Le Monde

55e ANNÉE – N° 16867 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 18 - LUNDI 19 AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE TÉLÉVISION

■ PPDA et Sérillon face à la guerre
■ L'Egypte des pyramides en DVD



M. Bouteflika accuse la France de considérer l'Algérie comme « un protectorat »

CANDIDAT unique, après le retrait des six autres candidats en signe de protestation contre la fraude, Abdelaziz Bouteflika a été élu président de la République algérienne dès le premier tour de scrutin, jeudi 15 avril, avec 73,79 % des suffrages exprimés, selon les résultats officiels. La participation aurait été de 60,25 %, mais l'opposition juge ce chiffre fantaisiste. Vendredi, les forces de l'ordre ont reprimé sans ménagement une *« marche pacifique contre la dictature »* qui avait réuni plusieurs milliers de personnes à Alger. Vendredi matin, le Quai d'Orsay a fait savoir que la France était *« préoccupée »* par les circonstances de l'élection. M. Bouteflika s'est déclaré *« profondément choqué »* par *« cette forme de protectorat et de souveraineté limitée »* pratiquée, selon lui, par Paris.

Lire page 6

Comment M. Chirac a déstabilisé M. Séguin

● Le récit du combat inégal qui a conduit Philippe Séguin à renoncer ● L'Elysée tente d'unir l'opposition pour les élections européennes de juin ● Charles Pasqua refuse d'être rangé dans la majorité présidentielle ● Nicolas Sarkozy assure la présidence par intérim du RPR

LE MONDE raconte le long combat entre Philippe Séguin et Jacques Chirac qui a déstabilisé le président du RPR et l'a conduit à renoncer, vendredi 16 avril, à la direction du parti néogaulliste et à la conduite de la liste RPR-DL aux européennes. Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, a proposé vendredi à l'UDF et à Démocratie libérale un *« dialogue transparent, loyal et immédiat »* pour constituer une liste d'union. Charles Pasqua constate que M. Séguin n'était que le *« le mandataire »* de M. Chirac au RPR. Il ajoute, à propos de la liste qu'il a constituée avec M. de Villiers pour les européennes : *« J'imagine mal qu'on puisse nous ranger dans la majorité présidentielle. »* D'autre part, dans l'enquête sur le financement du RPR, l'ordonnance d'incompétence du juge Desmure relève *« des indices graves et concordants »* selon lesquels M. Chirac, alors maire de Paris et président du RPR, aurait *« participé aux faits de prise illégale d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux »*.



La guerre au Kosovo

□ Nouvel afflux de réfugiés aux frontières

□ Washington mobilise 33 000 réservistes

□ Belgrade refuse le plan de paix des alliés

□ Rudolf Scharping au « Monde » : « Contre le crime, les meurtres de masse, les déportations »

Lire pages 2 à 5

■ La Turquie aux urnes

Les islamistes et le parti du premier ministre, Bülent Ecevit, devraient dominer les élections législatives turques du dimanche 18 avril. p. 27

■ Le dernier bébé d'Airbus

Le constructeur aéronautique européen devait annoncer, mardi 20 avril, le lancement de l'A-318, le plus petit avion de sa gamme. p. 15

■ Les néo-motards

L'autorisation de conduire des 125 cc sans permis moto attire nombre d'automobilistes vers les deux-roues. p. 20

■ Mutins en mer Noire

En avril 1919, des marins français envoyés combattre la révolution russe se mutinaient. Par sympathie pour les communistes, un peu, et par lassitude de la guerre, beaucoup. p. 12

■ Les périls de la loi Périssol

Les avantages liés à l'achat d'un logement neuf ont séduit beaucoup d'investisseurs. Mais le dispositif comporte des risques. Placements, p. 16 à 18

■ Au « Grand Jury »

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 18 avril, à 18 h 30, en remplacement d'Arlette Laguiller et de Jean Saint-Josse, initialement prévus.

Greenpeace contre les canards, les cygnes et les sarcelles nucléaires

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional

Greenpeace a relancé son offensive contre les *« Tchernobyl flottants »* qui, selon l'organisation écologiste, menacent les plages des Caraïbes. Elle l'a fait à l'occasion du sommet de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) qui s'est ouvert, vendredi 16 avril, à Saint-Domingue. Devançant de quelques heures Fidel Castro, le *Greenpeace*, fraîchement repeint de vert, a jeté l'ancre au pied des murailles de la vieille ville coloniale. Les militants écologistes dénoncent les *« plans secrets du Japon, de la France et de la Grande-Bretagne, visant à transformer la mer des Caraïbes et le canal de Panama en une route toxique du fait du transport de déchets nucléaires hautement radioactifs et de plutonium »*. Ils appellent les pays de la région à *« prendre des mesures décisives pour éviter un désastre »*.

Au cours des dernières années, plusieurs navires portant ironiquement des noms d'oiseaux ont convoyé ces inquiétantes cargaisons entre le Japon et l'Europe. Le combustible nucléaire utilisé dans les réacteurs japonais est retraité dans les usines française de la Hague et britannique de Sellafied. Une partie des déchets, vitrifiés, est renvoyée au Japon. Il y a quatre ans, le *Pacific Pintail* (pilet, variété de canard sauvage) avait emprunté la route du cap Horn, provoquant de vives réactions au Brésil, en Argentine et au Chili. Deux ans plus tard, le *Pacific Teal* (sarcelle) a contourné le cap de Bonne-Espérance. Là encore, les Etats riverains ont fermement protesté.

« Greenpeace a de bonnes raisons de penser que les responsables japonais, britanniques et français ont choisi de privilégier la route caraïbe en raison de la moindre capacité de résistance des Etats de la région », avance Damon Moglen, l'un des porte-parole de l'organisation. Le *Pacific Swan* (cygne) vient d'arriver au Japon après avoir traversé le bassin caraïbe et le canal de Panama et, selon Greenpeace, cent quatre blocs supplémentaires de déchets nucléaires vitrifiés seront envoyés au Japon au cours des douze prochains mois.

Au scénario-catastrophe d'un accident, Greenpeace ajoute le spectre d'une dissémination sauvage des armes nucléaires dans cette région, jadis célèbre pour ses flibustiers. *« Deux cargaisons totalisant 450 kilos de plutonium, une quantité permettant de fabriquer quelque cinquante bombes atomiques, sont secrètement préparées »*, révèle Damon Moglen. Elles pourraient attirer la convoitise de nations, voire d'individus désireux d'accéder à l'arme nucléaire. D'autant que pour faire des économies et ne pas attirer l'attention les autorités japonaises ont renoncé à une escorte navale armée.

« Comme si les désastres naturels ne suffisaient pas, on veut nous exposer à des risques nucléaires pour lesquels nous n'avons rien à gagner et tout à perdre », résume Rafael Urbaez, un écologiste dominicain. La plupart des Etats de la région partagent ce point de vue. Il n'apparaîtra sans doute que sous une forme édulcorée dans la déclaration finale du sommet de Saint-Domingue en raison des « réserves » de plusieurs Etats membres, dont la France.

Jean-Michel Caroït

JO : Paris sans flamme

LA CANDIDATURE de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008, annoncée par Jacques Chirac le 7 décembre 1998, soulève beaucoup de doutes et d'interrogations après avoir suscité un élan d'enthousiasme. Le budget n'est pas encore fixé et le partage des responsabilités entre la Ville et la région Ile-de-France est loin d'être clair. Guy Drut et Jean-Claude Killy, membres français du Comité international olympique (CIO), ont exprimé des doutes sur la viabilité d'un projet qui met Paris – battue par Barcelone pour les Jeux de 1992 – en concurrence avec huit autres rivaux potentiels, dont Pékin, Toronto et Buenos Aires.

Lire page 19

POINT DE VUE

Le poids mystérieux de l'orthodoxie

par Julia Kristeva

J'AI eu la chance, grâce à mon père, de connaître et d'éprouver la force de résistance qui sommeille dans la foi orthodoxe. Je ne porterai donc pas de jugement de valeur ni ne vanterai les « excellences » de telle branche chrétienne contre les « insuffisances » de telle autre. Mais j'essaierai de dire comment m'apparaissent les richesses et les limites de la subjectivité telle que l'orthodoxie l'a façonnée. Et de m'interroger sur ses capacités – ou non – à affronter la crise morale qui secoue aujourd'hui les Balkans, et l'Europe avec eux.

L'image des Serbes narguant l'Occident et qui s'offrent en cibles expiatoires à la place de leur dictateur est, à côté de l'exode massif des Kosovars, l'énigme majeure qui bouleverse l'opinion, car elle inflige au cœur de l'Europe une division qui n'est pas près de se cicatriser : « eux » là-bas et « nous » ici.

Nous voilà confrontés à la différence de cultures, si ce n'est à un abîme entre elles, que notre universalisme pressé aurait préféré ignorer. Cette incompréhension entre deux confluents de la civilisation européenne n'est pas seulement le produit d'un communisme qui n'en finit pas de se décomposer – celui de l'ex-Yougoslavie n'en étant d'ailleurs pas la version la plus fermée. Elle hérite de l'histoire balkanique et des séquelles de cinq siècles d'occupation ottomane.

On aurait tort de négliger, cependant, que la divergence entre « eux » et « nous » est aussi la conséquence d'un « état d'esprit », d'« une manière d'être » des hommes et des femmes qui se constituent à travers l'histoire et pour lesquels l'expérience religieuse des générations antérieures joue un rôle important.

Lire la suite page 13

***Julia Kristeva** est psychanalyste, écrivain et professeur à l'université Paris-VII.*

Une mémoire réconciliée



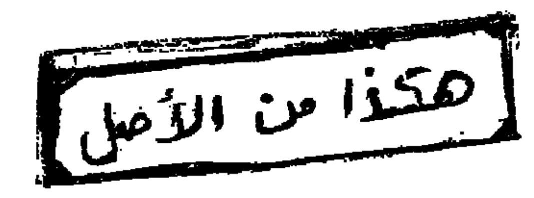
ENRICO MACIAS

CHANTRE du pays perdu, l'Algérie où il est né, Enrico Macias milite pour la réconciliation des juifs et des musulmans. Offrant sa voix au chant arabo-andalou, il rendra hommage, dimanche 18 avril, au Printemps de Bourges, à son maître, Cheikh Raymond Leyris, assassiné à Constantine en 1961. Enrico Macias explique au *Monde* que *« l'artiste doit remuer le couteau dans la mémoire »* pour retrouver des racines communes.

Lire page 22


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L. ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 418 - 7,50 F



BALKANS Quelque 100 000 réfugiés du Kosovo étaient attendus, samedi 17 avril, au poste-frontière albanais de Morina, les Serbes étant en train de vider tout le nord de la province, d'après le ministre albanais de l'information Musa Ulqini. Des milliers d'Albanais du Kosovo continuent d'affluer aussi en Macédoine, où les capacités d'accueil sont saturées. ● L'OTAN a fait vendredi son premier prisonnier de guerre, un lieutenant serbe capturé par l'Armée de libération du Kosovo (UCK). ● LES ETATS-UNIS sont en voie de mobiliser quelque 30 000 réservistes, essentiellement des pilotes et autres personnels des forces aériennes, pour renforcer leur dispositif engagé en Yougoslavie. ● RUDOLF SCHARPING, le ministre allemand de la défense, dans un entretien au *Monde*, affirme que l'Alliance n'a guère l'intention de fléchir face à Slobodan Milosevic, qu'il qualifie de *« grand criminel »*.

Les pays occidentaux redoutent un nouvel afflux massif de réfugiés

Selon le ministre albanais de l'information, quelque 100 000 personnes sont prochainement attendues aux postes-frontières, alors que les forces serbes semblent décidées à vider de ses habitants la région centrale du Kosovo

L'OTAN a fait, vendredi 16 avril, son premier prisonnier de guerre, un lieutenant serbe capturé par l'UCK et remis à l'armée américaine. Tandis que Belgrade continue de refuser toute présence militaire internationale au Kosovo, l'Alliance atlantique prépare une intensification de ses bombardements.

● **Un lieutenant serbe, capturé au Kosovo par l'Armée de libération du Kosovo (UCK)**, a été remis à l'armée américaine, a annoncé vendredi la Maison Blanche. Cet officier, qui commandait quelque 20 soldats, *« ce qui lui donne le rang de chef de patrouille dans l'armée américaine »*, a été capturé dans la nuit de jeudi à vendredi par l'UCK, qui l'a livré aux autorités albanaises, lesquelles l'ont confié aux Américains. Il sera traité comme un prisonnier de guerre, a précisé Washington qui, en conséquence, n'a pas dévoilé son nom ni diffusé son image, tout en soulignant la différence entre la manière dont il est traité et celle que Belgrade a réservée aux trois GI capturés le 31 mars par les forces serbes. Dans le but de créer *« une atmosphère de confiance »*, l'Ukraine avait proposé quelques heures plus tôt d'*« abriter »* les trois soldats américains jusqu'à la fin du conflit yougoslave.

● **Le Pentagone a confirmé des informations du *New York Times*,** selon lesquelles la mobilisation de réservistes américains pour renforcer les effectifs de l'OTAN est à l'étude. Le *NYT* avait indiqué qu'il était question d'en mobiliser 33 000, notamment des pilotes, les plans de ce rappel devant être mis au point au cours du week-end. Le secrétaire à la défense, William Cohen, s'est borné à dire à ce sujet qu'il fallait encore quelques jours pour identifier le nombre exact de réservistes requis, et qu'en tout état de cause ce serait *« un nombre significatif »*. Toujours d'après le *NYT*, la Maison Blanche a l'intention de demander par ailleurs au Congrès une enveloppe de 5,9 milliards de dollars pour faire face aux besoins militaires et humanitaires de la guerre longue à laquelle les alliés se préparent. Des sources du Congrès ont indiqué qu'une somme de 500 millions de dollars serait consacrée à l'aide à l'étranger.

● **Belgrade a rejeté vendredi l'idée d'une force internationale** au Kosovo, dans sa réponse au plan de paix de l'ONU. Vladislav Jovanovic, ambassadeur de Yougoslavie auprès des Nations unies à New York, a remis une lettre en ce sens au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Le gouvernement yougoslave rejette comme *« pas nécessaire et inacceptable »* la présence de *« forces militaires ou de police internationales »* au Kosovo, la Yougoslavie étant un pays *« souverain »*. En revanche, *« une présence civile est quelque chose qui peut se négocier »*.

● **De nombreuses exécutions sommaires de réfugiés kosovars** par les forces serbes ont été perpétrées ces derniers jours, notamment dans les localités de Djakovica, Orahovac, Ljubenic et Kotina, a affirmé le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Mary Robinson. Le département d'Etat américain a indiqué de son côté disposer de *« preuves convaincantes de massacres et de charniers »* à l'ouest de Pristina, chef-lieu du Kosovo. Plus de 400 villes ou villages du Kosovo ont été détruits ou endommagés, dont 45 au cours des derniers jours, a ajouté le porte-parole.

● **Le dirigeant modéré albanais, Ibrahim Rugova, a rencontré vendredi à Belgrade le président serbe, Milan Milutinovic, et** le vice-premier ministre yougoslave, Nikola Sainovic. D'après l'agence officielle yougoslave Tanjug, les trois hommes ont estimé que la paix au Kosovo était un préalable à toute solution politique. Les Etats-Unis, qui comme leurs alliés continuent de penser que M. Rugova ne jouit pas de sa liberté d'expression, ont demandé une nouvelle fois qu'il puisse quitter le pays ainsi que sa famille. Faute de quoi, *« nous n'estimons pas que M. Rugova s'exprime et agit librement »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

● **Washington entend appuyer la demande française au Club de Paris** suggérant un moratoire de deux ans sur la dette de l'Albanie et du Kosovo. L'Allemagne s'est elle aussi ralliée à l'idée française, a indiqué vendredi le ministre français des finances, Dominique Strauss-Kahn. Le coût total de l'opération serait de 152,45 millions d'euros pour les membres du Club de Paris.

Quelle aide pour les déplacés de l'intérieur du Kosovo ?

L'OTAN envisage trois plans pour venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo a indiqué le Pentagone vendredi 16 avril. Le premier projet consisterait à effectuer des largages aériens, le deuxième reviendrait à ouvrir *« une sorte de couloir »* à l'intérieur du Kosovo et le troisième s'attacherait à venir en aide à des organisations non gouvernementales chargées d'acheminer des produits alimentaires au Kosovo, a expliqué le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. Parallèlement à l'aide aux ONG sur le terrain, la France prépare des parachutages de vivres et de médicaments pour les populations demeurées au Kosovo. Le président Jacques Chirac a indiqué vendredi, lors d'une réunion de travail avec les représentants d'une vingtaine d'ONG, qu'il avait demandé à ce que tout soit mis en place pour préparer des parachutages de vivres et de médicaments aux populations restées au Kosovo.

La province a été vidée des trois quarts de sa population

UNE NOUVELLE VAGUE d'épuration ethnique a commencé au Kosovo et le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) se prépare à de nouvelles arrivées de réfugiés en Albanie et en Macédoine. Cent mille réfugiés, chassés par les forces serbes, étaient attendus samedi 17 avril au matin au poste-frontière albanais de Morina, selon Musa Ulqini, le ministre albanais de l'information. *« Les Serbes sont en train de vider méthodiquement tout le nord du Kosovo »*, a-t-il souligné. D'après des témoignages de réfugiés, les forces serbes seraient en train de vider la région de la Drenica, autrefois le fief traditionnel de l'armée de libération du Kosovo (UCK) dans le centre de la province, et les villes du nord.

Les arrivées en Albanie de réfugiés fuyant le Kosovo s'étaient poursuivies vendredi toute la journée au rythme d'environ mille à l'heure dans la région de Kukës (nord de l'Albanie), où les capacités d'hébergement sont largement dépassées.

« Nous appelons au secours. Nous ne savons plus où loger tous ceux qui arrivent », a déclaré dans la nuit de vendredi à samedi un porte-parole du HCR, Jacques Franquin, en revenant du poste-frontière de Morina. Selon le chef de district (préfet) Shefqet Bruka, plus de 130 000 personnes sont actuellement accueillies dans le secteur. *« Nous commençons à avoir de sérieux problèmes de logement : il n'y a plus de place dans les camps »*, a expliqué Arianne Quentier, une autre porte-parole du HCR. Si plusieurs camps de tentes ont été montés – et aussitôt occupés – aux abords de Kukës, de nombreuses familles kosovares s'entassent toujours dans les remorques des tracteurs à bord desquels elles ont fui le nettoyage ethnique au Kosovo. Elles ont dû endurer dans la nuit de vendredi à samedi un terrible orage, avec déluge de pluie, rafales de vents et roulements de tonnerre. Parmi les derniers arrivés, nombreux sont ceux qui ont marché pendant plusieurs jours et arrivent dans un état de fatigue extrême.

« TRÈS VULNÉRABLES »

Selon les derniers chiffres actualisés du HCR, quelque 321 000 réfugiés du Kosovo se trouvaient vendredi en Albanie, l'équivalent d'un dixième de la population albanaise. Plus de 650 000 personnes ont déjà fui la province et trouvé asile en Albanie, en Macédoine et au Monténégro, toujours selon le HCR.

A la frontière macédonienne, où 6 000 personnes se sont présentées vendredi (3 000 à Blace, 3 000 à Jazince) des centaines de milliers de déportés sont attendus. Vendredi, la porte-parole du HCR à Skopje, Paula Ghedini, a indiqué, sur la foi de témoignages de réfugiés, que des groupes d'Albanais du Kosovo *« très vulnérables »* tentent de rejoindre la Macédoine mais sont bloqués dans la montagne du fait des combats.

Des témoignages recueillis auprès de certains des 5 000 réfugiés qui ont rejoint la Macédoine jeudi soir faisaient état *« de beaucoup de violences »*. D'après des témoignages de réfugiés cités par l'agence Associated Press, les forces serbes ont vidé et incendié les localités du sud-est du Kosovo, créant une zone tampon à environ dix kilomètres de la frontière avec la Macédoine. Selon le quotidien espagnol *El Pais*, des dizaines de milliers de personnes sont bloquées dans les environs de Podouevo (au nord-est vers la frontière avec la Serbie). A Jakova (sud-ouest), l'épuration a touché également la minorité catholique albanaise, jusque-là épargnée.

Mary Robinson, haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, a déclaré à Genève, vendredi, que les forces serbes s'étaient livrées, ces derniers jours, à de nombreuses exécutions sommaires dans les localités de Jakova (Djakovica en serbe), Orahovac, Ljubenic et Kotina notamment. De Genève encore, le porte-parole du HCR, Kris Janowski a, lui, évoqué vendredi l'existence de *« corridors de la terreur »* a propos des Albanais contraints de quitter la province, où il ne resterait plus aujourd'hui qu'un quart des 1 956 000 personnes (recensement de 1991) qui y vivaient avant le début de la guerre, soit avant mars 1998. – *(AFP, Reuters, AP.)*

Le coût de la guerre s'accroît

LA GUERRE au Kosovo commence à coûter cher à la France. Elle s'est déjà engagée à dépenser près de 600 millions de francs pour aider les réfugiés kosovars et les pays voisins de la Yougoslavie qui les voient affluer. Elle consacre 250 à 300 millions de francs par mois à l'intervention militaire en Yougoslavie. Et elle pourrait engager de nouveaux fonds pour assurer une aide économique à la région des Balkans.

Comme l'a annoncé Lionel Jospin à l'Assemblée nationale le 7 avril, la France va débloquer 225 millions de francs pour aider les Albanais du Kosovo qui se sont réfugiés en Macédoine, en Albanie ou au Monténégro. La France dépensera 75 autres millions de francs pour l'aide aux réfugiés dans l'Hexagone : mise en place d'un numéro vert, accueil, recherche d'hébergement... Au total, donc, ce sont quelque 300 millions de francs qui seront débloqués par la France pour l'aide humanitaire.

A cette somme, il faut encore ajouter la quote-part de l'Hexagone – environ 18 % – à l'aide de l'Union européenne, soit 45 millions d'euros (294,2 millions de francs) à la charge de la France. La France s'est donc déjà engagée à débourser près de 600 millions de francs pour aider les réfugiés kosovars et les pays voisins de la Yougoslavie qui les voient affluer.

L'addition pourrait encore s'alourdir avec la mise en œuvre d'une aide économique aux pays des Balkans. Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a proposé au Club de Paris un moratoire de deux ans sur les dettes bilatérales de la Macédoine et de l'Albanie. Au total, ces deux pays économiseraient ainsi en 1999 et 2000 entre 700 et 800 millions de francs. Environ 15 % de cette somme, soit 105 à 120 millions de francs, auraient été dus à la France.

Les ministres des finances des Quinze, qui se sont réunis vendredi et samedi, sous la présidence du nouveau président allemand, Hans Eichel, à Dresde, dans le Land de Saxe, ont réagi positivement à cette proposition française. L'Allemagne a marqué son accord et, même si quelques pays membres, dont l'Italie, ont demandé un délai avant de se prononcer, M. Strauss-Kahn a estimé qu'une décision devrait pouvoir être prise au niveau européen dans les prochains jours. Les Etats-Unis contestent apparemment la méthode, faisant valoir qu'elle aboutira à leur faire prendre en charge une part trop importante du fardeau.

Quoi qu'il en soit, le ministre français a obtenu de Michel Camdessus, président du FMI, et de James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, qu'un *« groupe d'aide économique aux pays des Balkans affectés par la crise déclenchée par le régime serbe au Kosovo »* se tienne à Washington le 27 avril, dans le cadre de l'Assemblée de printemps de ces institutions. Début mai, se tiendra par ailleurs un groupe consultatif organisé avec la Banque mondiale pour réfléchir plus particulièrement au cas de la Macédoine.

17 % DU BUDGET MILITAIRE

Outre ces aides humanitaires et économiques, la France doit aussi faire face aux dépenses occasionnées par l'intervention militaire au Kosovo. Jeudi, le ministère de la défense indiquait que l'engagement de la France au sein de l'Alliance lui occasionnait un surcoût budgétaire de 250 à 300 millions de francs par mois. Un chiffre qui ne comprend que les dépenses de fonctionnement et de personnel : la France a mis à la disposition de l'Alliance 6 000 hommes, plusieurs bateaux de guerre, comme le porte-avions *Foch*, et plus d'une cinquantaine d'aéronefs (hélicoptères, avions de combat, ravitailleur). Et n'intègre ni les charges liées à la maintenance du matériel et au remplacement des munitions utilisées, ni la contribution de la France aux dépenses de l'OTAN. La quote-part française s'élève à 17 % du budget militaire.

Virginie Malingre
(avec Philippe Lemaître à Dresde)

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

« Seule l'union sauve les Serbes »

LES NOMBREUX CLIPS patriotiques diffusés par la télévision serbe entre les bulletins d'information révèlent, à eux seuls, un des mécanismes, simple et efficace, de la propagande serbe. Premièrement, il s'agit de toucher le plus de monde possible. C'est là le rôle d'une première série d'images s'enchaînant en abordant divers registres. Les monastères, icônes et cadres montrant des manifestants portant des cierges sont à destination des Serbes les plus traditionnels, rattachés aux valeurs de la Serbie médiévale, dont le centre était le Kosovo.

D'autres images évoquant le soulèvement serbe contre les Turcs au XIXe siècle et la première guerre mondiale touchent les Serbes nostalgiques de la reconquête du Kosovo au début du siècle. Enfin, les drapeaux yougoslaves frappés de l'étoile rouge et les rappels de la deuxième guerre mondiale sont à destination des générations élevées dans le culte de la lutte antifasciste et des partisans communistes à l'origine de la nouvelle Yougoslavie. A toutes fins utiles, le montage insère également entre ces images des éléments d'un caractère moins historique et plus géographique, visant à raviver chez tous l'amour de la patrie. Il s'agit de cadres montrant les beautés naturelles de la Yougoslavie – forêts, montagnes, mer de la côte monténégrine –, auxquels s'ajoutent des scènes de la vie des campagnes.

Tout cela se trouve réconcilié et uni par un second type d'images venant s'intercaler entre les précédentes : avions de l'OTAN décollant d'Aviano, explosions dans la nuit, vols de chasseurs ayant adopté une formation en forme de croix gammée (animation réalisée par ordinateur), visages d'enfants apeurés. La Serbie est aujourd'hui en danger. Et, de fait, depuis le début du conflit en ex-Yougoslavie, nombre de politiciens et intellectuels nationalistes ou fidèles au régime ont lancé l'idée qu'il existe un complot international contre la Serbie. La preuve est désormais là avec les actions de l'OTAN *« criminel »*, et la télévision du régime se montre soucieuse d'insister sur un vieil adage serbe remontant à l'époque médiévale : *« Seule l'union sauve les Serbes. »*

Hector Forest

La Suisse abrite un dixième de la population du Kosovo

BERNE
de notre correspondant

« La barque est pleine », avaient lancé les dirigeants de l'époque pour justifier le refoulement des réfugiés juifs qui frappaient aux portes de la Confédération pendant la seconde guerre mondiale. Plus d'un demi-siècle plus tard, les ombres du passé étaient subitement venues troubler la bonne conscience helvétique dans le sillage de l'affaire des fonds en déshérence.

Echaudée par les retombées tardives de cet épisode peu glorieux, la Suisse se mobilise aujourd'hui pour le Kosovo. La présence sur son territoire de la deuxième communauté après l'Allemagne de Kosovars en Europe occidentale explique aussi en partie cette attitude. Selon les estimations de l'Organisation internationale des migrations (OIM), sur quelque 500 000 Kosovars vivant en Europe occidentale en 1998 et dont la moitié étaient des demandeurs d'asile arrivés après 1985, près de la moitié résidaient en Allemagne, un tiers en Suisse, et à peine 0,6 % en France.

VOYAGE IMPROMPTU

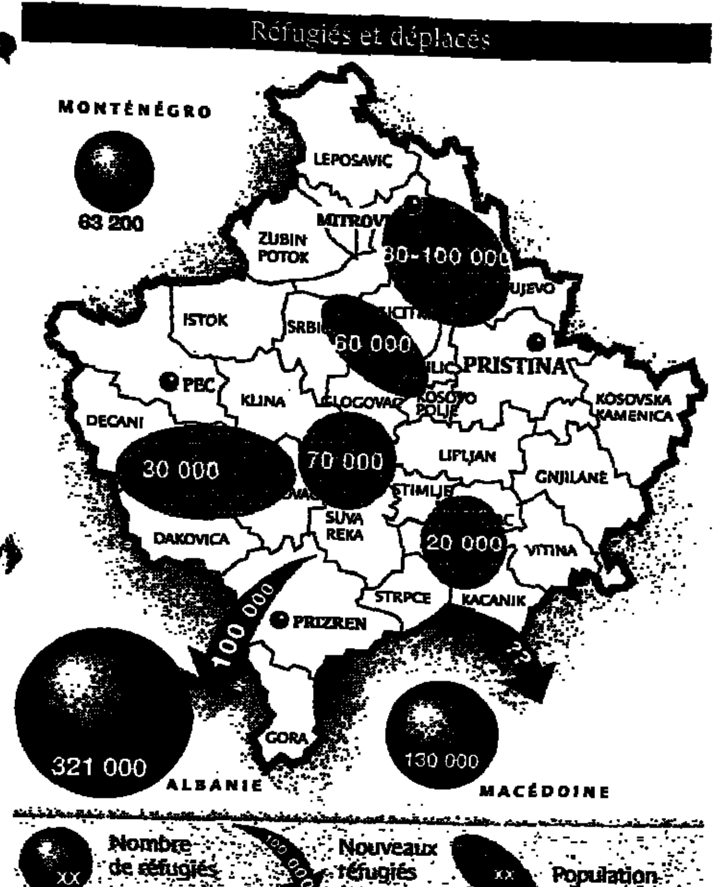
Au début des frappes aériennes de l'OTAN, le 24 mars, la Suisse recensait environ 200 000 Kosovars sur son sol, soit à peu près 10 % de la population du Kosovo. Pour parer au plus pressé, l'une des premières décisions du Conseil fédéral a été d'admettre à titre provisoire 50 000 d'entre eux qui demandaient le droit d'asile. Autre geste tranchant avec la traditionnelle frilosité des autorités helvétiques, le 8 avril, la présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, prenait l'initiative d'une visite éclair au camp de Stenkovac, en Macédoine, premier chef d'Etat étranger à se rendre sur le terrain.

Si certains milieux politiques n'ont guère apprécié et se sont empressés de le faire bruyamment savoir, ce voyage impromptu a sans doute aussi contribué à réveiller l'opinion. Ainsi, plus de 12 millions de francs suisses (6,2 millions d'euros) ont été récoltés lors d'une journée nationale en faveur du Kosovo, tandis que le gouvernement a déjà débloqué 60 millions de francs suisses cette année pour les victimes du conflit. Sa priorité va à l'aide sur place et il s'est prononcé pour verser des contributions aux familles qui hébergent des réfugiés dans les pays voisins. Mais il se prépare également à favoriser l'accueil de parents dans des familles kosovares résidant en Suisse.

Depuis le début de l'année, près de 4 000 demandes d'asile, dont plus de la moitié émanant de personnes originaires du Kosovo, ont été déposées chaque mois en Suisse. A ce rythme, les services compétents s'attendent à un afflux de 30 000 à 42 000 Kosovars cette année. Se prévalant de sa neutralité habituelle, la Confédération examine aussi la possibilité d'une présence humanitaire helvétique sur le terrain au Kosovo par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Par leurs prises de position, les autorités helvétiques se sont résolument rangées dans le camp des puissances de l'Alliance atlantique. Dans leur bonne volonté affichée, elles ferment même les yeux sur les réunions de recrutement de volontaires organisées par l'UCK dans plusieurs villes de Suisse.

Jean-Claude Buhrer





Rudolf Scharping, ministre allemand de la défense

« Il existe de nombreuses preuves de meurtres effrayants »

BONN
de notre correspondant

« Des soldats allemands sont au combat pour la première fois depuis 1945. Quelle est votre réaction ?

– Il s'agit d'une intervention commune de l'OTAN et de ses pays membres contre une politique criminelle. Cette politique a commencé en 1989, elle a conduit à quatre guerres dans les Balkans, qui ont coûté la vie à plus de trois cent mille personnes et ont créé deux millions de réfugiés ou de personnes déplacées. Actuellement, au Kosovo, neuf cent mille personnes ont été déportées ou ont pris la fuite, un nombre inconnu a été assassiné brutalement – nous ne savons malheureusement pas combien. Si, en tant qu'Européens, nous prenons au sérieux notre expérience historique, si nous prenons au sérieux nos valeurs et nos convictions fondamentales, nous n'avons pas le droit de tolérer que le crime réapparaisse en Europe. Il est donc juste que nous nous engagions ensemble contre le crime, contre les meurtres de masse, contre les déportations.

– Vous parlez de déportations, de génocide, de camps de concentration. Mais on a le sentiment que vous n'apportez pas suffisamment de preuves de ce que vous avancez.

– Il existe de nombreuses preuves de meurtres effrayants. Il y a de nombreux rapports des déportés. Il en ressort qu'il y a eu beaucoup d'exécutions. Il est frappant de constater que, dans le flux des réfugiés, il y a proportionnellement peu d'hommes âgés entre vingt et soixante ans. Les images que nous avons grâce à nos propres observations et celles de l'OTAN montrent la situation extraordinairement effrayante et dangereuse dans laquelle se trouvent les déportés à l'intérieur du Kosovo.

– Quand on compare vos images aériennes et celles de la télévision serbe après le bombardement de l'OTAN qui a frappé un colonne de réfugiés, n'a-t-on pas le sentiment que Milosevic gagne le combat de la propagande ?

RUDOLF SCHARPING

– Non. Si un accident aussi tragique a bien eu lieu, on doit l'éclaircir avec soins. Personne n'oubliera qui est responsable de la colonne de réfugiés. Nul ne doit oublier non plus qu'actuellement plus de la moitié de la population du Kosovo est déportée, plus de neuf cent mille personnes !

– Si l'OTAN finit par gagner la guerre, le Kosovo sera détruit, une partie de la Serbie, tandis que la population albanaise aura été déportée. N'est-ce pas une victoire à la Pyrrhus ?

– L'objectif des Européens est clair : stopper les meurtres, forcer au retrait total du Kosovo des troupes et des bandes paramilitaires serbes ; rendre possible le retour des réfugiés ; avoir pour cela une garantie avec une présence militaire internationale importante, avec un rôle important de l'OTAN, tout cela assuré, fondé sur un accord politique qui corresponde aux principes de Rambouillet.

» Il y a au Kosovo au moins deux cents villages complètements détruits : c'est la conséquence du plan baptisé "Fer à cheval", que le gouvernement Milosevic a décidé en décembre et a mis en œuvre à partir de janvier 1999. Les images aériennes prouvent clairement la situation dramatique des réfugiés au Kosovo et la destruction systématique des zones d'habitation et des villages.

– Si les frappes aériennes n'atteignent pas Milosevic personnellement mais détruisent tout le pays, l'OTAN ne mène-t-elle pas à la fin une guerre contre le peuple Serbe ?

– Non, les attaques aériennes visent des sites ou des unités militaires. Elles visent aussi les routes, les ponts, les chemins de fer, les raffineries, car ils servent à ravitailler la machinerie criminelle au Kosovo. Ce ravitaillement est de plus en plus faible. Nous parvenons de mieux en mieux à attaquer l'armée et les bandes paramilitaires au Kososo et à limiter leur capacité d'action. J'espère qu'à la fin nous la réduirons à zéro.

– Combien de temps la guerre va-t-elle durer et combien de temps bénéficierez-vous du soutien de l'opinion publique ?

– En Allemagne, le soutien de la population se situe au-dessus de 60 %, il est stable et progresse. Le conflit peut s'arrêter demain si Milosevic se plie aux cinq conditions énoncées.

– Est-ce que Slobodan Milosevic peut rester un interlocuteur ?

– On doit faire la différence entre ses sentiments personnels et les contraintes de la Realpolitik. Mon sentiment personnel est que Milosevic est un des grands criminels de ce siècle et il devrait être traduit devant le tribunal pour les criminels de guerre de La Haye. Mais je sais que la politique réelle ordonne parfois des choses différentes des sentiments personnels.

– Est-ce que la partition du Kosovo est exclue, avant une grande Serbie et une grande Albanie ?

– Toute partition du Kosovo signifierait que plus d'un million de personnes soient déracinées, perdent leur pays natal. Toute partition détruirait aussi la confiance des Albanais du Kosovo, après qu'ils ont signé l'accord de Rambouillet. Elle signifierait un conflit violent durable dans les Balkans, auquel personne n'a intérêt.

– Vous croyez toujours à une société multiculturelle au Kosovo ?

– Presque tous les réfugiés disent qu'ils veulent rentrer chez eux aussi vite que possible, et qu'une forte présence internationale est indispensable pour assurer leur sécurité. Le 14 avril, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont eu raison d'expliquer l'intérêt d'une administration internationale du Kosovo pour une période transitoire et que celle-ci pouvait éventuellement être réalisée par l'Union européenne.

– Est-ce que l'UCK peut encore jouer un rôle dans le conflit, voulez-vous l'y aider ?

– Rambouillet a prévu explicitement que l'UCK doit être désarmée. Les Albanais du Kosovo de l'UCK l'ont approuvé. Cet objectif ne peut être atteint que s'il y a une forte présence militaire internationale au Kosovo.

– Si les Allemands sont devenus des partenaires comme les autres dans l'Alliance atlantique, pourquoi devez-vous encore garder la conscription ?

– Car c'est une bonne tradition politique en Allemagne. La Bundeswehr, dans l'histoire allemande est une véritable aubaine, car elle représente une armée responsable devant le Parlement et ancrée dans la démocratie. La conscription y a beaucoup contribué. Pourquoi devrions-nous le changer ? Nous ne sommes pas aux limites de nos capacités au Kosovo. Et l'expérience française montre qu'une armée professionnelle plus petite n'est pas nécessairement une armée plus économique. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

En Macédoine, l'administration des camps commence à se roder

SKOPJE
de nos envoyés spéciaux

REPORTAGE

A Stenkovac, les réfugiés redoutent les policiers, souvent slavo-macédoniens

Au loin, en contrebas du poste-frontière, une longue colonne s'étire, venant de nulle part. Des centaines de personnes apparaissent, arrivant en file indienne à travers les restes de ce qui fut le camp d'infortune de Blace, dans le no man's land séparant la République de Serbie et celle de Macédoine, témoin de tant de détresse il y a trois semaines, lors des premières vagues de réfugiés chassés du Kosovo. Elles avancent entre les détritus et les abris de plastique en direction des bus rouges de Skopje qui ont repris leurs navettes, vendredi 16 avril. Les réfugiés continuent d'arriver des villes d'Urosevac et de Gjilan, vidées de leurs habitants albanais. Des milliers d'autres, selon les témoignages, continuent d'errer dans les forêts, et sur les routes, de village en village, avant d'être finalement chassés vers la frontière.

Cet exode semble accéléré par le durcissement des bombardements de l'OTAN, qui frappent de plus en plus les moindres positions défensives serbes, les moindres colonnes. Au-dessus de Tetovo, de Skopje, par temps clair, le ciel de Macédoine, à la frontière sud du Kosovo, n'était vendredi qu'un grand bourdonnement. Si on ne voit pas les avions, on les entend. On devine au grondement des réacteurs que la guerre s'accélère, toute proche mais encore presque virtuelle.

Ces derniers jours, au-dessus de Kumanovo, où les montagnes s'écartent pour laisser le passage à la seule vallée un peu large remontant vers le nord, on pouvait observer, de l'autre côté de la frontière, les avions de l'OTAN pilonner en plein jour les positions yougoslaves enterrées qui font face au contingent français de la force de l'OTAN déployée en Macédoine. Mais, à Skopje, la capitale, et à Tetovo, le centre intellectuel de la communauté albanaise, la vie continue de garder ses droits malgré la dégradation économique qui commence à se faire sentir. Pour ces zones frontalières, la guerre, pour l'instant, c'est surtout l'incessant va-et-vient des véhicules militaires et des 4 × 4 des organisations humanitaires qui tentent d'organiser la vie des réfugiés, à commencer par celle des camps.

Malgré quelque 10 000 départs ces derniers jours vers les pays d'Europe et la Turquie, et autant vers l'Albanie, le nouvel afflux de réfugiés chassés en représailles des bombardements et arrivant de tous les points de passage de la frontière accroît encore un peu plus la pression sur la Macédoine. Dans les villes et les villages de la communauté albanophone, bourrés à craquer, la population, qui a ouvert largement ses portes à plus de 60 000 réfugiés, commence elle-aussi à souffrir. Le Haut-Comité pour les réfugiés des Nations Unies, déjà débordé par sa tâche, dans les camps, n'a pas été en mesure jusqu'à présent, malgré les promesses, d'apporter le moindre support. Il privilégie l'action dans les camps, plus visible, alors que dans certaines familles d'accueil la situation devient critique.

Les organisations locales, principalement l'organisation humanitaire albanophone El Hilal, manquent cruellement de moyens pour faire face alors que de nombreux Macédoniens albanophones qui hébergent des réfugiés vivent bien souvent d'une assistance sociale limitée à l'équivalent de quelques centaines de francs par mois. Balsor Hoxha, un étudiant de Pristina employé par l'organisation Action contre la faim, qui tente d'évaluer les besoins, est formel : *« C'est bien pire que dans les camps, où, au moins, tout le monde a sa ration alimentaire. »*

Les deux grands camps établis au-dessus de Skopje par les militaires français, britanniques et italiens sont devenus de véritables petites villes, où la vie s'organise tant bien que mal. Il y avait ces derniers jours plus de 12 000 personnes à Stenkovac, près de 25 000 à Brazda, sans compter les installations montées par l'armée allemande et le Croissant Rouge turc, plus à l'ouest. Ces chiffres risquent de gonfler si le Kosovo continue de se vider au rythme des derniers jours. Combien ont passé la frontière vendredi ? On en signalait 3 000 au-dessus de Tetovo, ils continuent d'affluer par trains entiers à Brace. Malgré quelques gestes de mauvaise humeur des autorités policières macédoniennes, qui bloquent encore parfois quelques heures le passage à tel ou tel poste-frontière, ces arrivées sont maintenant mieux contrôlées et des navettes de bus font le va-et-vient entre la frontière et les camps.

TRANSITION EN DOUCEUR

Le départ des militaires de l'OTAN, qui avaient paré au plus dur quand rien n'existait encore, s'est déroulé jusque-là en bon ordre malgré les craintes des réfugiés. Vendredi, il ne restait sur place que des éléments chargés de passer les consignes aux organisations humanitaires, qui prennent petit à petit le relais. Les forces de police macédonienne, qui doivent assurer la sécurité intérieure, se montrent discrètes. Dans le camp de Stenkovac, celui qui avait été pris en charge par l'armée française, une centaine de membres de la Sécurité civile ont été amenés de France pour assurer une transition en douceur. L'annonce de leur arrivée a suffi à apaiser les appréhensions des Kosovars, qui redoutent le face-à-face avec la police macédonienne, dont les membres sont généralement des Slavo-Macédoniens, méfiants à l'égard des albanophones. *« Je sais que les Français qui arrivent n'ont pas d'armes, mais leur présence empêchera les Macédoniens de faire ce qu'ils veulent »*, assure Bujar, un jeune Kosovar de Pristina. Les pompiers français, qui arrivent avec une trentaine de véhicules depuis le port albanais de Dürres, étaient attendus samedi pour s'occuper de la logistique du camp en coopération avec l'organisation humanitaire Care.

Si l'administration paraît maintenant rodée, il n'en est pas encore de même des opérations d'enregistrement, qui se poursuivent dans une grande confusion, rendant difficiles encore les rapprochements des familles, le recensement des manquants et les évacuations vers l'étranger. Souvent incapable d'assurer la coordination des organisations humanitaires, le HCR complique ou contrarie leur travail.

Un premier avion de plus de 300 réfugiés devait quitter la Macédoine pour la France, dimanche. Il ne sera certainement pas le seul. *« Les conditions de vie ici et le comportement des Macédoniens qui agissent avec nous comme avec des animaux font que je vais partir dès que possible. N'importe où s'il le faut, pourvu que je ne reste pas ici »*, explique une femme arrivée jeudi des environs de Gjilan.

Henri de Bresson et Gilles Paris

Le mur de l'allégresse et de la peine à Brazda

SKOPJE
de notre envoyé spécial

Battus par les vents, délavés par les pluies, les papiers des réfugiés de Brazda s'accrochent à leur mur. Ce sont les petits signes de vie de ceux qui ont parfois tout perdu, jusqu'à leurs passeports, jusqu'à leurs cartes d'identité confisquées ou détruites par les Serbes. Ils sont punaisés sur la cloison d'une cabane de planches. Une étape rituelle pour des promenades interminables dans des « rues » monotones, dans un camp installé sur le périmètre d'un aérodrome et d'où on ne sort pas.

Le mur accueille des dizaines de messages griffonnés au dos d'un communiqué de l'OTAN, sur un carré de carton, ou sur la page arrachée d'un agenda. Ils ne portent souvent qu'un nom de famille, suivi de cinq ou six prénoms et d'une précision, *« au camp de Radusa »*, situé à une vingtaine de kilomètres de là, ou *« au camp de Stenkovac »*, que l'on aperçoit au loin mais qui reste inaccessible parce que la police macédonienne fait bonne garde. Lus et relus des dizaines de fois par ceux qui ne désespèrent pas de retrouver les traces d'un parent ou d'un ami disparu au cours de l'exode, les papiers témoignent de sa violence. Car il y a aussi des appels : *« Si vous rencontrez en Turquie un réfugié de ce nom, veuillez appeler l'OSCE du camp qui transmettra. »* Il y a encore les avis de recherche et quelques rares photographies reproduites grâce aux bons offices d'un réfugié hébergé à Skopje et qui montrent des enfants perdus, Bujar, sept ans, ou Mahir, à peine plus âgé.

RECENSEMENT

Parfois, le vent décroche un papier, bientôt mélangé à la poussière ou à la boue par un piétinement anxieux. Mais le panneau de bois reste alimenté par le bouche-à-oreille et par les coups de fil d'une diaspora qui centralise la moindre nouvelle et auprès de laquelle on s'informe à condition de pouvoir quémander l'emprunt d'un téléphone portable. Ce mur sera celui de l'allégresse et de la peine au moins jusqu'à la fin du recensement engagé par l'OSCE dans les camps macédoniens, lequel ne sera sans doute pas parfait, compte tenu des arrivées incessantes et des départs vers les pays d'accueil.

Un peu plus loin, un autre mur fait de toile accueille, depuis jeudi 15 avril, les dessins d'enfants du camp. L'organisation Médecins sans frontières a en effet improvisé une garderie dans une tente encadrée par des bâches. La veille, de petites mains malhabiles avaient tracé et peint. Une trentaine d'œuvres naïves ont pu être exposées au regard des passants.

Dans les dessins de « l'école » de Brazda comme dans ceux de n'importe quelle école, il y a le soleil, les maisons, les arbres et les hommes. Mais ici les maisons brûlent, les chars d'assaut ont remplacé les voitures et les hommes se tuent. Ici, le pointillé qui sort de l'arme portée par un « policier » se termine dans un corps inerte. Ici, un homme à genoux, mains jointes, prie devant deux tombes.

Dans le camp de Brazda, jeudi, le beau temps avait apporté avec lui un peu de légèreté, malgré l'exil. De loin en loin, on s'était même trouvé un peu de cœur pour les jeux et les rires. Mais devant le mur des papiers et celui des dessins, il n'y avait de place que pour le silence.

G. P.

Des déserteurs serbes indésirables en France

MÊME aux déserteurs de l'armée serbe, la France n'ouvre pas facilement ses portes. Les rares rebelles à l'enrôlement dans l'armée de M. Milosevic à avoir demandé des papiers dans l'Hexagone ont été éconduits. La Commission de recours des réfugiés a ainsi refusé, le 17 mars, de faire bénéficier de la protection du statut de réfugié S. P., un jeune serbe qui affirmait s'être soustrait à plusieurs convocations et avoir reçu *« des menaces et des pressions par téléphone »*. Aux juges, ce demandeur d'asile avait expliqué qu'*« ayant déjà participé à une guerre civile en 1993 »* il refusait d'*« être à nouveau enrôlé dans l'armée yougoslave »* et qu'il craignait *« pour sa sécurité en cas de retour »*.

Pour le débouter, la Commission a estimé que, *« à supposer les faits établis »*, rien ne lui prouvait que l'acte d'insoumission invoqué par S. P. ait été dicté par les motifs prévus par la Convention de Genève (craintes de persécution du fait de la race, de la religion, des opinions politiques...) *« ni même par un motif de conscience »*.

Le télégramme adressé, le 26 mars, par le ministère des affaires étrangères aux représentations diplomatiques à propos de la délivrance de visas à des ressortissants yougoslaves ne leur laisse pas grande chance d'obtenir cette précieuse clé d'entrée en France. Le texte limite l'octroi d'un visa à la famille proche de Yougoslaves établis en France, à des malades et à des étudiants de troisième cycle. Et rien n'indique qu'un déserteur entrerait dans les *« cas humanitaires avérés »* ou dans les *« situations exceptionnelles »*. *« Pour cela, il faudrait qu'il prouve qu'il risque vraiment sa vie en restant en Yougoslavie et que ce risque existe aussi dans le pays limitrophe où il se trouve »*, insiste-t-on au ministère des affaires étrangères, où l'on précise qu'aucun cas ne s'est présenté jusqu'à présent.

Philippe Bernard

Les Serbes refusent catégoriquement le plan de paix de l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Belgrade a rejeté les propositions du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour la paix au Kosovo. Dans une lettre qui réaffirme *« les positions de principes vis-à-vis de l'agression de l'OTAN »*, le ministre yougoslave des affaires étrangères, Zivadin Jovanovic, refuse catégoriquement la présence d'une force internationale au Kosovo. Parlant aux journalistes, vendredi 16 avril, à la suite d'un court entretien avec Kofi Annan, l'ambassadeur yougoslave a estimé que les *« propositions »* du secrétaire général de l'ONU *« ne sont ni plus ni moins que les conditions dictées par l'OTAN »* et, donc, *« inacceptables »*.

Le 9 avril, M. Annan avait adressé au président Slobodan Milosevic une lettre proposant à Belgrade de mettre fin à la *« campagne d'intimidation »* au Kosovo, de cesser toutes activités militaires dans la province, d'accepter le retour inconditionnel de tous les réfugiés et le déploiement d'une force internationale de sécurité, en échange de quoi le secrétaire général demanderait aux pays de l'OTAN de suspendre immédiatement leurs raids aériens sur la Yougoslavie.

Les propositions de l'ONU avaient été entérinées par l'Union européenne. Dans sa lettre, le ministre yougoslave *« exige l'absolue nécessité, pour l'ONU, de condamner l'agression de l'OTAN, faute de quoi l'Organisation subira le même destin que la Société des nations »*. Si, ajoute M. Jovanovic, le Conseil de sécurité refuse de prendre ses responsabilités, il risque de faire *« basculer non seulement la Yougoslavie et notre région mais la communauté internationale dans un avenir très dangereux et incertain »*.

ESPOIR RUSSE

La réponse de Belgrade *« n'est pas une surprise »*, a déclaré pour sa part Kofi Annan. Le secrétaire général, qui entend poursuivre ses efforts, a ajouté : *« Nous sommes seulement au début de notre recherche d'une solution diplomatique. »* Toutefois, ce rejet *« officiel »* par Belgrade du plan de paix de l'ONU compromet sérieusement les chances de l'adoption d'une éventuelle résolution du Conseil de sécurité qui aurait pu, en quelque sorte, légitimer la guerre de l'OTAN contre la Yougoslavie, qui n'a jamais eu l'aval de l'ONU. Le secrétaire général a reçu les représentants de la Russie, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de la Chine et, aussi, de l'Allemagne. Le représentant allemand a pour sa part distribué, vendredi, le *« plan de paix pour le Kosovo »* lui aussi entériné par les Européens.

Dans l'entourage du secrétaire général, qui devrait participer, lundi, à une réunion du Conseil de sécurité sur le Kosovo, on *« compte »* désormais sur *« une initiative »* russe. Kofi Annan devrait nommer *« dans les prochains jours »* un représentant spécial de l'ONU pour les Balkans. Selon un diplomate européen, le rejet de Belgrade *« ne constitue pas un obstacle à un éventuel projet de résolution »*. Ce qui est *« déterminant et incontournable »*, estime-t-il, est la position de la Russie en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Moscou a déclaré ne pas envisager l'intervention d'une force internationale sans l'aval de Belgrade.

Afsané Bassir Pour

Washington rappelle 33 000 réservistes pour renforcer l'OTAN dans les Balkans

Ils seront affectés à l'armée de l'air américaine

Bill Clinton doit signer l'ordre de mobilisation de 33 000 réservistes, pour l'essentiel des spécialistes affectés aux ravitailleurs en vol de l'aviation américaine. Le président américain compte également demander au Congrès le vote d'une enveloppe de 24 milliards à 30 milliards de francs (5 milliards d'euros) pour financer une guerre dans les Balkans à laquelle la Maison Blanche prépare son opinion publique.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Pentagone a implicitement confirmé qu'il s'attendait à une guerre longue avec la Serbie en annonçant, vendredi 16 avril, qu'il allait demander au président Clinton de signer l'ordre de mobilisation d'environ 33 000 réservistes. Il s'agit essentiellement d'aviateurs qui seront affectés aux ravitailleurs en vol qui feront partie des 300 nouveaux appareils attendus prochainement par l'OTAN. Cet appel de réservistes est le plus important depuis que 239 000 réservistes et 26 000 volontaires avaient renforcé les forces américaines pendant la guerre du Golfe. Mais certains experts, comme John Hillen, du CSIS, pensent que le Pentagone pourrait utiliser jusqu'à une centaine de milliers de membres de cette *« armée du week-end »*.

L'armée américaine compte actuellement 875 000 réservistes et le président a le pouvoir d'en mobiliser jusqu'à 200 000 pendant 270 jours d'affilée. Le département de la défense peut aussi – comme c'est envisagé – obliger les militaires en fin de contrat à rester sous les drapeaux pendant les hostilités, ce qui permettrait de réduire le nombre de réservistes contraints de quitter leur travail. Des escadrilles d'avions ravitailleurs de la garde nationale de neuf Etats et des réservistes de cinq autres opèrent déjà sur le front serbe. Pour financer l'effort de guerre, l'administration compte demander au Congrès de débloquer de 4 à 5 milliards de dollars (de 3,7 à 4,6 milliards d'euros), soit une note hebdomadaire de 1,2 milliard de francs (180 millions d'euros).

L'organisation des réserves de l'armée américaine date de l'abrogation du service militaire après la guerre du Vietnam. Il s'agissait, explique John Hillen, d'éviter la coupure entre civils et militaires qui avait caractérisé ce conflit en faisant en sorte que la plupart des spécialistes dont ont besoin les forces armées se trouvent dans les réserves. 98 % du personnel administratif est composé de réservistes et il est impossible pour une unité de plus de 10 000 hommes de partir en opération à l'étranger sans l'appui de réservistes.

MOBILISER L'OPINION

En prenant cette décision, Bill Clinton et son secrétaire à la défense, William Cohen, ont donc voulu impliquer encore plus la nation dans le conflit, comme dans la mission humanitaire pour aider les réfugiés du Kosovo. Le départ pour l'Europe de ces commerçants, ingénieurs ou fonctionnaires a non seulement un but pratique, mais un objectif politique. Après avoir vu, jour après jour, sur leur petit écran, les souffrances des victimes de l'épuration ethnique, les Américains vont accompagner à l'aéroport ceux qui aident à l'effort de guerre.

Pendant ce temps, le président poursuit sa campagne de mobilisation de l'opinion. Pas comme le commandant en chef qu'il est et qui donne des ordres, mais comme il sait le mieux le faire, en parlant directement, simplement, aux gens dans leur propre langage. Cette campagne lente, graduée et à long terme, semble porter ses fruits si l'on se réfère aux sondages. Jeudi, il s'est adressé aux directeurs de journaux en Californie. Vendredi, il a parlé aux Américains d'origine albanaise et aux organisations non gouvernementales dans le Michigan, les assurant que *« le cœur de l'Amérique est engagé à vos côtés »*.

Patrice de Beer

A bord du « Foch » : « Jusqu'à quand ? »

A BORD DU « FOCH »
(mer Adriatique)

« La guerre, c'est comme les impôts, cela ne se déclare pas ! » Aux sourires entendus de ses interlocuteurs, on sent que ce marin iconoclaste a l'habitude des bons mots, même s'ils peuvent choquer la plus stricte orthodoxie militaire. Le 14 avril, au carré des officiers du *Foch*, entre la poire et le fromage, chacun parle librement de cette guerre qui n'en est pas une. L'aumônier, à demeure sur le porte-avions, et le pasteur, intérimaire, semblent poursuivre une conversation ininterrompue depuis des siècles.

Le premier insiste sur la réflexion de tous les hommes d'équipage sur l'action qu'ils sont en train de mener : *« Il n'y a pas de certitude simpliste d'être dans le bon camp ; le type qui monte dans son avion avec des bombes et qui, le soir, voit à la télé le reportage vidéo sur les résultats de cette mission, je vous assure qu'il réfléchit. »* Le pasteur semble, lui, plus circonspect sur le but de cette guerre. Attitude bien résumée par un autre officier : *« On ne peut que souhaiter qu'il y ait un objectif politique à tout cela ! »*

Surprise du néophyte : les deux mille habitants de cette étrange ville que constitue un porte-avions sont loin de donner l'image attendue de robots aseptisés menant, à distance, une guerre sophistiquée ! *« Moi, je n'aime pas beaucoup tout ça, les combats et tout ce qui s'ensuit »*, estime un jeune beur, manutentionnaire, recruté à l'ANPE et qui vient d'une cité de la banlieue parisienne. *« Oui, mais cela vaut mieux qu'une vraie guerre »*, rétorque son voisin. A quelques mètres de là, d'autres jeunes, plus haut dans la hiérarchie, disent *« aimer ce qu'ils font »* ; *« Nos parents sont fiers de nous. »*

Sur le programme interne de télévision, entre deux conseils pour éviter le gaspillage de l'eau lors de la douche quotidienne,– *« Je me mouille, je me savonne, je me rince »* –, un pilote explique sa mission de la veille. Les coupures des principaux quotidiens consacrées aux événements du Kosovo sont affichées. Beaucoup de monde, aussi, lors des informations télévisées. Ici, encore plus qu'ailleurs, une question domine : jusqu'à quand ? *« Ce qui trouble le plus l'équipage,* explique un officier, *ce n'est pas tant la durée de cette mission mais le fait qu'on ne puisse pas dire quand elle s'arrêtera. »* *« Nous sommes quand même tous bien motivés »*, lance un quartier-maître. *« Nous le serions peut-être un peu moins si notre solde n'était pas sérieusement augmentée en ce moment »*, répond un autre, iconoclaste.

« Il y a tellement de métiers sur un porte-avions, explique un spécialiste, *que nous en oublions parfois que nous sommes aussi des soldats. »* Un cuisinier semble moins en vouloir à Slobodan Milosevic qu'à cette tendance qu'ont les jeunes à manger n'importe quoi et à préférer un poisson pané à une dorade en papillote. Dans la salle des machines, déjà surchauffée, les mécanos se demandent comment ils feront cet été. On parle avec envie du *Charles-de-Gaulle*, le modèle, en dépit de ses quelques déboires. Pour, déjà, regretter *« la vieille bête »* – le *Foch* a été mis à l'eau en 1965 –, et souhaiter qu'elle puisse être transformée en musée.

Le décollage – pardon, le catapultage –, des avions de combat rythme la vie du bateau. *« Là, on sent que nous ne sommes plus en exercice »*, dit un marin. Pendant quelques secondes, on sent, physiquement, que la guerre est là. La fourmilière reprend ensuite ses activités normales. Les pilotes, qui règnent sur la ville, ont un regard étrange : beaucoup de sérieux, un rien de mépris : ils savent que la décision ultime de larguer leur bombe leur appartient, qui fera de leur mission un succès ou une bavure sanglante.

Le 14 avril, ils ne sont pas confrontés à un tel dilemme. Compte tenu des conditions climatiques et de l'encombrement de la zone, les pilotes du *Foch* ont largué leurs bombes à la mer.

José-Alain Fralon

Le président monténégrin met en garde l'armée yougoslave

PODGORICA
de notre envoyée spéciale

Le président du Monténégro, Milo Djukanovic, a mis en garde, vendredi 16 avril, l'armée yougoslave stationnée sur son territoire contre toute provocation à l'égard de l'OTAN. *« Je ne nie pas le droit qu'a l'armée de répondre aux attaques de l'OTAN, mais sa réaction doit être bien réfléchie, elle ne doit pas attirer l'attention de l'OTAN sur des cibles appartenant au Monténégro qui pourraient être détruites »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse. *« La Yougoslavie a le droit d'être défendue, mais cela ne doit pas donner lieu à des destructions ou des pertes de vies non nécessaires »*, a-t-il ajouté.

Les autorités du Monténégro, tiraillées entre leur dénonciation des raids aériens de l'OTAN et leur opposition à Slobodan Milosevic, craignent que l'armée yougoslave cherche à entraîner leur République dans la guerre. La mise en garde du président Djukanovic est intervenue après une série de tirs de la défense antiaérienne yougoslave ces derniers jours en direction des avions de l'OTAN survolant le Monténégro.

Ces tirs partaient de forces navales situées à Bar, le principal port commercial du pays sur l'Adriatique. Le directeur du port a critiqué l'armée, affirmant que l'action des bâtiments de guerre yougoslaves pourrait attirer des frappes sur la ville. Cela lui a valu d'être accusé de *« trahison »* par les militaires.

INTIMIDATIONS

La guerre des communiqués se poursuit entre le pouvoir monténégrin et l'armée de Slobodan Milosevic qui dispose, selon des estimations, de 10 000 à 15 000 hommes sur le territoire de la petite République. Le commandement de la deuxième armée stationnée au Monténégro a créé la sensation en annonçant, jeudi, que *« des unités militaires »* basées dans la République seraient *« envoyées vers d'autres parties de la zone de guerre »*, sous-entendu au Kosovo, un scénario auquel le président Djukanovic s'est toujours opposé.

Soulignant *« l'unité et la détermination de l'armée dans sa défense de tout le territoire de la République fédérale de Yougoslavie* [Serbie et Monténégro] *»*, un communiqué militaire précisait que cette tâche incombait à *« toutes les unités, quel que soit leur lieu de stationnement »*. *« Car une attaque aérienne sur Subotica* [ville du nord de la Serbie] *est la même chose qu'une attaque contre Tivat ou Ulcinj* [villes du Monténégro] *»* ajoutait le texte. Le président Djukanovic a rétorqué vendredi devant la presse qu'il n'avait reçu *« aucune information »* sur de tels envois de troupes.

L'armée yougoslave chercherait, selon des sources officielles monténégrines, à pousser la République, partenaire réticent de la Serbie au sein de la Fédération, dans une confrontation ouverte avec l'OTAN. Chaque bombe tombant sur le Monténégro, argue-t-elle, fragilise l'assise du président Djukanovic qui s'était fait élire sur un programme de rapprochement avec l'Ouest.

Récemment purgé par Slobodan Milosevic, le commandement de la deuxième armée multiplie les intimidations. Après avoir reproché à des médias locaux de reprendre dans leurs programmes *« la propagande de l'OTAN »*, les militaires visent des journalistes étrangers. L'armée a récemment annoncé qu'elle ne reconnaissait pas les accréditations délivrées par le gouvernement monténégrin.

Plusieurs journalistes occidentaux, notamment des équipes de télévision, ont vu leur matériel confisqué lors de contrôles militaires. Pour *« éviter d'aggraver la tension avec l'armée »* des responsables monténégrins recommandent aux journalistes de ne pas chercher à s'approcher des sites bombardés.

Le président Djukanovic a en outre dénoncé, vendredi, une *« mobilisation forcée »* de jeunes Monténégrins dans l'armée, affirmant que cela relevait de *« concepts obsolètes »* et que tout enrôlement devait se faire *« sur une base volontaire »*. L'armée a, de son côté, critiqué ce qu'elle appelle *« les recrutements excessifs »* effectués par la police monténégrine, dont les effectifs atteindraient 10 000 hommes.

Parlant de *« tentatives de déstabilisation »* de sa République, M. Djukanovic a prévenu qu'il serait *« irréaliste de tenter un coup d'Etat militaire au Monténégro »*. Un tel coup de force est peu probable, a-t-il estimé vendredi. *« Il faudrait pour cela que l'armée soit manipulée à des fins politiques et qu'en face il n'y ait qu'un Etat sans défense, ce qui n'est pas le cas. »*

Natalie Nougayrède

Le Monténégro rappelle sa propre compétence en matière d'accréditation des journalistes étrangers

Les quelque 350 journalistes étrangers travaillant actuellement au Monténégro sont en règle avec le pouvoir de cette république, selon un communiqué du secrétariat monténégrin à l'information diffusé vendredi 16 avril à Podgorica. *« Tous les représentants des médias étrangers présents au Monténégro travaillent conformément à la législation sur l'information de cette république »*, déclare le communiqué.

Le pouvoir monténégrin réagissait à ce qu'il a qualifié d'*« avertissement de la 2e armée yougoslave, selon lequel les journalistes étrangers doivent, pour travailler au Monténégro, se munir d'une carte d'accréditation délivrée par le centre de presse militaire à Belgrade »*. Le secrétariat monténégrin à l'information fait valoir sa *« compétence »* en matière d'enregistrement des correspondants étrangers au Monténégro et souligne qu'il s'est toujours montré *« ouvert à la coopération avec l'armée quant à la couverture des activités militaires par la presse étrangère »*.

DÉPÊCHES

ONG SERBES
■ Dix-sept organisations non-gouvernementales serbes ont signé un appel à *« l'arrêt des bombardements de l'OTAN »*, à la *« fin de l'épuration ethnique »* et au retour au processus de paix. Publié samedi 17 avril par *L'Humanité-hebdo*, il affirme notamment que *« l'intervention militaire de l'OTAN a miné tous les acquis que nous avions obtenus et mis en danger la survie même du secteur civique en Serbie »*.

PATRIARCHE ORTHODOXE
■ Le patriarche Alexis II, chef de l'Eglise orthodoxe russe, se rendra mardi 20 avril à Belgrade, selon la télévision serbe. Jeudi, Moscou avait annoncé qu'Alexis II rencontrerait le patriarche Pavle, chef de l'Eglise orthodoxe serbe, ainsi que le président yougoslave Slobodan Milosevic. – (*AFP*.)

MASSACRES
■ L'UCK a affirmé, vendredi 16 avril, qu'un groupe de quarante-cinq civils a été massacré au cours d'une embuscade tendue par des forces serbes, dans un communiqué de l'agence de l'UCK, Kosovapress. Selon le communiqué, seul cinq personnes du groupe ont pû échapper au massacre qui se serait produit jeudi dans la région de Pec (ouest de la province). – (*AFP*.)

IMAGES
■ La BBC a diffusé vendredi 16 avril soir une vidéo prise le 27 mars dans la ville de Djakovica (ouest du Kosovo) par un photographe local, Shpepin Bytyci, montrant les corps sans vie et étendus dans leur maison de six hommes appartenant à la même famille. Le photographe, un voisin des six hommes qui auraient été abattus dans leur maison, a remis la vidéo au correspondant de la BBC dans un camp de réfugiés situé dans la capitale albanaise, Tirana.

SERBES EN ARMES AU KOSOVO
■ En cas d'intervention terrestre au Kosovo, l'OTAN aurait à affronter cent cinquante mille Serbes en armes, a affirmé vendredi 15 avril le général Nebojsa Pavkovic, commandant de la 3e armée yougoslave couvrant cette province serbe. – (*AFP*)

PENTAGONE : ARMEMENTS CHIMIQUES
■ Les militaires yougoslaves disposent d'armements chimiques en quantité inconnue, a affirmé vendredi 15 avril le Pentagone en précisant toutefois ne pas disposer d'éléments permettant de penser qu'ils envisageraient d'y avoir recours contre les forces de l'OTAN. *« Nous pensons qu'il existe encore des capacités en armements chimiques aujourd'hui en Yougoslavie, dont nous ignorons la quantité »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. – (*Reuters*.)

CACHE D'ARMES
■ La police macédonienne a saisi une cache d'armes dans une zone frontalière de la Yougoslavie et le gouvernement a averti vendredi 16 avril les réfugiés kosovars de ne pas abuser de son hospitalité. Le ministre de l'Intérieur, Pavle Trajanov, a déclaré lors d'une conférence de presse que parmi les cent trente mille réfugiés actuellement en Macédoine se trouvaient *« certainement »* des membres de l'UCK. – (*Reuters*)

EMIR KUSTURICA CONDAMNE L'OTAN
■ Le réalisateur yougoslave Emir Kusturica (*Underground*, *Arizona Dream*) a condamné, vendredi 16 avril, à Varsovie, les raids de l'OTAN contre la Yougoslavie. *« Je suis contre les raids, je suis contre les bombardements et contre tout ce qui se passe là-bas »*, a-t-il déclaré. Emir Kusturica est né à Sarajevo dans une famille musulmane et vit à Paris. Il se définit comme un *« patriote de l'ancienne Yougoslavie »*. – (*AFP*.)

MCDONALDS
■ Trois restaurants McDonald's devaient rouvrir, samedi 17 avril, à Belgrade, et offrir trois mille hamburgers gratuits à leurs premiers clients, rapporte vendredi l'agence serbe Beta. Les McDonald's avaient fermé peu après le début des bombardements de l'OTAN, le 24 mars, après avoir été attaqués par des manifestants, protestant contre ces attaques. – (*Reuters*.)

La guerre en Yougoslavie domine l'assemblée annuelle de la BERD

Après l'effort humanitaire viendra l'heure des aides financières

La Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) tient son assemblée annuelle à Londres. Dans un entretien avec *Le Monde*, son président, Horst Köhler, explique que la BERD aura un rôle important à jouer pour aider les pays des Balkans à redresser leur économie. Il est encore trop tôt pour évaluer les besoins et chiffrer le coût de cette aide, qui dépend d'une solution politique au Kosovo.

LA GUERRE en Yougoslavie et la situation en Russie devraient dominer l'assemblée annuelle de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), qui se déroule du 17 au 20 avril, à Londres. Pour sa première grande prestation officielle, Horst Köhler, le nouveau patron de la banque créée en 1991 pour aider la transition vers l'économie de marché des pays de l'ex-bloc soviétique, est particulièrement attendu. Le conflit des Balkans vient directement frapper les pays où la banque a des opérations en cours, la Macédoine, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine.

La banque se dit prête à participer à l'effort de la communauté internationale pour aider ces pays à surmonter la crise, bien que *« notre principale tâche sera de contribuer à la reconstruction de cette région et non d'intervenir immédiatement »*, explique M. Köhler au *Monde*. Elle s'appuiera sur son expérience en Bosnie-Herzégovine, où huit projets sont en cours pour 72 millions d'euros (474 millions de francs), expérience qui lui *« a appris comment coopérer et organiser la coopération entre des communautés qui sont très hostiles ou qui ont été très hostiles entre elles dans le passé »*.

LA « CONTAGION POSITIVE »

La Yougoslavie, c'est-à-dire la Serbie (y compris le Kosovo) et le Monténégro, ne sont pas membres de la BERD, comme elle demeure exclue du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Toute aide au Kosovo serait une conséquence de *« développements politiques »* encore à venir, précise M. Köhler.

L'impact économique du conflit ne se limitera pas à ces pays de la *« ligne de front »*, prévient-il. *« La Bulgarie, la Roumanie vont être très touchées au travers du ralentissement de leurs échanges et donc de leurs recettes d'exportation. Les investisseurs directs étrangers vont être encore plus prudents qu'auparavant. Ces deux pays, déjà pénalisés après la crise asiatique qui a vu la défiance des investisseurs à l'égard de l'ensemble des pays émergents, doivent être conscients qu'il va peut-être y avoir un second choc qui rendra leur situation encore plus difficile. La Hongrie sera également affectée, mais je suis plus confiant car le pays a déjà réorienté ses échanges vers l'Europe occidentale. »* Pour l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale, l'institution a d'ailleurs révisé à la baisse sa prévision de croissance de 3,6 % à 1,9 % pour 1999, contre un consensus des économistes de 2,8 %.

Mais c'est sur la Russie que le président de la BERD devra préciser sa position moins d'un mois après que la banque a annoncé une perte nette de 261 millions d'euros (1,7 milliard de francs) en grande partie imputable à la crise russe. Le credo du nouveau président de la BERD est de développer la notion de *« contagion positive »* à l'égard de ce pays qui représente encore 24 % des engagements de la banque. M. Köhler a d'ores et déjà annoncé une nouvelle *« approche stratégique »* qui devra davantage prendre en compte la longueur des processus de transition, sous-estimée par les Occidentaux.

B. S.

Les Balkans ressentent les premières conséquences économiques du conflit

LA BULGARIE déplore les conséquences de la guerre au Kosovo sur son économie. *« Nous avions prévu 1 milliard de dollars d'investissements directs pour cette année. Nous ne pensons pas, dorénavant, en obtenir ne fût-ce que la moitié »*, a déclaré vendredi 16 avril le vice-premier ministre bulgare Alexandre Bojkov, présent à Londres pour la réunion annuelle de la BERD. M. Bojkov a ajouté que son pays était actuellement pratiquement isolé du reste de l'Europe.

En Macédoine, la situation économique s'est nettement détériorée depuis le début de l'intervention de l'OTAN. Outre le poids de plus de 100 000 réfugiés, la production est affectée par la crise car les échanges commerciaux se faisaient à 70 % avec la Yougoslavie. Des experts estiment que la production nationale, au lieu d'augmenter de 6,5 % cette année comme prévu avant le début de l'opération militaire de l'OTAN, risque désormais d'enregistrer une chute de 10 %, avec un regain d'inflation.

IMPACT SUR L'EURO

En Macédoine, 30 000 personnes (sur une population de 2 millions) ont été mises en arrêt de travail temporaire dans un pays où 30 % de la population est sans emploi, selon des sources syndicales. Toutes les réservations touristiques faites depuis les pays membres de l'OTAN et de l'Union européenne ont été annulées.

En dehors des pays de la région, les conséquences économiques de la guerre devraient être faibles. Le ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn a nié vendredi 16 avril que le conflit du Kosovo avait eu un début d'impact sur la zone euro. Interrogé à l'issue de la première journée de réunion des ministres des finances des Quinze à Dresde sur l'impact de ce conflit, il a répondu : *« Pour le moment je pense qu'il n'y pas eu d'effet. Si les opérations devaient durer très longtemps, je reverrais peut-être ma position »*.

Une guerre au sol nécessitant une intervention massive et durable de l'OTAN au Kosovo pourrait légèrement réduire la croissance de la zone euro, selon une étude de la banque Morgan Stanley parue vendredi 16 avril. Dans ce scénario, la croissance de la zone euro n'atteindrait plus que 1,7 % cette année et 2,5 % l'année prochaine. L'Europe ne risque à aucun moment de retomber dans la récession, selon la banque Morgan Stanley. Jusqu'à maintenant, malgré trois semaines de bombardements sur la Yougoslavie, la plupart des économistes ont pronostiqué un coût négligeable pour les pays de l'OTAN et les marchés financiers sont restés imperturbables. – *(AFP, Reuters.)*

Le gouvernement indien est renversé après la défection d'un de ses principaux alliés

NEW DELHI. Pour la cinquième fois en moins de trois ans, l'Inde se retrouve sans gouvernement après la chute du cabinet conduit par les nationalistes hindous du BJP, par une voix, 270 contre 269, lors d'un très serré débat de confiance imposé par le président K. R. Narayanan à la suite de la défection d'un des principaux alliés de la coalition gouvernementale.

Cette défaite ouvre une nouvelle période d'incertitude car si l'opposition était unie dans sa volonté de faire chuter le gouvernement aucun accord n'existe sur la manière de le remplacer. Présidée par Mme Sonia Gandhi, dont c'est la première grande crise politique, le Congrès va maintenant faire valoir ses prétentions à former le gouvernement ayant le plus grand nombre de députés après le BJP.

L'Inde continue à tester des missiles

NEW DELHI. L'Inde a de nouveau testé, vendredi 16 avril, une version de son missile à courte portée Trident. Missile multi-rôle, le Trident a été lancé une première fois le 11 avril de la base de Balamore dans l'Orissa (est) contre un avion sans pilote. New Delhi avait démarré la série de tests en lançant le 10 avril une version améliorée de son missile balistique de moyenne portée Agni (officiellement plus de 2000 km de portée avec une charge de 1000 kg). Même si le Trident n'est pas comparable, par la charge emportée et sa portée courte, aux missiles balistiques précédemment testés, son lancement indique une volonté indienne de répliquer aux deux tirs effectués par le Pakistan les 14 et 15 avril. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **NIGER : la junte au pouvoir depuis l'assassinat, il y a une semaine, du** président Ibrahim Baré Maïnassara, a annoncé, vendredi 16 avril, la composition de son gouvernement. Parmi les civils on compte des représentants de l'ancienne majorité présidentielle et des membres de l'ex-opposition. La junte dirigée par le commandant Daouda Mallam Wanké avait promis un *« gouvernement de large consensus »*. Au lendemain de son coup d'Etat, le commandant Wanké avait *« reconduit dans ses fonctions »* le premier ministre Ibrahim Mayaki. Le ministère de la défense échoit au colonel Moussa Moumouni Djermakoye, ancien chef d'état-major. Les affaires étrangères sont confiées à Aïchatou Mindaoudou, ancienne ministre et opposante au général Maïnassara. Le putsch du commandant Wanké a été condamné par l'ensemble de la communauté internationale. – *(AFP.)*

■ **GÉORGIE : les présidents** géorgien, Edouard Chevardnadze, azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, et ukrainien, Leonid Koutchma, doivent inaugurer samedi 17 avril à Soupsa un deuxième oléoduc destiné à transporter le brut de l'Azerbaïdjan vers l'Europe de l'Ouest. Long de 830 km, le nouvel ouvrage qui part de Bakou et aboutit au port géorgien sur la mer Noire de Soupsa, a représenté un investissement de 565 millions de dollars. Il est destiné à doubler l'ancien oléoduc, long de 1 483 km qui transporte le brut depuis Bakou au port russe de la mer Noire de Novorossiisk. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : le président Eltsine et son homologue tadjik Emomali Rakhmonov** ont signé, vendredi 16 avril, au Kremlin un accord bilatéral prévoyant notamment l'installation d'une base militaire russe dans cette ex-république soviétique. Cet accord a été dénoncé par l'Ouzbékistan, frontalier du Tadjikistan. – *(AFP)*

Horst Köhler, président de la BERD

« En Russie, tout n'est pas que chaos et corruption »

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

« Les Occidentaux demandent-ils trop de réformes et trop de rigueur budgétaire à la Russie ?

– Nous devons être plus conscients, dans le monde occidental, qu'une transition durable vers l'économie de marché et la démocratie doit aller de pair avec la culture et l'histoire de ce pays. C'est un aspect qui a été sous-estimé au cours des huit ou neuf dernières années, comme nous avons sous-estimé l'importance de l'existence d'institutions solides. Une économie de marché, ou plus précisément un secteur privé fort, a besoin d'institutions fortes.

– La BERD était pourtant la mieux placée pour faire cette analyse ?

– La Banque n'a cessé de dénoncer la corruption et de promouvoir une bonne gouvernance. L'approbation de nos projets passe par un examen solide. Rétrospectivement, nous avons, comme d'autres, sous-estimé les racines structurelles de la corruption et les pratiques d'affaires malsaines. Mais nous sommes une banque de financements de projets. La réforme de l'administration est une tâche qui va au-delà du mandat de la BERD. Elle incombe aux instances politiques, notamment le G7, à la Commission européenne et aux institutions chargées des réformes structurelles, le FMI et la Banque mondiale. Le résultat est que nous avons manqué cette priorité.

» Il faut mettre en place un cadre réglementaire pas trop compliqué pour que les gens le comprennent. Les fonctionnaires doivent être formés pour le mettre en œuvre. Ils doivent aussi recevoir un salaire correspondant à leurs fonctions, qui leur garantira la nourriture pour le lendemain. Si un juge ou un procureur n'est pas sûr de recevoir son chèque, il aura la tentation de trouver de l'argent ailleurs. C'est particulièrement vrai pour les surveillants chargés de la sécurité des usines nucléaires et pour les militaires. Réformer une société et une administration est une tâche très complexe dont nous avons mal mesuré la difficulté.

– Est-il trop tard ?

– Non. Je ne partage d'ailleurs pas l'opinion qu'en Russie, tout est chaos et corruption. Notre propre expérience montre que la majorité de nos projets fonctionnent. La majorité de nos clients nous remboursent et honorent les intérêts de leurs dettes. Les Russes ont prouvé leur esprit créatif et d'entreprise malgré les difficultés. Ils vivent dans un environnement extrêmement difficile et ils ont au cours de ce siècle perdu l'habitude de penser et de se comporter en individus responsables. Nous devons savoir que le chemin vers l'économie de marché et la démocratie n'est pas linéaire. Je pense qu'aujourd'hui il y a plus d'avancées que de reculs.

– Comment allez-vous désormais travailler en Russie ?

– Notre philosophie est que nous ne devons pas uniquement parler des aspects négatifs mais essayer de développer une culture de la « contagion positive ». Tout ce que nous avons en tête est la contagion négative de la crise asiatique, ou celle de la Russie. Montrons l'exemple de la Pologne, modèle de réussite de la transition grâce à des réformes courageuses, bien que la culture et l'histoire ne soit pas la même.

– Que pensez-vous de l'accord-cadre signé entre le FMI et la Russie ?

– C'est une bonne chose. Il est dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté internationale qu'un accord soit signé. Il n'empêche que le FMI doit exiger clairement des conditions en contrepartie de son soutien. Il doit être pourtant conscient qu'il ne doit pas demander l'impossible, tout de suite. Nous devons différencier le court terme avec un programme de stabilisation convaincant, qui servira de base à un plan à moyen terme de réformes. J'appuie la demande d'éclaircissements que le FMI a faite au gouvernement russe sur les transferts douteux de capitaux de la Banque centrale à des centres off-shores. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs de verser l'argent dans des comptes en Russie. Le FMI peut transférer les sommes dans les comptes du FMI puisque la Russie est membre de l'institution. Il faut être prudent, ce qui ne veut pas dire que nous ne devions pas avancer de façon constructive.

– Le FMI doit-il consentir de l'argent frais ?

– Il est trop tôt pour consentir de nouveaux prêts. Le FMI doit dans un premier temps permettre aux Russes de le rembourser et leur donner l'occasion de montrer qu'ils font des efforts. Ce sont sur ces bases qu'il sera possible de restaurer la confiance non seulement vis-à-vis du Fonds monétaire et de la Banque mondiale mais aussi du secteur privé, sans lequel Moscou aura plus de mal à surmonter ses difficultés.

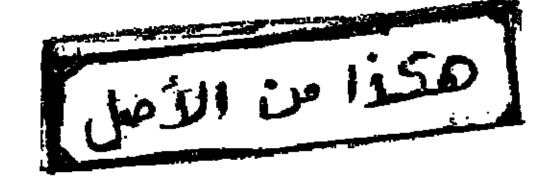
– Pensez-vous que le premier ministre russe, Evgueni Primakov, joue du poids diplomatique de la Russie pour faire pression sur les institutions dans le domaine économique ?

– M. Primakov est un homme politique très avisé. C'est son rôle de placer les intérêts de la Russie au premier plan. Depuis son arrivée au pouvoir, on peut constater que la situation s'est stabilisée et que les relations entre le gouvernement et la Douma se sont améliorées. Je ne pense pas que Evgueni Primakov et son gouvernement seront tentés de revenir à une économie centralisée car ils ont atteint un point de non retour. Malgré tout, il ne serait pas avisé d'humilier ce pays, ce gouvernement et encore moins ce peuple. La Russie reste une grande puissance avec un potentiel nucléaire important.

– Etes-vous inquiet des conséquences informatiques du passage à l'an 2000 sur les installations nucléaires ex-soviétiques ?

– Je suis préoccupé car je connais la situation des usines nucléaires de la région et je sais que les gens qui sont payés pour faire leur travail, dont la fierté est piétinée, ne se sentent plus responsables. Pour moi, la grande menace est que le monde occidental, sur un mode totalement cynique, se repose sur la capacité du peuple russe à supporter ses difficultés. Sa patience n'est pas illimitée. »

Propos recueillis par Marc Roche et Babette Stern



L'élection de M. Bouteflika provoque une polémique avec Paris

Le nouveau président algérien a été élu, d'après les chiffres officiels contestés par l'opposition, avec 73,8 % des suffrages exprimés. Le Quai d'Orsay s'est dit « préoccupé » par les circonstances du scrutin. « La France doit cesser de faire de l'Algérie un point de fixation », a répliqué le successeur de M. Zeroual

Abdelaziz Bouteflika a remporté l'élection présidentielle du jeudi 15 avril. Il a été élu dès le premier tour de scrutin avec 73,8 % des suffrages exprimés, selon les résultats officiels proclamés vendredi à Alger par le ministre de l'intérieur, Abdelmalek Sellal. La participation aurait été de 60,25 %. Le candidat soutenu par l'ex-FIS, Ahmed Taleb Ibrahimi – un des six candidats à s'être retirés mercredi à cause des fraudes présumées –, arrive en deuxième position avec 12,53 % des suffrages suivi d'un autre islamiste, Abdallah Djaballah (3,95 %). Viennent ensuite le socialiste Hocine Aït Ahmed (3,17 %) et les candidats indépendants Mouloud Hamrouche (3 %), Mokdad Sifi (2,24 %) et, enfin, Youcef El Khateb (1,22 %). Ces six candidats avaient rejetté par avance « *la légitimité* » des résultats. La police a réprimé sans ménagement les quelques centaines de manifestants qui, vendredi après-midi, s'étaient réunis à l'appel du Front des forces socialistes (FFS) dans le centre d'Alger pour une « *marche pacifique contre la dictature* », interdite par les autorités.

LES RELATIONS entre la France et l'Algérie du vainqueur des élections présidentielles du jeudi 15 avril commencent mal. Les résultats de l'élection à peine connus, Abdelaziz Bouteflika s'en est pris à l'ancienne puissance coloniale. « *Dites à la France de s'occuper* [...] *davantage de* [ses] *affaires que de celles de mon pays* », a lancé le successeur du président Zeroual au cours d'une conférence de presse vendredi en fin d'après-midi.

La raison de ce coup de sang tient au commentaire du ministère français des affaires étrangères qui a suivi la proclamation des résultats, vendredi matin, à Alger. Alors que les Etats-Unis, *via* le département d'Etat, faisaient part de leur « *déception* » et parlaient d'« *occasion perdue* », la France, par l'intermédiaire du Quai d'Orsay, se disait « *préoccupée* » par les circonstances de l'élection présidentielle. « *Les autorités algériennes s'étaient engagées à plusieurs reprises à garantir la tenue d'élections libres, transparentes et pluralistes* », rappelait la porte-parole du Quai, Anne Gazeau-Secret.

« DÉCALAGE »

Pourtant mesurées, ces phrases inspirées par le retrait de la compétition de six des sept candidats pour cause de fraude présumée, ont été peu appréciées de M. Bouteflika. Se disant « *profondément choqué* » par « *cette forme de protectorat et de souveraineté limitée* » pratiquée, selon lui par Paris, il a conclu : « *La France doit cesser de faire de l'Algérie un point de fixation.* » Le ministre algérien des affaires étrangères devait aller un peu plus loin en parlant d'« *interférence inacceptable dans les affaires intérieures de notre pays* ».

Ces récriminations n'ont pas empêché le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, d'enfoncer le clou. Les conditions de l'élection présidentielles sont une « *préocupation* » pour la France, a confirmé, dans la soirée de vendredi, le ministre. Et d'ajouter : « *Il y a manifestement un décalage entre l'espérance qui s'attachait à cette élection et ce qui s'est finalement produit.* »

« *Ce qui s'est finalement produit* » tient en quelques chiffres. Quelque 10,5 millions d'électeurs, sur les 17,5 millions inscrits, si l'on s'en tient aux données officielles, ont voté jeudi, soit un taux de participation de 60,25 %. A noter que la communauté algérienne à l'étranger s'est peu mobilisée (33,1 % de participation) tandis que la communauté kabyle a déserté les bureaux de votes (6,6 % de participation dans la *wilayat* de Bejaïa et 5,73 % dans celle de Tizi-Ouzou).

APPEL A LA GRÈVE

Comme prévu, M. Bouteflika l'a emporté, d'après les chiffres officiels, haut la main avec 73,8 % des suffrages exprimés, face à ses six adversaires qui s'étaient retirés la veille mais dont les bulletins étaient disponibles dans les bureaux de vote. « *Il y avait sept chevaliers, six d'entre eux se sont retirés. Le septième est donc arrivé premier* », a commenté le vainqueur.

Viennent derrière M. Bouteflika, deux candidats qui bénéficiaient du soutien des islamistes, Ahmed Taleb Ibrahimi et Abdallah Djaballah. Les quatre autres « *vrais faux* » candidats font des scores compris entre 3 % et 1 %.

Pour l'opposition ces chiffres sont manipulés . Selon le FFS, qui s'appuie sur une fuite du ministère de l'intérieur, la participation à l'élection n'a pas dépassé 23,3 % dans les faits. C'est également le taux qui avait été indiqué au *Monde* par une source militaire. Selon cette dernière, M. Bouteflika n'aurait obtenu que 28 % des suffrages exprimés, soit à peine un peu plus d'un million de voix. Il arriverait devant MM. Ibrahimi (20 %), Aït Ahmed (13,3 %), Djaballah (12,8 %) et Hamrouche (12,2 %).

Si vendredi soir les partisans de M. Bouteflika ont bruyamment manifesté leur joie dans les rues du centre de la capitale, quelques heures auparavant la police avait réprimé sans ménagement une « *marche pacifique contre la dictature militaire* » organisée à l'initiative du Front des forces socialistes mais interdite par les autorités. Celles-ci avaient mis en avant pour justifier leur refus le fait que la demande de manifester n'avait pas été présentée dans les délais légaux (huit jours).

Une nouvelle manifestation sera organisée le lundi 26 avril dans la capitale algérienne à l'initiative du FFS mais avec le soutien du « *groupe des six* » (moins Mokdad Sifi, l'ancien ministre du président Zeroual). Et le jour de l'investiture du nouveau président – dont la date n'est pas encore fixée – les mêmes ont appelé la population à cesser toute activité pendant une heure.

J.-P. T.

Près de la place du 1er-Mai, « à bas la dictature ! »

ALGER
correspondance

REPORTAGE
Un face-à-face d'une heure entre jeunes manifestants et forces antiémeutes

La pluie battante n'a pas dissuadé les déçus du scrutin présidentiel de se regrouper, vendredi 16 avril, au centre d'Alger, pour manifester leur mécontentement, leur colère, leur immense frustration. La manifestation annoncée à la veille de l'élection, après que six des septs candidats eurent décidé de se retirer de la compétition, avait pourtant été aussitôt interdite par les autorités.

Le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques de la Révolution algérienne, avait le premier appelé la population à participer à « *une marche pacifique, de la place du 1er-Mai à la place des Martyrs* », un parcours de trois kilomètres au centre de la capitale. Vendredi, les forces de sécurité avaient pris les devants, déployant un impressionnant dispositif policier aux abords de la place du 1er-Mai dont le centre était occupé par des fourgonnettes grillagées, des camions munis de canons à eau et de véhicules destinés à disperser d'éventuelles barricades.

En dépit de l'interdiction et du dispositif policier, plusieurs dizaines de manifestants parvenaient en début d'après-midi à franchir les cordons des forces de sécurité et à se regrouper derrière les grilles de l'hôpital Mustapha, scandant en français « *à bas la dictature* », « *pouvoir assassin* ». Les forces antiémeutes et les policiers, en uniformes et en civil, surpris un instant, se regroupaient bientôt, et se lançaient à la poursuite des manifestants dont plusieurs sont arrêtés, tabassés et conduits sans ménagement vers le commissariat.

Au bout de la rue, près d'un poste de police, des groupes de jeunes hurlent, en arabe, « *Algérie libre et démocratique* » et prennent soin de s'égailler dans les rues avoisinantes dès que des policiers en civil s'approchent ou se saisissent de manifestants isolés. Ceux-ci sont alors chargés à bord de voitures banalisées et dirigés, à leur tour, vers le commissariat central.

« PARTICIPATION 23,3 % »

Les slogans hostiles au pouvoir et au nouvel homme fort de l'Algérie fusent : « *Voleurs, assassins et ils se prétendent algériens* », « *Bouteflika voleur* ». Les groupes de jeunes refluent, se dispersent, sous les charges des forces antiémeutes, et se regroupent encore. Le face-à-face dure près d'une heure. Excédés, des manifestants n'hésitent pas à s'exprimer devant les caméras des télévisions étrangères pour déverser leur haine du régime et leur déception.

Ahmed Djeddaï, premier secrétaire du FFS, et Mohamed Ghrib, directeur de campagne de l'ex-candidat Mouloud Hamrouche, arrivent sur les lieux et annoncent au mégaphone « *la décision de reporter la marche pour éviter les provocations* ». Djamel Zenati, porte-parole du FFS, signifie que la manifestation est reportée au 26 avril et exige la libération de quarante et une personnes qui viennent d'être arrêtées. Au nom de Hocine Aït Ahmed, en convalescence après son alerte cardiaque, il affirme ne reconnaître « *aucune crédibilité aux résultats des élections, fabriqués par les laboratoires de la sécurité militaire. Nous avons eu le taux de participation réel par une fuite du ministère de l'intérieur, il est de 23,3 %. Pour nous, il n'y a pas eu d'élections, il y a eu un coup d'Etat par les urnes. Le noyau dur des généraux a simplement nommé Abdelaziz Bouteflika à la place de Liamine Zeroual* ».

Quelques heures plus tard, sympathisants et partisans de M. Bouteflika occupent, à leur tour, les rues du centre-ville. Plusieurs cortèges d'automobiles, ornées de portrait du nouveau président, drapeaux algériens claquant au vent, parcourent les avenues proches de la grande poste, dans un concert d'avertisseurs, de fifres et de tambourins.

Les « bons côtés » d'un scrutin volé

ANALYSE
Sur le dossier islamiste, une avancée est probable

CANDIDAT à l'élection présidentielle, Abdelaziz Bouteflika avait menacé de « *rentrer chez lui* » s'il ne bénéficiait pas d'un soutien « *franc et massif* » du peuple algérien. Ce soutien, il pense l'avoir obtenu. Si l'on s'en tient aux chiffres officiels – contestés et contestables –, avec près de 7,5 millions de voix et 73,8 % des suffrages exprimés (sur 30 millions d'habitants et 17,5 millions d'électeurs), l'ancien ministre des affaires étrangères du président Boumediène fait mieux que le président sortant. En 1995, Liamine Zeroual, quoique vainqueur lui aussi dès le premier tour, n'avait réuni sur son nom que 7 millions de voix et 61 % des suffrages exprimés. Les apparences sont donc sauves : candidat devenu unique, M. Bouteflika est officiellement bien élu et, très logiquement, il a accepté, vendredi après-midi 16 avril, de succéder au président Zeroual.

Que peut-on en attendre de lui maintenant et que va faire, de son côté, l'opposition ?

Pour ouvrir l'Algérie à la démocratie, le nouveau chef de l'Etat, du fait de sa culture construite pendant « *les années Boumediène* », celles du parti unique, n'est sans doute pas très bien placé. Et, voudrait-il agir dans ce sens, que sa marge de manœuvre apparaît des plus réduites face à ses « *parrains* » masqués de l'institution militaire. En revanche, sur le dossier islamiste, une avancée est probable. Au cours de la campagne électorale, M. Bouteflika s'est déclaré à plusieurs reprises favorable à « *un dialogue sans exclusive* ». Le message n'est pas passé inaperçu chez ses adversaires « *éradicateurs* ». Plusieurs journaux et partis politiques ont accusé l'ancien compagnon du président Boumediène d'être un « *réconciliateur* », partisan de la réintroduction de l'ex-Front islamique du salut (FIS) dans le jeu politique.

Le fait est que M. Bouteflika veut trouver un compromis avec les islamistes. Et, pour faire oublier les conditions douteuses de son élection et redorer son blason, il pourrait être tenté d'annoncer, avec l'accord des responsables militaires, des mesures spectaculaires. La libération du chef historique de l'ex-FIS, Abassi Madani, toujours placé en résidence surveillée dans la capitale algérienne, en serait une. Ou un assouplissement des conditions de détention d'Ali Benhadj, l'ex-numéro deux du Front. Déjà, dernièrement, M. Bouteflika serait intervenu (avec succès) pour que des membres de sa famille puissent lui rendre visite dans sa prison de Blida. De même, dans la foulée de son élection, le chef de l'Etat aurait intérêt à appliquer l'accord politique (dont on ignore le contenu exact) conclu en 1997 – mais bloqué par le président Zeroual – entre l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, et les militaires algériens.

UN NOUVEAU PARTI

S'ils ont échoué à barrer la route au « *candidat du pouvoir* », les adversaires de M. Bouteflika ont malgré tout des motifs de satisfaction. Au fil des réunions publiques, des interviews et des débats sur les chaînes de télévision algériennes ou étrangères, ils ont réveillé l'opinion publique. Les prises de parole vigoureuses du socialiste Hocine Aït Ahmed, ses appels en faveur du rétablissement d'un Etat de droit et de la défense des droits de l'homme, les attaques de Ahmed Taleb Ibrahimi contre la toute-puissance des services spéciaux, les appels à la jeunesse du réformateur Mouloud Hamrouche pour qu'elle ne reste pas inerte – pour ne parler que d'eux – ont fait de cette campagne électorale un moment de liberté rare en Algérie.

Il reste le plus difficile : faire en sorte que le mouvement ne s'essouffle et que le désespoir et le fatalisme ne l'emportent à nouveau. Sans attendre, le « *candidat indépendant* » Ahmed Taleb Ibrahimi a annoncé, vendredi, la création prochaine d'un parti politique qui s'efforcera de faire la synthèse entre islam et modernité. Il est probable que l'ancien premier ministre réformateur Mouloud Hamrouche va l'imiter et lancer un parti en s'appuyant sur les comités de soutien créés ces dernières semaines à travers le pays.

Si ses projets se concrétisent, d'une élection présidentielle volée, pourrait naître, avec le temps, le début d'une réconciliation de l'Algérie avec la démocratie.

Jean-Pierre Tuquoi

En Israël, l'ultra-orthodoxe Arieh Deri est condamné pour corruption

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quatre ans de prison ferme, mais avec la perspective de ne pas avoir à les purger avant longtemps : les juges du tribunal de Jérusalem qui, jeudi 15 avril, l'ont condamné, ont rendu une sorte de verdict de Salomon à l'encontre d'Arieh Deri, ancien ministre de l'intérieur, député et chef du parti ultra-orthodoxe Shas, poursuivi pour corruption et abus de confiance. Arieh Deri est sorti du tribunal assurant que la lourdeur du verdict était « *imprévue* ».

Voire. Le 17 mars, les magistrats du tribunal de district de Jérusalem avaient jugé qu'Arieh Deri, alors directeur général du ministère de l'intérieur, était bel et bien coupable de corruption pour avoir reçu quelque 150 000 dollars de pots-de-vin (920 000 francs) de la part d'hommes d'affaires véreux. Jeudi, le tribunal a prononcé le quantum de la peine, assorti de quelque 350 000 francs d'amende. Mais la sentence ne sera exécutable que lorsque le condamné aura épuisé toutes les possibilités d'appel. Arieh Deri est donc ressorti libre du tribunal.

Il faudra de longs mois, sinon plus, à la Cour suprême pour examiner, en appel, le dossier touffu, lourd de 41 000 cotes et de dix années d'instruction pagailleuse. C'est plus qu'il n'en faut pour que le calme revienne, ce qu'à l'évidence les juges ont cherché à obtenir.

Car à l'occasion de ce procès, où était poursuivi l'un des politiciens les plus habiles de sa génération, deux mondes se sont affrontés, qui reflètent les fractures de la société israélienne : riches contre pauvres, juifs orientaux contre élites européennes, gauche contre droite, religieux contre laïcs, partisans d'un Etat de droit contre disciples d'une société régie par la Loi de Dieu et celle des rabbins.

Arieh Deri a construit en une quinzaine d'années un parti religieux canalisant vers sa formation, le Shas, une bonne part des frustrations vécues par les juifs orientaux. Le parti compte aujourd'hui dix députés, gère un vaste réseau d'écoles et est capable de faire descendre dans la rue des dizaines de milliers de partisans. Il représente comme une revanche par les séfarades qui se sentent victimes de discriminations et sur lesquels pèsent les indices socio-économiques les plus défavorables.

TÊTE DE LISTE

Le Shas est devenu un élément incontournable de la vie politique israélienne, s'alliant, au gré des circonstances, à la gauche comme à la droite, monnayant chèrement sa participation à la majorité parlementaire. Ministre de l'intérieur sous Itzhak Rabin, Arieh Deri et le Shas ont rejoint Benyamin Nétanyahou quelques années plus tard. Significativement, à un mois des élections générales, ni Benyamin Nétanyahou, ni Itzhak Mordechaï, ni Ehoud Barak – seuls à avoir une chance de former le futur gouvernement – n'ont jugé utile de prononcer la moindre critique contre les malversations d'Arieh Deri.

Encore libre, théoriquement encore éligible, le chef du Shas conduira la campagne de son parti aux prochaines élections. Tête de liste, c'est lui qui mènera les négociations avant de désigner, entre les deux tours, celui auquel le Shas apportera son appui pour l'élection du premier ministre. Arieh Deri a annoncé qu'il démissionnerait de toutes ses responsabilités politiques s'il n'obtenait pas au moins les dix mandats que son parti détient dans la Knesset sortante. Les derniers sondages lui en prédisent douze.

Georges Marion

Pour votre sécurité!

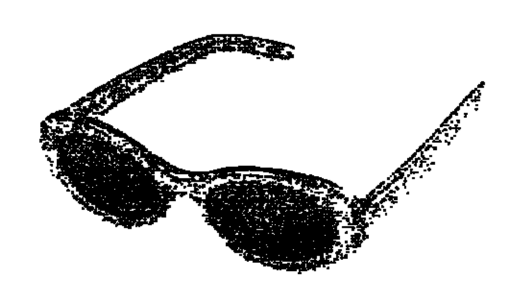
Seulement...

...un maillot de bain, une paire de lunettes de soleil, une serviette de bain et un appareil photo...
C'est tout ce qu'il vous faut pour un voyage en Turquie...
Laissez vos soucis à la maison!







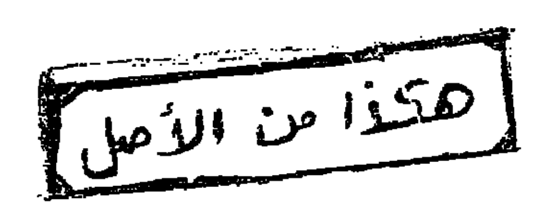


66.937.229 touristes ont visité la Turquie depuis 1990. 2.495.654 d'entre eux étaient Français. Si vous ne savez toujours pas où passer vos prochaines vacances...



...demandez la Turquie à vos amis.

•TOBB Union des Chambres de Commerce, d'Industrie, des Bourses et Chambres Maritimes • TÜRSAB Association des Agences de Voyage de Turquie • TÜROB Association des Hôtels de Turquie



DROITE Après la démission de Philippe Séguin de la présidence du RPR et de la liste RPR-DL aux élections européennes, Nicolas Sarkozy, secrétaire général et président par intérim, a réuni, vendredi 16 avril, le bureau politique du parti et annoncé la formation, autour de lui, d'un comité politique comprenant le président du Sénat, Christian Poncelet, les présidents des groupes parlementaires et Alain Juppé en tant qu'ancien président du RPR. ● POUR CHARLES PASQUA, le départ de M. Séguin, qui n'était que le *« mandataire »* d'un parti resté celui *« de Jacques Chirac »*, résulte avant tout d'une *« incompatibilité »* entre les positions du député des Vosges et celle de ses alliés libéraux. ● L'UDF s'interroge sur la réponse qu'elle doit apporter aux offres de liste commune pour le scrutin du 13 juin, faites par plusieurs personnalités du RPR et par Alain Madelin *(lire pages 9 et 10, et notre éditorial page 14).*

Les chiraquiens entourent Nicolas Sarkozy pour diriger le RPR

Devenu président par intérim après le départ de Philippe Séguin, l'ancien ministre d'Edouard Balladur assure la direction du parti en liaison, notamment, avec Alain Juppé. Premier objectif : la recherche d'un accord avec l'UDF pour les élections européennes

VINGT ET UN MOIS. Lorsqu'il pénètre, vendredi 16 avril, peu avant 20 heures, sous la petite verrière qui, à l'occasion, rue de Lille, au siège du RPR, résonne des grands événements de la famille gaulliste, Nicolas Sarkozy mesure d'un sourire le chemin parcouru. En juillet 1997, lors des assises du RPR, à Vincennes, son nom était sifflé. Un carré de militants RPR, à la droite de la salle, retournaient les pancartes officielles : *« Sarko, petit salaud ! »*, *« Sarko, traître ! »*. Des proches d'Alain Juppé et de Bernard Pons étaient alors à la manœuvre. Vingt et un mois plus tard, donc, le *« traître »*, le *« petit salaud »* est devenu président par intérim du RPR.

Il a été promu à ce grade, dans la matinée, par un communiqué assassin de Philippe Séguin. Le député des Vosges a livré toute sa rancœur : les affaires, les jeux pervers des *« chiraquiens »*, l'héritage de Paris, l'abandon de Jacques Chirac lui-même dans *« une cohabitation émolliente »* et la perspective de *« nouvelles stratégies suicidaires »* germant dans la tête des *« entourages »* (*Le Monde* du 17 avril). M. Sarkozy n'a été informé, vendredi matin, que peu de temps avant que la lettre manuscrite de M. Séguin soit rendue publique par l'AFP. Le soir même, sa promotion est entérinée à l'unanimité par le bureau politique, qui comprend, notamment, M. Juppé et M. Pons.

Entre-temps, le secrétaire général du RPR a été en relation, à trois reprises, avec le président de la République. Il s'est aussi entretenu, entre autres, avec M. Juppé, avec Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et a tenté vainement de joindre Edouard Balladur, qui ne devait rentrer d'un voyage en Chine que samedi. A chacun de ses interlocuteurs, M. Sarkozy propose de s'entourer des conseils d'un comité politique restreint, composé du président du Sénat, Christian Poncelet, des présidents des groupes parlementaires, MM. Debré et Josselin de Rohan, et des anciens présidents du mouvement gaulliste. Cette dernière disposition concerne, par ordre d'ancienneté, M. Chirac, M. Juppé et M. Séguin, étant entendu que, compte tenu des circonstances, seul le deuxième était en mesure d'accepter. Celui-ci l'a fait *« avec enthousiasme »*, a précisé M. Sarkozy.

PRESSIONS DE L'ÉLYSÉE

A quarante-quatre ans, le maire de Neuilly mesure le chemin qui lui reste à parcourir. Prudemment, il propose de reporter à l'automne l'élection du futur président du RPR. Pour l'immédiat, c'est-à-dire pour les élections européennes du 13 juin, il souhaite un *« dialogue transparent, loyal et immédiat »* avec ces partenaires de l'opposition que sont Alain Madelin et François Bayrou. *« S'il reste une chance pour une liste d'union de l'opposition, tout doit être fait »*, dit-il.

Tout en rendant hommage à l'action menée par M. Séguin, le député des Hauts-de-Seine s'engouffre dans la ligne d'union de l'opposition. Les pressions en ce sens, de l'Elysée, avaient été annoncées, une semaine auparavant, par Charles Pasqua (*Le Monde* du 13 avril). Surtout, dès l'annonce de la double démission de M. Séguin, M. Debré, qui a appris la nouvelle par la dépêche de l'AFP, a dit souhaiter *« très profondément que nous profitions de cette épreuve pour constituer une grande liste de l'union de l'opposition »*. Invité de France 3, dimanche 18 avril, le député de l'Eure, habitué des rencontres dominicales avec le chef de l'Etat, se préparait à dire publiquement que, la guerre aidant, il fallait aboutir à cette liste d'union...

Aussitôt après sa déclaration, les prises de position en ce sens n'ont cessé de se multiplier. Pierre Lellouche, qui, la veille au soir, à Dreux, se moquait de la méconnaissance de François Bayrou en matière de défense européenne, rappelait qu'il n'avait *« cessé, depuis plusieurs mois, de [se] battre pour une liste unique de l'opposition »*. Dominique Perben, l'un des quatre anciens ministres régulièrement reçus par M. Chirac, recommandait de *« faire un pas significatif dans la direction d'une union renforcée »*. *« Depuis quelques heures, un grand nombre de personnalités de l'opposition souhaitent ce rassemblement »*, observait M. Juppé à Bordeaux.

La journée du 16 avril a ressemblé, en tous points, à celle du 3 juin 1997, lorsque, à la suite de l'appel de Suresnes, lancé par M. Séguin au côté de M. Pasqua, pour *« refonder »* le mouvement gaulliste, M. Juppé avait fini, dans la soirée, par laisser le champ libre. Mêmes pleurs des collaborateurs devenus orphelins, mêmes cartons qui s'emplissent d'archives... Mais un homme surnage : Nicolas Sarkozy.

Le nouveau président – par intérim – du RPR ne veut pas entendre parler des raisons de fond qui ont conduit M. Séguin à se retirer du jeu. Il s'agit d'une *« longue histoire »* entre deux hommes, à laquelle il est *« étranger »* et qu'il se refuse à commenter. Dans un premier temps, il veut s'assurer de l'unité du mouvement. L'un des plus proches collaborateurs de M. Séguin, Roger Karoutchi, député européen et secrétaire national aux élections, a ainsi été confirmé dans ses fonctions et nommé, de surcroît, directeur du cabinet du président. Les chiraquiens entourent M. Sarkozy. Cela tombe bien, c'est précisément ce qu'ils demandaient, afin d'éviter, comme l'expliquait l'un d'eux, une trop grande *« droitisation »* du parti.

TOUT CHANGER À L'ALLIANCE

Une réunion des cadres – députés, sénateurs, secrétaires départementaux, secrétaires de circonscription – est programmée le 24 avril. M. Sarkozy souhaite que les principales personnalités du mouvement s'expriment à cette occasion. Ultérieurement, L'Alliance pour la France, créée au lendemain des élections régionales de 1998 par M. Séguin et par François Léotard, sera soumise à révision. Un proche de M. Sarkozy affirme qu'il faut tout y changer, y compris le titre. Ce n'est pas encore un nouveau règne ; c'est déjà plus qu'une régence.

Restent les européennes. *« Posons la question stratégique »*, a dit M. Sarkozy, avant la réunion du bureau politique du RPR, à MM. Madelin et Bayrou. *« Le problème de la tête de liste est non pas secondaire mais second »*, a-t-il ajouté.

J.-L. S.

Titulaire d'un seul mandat électif

Philippe Séguin, qui a donné sa démission de la présidence du RPR, ne détient aujourd'hui qu'un seul mandat électif, celui de député des Vosges, dont il est l'élu depuis 1978. Maire d'Epinal, dans le même département, à partir de 1983, M. Séguin s'était en effet démis de cette fonction et du conseil municipal de la ville le 1er novembre 1997, quatre mois après son élection à la présidence du RPR. Motivée officiellement par *« l'ampleur du défi »* qu'il estimait avoir à relever à la tête de la famille gaulliste et par son hostilité personnelle au cumul des mandats, cette démission avait également été interprétée comme l'amorce d'une migration.

On prêtait en effet à M. Séguin la volonté de trouver une autre circonscription législative, dans la région parisienne, cette fois. On évoquait le département des Yvelines ou, encore, Paris. M. Séguin faisait d'ailleurs figure de candidat possible pour tenter de conserver la capitale à la droite lors des élections municipales de 2001.

Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine

« Le RPR est le mouvement de Jacques Chirac, Philippe Séguin n'en était que le mandataire »

« La démission de Philippe Séguin de la présidence du RPR et de la liste RPR-DL aux élections européennes vous réjouit-elle ?

– Je la trouve conforme à ce qu'on pouvait attendre de Philippe Séguin, qui est un homme de caractère. J'étais persuadé que le moment arriverait où, entre le souhait qu'il avait de suivre le président de la République et le service des idées auxquelles il croit, il y aurait une incompatibilité.

» Je crois que cette contradiction s'est aggravée à partir du moment où l'on a voulu faire une liste d'union de l'opposition en mariant le RPR, qui a quand même encore quelques réminiscences des idées gaullistes – entre autres, la nécessité de la République pour le maintien ou le rétablissement de l'égalité des chances entre les hommes ou les territoires –, et ceux qui croient qu'il faut laisser le seul marché jouer librement. Cette incompatibilité est devenue insupportable.

– M. Séguin a-t-il échoué dans son entreprise de refondation du RPR ?

– L'entreprise de refondation avait été bien engagée, mais elle ne pouvait être conduite à son terme que si le RPR arrivait à acquérir une certaine indépendance par rapport au président de la République. Dès lors que ce dernier souhaitait que le RPR s'aligne sur ses positions, alors qu'il est lui-même engagé dans la cohabitation, cela rendait les choses beaucoup plus difficiles.

» Quand Philippe Séguin a repris le RPR, c'était pour le refonder sur des bases gaullistes, populaires, éloignées de la pensée unique qui avait prévalu avec Alain Juppé. Or, aux assises de janvier 1998, il n'est pas parvenu à imposer le changement de nom, Rassemblement pour la France, qui devait symboliser ce retour au gaullisme. En avril, Jacques Chirac a demandé aux parlementaires RPR de ne pas voter contre le texte du gouvernement Jospin sur le passage à l'euro. En décembre, les trois amendements présentés par le RPR au projet constitutionnel sur le traité d'Amsterdam ont été refusés avec mépris par le gouvernement comme par l'UDF.


CHARLES PASQUA

» Conclusion : le RPR est le mouvement de Jacques Chirac, Philippe Séguin n'en était que le mandataire. Trois mois et demi après que j'ai moi-même décidé de me séparer du RPR aux élections européennes, Philippe Séguin prend acte que j'avais raison. On ne peut pas marier, en des matières aussi importantes, les convictions et les intérêts. L'intégration de la France dans l'OTAN et dans sa stratégie au Kosovo n'a fait qu'aggraver les choses...

– Le départ de M. Séguin marque-t-il un début de clarification à droite ?

– Peut-être, mais j'espère que cette clarification s'étendra aussi à la gauche.

– Permet-elle, en tout cas, la formation d'une liste commune RPR-DL-UDF, plus cohérente, si l'on vous suit, que ne l'était la liste Séguin-Madelin ?

– Je trouve extrêmement choquant, pour ne pas dire scandaleux, que des responsables du RPR, qui, de surcroît, appartenaient à l'état-major de Philippe Séguin, considèrent que seule sa présence était un obstacle à l'union de l'opposition. C'est déloyal. Et c'est ne rien comprendre à la réalité : l'obstacle était dans le fait qu'on ne pouvait parvenir à une liste d'union de l'opposition qu'à condition que chacun oublie ses convictions. La droite est un vase cassé dont on a recollé les morceaux, mais qui ne tient que si on le laisse dans la vitrine. Si l'on s'en sert, il éclate !

» Ou bien l'on se regroupe selon une vision politicienne des choses, et l'on verra bien qui prend le contrôle de la droite, mais c'est assez accessoire ; ou bien l'on se rassemble – enfin ! – en fonction des réponses que l'on apporte aux problèmes. C'est ce que nous sommes en train d'arriver à faire. Les élections européennes peuvent être le révélateur d'une ligne de fracture intellectuelle, politique, économique, sociale, qui passe entre la nation et l'Europe, la République et la démocratie, les droits de l'homme et les droits des peuples.

– Mais, d'un point de vue "politicien", Bernard Pons a raison de dire que la liste RPR-DL, la liste UDF et votre liste sont toutes trois issues de la majorité présidentielle et que leurs voix pourront être additionnées en vue de la prochaine élection présidentielle...

– Dans la mesure même où nous considérons que les élections européennes transcendent les partis politiques et où nous appelons à nous rejoindre des électeurs qui se réclament de la droite et de la gauche, j'imagine mal qu'on puisse nous ranger dans la majorité présidentielle ! Les raisons qui nous ont amenés, Philippe de Villiers et moi-même, à exprimer des désaccords avec le président de la République n'ont pas disparu. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau

Jacques Chirac : « Il veut démissionner. Je crains même qu'il ne soit trop tard »

AU TÉLÉPHONE, la voix est calme et le ton déterminé. *« – Allô, ici Philippe Séguin. J'ai un communiqué à vous faire passer. – Je ne suis pas à mon bureau. C'est urgent ? – Oui. – Bon. Et vous dites quoi, dans ce communiqué ? – Vous verrez bien ! »*

RÉCIT

La crise éclate après que M. Séguin a lu les propos de M. Pons dans *Valeurs actuelles*

Sur le fax de la journaliste de l'Agence France Presse qui suit habituellement le RPR, une lettre manuscrite sort peu à peu de la machine. L'écriture est nette, les mots définitifs, l'annonce spectaculaire : il est 10 h 15, vendredi 16 avril, Philippe Séguin démissionne.

Au siège du RPR, les proches de celui qui n'est plus, désormais, le président du RPR sont atterrés. Depuis 8 heures, son conseiller, Roger Karoutchi, la directrice de son cabinet, Carole Payen, son attachée de presse, Manuela Isnard essayaient désespérément de le faire changer d'avis, de retenir le geste fatal. Rien n'y a fait. Philippe Séguin, d'une humeur froide, s'est enfermé seul, avec fax et téléphone, pour envoyer sa démission. Les rares personnes qui l'ont vu, quelques minutes plus tard, quitter le siège du RPR décrivent tous le même visage : soulagé, presque détendu.

La veille, jeudi 15 avril, les choses ont été autrement plus spectaculaires. C'est en effet ce jour-là que la crise éclate. En rentrant d'une tournée électorale à la Réunion, Philippe Séguin découvre d'abord une interview de Bernard Pons dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté 17-23 avril). Le président de l'Association des amis de Jacques Chirac y déclare que les listes européennes de François Bayrou et celle de Charles Pasqua et Philippe de Villiers *« font partie de la majorité présidentielle »*, comme celle conduite par le duo Séguin-Madelin. *« Au soir du 13 juin »*, poursuit M. Pons, il faudra *« additionner »* les voix de ces trois listes-là. Comme si Philippe Séguin n'avait pas plus de légitimité que ceux qui concourent à diviser la droite.

Mais s'il n'y avait que cela... Philippe Séguin n'apprend-il pas, aussi, que Jacques Chirac recevra, l'après-midi même, François Bayrou ? Déjà, la rumeur lui a appris les tentatives de l'Elysée pour faire revenir le président de l'UDF dans le giron d'une liste unique. Bayrou ! Celui qui a déclaré que Séguin était un obstacle à l'union ! Ce rendez-vous est comme une trahison.

COUP DE FIL RAGEUR

Le coup de fil de Philippe Séguin à Jacques Chirac, ce jeudi après-midi là, est donc long et rageur. Lorsqu'il raccroche, Séguin a lancé un ultimatum : *« Si demain, à 10 heures, aucun message de clarification n'est venu de l'Elysée, je démissionne. »* Mais la dispute est si loin d'être la première que ni M. Chirac ni même les proches de M. Séguin ne prennent la menace au sérieux.

Rien n'est d'ailleurs remis en question pour les européennes. Le matin même s'est tenu la réunion du comité de campagne entre le RPR et Démocratie libérale, sans M. Séguin, mais en présence de Nicolas Sarkozy. On y a retenu les affiches, le slogan *« La France pour l'Europe »*, la date du meeting des jeunes au Palais des sports de Paris, le 2 mai. Même le déjeuner qui doit réunir, le dimanche 18 avril, à Redon, MM. Madelin, Séguin et Sarkozy, a été évoqué. Personne ne semble prévoir la crise. Philippe Séguin est pourtant rentré chez lui écrire sa lettre de démission.

C'est en comprenant soudain la détermination de son ami, vendredi matin, que Roger Karoutchi se décide à appeler, à Nantes, François Fillon, puis, à Neuilly, Nicolas Sarkozy. Les choses vont beaucoup plus mal que prévu. L'Elysée est alerté. Le président de la République passe un rapide coup de fil à Bernard Pons vers 9 heures : *« Ecoute, ton interview a rendu Philippe fou furieux. Il veut démissionner. Je crains même qu'il ne soit trop tard. »* A 9 h 30, M. Pons se fend donc d'un appel à son attachée de presse : *« Jeanne, il faudrait envoyer très vite un communiqué à l'AFP pour dire que je soutiens la liste Séguin. »* Mais « Jeanne » est dans son lit, grippée. Le communiqué de soutien arrivera donc... une heure et demie après l'annonce de la démission de M. Séguin. François Fillon, qui a appellé M. Séguin chez lui, insiste : *« Ecoute, Philippe, je ne commente pas ta décision, mais, maintenant, on fait quoi ? »* Sans obtenir de réponse.

JEAN-LOUIS DEBRÉ RADIEUX

Entre-temps, la nouvelle s'est répandue. L'entourage du président de la République, vachard, lâche devant la presse que M. Chirac a été *« très surpris par la décision de Philippe Séguin, et ce d'autant plus que, depuis trois semaines, l'attention du chef de l'Etat était particulièrement portée sur la crise au Kosovo »*. Les rares vrais amis de M. Séguin sont désolés. Nicole Catala, qui est venue au siège du RPR, a les larmes aux yeux : *« Croyez-vous qu'on puisse encore lui faire changer d'avis ? »*, demande-t-elle sans y croire. Les autres leaders du RPR, eux, ne cachent pas leur joie. Alain Juppé affiche à Bordeaux un sourire ravi, Jean-Louis Debré assure qu'il *« regrette beaucoup »*, mais son visage est radieux.

Déjà, les uns et les autres appellent à une liste d'union pour les européennes. Nicolas Sarkozy, tout juste revenu de l'enterrement de sa belle-mère, propose une direction collégiale du mouvement gaulliste. Cigare à la bouche, celui qui est désormais président par intérim, répète : *« Si on m'avait dit, il y a vingt et un mois, que j'assurerais la présidence du RPR... »*

A 18 heures, vendredi soir, le bureau politique, auquel assistent la plupart des ténors du parti, prend acte de la nouvelle direction du RPR. Deux heures et demi plus tard, les bureaux sont désertés. Le chauffeur de M. Séguin est venu prendre trois cartouches de Gitanes pour son patron. Les collaborateurs de l'ex-président du RPR ont terminé les cartons. Devant la rue de Lille, un couple de militants reste planté là, une pancarte à la main. Sous une petite croix de Lorraine, on lit : *« Sans Séguin, le RPR n'est pas gaulliste »*.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux



L'UDF soupèse les avantages d'une liste d'union de la droite aux européennes

SILENCE, on réfléchit ! Après le retrait de Philippe Séguin des élections européennes, la plupart des dirigeants de l'UDF se sont astreints à la discrétion, vendredi 17 avril, à la demande de leur président, François Bayrou. Le député des Pyrénées-Atlantiques se réserve la responsabilité de réagir à la nouvelle situation créée dans l'opposition lors de l'émission « Public », sur TF 1, dont il est l'invité dimanche. Ce même jour, un déjeuner avec ses principaux lieutenants préparera la réponse des centristes aux appels à l'union formulés au RPR et à Démocratie libérale.

La décision spectaculaire de M. Séguin vient bouleverser la stratégie de M. Bayrou, pour qui les européennes s'avèrent décidément être les élections du paradoxe. Ardent avocat d'une liste des « rénovateurs » en 1989, il avait finalement dirigé la campagne de la liste centriste de Simone Veil, au principe de laquelle il était résolument hostile. Prudent apôtre, dix ans plus tard, d'une liste d'union de l'opposition, le voilà aujourd'hui pris à contre-pied par la défection de celui à cause de qui, en définitive, son parti, l'UDF, l'avait poussé à conduire sa propre liste.

TUTELLE ÉTOUFFANTE

A l'origine, en effet, M. Bayrou s'était employé à permettre la constitution d'une liste d'union de l'opposition. Pour y parvenir, il était prêt à accepter sans états d'âme que la direction de cette liste fût confiée à M. Séguin. Prévoyant l'hostilité des adhérents de l'UDF envers le chantre du « non » au traité de Maastricht, M. Bayrou avait été jusqu'à indiquer au RPR, au mois d'octobre 1998, la marche à suivre pour aboutir à un accord avec son parti. Ce fut peine perdue, raconte-t-il aujourd'hui, puisque M. Séguin n'a pas esquissé un geste dans cette direction. L'empressement, parfois bien intentionné, de quelques-uns de ses lieutenants, la division de la droite lors de l'élection d'Anne-Marie Comparini à la présidence de la région Rhône-Alpes, et surtout les invectives dont le RPR et DL ont aussitôt après gratifié l'UDF, ont achevé de pousser M. Bayrou à faire ce qu'il voulait initialement éviter : annoncer, le 7 février, que l'UDF ferait bande à part.

Parti à contre-cœur, M. Bayrou a cependant commencé de se prendre au jeu. Tout d'abord flottante, sa campagne a ensuite été favorisée par l'actualité : la démission de la Commission européenne, puis la guerre du Kosovo ont placé l'Europe sur le devant de l'actualité quand M. Séguin et M. Madelin avaient choisi le registre de la politique intérieure. Le président de l'UDF a potassé l'histoire de la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), a révisé les débats sur la mort de la Communauté européenne de défense (CED), et s'est plongé dans les œuvres complètes de Denis de Rougemont. Il répète à l'envi qu'il se sent « *libéré* » d'une tutelle étouffante et que la liberté de manœuvre qu'il a conquise en se jetant dans la bataille est « *trop précieuse* » pour qu'il y renonce sans s'interroger.

Surtout, l'œil rivé sur les sondages, il a cru déceler, dans les 9,5 % d'intentions de vote que lui prête cette semaine un sondage Louis-Harris réalisé pour *Valeurs actuelles* les 9 et 10 avril auprès de 1 059 personnes, le signe que sa campagne était en train de « prendre ». Et qu'une fois agrégé ce « *socle* » d'électeurs potentiels ne demanderait qu'à s'augmenter des dividendes de sa performance personnelle.

Aussi, soudainement invité par le RPR et Démocratie libérale à rejoindre la cohorte principale de « *la majorité présidentielle* », M. Bayrou veut y regarder à deux fois. Si l'effondrement du dispositif initial de la liste RPR-DL semble donner raison au refus de l'UDF de s'y associer, les centristes doivent maintenant soigneusement peser le choix qui se présente à eux : poursuivre leur route ou trouver un accord avec Nicolas Sarkozy et M. Madelin. Comme il se doit avant toute discussion, l'UDF commence par mettre en avant les désavantages que présenterait un rapprochement. C'est ainsi que, sur le plan électoral, on dit craindre qu'une liste conduite par un trio Sarkozy-Bayrou-Madelin, trop « *homogène* », ne bénéficie surtout à celle de Charles Pasqua. Sur le plan politique, on relève, non sans malice, que le chiraquien Jean-Louis Debré fait lui-même, dans *Le Point* du 17 avril, l'éloge d'une opposition « *plurielle* ».

Un rapprochement avec le RPR et DL ne peut en toute hypothèse s'envisager, pour M. Bayrou, que dans le cadre d'un rééquilibrage, en sa faveur, des rapports de force qui, au sein de feu L'Alliance, fondée par M. Séguin et François Léotard, donnait tout pouvoir à l'axe gaullo-libérale, et notamment au tandem formé par MM. Sarkozy et Madelin. Cependant, le choix de M. Bayrou sera, cette fois encore, tributaire de la réaction des caciques de son parti. Que ceux qui ont été depuis le début favorables à une liste unique, ou d'autres, plus nombreux, pour qui l'obstacle principal était M. Séguin lui-même, viennent à pencher du côté de l'union, et M. Bayrou sera contraint de suivre.

UN GESTE EN DIRECTION DU RPR

D'ores et déjà, brûlant la règle du silence, Hervé de Charette, président délégué et à ce titre numéro deux de l'UDF, a esquissé un geste en direction du RPR et de DL. Dans un communiqué à en-tête du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), le parti qu'il a théoriquement dissous dans l'UDF, il a déclaré que la démission de M. Séguin « *change la donne* » et « *pose à nouveau la question d'une liste commune de l'opposition* ».

L'ancien président du Sénat, René Monory, a estimé lui aussi, sur LCI, qu'une liste unique est « *tout à fait possible* ». Dans cet équilibre interne, l'attitude de Philippe Douste-Blazy, président du groupe de l'Assemblée nationale et qui aime se compter parmi les amis de l'Elysée, pèsera d'un poids particulier. Un comité exécutif les rassemblera tous la semaine prochaine.

Cécile Chambraud

M. Madelin agacé par « les querelles de personnes »

Après le retrait de Philippe Séguin, qui l'en a prévenu avant de le rendre public, vendredi 16 avril, Alain Madelin, qui devait être le numéro deux de la liste du président du RPR, a déclaré qu'il « *regrette* » la décision de M. Séguin. M. Madelin a également exprimé son agacement face aux « *querelles de personnes* » et aux « *petites manœuvres politiques* ». Invité de France 3 - Ouest, le président de Démocratie libérale a ajouté : « *Il n'y a pas d'un côté ceux qui disent "On ne veut pas de Philippe Séguin" et ceux qui, après avoir encouragé Philippe Séguin, ont fait beaucoup pour le décourager.* » Cette pique vise directement le président de la République qui, rappelle-t-on à Démocratie libérale, avait affirmé avec éclat son appui à la candidature « *pas négociable* » de M. Séguin lors d'un déjeuner du bureau de L'Alliance à l'Elysée, le 19 janvier, en présence de M. Séguin, de M. Madelin, de François Bayrou et de Nicolas Sarkozy.

Du « recours » au « point de non-retour »

RÉCONCILIATION, rénovation et ouverture. Philippe Séguin veille aux mots, comme un collectionneur de papillons. Le programme d'action qu'il développe, le 6 juillet 1997, devant les assises extraordinaires du RPR, n'est donc pas constitué de vains mots. Réconciliation ? Dans la déroute provoquée par la dissolution de l'Assemblée, à laquelle il était opposé, il a été requis, à la va-vite, entre les deux tours des législatives. Après la défaite de la droite, il apparaît comme « *le recours* » – mot gaullien – et pousse, enfin, son avantage. Elu président du groupe RPR de l'Assemblée, il ose prétendre à la direction de l'ensemble du mouvement. Les fractures du scrutin présidentiel sont encore vives. Poussé par M. Pasqua, qui le considère comme le meilleur de sa génération, il passe alliance avec Edouard Balladur et installe Nicolas Sarkozy à côté de lui, sans toutefois le nommer secrétaire général. « *A notre grand étonnement, il n'y a jamais eu de vrai désaccord entre nous* », assure encore aujourd'hui le député des Hauts-de-Seine.

M. Séguin veut instaurer au RPR « *la culture du débat* ». Des centaines de réunions sont organisées à la base, à la fin de 1997, pour débattre du projet, des statuts, de la charte éthique des élus. Déjà, cela agace Bernard Pons, le nouveau président de l'association des Amis de Jacques Chirac : « *Le débat, ce n'est pas notre culture. Au RPR, ce qu'on attend, c'est un chef qui dise où l'on va.* » Le 1er février 1998, le projet est ratifié par 95 % des mandats, les nouveaux statuts, qui visent à démocratiser le mouvement, par près de 88 % des voix. La rénovation du RPR est toutefois « bordurée » : les fidèles de M. Chirac se sont mobilisés pour le maintien du sigle, au détriment du « RPF », le Rassemblement pour la France – évocation gaullienne –, que M. Pasqua et Philippe de Villiers viennent de récupérer pour baptiser leur liste commune aux européennes. M. Séguin renonce à passer en force. Il a compris qu'on ne touche pas impunément à l'enseigne de la maison fondée en 1976 par M. Chirac.

MAL-ÊTRE DURABLE

Qu'à cela ne tienne, les militants gaullistes veulent « *un patron* » ? Pendant la campagne des régionales de 1998, ils auront un président voyageur de commerce : M. Séguin rend une visite à tous les départements de métropole. Le « patron » taille aussi dans le vif, dès lors qu'un élu amorce un rapprochement avec le FN : Jean-François Mancel, ancien secrétaire général du RPR, est exclu ; Alain Mérieux, ami personnel de M. Chirac, est prié de démissionner de lui-même du parti.

Pourtant, le président du RPR est en conflit avec le président-fondateur. Le premier veut assumer son rôle de chef de l'opposition, le second entend conduire la cohabitation à sa guise et à son rythme. Par deux fois, avant et après l'armistice de juillet 1998, M. Séguin menace d'abandonner son poste. « *Les raisons de ne pas être moi-même candidat* [à la présidence du RPR] *l'emportent actuellement dans mon esprit* », dit-il, le 25 avril, devant les cadres du RPR. En octobre, après les journées parlementaires de Menton, le député des Vosges se saisit de propos peu amènes tenus par Alain Juppé à son encontre pour obtenir la caution de M. Chirac. Dans les deux cas, M. Sarkozy et la petite garde séguiniste – composée de François Fillon, Roger Karoutchi et de quelques collaborateurs – ont pu éviter l'irréparable. A la différence du vendredi 16 avril, où M. Séguin a pris le soin d'envoyer lui-même un communiqué manuscrit à l'AFP.

L'automne 1998 s'annonce pourtant plutôt bien. Son collègue des Vosges, Christian Poncelet, s'empare de la présidence du Sénat ; le RPR débat réellement de l'Europe pendant deux jours ; M. Séguin réussit un nouveau défi, celui d'être réélu président du RPR avec un taux de participation de plus de 80 %. Et puis, patatras !

Dans la nuit du 8 au 9 janvier, le RPR change de pied dans l'élection de l'UDF Anne-Marie Comparini à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes. Ouverture ? L'incident suffit à requinquer l'UDF, qui décide de partir seule à la bataille des européennes. De ce moment date un mal-être durable de M. Séguin. Tous ceux qui l'approchent décrivent ses sautes d'humeur, de plus en plus répétitives. Bien qu'il s'en défende dans de grosses colères, il est à contre-emploi. M. Chirac continue de recevoir ostensiblement le président de l'UDF, et les chiraquiens sont de nouveau à la manœuvre.

Le 25 mars, à Strasbourg, M. Séguin pousse, en vain, un ultime coup de gueule contre ceux « *qui pensent à l'après-13 juin et qui semblent le préparer* ». L'ancien président du RPR dit seulement, aujourd'hui : « *Les choses sont claires, non ? On avait atteint un point de non-retour.* »

J.-L. S.

Propos sibyllins sur des sondages « trompeurs »

PARMI les raisons invoquées par Philippe Séguin pour expliquer sa démission, il en est une qui ne manque pas d'intriguer. « *Je me suis efforcé de lutter contre de nouvelles stratégies suicidaires inspirées aux entourages par des sondages de popularité trompeurs* », écrit-il. Ce n'est pas la première fois que le député des Vosges s'en prend aux sondeurs, qu'il avait qualifiés, en février 1998, d'« *ânes savants* », « *incorrigibles* », qui « *chaque fois se plantent et chaque fois recommencent* », faisant référence aussi bien à l'élection présidentielle de 1995 qu'aux enquêtes d'intention de vote qui avaient pu inciter le chef de l'Etat à dissoudre l'Assemblée nationale en 1997.

De quels « *sondages de popularité trompeurs* », conduisant à quelles « *stratégies suicidaires* », peut-il, aujourd'hui, être question ? Il n'est guère que deux hypothèses envisageables. Ou bien M. Séguin fait référence aux enquêtes sur sa propre popularité et, indirectement, aux intentions de vote en faveur de la liste qu'il s'apprêtait à conduire aux européennes. Ou bien, plus vraisemblablement, compte tenu des termes de sa lettre de démission, il vise les enquêtes sur la popularité du président de la République.

La situation de M. Séguin dans l'opinion peut, effectivement, apparaître décevante. Près de deux ans après son accession à la présidence du RPR, il n'a pas réussi, aux yeux des Français, à sortir du lot. Non seulement, il reste nettement devancé dans les sondages par bon nombre de responsables de gauche et de ministres du gouvernement de M. Jospin, mais il n'a pas distancé les autres chefs de file de la droite : selon les dernières enquêtes d'Ipsos ou de la Sofres, par exemple, il ne recueille pas davantage de bonnes opinions que Charles Pasqua, que ce soit auprès de l'ensemble des Français ou de l'électorat de droite. Sans être déprimantes – et même si elles sont, à ce stade, très aléatoires –, les intentions de vote pour la liste Séguin-Madelin restaient également peu encourageantes, autour de 20 %.

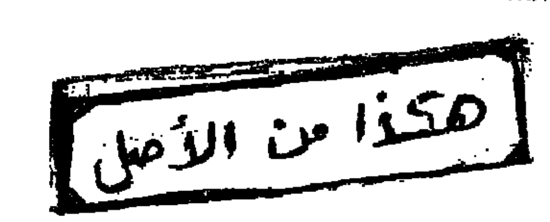
A l'inverse, Jacques Chirac a retrouvé, depuis plus d'un an, une cote de popularité à laquelle il n'avait jamais goûté, hormis un très court état de grâce au moment de son entrée à l'Elysée. L'indice moyen de satisfaction en sa faveur (c'est-à-dire le solde entre opinions positives et négatives des six instituts de sondage, la Sofres, Ipsos, l'Ifop, CSA, BVA et Louis-Harris) est redevenu franchement positif au premier semestre 1998, a atteint des records – plus d'une trentaine de points – durant le second semestre 1998 dans la foulée de la Coupe du monde de football et est resté à des niveaux élevés depuis le début de 1999. En outre, le conflit du Kosovo a logiquement renforcé la prééminence institutionnelle du chef de l'Etat et a consolidé la confiance de l'opinion publique à son égard.

STRATÉGIE « SUICIDAIRE »

Ces sondages flatteurs ont-ils conduit l'entourage de M. Chirac à confondre cote de popularité et capital électoral ? L'ont-ils convaincu de s'engager dans une stratégie « *suicidaire* », aux yeux de M. Séguin, consistant, par exemple, à envisager d'accélérer l'échéance de l'élection présidentielle ? Pour l'heure, rien ne l'atteste. Contrairement au printemps 1997, où plusieurs instituts de sondage avaient été soigneusement consultés par l'Elysée sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée, tous les sondeurs assurent qu'ils n'ont pas été invités à plancher sur l'hypothèse d'une présidentielle anticipée.

En revanche, rien n'interdit de penser que les sondages très favorables à M. Chirac et peu convaincants pour M. Séguin aient conduit le chef de l'Etat à conclure qu'il est actuellement en position de force et peut se permettre de reconstruire la droite à sa main, en prévision de la prochaine élection présidentielle, sans se préoccuper outre mesure de l'attitude du président du RPR. « *Stratégie suicidaire* », assure ce dernier ? Il serait prématuré de répondre. Mais si telle est bien la démarche de M. Chirac, il aura une nouvelle fois manqué l'occasion de corriger son principal handicap, selon toutes les enquêtes d'opinion : son incapacité à définir une stratégie pour la droite française et un projet pour le pays.

Gérard Courtois



M. Séguin reprend sa liberté de parole alors que M. Chevènement se tait

Tous deux partagent les mêmes doutes au sujet de la guerre des Balkans

Philippe Séguin avait laissé paraître ses réserves sur l'engagement de la France dans les opérations de l'OTAN contre la Serbie. « Républicain de l'autre rive », Jean-Pierre Chevènement partage ces critiques. Le ministre de l'intérieur évite, cependant, de s'exprimer directement.

C'EST François Hollande qui l'a dit, dans *Libération* du 10 avril, répété, deux jours plus tard, sur France-Inter, et qui le regrette peut-être aujourd'hui. *« J'ai trouvé que le silence de Jean-Pierre Chevènement n'était pas plus assourdissant que celui de Philippe Séguin »*, constatait le premier secrétaire du PS, qui avait déjà ironisé, le 25 mars, sur l'impossible démission du premier. Il *« n'est pas le ministre de la défense* (...) *et n'a nulle envie de ne pas rester ministre de l'intérieur »*, avait-il dit.

Depuis le début des frappes de l'OTAN en Yougoslavie, le 24 mars, M. Chevènement, en effet, ne s'est exprimé publiquement sur la guerre qu'une seule fois, le 25 mars, en marge d'une conférence de presse sur la citoyenneté qu'il présidait place Beauvau. Depuis, distribuant des « tracts » au conseil des ministres ou distillant des confidences dans des huis... pas trop clos, il laisse juste entrevoir ses états d'âme, sans jamais les évoquer clairement.

Qu'a-t-il dit, au juste ? Trois phrases, générales, où n'apparaissent ni les bombardements des alliés ni leur condamnation. *« J'exprime ma conviction que la coexistence entre Serbes et Kosovars ne peut être qu'un résultat politique. Rien n'est pire que la perspective d'un déchirement ethnique. On ne peut que regretter l'éclatement de la Yougoslavie. Ce jour-là, on a ouvert la boîte de Pandore. »*

Depuis, M. Chevènement ne s'est plus exprimé sur la guerre en cours, annulant ou refusant tous les rendez-vous médiatiques. En fait, le ministre de l'intérieur, amputé de sa propre parole, n'intervient plus aujourd'hui que par signes, échos, ou procuration.

LA « LIGNE ROUGE »

Le 7 avril, au bureau national du MDC, lorsque le sénateur des Yvelines Paul Loridant l'interroge sur la *« ligne rouge »* que Matignon pourrait franchir et qui pourrait le conduire à la démission, il répond : *« Cette décision ne concerne que moi. »* Assis à côté de Lionel Jospin, le 10 avril, à la Mutualité, pour le lancement de la liste commune *PS-PRG-MDC* aux élections européennes, il reste silencieux. Puis, sitôt le discours du premier secrétaire du PS terminé, le président du Mouvement des citoyens – puisqu'il n'a jamais voulu céder ce titre – se lève et, fuyant toute question, assure devoir retourner urgemment à Belfort.

Peu lui importe que son parti râle, tangue, craque. Le MDC, son idéal républicain, c'est lui. D'où le trouble du ministre lorsque des intellectuels qu'il apprécie et qui le légitiment, tels Max Gallo ou Régis Debray, s'éloignent un peu trop de lui. Alors que le premier signe, dans *Le Monde*, un « point de vue » avec Charles Pasqua, le second confie qu'il *« soutient les communistes parce qu'il aime bien leur liste »* (*Le Monde* du 24 mars). Le politologue Sami Naïr, numéro trois de la liste pour les élections européennes, donne alors rendez-vous à Régis Debray dans un restaurant du quartier de la Bastille, à Paris, pour un déjeuner bien en vue avec M. Chevènement. Une journaliste de *France-Soir*, biographe du ministre, est conviée pour le café. Le lendemain, on lit dans ce journal que, pour M. Debray, le fondateur du Ceres *« est un homme qui voit loin, qui anticipe (...) en comprenant les enjeux historiques »*.

Alors que M. Naïr se désole de la *« catastrophe humanitaire »* en cours et juge que *« les bombardements* [de l'OTAN] *n'ont pas aidé »*, M. Chevènement renchérit : *« Ils ont accéléré le mouvement existant* (...). *Il ne faut pas oublier qu'il y a encore plus d'un million d'Albanais au Kosovo et qu'il faut les y maintenir »*, ajoute-t-il. Depuis, il se tait, se bornant à distribuer des écrits d'un écrivain allemand, Hans Magnus Enzensberger, en réunion de ministres, censés dire à sa place son opposition aux actions en cours.

Pourtant, cette quasi-disparition de M. Chevènement touche à son terme. Lundi 19 avril, après la réunion du conseil de sécurité intérieure à l'Hôtel Matignon, le ministre animera une conférence de presse en compagnie d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Il n'évitera pas, à cette occasion, les questions qu'il fuit depuis plus de trois semaines maintenant. Choisira-t-il d'y apporter publiquement des réponses ?

Jean-Michel Aphatie et Ariane Chemin

Le juge Desmure estime que des délits sont « susceptibles d'être imputés à M. Chirac »

Le magistrat, qui s'est déclaré « incompétent » pour poursuivre le chef de l'Etat, le soupçonne de « prise illégale d'intérêts » et de « recel d'abus de biens sociaux »

TOUT EST AFFAIRE de présentation. A première vue, la décision rendue, jeudi 15 avril par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, par laquelle celui-ci s'est déclaré *« incompétent »* pour instruire sur des faits impliquant Jacques Chirac (*Le Monde* du 17 avril), ne pouvait que susciter satisfaction et soulagement à l'Elysée, au moment où le conflit au Kosovo et la crise au RPR mobilisent le chef de l'Etat sur d'autres fronts. Mais à bien la lire, l'ordonnance du magistrat chargé de l'enquête sur le financement du parti gaulliste prend surtout les allures d'un réquisitoire inédit contre l'actuel président de la République. Elle écarte, certes, l'hypothèse de poursuites pénales « ordinaires » à son encontre, mais elle établit avec force – et non *« implicitement »*, comme nous l'avons écrit hier sur la foi de sources orales, mais sans avoir pu lire le document – l'existence de présomptions susceptibles d'être retenues contre lui sur un terrain pénal.

Dans son texte, pourtant intitulé *« ordonnance d'incompétence et de rejet de demande d'acte d'instruction »*, le juge Desmure a volontairement choisi de répondre dans l'ordre inverse aux deux questions qui lui étaient posées. D'emblée, il indique qu'il ne fera pas droit à la demande émise par un militant écologiste, admis à se constituer partie civile dans ce dossier en lieu et place de la Ville de Paris, et qui réclamait l'audition de M. Chirac à titre de témoin. Mais c'est pour s'appuyer ensuite sur un raisonnement dont les attendus apparaissent accablants pour le chef de l'Etat.

« DES INDICES GRAVES »

La démonstration du juge tient en deux points. Le code de procédure pénale, dans son article 105, interdit d'interroger comme témoin une personne contre laquelle existent *« des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont le juge d'instruction est saisi »*, rendant ainsi obligatoire sa mise en examen, qui seule garantit les droits de la défense, en lui permettant d'accéder au dossier et d'être assistée d'un avocat. Or, selon M. Desmure, de tels *« indices »* existent bien à l'encontre de M. Chirac. D'où il conclut qu'*« en l'état du dossier »* la seule possibilité de questionner le président de la République consisterait à le mettre en examen. Mais l'examen de la deuxième question – celle relative à sa *« compétence »* à l'égard du chef de l'Etat – le conduit inéluctablement à renoncer à cette éventualité sacrilège, considérant qu'elle porterait atteinte au *« principe fondamental de la séparation des pouvoirs »*, à celui de la *« continuité des institutions »*, et qu'elle serait contraire à la décision rendue par le Conseil constitutionnel le 22 janvier 1999. Dans ses réquisitions, le procureur de la République à Nanterre, Yves Bot, s'était déjà référé à cet arrêt, qui affirmait l'impossiblité de poursuivre le chef de l'Etat en exercice devant une autre juridiction que la Haute cour de justice (*Le Monde* daté 21-22 mars).

Au-delà de la gravité du soupçon émis à l'encontre du premier personnage de l'Etat, les qualifications retenues par M. Desmure ont également de quoi retenir l'attention. L'ordonnance mentionne certes la *« prise illégale d'intérêts »*, en ce que M. Chirac était à la fois *« maire* [de Paris] *et président du RPR »* au moment où les services de la capitale assumaient la rémunération de cadres et permanents du parti gaulliste. Elle met aussi en avant l'éventuelle implication du président dans un délit de *« recel d'abus de biens sociaux »* relatif, lui, au recrutement d'autres employés du RPR par des entreprises privées. Sans retenue, le juge estime à ce propos que *« le nombre des personnes concernées » – « plusieurs dizaines »*, écrit-il – et *« les fonctions que certaines d'entre elles exerçaient dans l'entourage immédiat du secrétaire général ou du président de ce parti »* peuvent s'ajouter au contenu de plusieurs *« documents saisis, dont certains semblent être signés ou annotés de la main de M. Chirac »* pour caractériser les *« indices »* de sa participation aux délits retenus.

Le juge Desmure fait ainsi allusion non seulement à la lettre – désormais fameuse – signée par M. Chirac, alors maire de Paris, le 16 décembre 1993, pour demander une promotion en faveur d'une employée municipale qui travaillait en fait au siège du RPR (*Le Monde* du 18 mars), mais aussi à un courrier précédemment découvert par les enquêteurs et signé, lui, par Alain Juppé : sur cette lettre, qui évoquait la promotion au sein de l'Inspection générale de la Ville de Paris de l'ancien chef de cabinet de M. Juppé au Quai d'Orsay, figurait une mention manuscrite de M. Chirac : *« Il faut que cet excellent garçon ne soit pas pénalisé »*.

« À TITRE PERSONNEL »

Par les faits qu'ils énoncent et jusque dans le choix des mots – *« les faits suceptibles d'être imputés à M. Jacques Chirac à titre personnel »* –, et même des caractères (le nom du chef de l'Etat est systématiquement écrit en lettres capitales), les arguments relevés par le juge Desmure paraissent de nature à peser sur la suite de ce débat juridique hautement sensible. Le constat de l'*« incompétence »* du juge au regard des textes aurait pu, s'il avait été rédigé avec modération, voire en éludant les *« indices »* découverts contre le chef de l'Etat, ouvrir la voie à l'enlisement, puis à l'oubli de ce volet de l'affaire instruite par M. Desmure.

C'est peu dire que le magistrat ne semble pas l'avoir voulu. En mettant en lumière, de façon aussi crue, les soupçons qui pèsent sur M. Chirac, le juge augmente le poids de la responsabilité du gouvernement et des parlementaires, désormais seuls capables d'engager des poursuites contre le chef de l'Etat.

Le garde des sceaux, Elisabeth Guigou peut, ainsi que l'avait fait Albin Chalandon en 1987 contre l'ancien ministre socialiste Christian Nucci, prendre l'initiative de transmettre aux deux assemblées parlementaires l'ordonnance du juge Desmure. A défaut, des parlementaires – un dixième des membres d'une des deux assemblées au minimum – peuvent soumettre au vote une proposition de mise en accusation du président, qui doit ensuite être adoptée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat. Pour l'heure, ni la ministre, ni les élus n'ont réagi. Le juge Desmure, lui, poursuivra son enquête sur le RPR, mais en ignorant le cas de son fondateur.

Hervé Gattegno

La réserve contrainte de M. Séguin sur le Kosovo

CONTRAIREMENT au propos polémique de François Hollande, celui qui était encore président du RPR ne s'est pas enfermé dans le silence sur l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie. Mais il est évident que M. Séguin s'est imposé une obligation de réserve qu'il avait clairement définie lors d'un déplacement à Rodez, dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, le 1er avril. *« Notre appui au président de la République est total. Mais il n'est pas aveugle ou inconscient. Il est lucide. Il est à la mesure des risques encourus par nos soldats* (...). *Il est à la mesure des incertitudes, aussi bien militaires que diplomatiques, qui pèsent encore sur la réussite de cette opération »*, avait-il alors déclaré. On ne saurait exprimer un soutien plus contraint.

Le jour même du déclenchement des frappes de l'OTAN, le 24 mars, Philippe Séguin jugeait que *« la décision de la France de participer aux actions militaires de l'OTAN contre la Serbie est courageuse et conforme à l'action engagée depuis des mois par le président de la République en faveur de la paix dans cette région. L'intransigeance du président Milosevic est malheureusement responsable du recours à la force et de ses conséquences »*. Il souhaitait que cet engagement *« puisse faire prévaloir une stratégie de persuasion au service de la paix au Kosovo »*.

Le député des Vosges reste ensuite laconique. *« Le président et le premier ministre ont en main les éléments dont nous ne disposons pas. Je leur fais confiance »*, assure-t-il dans un entretien au *Parisien* le 9 avril. Mais il laisse clairement percer ses interrogations et ses doutes. *« L'Europe est-elle condamnée à tout jamais à avoir besoin d'une intervention extérieure pour régler les problèmes qui se posent sur son sol ? »*, s'interroge-t-il. Avant d'ajouter, trois jours après la deuxième intervention télévisée du chef de l'Etat : *« Veut-on mettre tous les Serbes dos au mur, ou espère-t-on les ramener à la table des négociations ? »*. Il revient à la charge, le 11 avril, dans un entretien au *Journal du dimanche*, en soulignant le *« nanisme politique de l'Europe »*.

Le « séguinisme », une doctrine oubliée à la présidence du RPR

« AU MÉPRIS de mes propres engagements et de ma réputation »... D'une formule, au détour de sa déclaration de démission (*Le Monde* du 17 avril), Philippe Séguin reconnaît lui-même que, président du RPR, il a, pendant près de deux ans, été le principal artisan de la liquidation des thèses qui avaient grandement contribué à en faire l'une des figures marquantes de la droite, celles de « l'autre politique ». Peu de responsables politiques peuvent s'enorgueillir d'avoir attaché leur nom à un projet économique et social. M. Séguin, lui, y était parvenu. Défendant, depuis le début des années 90, des idées qui lui étaient propres, il était arrivé à constituer une sorte de corps de doctrine ou, à tout le moins, une sensibilité particulière. Au-delà de lui-même, il y avait un courant de pensée, le « séguinisme », et des experts se réclamant de son patronage, tel Henri Guaino, qui devient ultérieurement commissaire au Plan, ou l'essayiste Nicolas Baverez.

Alors que la droite, dans les années 1986-1988, s'est convertie, dans sa grande majorité, à la mode libérale venue d'outre-Atlantique, M. Séguin est l'un des rares à prendre le contre-pied de ces idées qui donnent la priorité au « moins d'Etat », « moins d'impôt », « moins de dépense » ou, encore, « moins de déficit ». Fustigeant les libéraux de son camp, il propose donc d'inverser l'ordre des priorités et de combattre d'abord le chômage, à l'origine de la *« fracture sociale »*, avant les déficits, qui n'en sont, selon lui, que la résultante. Figure de proue des anti-maastrichtiens, il dénonce donc tous ceux – à commencer par Edouard Balladur – qui ont une *« conception notariale des finances publiques »* et qui conduisent la France à un véritable *« Munich social »*. Sur le plan social, loin de faire écho aux libéraux de son propre parti qui proposent en priorité de libérer l'initiative individuelle ou de faire reculer l'emprise de l'Etat sur l'économie marchande, il fait valoir que c'est d'abord dans le secteur non marchand que des emplois nouveaux devront être créés.

GRAND ÉCART

La ratification, en 1992, du traité de Maastricht lui complique la tâche, le contraignant inlassablement à répéter que, s'il met des bémols à ses critiques, c'est qu'il se soumet au verdict des urnes. En 1995, il est contraint à un écart encore plus grand. Forcé de faire cause commune avec Alain Madelin pour soutenir Jacques Chirac, et de dire à qui veut l'entendre que les thèses défendues par son allié sont *« séguino-compatibles »* – alors qu'elles sont strictement à l'opposé des siennes –, il brouille un peu plus son message.

Quand il accède à la présidence du RPR, en accord avec les balladuriens, M. Séguin parachève cette évolution et se voit contraint d'abjurer sa foi. Si, de proche en proche, il fait entendre encore, *mezza voce*, sa différence sur les questions européennes, on ne trouve plus trace, pour toutes les autres questions économiques et sociales, de l'inspiration « républicaine » qui faisait sa singularité. Jour après jour, les discours qu'il prononce donnent le sentiment qu'ils ont été écrits non par lui-même, mais par l'un de ces libéraux qu'il dénonçait hier. Comme s'il était le président en titre du RPR, mais que l'inspirateur de ses propositions économiques et sociales était en réalité le secrétaire général, Nicolas Sarkozy.

Baisse des impôts, réduction des déficits, M. Séguin verse dans l'orthodoxie économique libérale la plus classique. Le 19 septembre 1998, devant les cadres du RPR, il s'inquiète que le gouvernement n'engage pas *« une sérieuse baisse des impôts »* ou *« une réelle réduction des déficits publics »*. A Menton, le 11 octobre, il lui fait grief de ne pas contribuer *« à désendetter l'Etat, à endiguer l'accroissement des dépenses publiques »*. A la même époque, le RPR diffuse une plaquette, préfacée par M. Séguin, où le mouvement gaulliste définit ses priorités : *« Nous voulons que les dépenses publiques augmentent moins vite que l'inflation »*, soit une norme budgétaire encore plus rigoureuse que celle mise en œuvre, entre 1995 et 1997, par... Alain Juppé, auquel il avait reproché le « tournant de la rigueur » opéré par Jacques Chirac en octobre 1995.

Laurent Mauduit

« Des indices d'avoir participé aux faits dont nous sommes saisis »

DANS son *« ordonnance d'incompétence et de rejet de demande d'acte d'instruction »* datée du 15 avril, le juge Desmure répond successivement à la demande du militant écologiste Pierre-Alain Brossault, constitué partie civile au nom de la Ville de Paris, qui souhaitait l'audition de M. Chirac à titre de témoin, puis à la question posée par l'existence éventuelle de présomptions d'infractions contre le même M. Chirac. Voici le texte de sa réponse :



VERBATIM

« Sur la demande d'audition de témoin :

» Attendu que le juge d'instruction qui n'entend pas faire droit à une telle requête doit statuer, dans le délai d'un mois, par ordonnance motivée ;

» Attendu que l'article 105 du code de procédure pénale dispose que ne peuvent être entendues comme témoins les personnes à l'encontre desquelles il existe des indices graves et concordants d'avoir participé aux faits dont le juge d'instruction est saisi ;

» Attendu qu'il semble résulter des éléments recueillis au cours de la présente information que plusieurs dizaines de personnes ayant travaillé pour le Rassemblement pour la République (RPR) étaient rémunérées en fait par des entreprises privées ou par la Ville de Paris alors que M. Chirac était maire de cette ville et président du RPR ;

» Attendu que le nombre des personnes concernées, au regard de l'effectif déclaré des salariés du RPR, les fonctions que certaines d'entre elles exerçaient dans l'entourage immédiat du secrétaire général ou du président de ce parti, ainsi que les documents saisis, dont certains semblent être signés ou annotés de la main de M. Chirac, *font peser à l'encontre de ce dernier*, en l'état du dossier, des indices au sens de l'article 105 du code de procédure pénale, d'avoir participé aux faits de prise illégale d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux dont nous sommes saisis ;

» Qu'en conséquence la demande d'audition de témoin formulée par la partie civile ne peut qu'être rejetée en ce qu'elle serait susceptible de porter atteinte aux droits de la défense ;

» Sur notre compétence à poursuivre l'instruction :

» Attendu qu'en application du principe fondamental de la séparation des pouvoirs et afin d'assurer la continuité des institutions, la Constitution a prévu, en ses articles 26 et 68-1, les règles procédurales applicables lorsque la responsabilité pénale d'un parlementaire ou d'un membre du gouvernement est susceptible d'être engagée.

» Attendu, en ce qui concerne le président de la République, élu au suffrage universel direct et chargé précisément par l'article 5 de la Constitution d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat, que l'article 68 de la Constitution dispose : *« Le président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison. Il ne peut être mis en accusation que par les deux Assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; il est jugé par la Haute Cour de justice. »*

» Attendu que le Conseil constitutionnel, par une décision du 22 janvier 1999, a affirmé que, pendant la durée de ses fonctions, la responsabilité pénale du président de la République ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice, selon les modalités fixées par l'article 68 précité.

» Attendu qu'aux termes de l'article 62 de la Constitution les décisions du Conseil constitutionnel s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles ;

» Attendu en conséquence, et en considération des fonctions de président de la République actuellement exercées par M. Jacques Chirac, qu'il convient de nous déclarer incompétent pour instruire sur les faits le concernant ;

» Par ces motifs :

» Rejetons la demande d'audition de témoin présentée par M. Brossault, partie civile ;

» Nous déclarons incompétent pour instruire sur les faits susceptibles d'être imputés à M. Jacques Chirac à titre personnel.

» Fait en notre cabinet, le 15 avril 1999.

Le juge d'instruction,
Patrick Desmure. »

ue des délits
ités à M. Chirac

Chirac et Séguin, chronique d'une rupture annoncée

VOILÀ, c'est fait et ça tient en peu de mots, un simple faire-part : Philippe Séguin a rompu avec Jacques Chirac. Ou, plus justement : Philippe Séguin a enfin rompu avec Jacques Chirac. Des années que ça dure. Des années que l'histoire de la droite se confond en partie avec celle, tumultueuse, des relations entre ces deux hommes-là. Des années que Philippe Séguin essaie, menace et plie. Des années que Jacques Chirac le craint, se lasse, mais le retient. Et puis, jeudi 15 avril, en un coup de fil, l'histoire a basculé.

Le président du RPR rentre d'une tournée électorale à la Réunion. En plein conflit des Balkans, il a hésité à y aller, mais, finalement, il ne regrette pas. Ces quelques jours loin de Paris lui ont fait du bien, et lorsque, en fin de matinée, il retrouve la rue de Lille, il est plutôt serein. Sur son bureau, il découvre alors l'entretien accordé par Bernard Pons à *Valeurs actuelles*, dans lequel le président des Amis de Jacques Chirac parle d'additionner toutes les voix de la *« majorité présidentielle »*, de François Bayrou à Charles Pasqua et Philippe de Villiers, au lendemain des européennes. Philippe Séguin explose. Depuis plusieurs mois, il voue une haine à l'ancien ministre de l'équipement et à son association. A plusieurs reprises, il s'en est déjà plaint auprès du chef de l'Etat : *« Qu'attends-tu pour lui envoyer tes avocats ? Ce type utilise ton nom ! »*, lui lançait-il, cet automne. Le président du RPR n'a pas encore décoléré qu'il apprend qu'en ce moment même François Bayrou, la tête de liste UDF, rivale de la sienne, est reçu à l'Elysée. Il décroche son téléphone, tempête, exige un démenti public, un soutien, un engagement du chef de l'Etat en sa faveur, sinon... Sinon quoi ?

A l'autre bout du fil, Jacques Chirac parle ferme. Il se sent fort. La guerre vient de lui rendre, entière, sa fonction présidentielle. Il est chef des armées, chef de la diplomatie, président de la France humanitaire, il s'entretient avec les autres chefs d'Etat et de gouvernement, il commande, ordonne, agit, et les sondages l'adorent. Et Philippe Séguin viendrait le menacer ? Combien de divisions, Séguin ? Lui qui n'a pas été capable de retenir Charles Pasqua, lui dont la maladresse a poussé François Bayrou à créer sa propre liste, lui qui ne se révèle même pas capable de faire une bonne campagne européenne, lui, surtout, président du RPR, sa formation politique, sa famille, qui le soutient du bout des lèvres dans la guerre ? Cette fois, c'est non. Jacques Chirac ne cédera pas. Philippe Séguin a compris. Il est battu. Il ne lui reste plus qu'à rédiger le communiqué dans lequel il annoncera, vendredi 16 avril, qu'il rend les armes.

En quelques minutes, le chef de l'Etat venait de changer les règles du jeu, de rompre l'équilibre qui les faisait tenir l'un à l'autre. Etrange couple de funambules, où chacun tirait sa force de la faiblesse de l'autre. A condition que, aux yeux de l'autre, chacun des deux ne soit jamais trop fort, jamais trop faible, non plus. La force de Philippe Séguin, c'est qu'il méprise Jacques Chirac. Le *« grand con »*, dit-il. La force de Jacques Chirac, c'est qu'il ne croit pas en Philippe Séguin. *« Caractériel »*, tranche-t-il. La faiblesse du premier, c'est qu'il n'a jamais osé rompre. Celle du second, c'est qu'il craint Philippe Séguin.

Lorsque, au milieu de l'automne 1994, le député des Vosges s'engage dans la campagne présidentielle aux côtés de Jacques Chirac, la force est de son côté. Il préside l'Hôtel de Lassay, son capital de popularité fructifie depuis qu'il a mené la campagne pour le « non » à Maastricht et qu'il a dénoncé le *« Munich social »* du gouvernement d'Edouard Balladur. Jacques Chirac, lui, est un homme seul, ou presque, replié dans l'Hôtel de Ville de Paris, assommé par des sondages désastreux pendant que son ancien ami et futur rival à l'élection présidentielle prospère à Matignon. Entre le président de l'Assemblée nationale et le maire de Paris, les relations, pourtant, sont tendues. Philippe Séguin n'a toujours pas pansé la blessure d'amour-propre que Jacques Chirac lui a infligée, lorsque, un an plus tôt, devant les jeunes du RPR à Strasbourg, alors qu'il l'invitait, pour la première fois, *« à montrer et à ouvrir la route »*, le président du RPR avait choisi, dans son discours, de rendre un hommage appuyé à... Alain Juppé, *« probablement le meilleur d'entre nous »*. Quant au candidat à l'élection présidentielle, il rumine contre la défection de son ancien ministre des affaires sociales, le 4 novembre, lors de la réunion de famille RPR sur la pelouse de Reuilly, destinée à entériner sa candidature.



En 1996, à Bordeaux, la ville d'Alain Juppé. A défaut d'être premier ministre, Philippe Séguin était alors président de l'Assemblée nationale.

PATRICK ARTINIAN/CONTACT PRESS IMAGES

Depuis l'élection présidentielle de 1995, un équilibre précaire existait entre Jacques Chirac et Philippe Séguin. Humilié par la nomination d'Alain Juppé à Matignon, hostile à la dissolution, prônant une opposition systématique au gouvernement Jospin, le président du RPR se sentait de plus en plus seul face à l'Elysée et aux amis de Jacques Chirac

Quelques semaines plus tard, Philippe Séguin décide pourtant de soutenir Jacques Chirac. Mais ce combat est d'abord le sien. Le président de l'Assemblée nationale, *« l'homme qui sait faire monter les sondages de vingt points »*, selon la formule du député RPR Robert Pandraud, veut prouver à tous, et au candidat en particulier, qu'il lui est nécessaire, essentiel. L'équilibre tacite est respecté jusqu'au premier tour de la présidentielle : le maire de Paris subit, sans broncher, les coups de gueule, le mépris parfois publiquement affiché, les états d'âme du président de l'Assemblée nationale. Il n'a pas le choix.

MAIS que les sondages frémissent, que l'espoir perdu revienne, que la victoire se profile, et l'étoile de Philippe Séguin se met aussitôt à pâlir. Lorsque, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, le président élu du 7 mai 1995 compose son gouvernement, un homme ne le quitte plus, Alain Juppé. Philippe Séguin a compris. L'Autre, le rival, le fils préféré a été choisi comme premier ministre. L'équilibre a basculé. La force, désormais, est du côté de Jacques Chirac. Rongé d'amertume, le président de l'Assemblée nationale rejoint son bureau de l'Hôtel de Lassay et s'enferme, selon sa formule, dans un *« assourdissant silence »*.

Pour le nouveau président de la République, l'état de grâce est de courte durée. En petit comité, Philippe Séguin commente, ravi et acide, les déboires de l'hôte de Matignon. Il prend toutefois garde à ne pas mettre publiquement en cause le chef de l'Etat pour préserver l'avenir, même s'il sait que, lorsque, dans le bureau du chef de l'Etat, Alain Juppé et le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, le dénigrent, nulle voix présidentielle ne vient le défendre.

> La force de Philippe Séguin, c'est qu'il méprise Jacques Chirac. Le « grand con », dit-il. La force de Jacques Chirac, c'est qu'il ne croit pas en Philippe Séguin. « Caractériel », tranche-t-il

Le 21 avril 1997, jour de ses cinquante-quatre ans, lorsque le chef de l'Etat annonce la dissolution de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin a la mine sombre. Il est contre et le lui a dit, en tête à tête, quelques jours auparavant. Jacques Chirac lui soumet toutefois le texte qu'il va lire dans son allocution radio-télévisée. Le président de l'Assemblée nationale biffe, amende, ajoute. De ces corrections, l'équipe de l'Elysée ne retient *« que deux ou trois bouts de phrase »*, commente-t-il, furieux. Mais l'heure de la revanche approche. Au soir du premier tour, qui se révèle dangereux pour la majorité, le chef de l'Etat, contraint d'annoncer prématurément le remplacement d'Alain Juppé, se souvient de l'homme *« qui fait monter les sondages »*. Il a, de nouveau, besoin de lui. En voiture, à l'atterrissage de son avion, à l'ouverture d'une réunion de campagne, dans son bureau, le portable de Philippe Séguin n'en finit pas de sonner. A l'autre bout du fil, Jacques Chirac. Le chef de l'Etat l'encourage, le soutient, et le fait savoir. Le futur premier ministre virtuel se prend à rêver. La réalité est autre : le 1er juin, la gauche emporte les élections législatives.

L'Elysée est sonné. Philippe Séguin enrage. Jacques Chirac, raillé, défait, tente encore de résister, et jette toutes ses forces dans la protection de son dernier pré carré, son parti, le RPR. Il espère le laisser à son ancien premier ministre, se bat pour imposer ses hommes, dont le fidèle Jean-Louis Debré. Mais, alors que d'ultimes tractations sont en cours à Matignon, Philippe Séguin rejoint par Charles Pasqua, lance au pied du Mont-Valérien, à Suresnes, un appel à la *« rénovation »* du mouvement. La guerre est déclarée. Dans une alliance de fortune avec ses ennemis d'hier, Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy, le député des Vosges s'empare de la direction du RPR. Quelques semaines plus tard, le 7 juillet, Philippe Séguin en est élu président.

Cette élection, le chef de l'Etat l'a subie. Il ne l'acceptera jamais. Après la période de deuil qu'il s'impose, durant l'été 1997, en se réfugiant trois semaines en famille à l'île Maurice, il va consacrer son temps désormais trop libre à contrer toutes les initiatives prises par le nouveau président du RPR pour asseoir son autorité sur le parti. Une nouvelle page de leur histoire s'ouvre. Désormais, la force de Philippe Séguin l'inquiète. Il voit en lui son seul vrai rival pour une future élection présidentielle. A l'automne, le chef de l'Etat reçoit sa première bonne nouvelle post-dissolution. En visite officielle à Andorre, il apprend que Jean-Louis Debré vient d'être élu président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, contre le candidat soutenu par Philippe Séguin. *« Si je suis battu, ce sera ma défaite. Si je suis élu, ce sera votre victoire »*, lui avait dit l'ancien ministre de l'intérieur. A la direction du RPR, le message est reçu : il faudra compter avec Chirac.

Quatre mois plus tard, le message est encore plus clair. En réunissant à Paris, le 31 janvier 1998, les assises du RPR pour adopter le nouveau projet du parti et changer son nom, Philippe Séguin espère rompre le cordon ombilical entre le mouvement et son fondateur. La réponse vient des militants, et d'une préparation soignée des relais de l'Elysée : douze minutes durant, le nom de Jacques Chirac est ovationné par les militants. Le RPR est, et reste, le parti du président. A Jean-Louis Debré, qui vient aussitôt lui raconter la scène à l'Elysée, le chef de l'Etat fait répéter encore et encore le récit de ce long moment de revanche.

Les relations entre MM. Chirac et Séguin se dégradent dangereusement. Tout oppose les deux hommes, et d'abord la cohabitation. Le président du RPR défend une stratégie d'opposition systématique face à un gouvernement désespérément populaire, pour remobiliser l'électorat de droite. Le président, lui, veut rester maître de ses relations avec le premier ministre, tantôt apaisées, tantôt offensives. Il a, surtout, besoin de relais, ce que la direction gaulliste s'obstine à lui refuser. Le printemps 1998 est celui de toutes les tensions. Alors que le chef de l'Etat se tient obstinément absent de la campagne des élections cantonales et régionales, dont il n'attend que des mauvaises nouvelles, le président du RPR se rappelle à son souvenir, en soulignant, au soir des résultats, que l'opposition vient de *« solder les comptes de la dissolution »*. Que Philippe Séguin tente de prendre son autonomie face au président, et il est aussitôt sommé de revenir dans le rang. *« L'Elysée est l'antre des ennemis de Séguin »*, constate un chiraquien.

PARMI ses fidèles, le chef de l'Etat trouve des bonnes volontés pour contrer le président gaulliste : Alain Juppé, qui *« l'humilie »*, en obtenant, en avril 1998, du groupe RPR qu'il renonce à voter contre l'euro. Jean-Louis Debré, sommé de défendre, contre MM. Séguin et Sarkozy, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Le petit déjeuner hebdomadaire qui réunit, chaque mardi à l'Elysée, Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan autour de Jacques Chirac, donne lieu, selon les témoins, à des scènes d'une *« violence inouïe »*. M. Chirac ne supporte plus M. Séguin, et le lui dit. M. Séguin méprise M. Chirac, et le lui montre. Aux menaces du chef de l'Etat à l'encontre du président du RPR – *« Si tu continues, je fais le parti du président »* –, Philippe Séguin réplique en lançant L'Alliance, sans en avoir préalablement averti M. Chirac.

Le conflit est tel que le chef de l'Etat espère encore pouvoir empêcher la réélection de Philippe Séguin à la présidence du RPR, prévue à l'automne 1998, et bloquer son éventuelle candidature à la tête de liste aux élections européennes. *« Prépare-toi »*, dit-il alors à son fidèle Jean-Louis Debré. A l'Elysée, on espère que *« le caractériel »* va céder. Rue de Lille, M. Séguin a appris avec le temps à gérer ses humeurs. *« Je ne vais pas leur faire ce plaisir »*, confie-t-il. Un épisode, pourtant, va le faire craquer : lors des journées parlementaires du RPR, à Menton, en octobre, Alain Juppé multiplie les confidences acerbes sur Philippe Séguin devant les journalistes. Cette fois, c'est trop. Au déjeuner du mardi entre le président du RPR et le chef de l'Etat, M. Séguin ne pipe mot. A la fin, il lui remet sous pli fermé une lettre dans laquelle il lui expose les raisons de sa non-candidature à la tête du parti.

Pour M. Chirac, le danger est trop lourd d'un Philippe Séguin retiré sur l'Aventin. N'écoutant pas ceux de ses conseillers partisans de la rupture, le chef de l'Etat donne au président du RPR les garanties de soutien qu'il exige de lui. Il le fera encore une fois, en janvier 1999, après le séisme politique provoqué par l'élection d'Anne-Marie Comparini à la présidence de la région Rhône-Alpes. Ce dimanche 10 janvier, le chef de l'Etat s'affole. *« Tu as des nouvelles de Philippe ? »*, s'enquiert-il auprès de plusieurs interlocuteurs qu'il appelle à leur domicile. *« Philippe »* a disparu. Il est à l'hôpital, terrassé par une bronchite, et une gigantesque déprime. Cette fois, il a perdu l'équilibre. Il ne le retrouvera pas. Là-haut, sur le fil, continue d'avancer Jacques Chirac.

Pascale Robert-Diard



هكذا من الأصل

Les Pâques rouges de la mer Noire

Il y a quatre-vingts ans, des marins français envoyés combattre la révolution russe se mutinaient. Las de la guerre, beaucoup de marins s'étaient ralliés à la minorité d'entre eux qui sympathisaient avec les bolcheviks. Ce fait d'armes oublié appartient à la légende du PCF

LE 19 avril 1919, une partie de la flotte française de la mer Noire mouille devant le port de Sébastopol où s'affrontent les bolcheviks et les volontaires blancs de l'armée de Dénikine soutenus par des troupes françaises et grecques. Dans la soirée, à bord du *France*, une partie de l'équipage se mutine. Les marins refusent de travailler, envoient des délégations sur les autres bateaux et élisent des délégués chargés de porter leurs revendications au commandant. Ils réclament une meilleure nourriture, une discipline moins rude, la fin de la guerre contre les Russes et le retour en France. C'est ainsi, par ces « Pâques rouges », selon l'expression d'André Marty, que débutent les mutineries de la mer Noire. Le lendemain, et durant trois jours, les équipages d'une partie des navires français – le *France*, le *Jean-Bart*, la *Justice* – vont se révolter, certains hissent le drapeau rouge, des marins permissionnaires se rendent à terre en chantant *L'Internationale* et participent à des manifestations de fraternisation avec les bolcheviks. L'amiral Amet ne réussira à reprendre la situation en main qu'en promettant le retour des navires en France et la fin de l'intervention à Sébastopol.



PHOTOS FONDS MAITRON/UNIVERSITÉ PARIS-I

Un groupe de mutins de la mer Noire, à leur libération après amnistie, au dépôt des équipages de la flotte de Toulon. Condamné en 1919 à vingt ans de travaux forcés, André Marty (à droite) sera, lui aussi, gracié en 1923. Ci-contre, le cuirassé « France », d'où la mutinerie est partie.

Un autre incident s'est produit trois jours auparavant à Galatz, sur les côtes roumaines. Sur le *Protet*, un officier mécanicien, André Marty, a été mis aux arrêts pour avoir voulu livrer le navire aux bolcheviks, il a été dénoncé par certains des membres du complot. Celui qui restera comme le symbole de cette révolte, et fera une longue carrière de dirigeant communiste jusqu'à son exclusion du PCF, en 1952, était donc déjà emprisonné quand les premières mutineries ont éclaté.

Comment en est-on arrivé là ? La logique des Français et des Britanniques, aussitôt après la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, a été de combler le vide laissé par le retrait allemand en s'appuyant sur les forces qui luttent contre les bolcheviks. Ce retrait avait déjà commencé après le traité de paix séparé entre la Russie soviétique et l'Allemagne, conclu à Brest-Litovsk le 3 mars 1918. Et cette politique avait été anticipée par l'accord secret franco-britannique du 23 décembre 1917, qui prévoyait une répartition des zones d'influence : aux Britanniques, le Caucase, l'Arménie, la Géorgie, le Kurdistan ; aux Français, la Bessarabie, l'Ukraine et la Crimée.

Pour appuyer cette stratégie, la flotte française et ses alliés sont entrés en mer Noire à l'automne 1918. L'objectif de Clemenceau est de mettre en place un *« cordon sanitaire »* en laissant aux forces russes le soin de *« réduire le bolchevisme »*. Jusqu'au mois de décembre, le gouvernement de Moscou a négligé l'Ukraine, où gouvernent des nationalistes, les « pétliouristes », qui s'opposent aux Russes blancs, les « volontaires ».

Début 1919, l'armée Rouge s'est réorganisée sous l'impulsion de Trotski. Elle compte cinq cent mille hommes disciplinés, son objectif est d'occuper la zone industrielle du Donetz, Kiev puis les ports de la mer Noire. Très rapidement, grâce à une stratégie de mouvement qui s'appuie sur des trains blindés, les forces bolcheviques s'emparent de Kharkov, le 3 janvier ; de Kiev, le 6 février. Début mars, alliées aux forces de l'anarchiste Makhno et du nationaliste Gregoriev, elles s'approchent de la Crimée et de la mer d'Azov. Les prochains objectifs sont Kherson, Odessa et Sébastopol.

C'est à Kherson, le 10 mars, que se produira l'affrontement le plus violent entre les corps expéditionnaires français et grec, d'une part, et l'armée Rouge soutenue par la population, d'autre part ; c'est là aussi que se produiront les premiers refus d'obéissance des fantassins. Les bombardements de la marine française ont causé de nombreuses victimes civiles, mais en vain. Il a fallu évacuer la ville. Cet incident aura un grand retentissement auprès des marins de la flotte et en France. D'autant que le même scénario, suivi d'évacuation, se reproduira plusieurs fois, au cours des semaines suivantes, à Nicolaïev, Odessa, Sébastopol.

En France, l'opposition se déchaîne. A l'Assemblée nationale, le 24 mars, le député socialiste Marcel Cachin fustige violemment l'intervention : *« Le gouvernement français est en guerre contre la révolution russe. Il ne l'a jamais déclaré, il n'a jamais consulté le Parlement et la Nation. (...) C'est là une violation manifeste de notre Constitution. »* Des lettres de marins de l'armée d'Orient sont lues à la tribune : *« Ici, que faisons-nous ? Nous continuons à combattre. Contre qui ? Contre les Allemands ? Non, puisque l'armistice est signé, contre les bocheviks ? De quel nom faut-il les appeler ? Ennemis, rebelles ? »*

Les mutineries vont se multiplier. Las d'une guerre qu'ils ne comprennent pas – certains sont embarqués depuis cinq ans –, les marins se rallient facilement à la minorité qui sympathise avec les bolcheviks, paralysant l'action militaire française. Le vice-amiral Moreau résumera la situation, dans son rapport sur les mutineries, en mettant en cause *« une propagande révolutionnaire de source française et parlementaire occasionnellement soutenue par une propagande révolutionnaire russe, agissant presque librement depuis longtemps sur des équipages fatigués, enervés, mécontents, mal encadrés... »*.

Une deuxième vague de mutineries interviendra au mois de juin, à Toulon (la *Provence*), Bizerte (le *Voltaire*), Odessa (le *Touareg*)... Ces incidents ont toujours la même cause : le refus de l'intervention ; et ils sont, selon les rapports militaires, fomentés, en général, par des groupes révolutionnaires clandestins. Le 26 juin, éclate à Itéa (côte grecque), sur le *Guichen*, la mutinerie la plus grave puisque les officiers ont recours à des troupes sénégalaises pour reprendre le contrôle du navire. Charles Tillon, qui deviendra un des dirigeants du PCF, est un des mutins. Malgré ce passé prestigieux et son rôle de premier plan dans la Résistance durant la seconde guerre mondiale, il sera, comme Marty, écarté de la direction du PCF. Son livre *La Révolte vient de loin* (Julliard, 1969), rend bien compte de la vie des marins en 1919.

Les mutineries ne seront pas les seules causes de l'échec de cette aventure militaire française. Les hésitations de l'état-major français devant un engagement direct – Foch insistera sans succès pour une intervention massive d'un corps expéditionnaire qui ouvrirait la route de Moscou – et l'absence de buts politiques clairs expliquent aussi ce fiasco. Paradoxalement, ce seront les Britanniques qui en tireront profit, en armant massivement l'armée de Dénikine, qui remportera des succès importants au cours de l'été en reprenant aux bolcheviks le bassin du Donetz et la Crimée, alors même que la plus grande partie de la flotte française a été retirée. Ces succès seront cependant de courte durée, les armées blanches seront définitivement défaites à l'automne 1920.

Les procès contre les mutins auront lieu à Toulouse et à Toulon durant l'été et l'automne 1919. Au total, six cent trente années de bagne ou de prison seront distribuées aux vingt-huit soldats et cent deux marins impliqués dans les mutineries. Le 4 juillet, Marty est condamné à vingt ans de travaux forcés, tout comme Badina, Tillon à cinq ans. Dès l'emprisonnement des mutins, le PCF organisera des campagnes pour leur libération, obtenant, en juillet 1922, une première amnistie, qui sera suivie, un an plus tard, par la grâce d'André Marty. L'intense campagne autour de cette amnistie, la forte personnalité de Marty et la charge symbolique d'une fraternisation de soldats français avec la révolution russe permettront aux communistes français de construire une légende autour de cette opération militaire aventureuse.

M. Le

★ **Cet article doit beaucoup à « La Marine française et la mer Noire », de Philippe Massoni. Ce livre, paru en 1982 aux Publications de la Sorbonne (669 p., 120 F [18,29 €]) est le premier ouvrage d'ensemble sur ces mutineries. Une nouvelle édition du livre-témoignage d'André Marty, « La Révolte de la mer Noire », publié en 1927 et réédité en 1970 par les Editions Maspero, doit paraître en mai aux Temps des cerises.**

Claude Pennetier, directeur du « Maitron », le « Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier »

« André Marty, le premier communiste français »

« Quel a été le rôle d'André Marty dans les mutineries de la mer Noire ?

– Le rôle de Marty est incontestable. Il a été celui qui a conçu le projet le plus hardi, à la fois dans la conception et dans l'organisation, à savoir l'idée d'entrer avec son bateau, le *Protet*, drapeau rouge hissé, dans le port d'Odessa. De plus, c'est le seul mutin qui avait le rang d'officier. Très vite, il s'impose comme le symbole de la mutinerie auprès des marins et de l'opinion publique française. Dès que son arrestation est connue, elle provoque une émotion considérable, le *Waldeck-Rousseau*, où il est détenu, se mutine pendant son transfert. Comme officier, il risque la peine de mort, et va se comporter de manière courageuse et habile, en biaisant sur son rôle durant les interrogatoires tout en assumant son action dans les lettres qu'il envoie à son frère. Ces atermoiements seront utilisés très vite par l'Action française et par ses adversaires de droite ou socialistes, puis par Jacques Duclos après son exclusion du PCF, en avril 1953.

– Qui était cet officier mécanicien ?

– C'est un marin, franc-maçon, sympathisant des syndicalistes révolutionnaires, sensible aux idées libertaires des militants catalans qui fréquentent le café de son père. Il dispose d'un capital scolaire non négligeable, bac et formation technique. Attaché au travail manuel, il restera toujours très ouvriériste. Quand il est libéré, en 1923, le prestige de cet officier de belle stature, très connu par ses nombreux articles, est immense. Il a été candidat à de nombreuses élections locales durant sa détention, et élu quarante-deux fois. Il hésite alors un temps, puis opte pour l'adhésion à l'Internationale communiste (IC) ; celle-ci sera datée du 16 avril 1919, date de son arrestation. Il est donc le premier communiste français. Dans le PCF, il s'affirme comme un révolutionnaire intransigeant, pur et dur. Travailleur infatigable, ferme envers ses adversaires, il va jusqu'à l'affrontement physique avec les députés socialistes à l'Assemblée nationale. Mais aussi sévère avec les autres dirigeants du parti toujours soupçonnés de faiblesse. A quarante-cinq ans, il a déjà fait sept ans et demi en prison.

– Comment va se construire sa légende ?

– Elle va se bâtir sur des bases réelles. Très tôt, il multiplie les publications. Son livre sur les prisons de la République en 1924 rencontre un écho considérable. A partir de 1931, il contribue à l'élimination du « groupe Barbé-Célor » puis, en 1935, il accède à la plus importante fonction, celle de secrétaire de l'IC, aux côtés de Dimitrov. Il est alors, pour le Komintern, le premier dirigeant communiste français, même si, pour Staline, le rôle de Maurice Thorez comme secrétaire du PCF est plus déterminant. La rivalité et l'hostilité seront toujours très fortes entre les deux hommes. La légende de Marty est encore renforcée par son rôle durant la guerre du Rif puis comme dirigeant des Brigades internationales en Espagne.

– Pourquoi le PCF finira-t-il par l'exclure ?

– C'est en fait en raison de ce passé prestigieux qu'il devient la cible de la commission de contrôle sous l'impulsion de Thorez et, de toute évidence, de Staline. Il y a deux interprétations possibles et complémentaires. L'une s'appuie sur la chronologie, qui indique clairement un lien entre les procès des pays de l'Est, notamment en Tchécoslovaquie, et le déclenchement de l'affaire Marty-Tillon. L'instruction est menée dans un tel secret que la Préfecture de police, qui a pourtant des informateurs au comité central, n'apprend l'affaire que le 12 septembre 1952, six jours après le CC où la première mise en cause a eu lieu. En fait, les informateurs, qui jouaient un double jeu, on le sait aujourd'hui, avaient remis à la police un rapport édulcoré. Pour rendre possible l'élimination de deux des dirigeants les plus prestigieux du PCF, on ira jusqu'à accuser Marty de travailler pour la police. A la demande du parti, son épouse le quitte, une partie de ses archives sont saisies à son domicile. La seconde explication tient à l'histoire du PCF. Cette élimination, comme d'autres (Barbé-Célor, plus tard Lecoeur), sert à renouveler l'encadrement communiste. Le PCF quitte alors la période héroïque ; pour cela il faut faire appel à des cadres ouvriers qui ne sont pas marqués par la Résistance.

– Marty était un grand archiviste. Une partie de ses papiers ont été volés, que sont-ils devenus ?

– Marty a toujours accumulé les documents en grand nombre. Il les avait versés dans les archives de l'IC à Moscou en 1939 et les avait classés durant la guerre. En 1950, il demande, et obtient, leur déplacement à Prague. On sait aujourd'hui que Marcel Servin, de la commission des cadres du PCF, va, en 1953, consulter ces documents dans le cadre de l'enquête sur Marty et qu'il prélève plusieurs centaines de feuillets qui concernent les mutins de la mer Noire et la guerre d'Espagne. De son côté, Marty, après son exclusion, a réussi à sauver une partie de sa documentation qui se trouvait en France et, en 1955, il prend contact avec Jean Maitron, directeur de la revue *L'Actualité de l'histoire*, pour en faire son légataire afin que les historiens rétablissent la vérité. Ce fonds est conservé au Centre de recherche et d'histoire du syndicalisme (université Paris-I).

» Les archives de Marty conservées à Prague ont été rapatriées en France, en 1985, par Francis Crémieux, pour le PCF. Elles furent dispersées, pour l'essentiel, entre la Bibliothèque marxiste de Paris et le Musée de la Résistance à Champigny, où elles sont consultables. Cependant, une pièce aussi précieuse que le carnet de notes de Marty contenant des comptes rendus des réunions du secrétariat de l'IC de 1939 à 1943, passée dans une collection privée, reste inconsultable. Ces fonds sont d'une extrême richesse pour comprendre l'itinéraire de Marty, les mutineries de 1919, la répression dans les années 30. S'y ajoutent les dossiers de l'instruction interne de l'affaire Marty-Tillon, récemment déposés aux archives du comité national du PCF, sans oublier sa correspondance post-exclusion conservée à l'université Paris-I.

» On pourrait souhaiter que l'ensemble fasse l'objet d'un inventaire unifié sous l'égide des Archives de France. Des responsables communistes, comme le député Jean-Claude Lefort, ont formulé, auprès du PCF, la demande d'une réelle prise en compte de l'importance des archives de Marty, en termes d'histoire et d'image. Il faut dire que la vision de l'affaire a évolué au sein du parti. Le rapport au comité national de novembre 1998 affirme : *« Les accusations ont été conduites sur un mode inquisitorial s'inspirant dans le ton de ce qui se passe alors en URSS et dans tout le mouvement communiste international. »* Il s'agit d'effacer les exclusions mais sans faire l'histoire des procès. Aux historiens de réaliser ce travail, en exploitant les archives qui viennent de s'ouvrir, et celles déjà disponibles en France et en ex-Union soviétique. »

Propos recueillis par Michel Lefebvre

Il fait beau sur la Serbie

par Dragan Kotarac

EN sortant du supermarché, mes enfants ont déposé du riz et des pâtes dans les chariots de la Croix-Rouge pour les Albanais du Kosovo. Ma fille a téléphoné au « numéro vert », dans le but d'accueillir une Albanaise chez nous. J'ai trouvé ça bien. Les enfants qui portent en eux des valeurs de partage, de solidarité, d'humanisme, c'est aussi un renvoi aux parents des preuves tangibles d'une éducation reçue. Surtout quand leur père est serbe.

D'origine yougoslave, séduit par les valeurs républicaines de la France, je suis devenu français. Aujourd'hui, on ne me reconnaît que comme Serbe.

J'apprécie la démarche sincère et spontanée de mes enfants plus que celle des adultes, dont le texte de propagande commence souvent par : *« A deux heures d'avion depuis chez nous, un peuple souffre... »* Qu'est-ce que cela veut dire ? Ce sont ces deux heures qui me gênent. Et si c'était deux heures et demie ? A six heures de chez nous... On n'en aurait même pas parlé, on se serait préoccupé plutôt du match retour Bologne-Marseille.

Dans cette situation, l'honorable docteur Kouchner se serait porté volontaire pour passer devant les caméras avec le même sac sur l'épaule que celui porté en Somalie. Il aurait pris ainsi l'avantage télévisuel sur Bernard-Henri Lévy donnant sa vision philosophique du conflit en direct au journal de 20 heures.

Parallèlement à cette action pour les Albanais, peut-on faire quelque chose pour ce maudit peuple serbe ? Je sais que Matra et Dassault, les fleurons de l'industrie française, se sont montrés « généreux » jusqu'à présent. Grâce à eux, ma tante grelotte à Belgrade, la centrale thermique, *« cible stratégique »*, qui la chauffait, a explosé.

Mon beau-frère de Cacak n'a pas retrouvé l'autre matin son usine qui fabriquait les cuisinières et les aspirateurs (stratégique, aussi !).

Les voisins ont emmené ma mère chez le médecin, en brouette, dont le fonctionnement ne nécessite pas la consommation de carburant autre que celui des biceps. Avec le réservoir vide, la voiture n'a pas voulu démarrer.

Seul mon oncle est content : il a enfin arrêté de fumer, depuis que l'usine de tabac à Nis est partie en fumée. Drôle de fin pour celle-ci aussi ! C'est finalement la première opération positive de l'OTAN, pour la santé du peuple serbe. Bravo et merci !

Dans ma démarche pseudo-impartiale et pour respecter la symétrie de crime, la symétrie de souffrance, je demande solennellement aux « chirurgiens du ciel » d'épargner une population quelque peu atypique en Serbie : les réfugiés de Krajina et de Bosnie. Ils ont déjà eu leur dose d'horreur. Ce sont les Albanais d'hier.

Les pauvres, ils avaient réussi à préserver leur vie en quittant leurs maisons devant l'offensive des soldats de Tudjman et d'Izetbegovic. Même s'ils vivent entassés dans les hangars des coopératives agricoles, des salles des fêtes des villages ou dans les cabanes de chantier, ils avaient retrouvé un peu de paix en Serbie. Et voilà que le mauvais sort s'acharne une fois de plus sur eux.

Ils n'ont même pas les caves pour se cacher lors des bombardements. Des victimes par excellence pour les *« dommages collatéraux »* ! Quel sale terme inventé par les linguistes de l'OTAN pour remplacer la réalité : *« Massacre des civils provoqué par les engins à tuer. »*

Combien sont-ils ? Six cents, sept cents, mille ? Autant que les Albanais chassés du Kosovo ? Une seule différence : leur course contre la mort, leur calvaire, aucune caméra n'a enregistré tout cela. La souffrance dans l'anonymat total. Ils ne se plaignent pas.

Aujourd'hui, grâce à cette souffrance « hors cadre », ils ont préservé leur dignité. La télévision de Milosevic n'a jamais montré leur exode, car on ne montre pas aux autres sa propre défaite.

Nicolas Poincaré et Patrick Bourrat n'étaient pas là non plus. Comme leur souffrance n'est pas rentrée par la petite lucarne dans nos appartements en France, personne n'a collecté le moindre sac de riz, une seule tente, affrété un seul avion pour les emmener ailleurs. Est-ce qu'ils voulaient aller quelque part ?

Et merde ! ce sont des Serbes ! Donc, les « agresseurs ». Qu'ils crèvent ! Ces propos émanent des gens qui, tous les dimanches, espèrent devenir des millionnaires en jouant, comme moi, au tiercé. Ne vous inquiétez pas pour leur disparition, ça va se faire.

Les statisticiens de Bruxelles vont s'occuper d'eux. On va les retrouver dans les dossiers sous le chapitre : résultat des *« fautes de frappe »*. Un jeune général en retraite nous expliquera un jour à la télé qu'on ne peut pas *« faire d'omelette sans casser les œufs »*. Malgré nos armes avec leur précision absolue... eh bien il arrive que... parfois... Amen ! Circulez, il n'y a plus rien à voir ! En attendant, je fournis régulièrement à ma mère les bulletins météo. Au début des bombardements, elle était attentive. *« Demain, il fera beau sur la Serbie ! »* Elle restait peinarde à la cave toute la journée. Avec le temps dégagé, les *« artificiers du ciel »* canardent presque à l'œil nu.

Maintenant, Alain Gillot-Pétré n'a plus d'influence sur elle.

« Les cerisiers dans notre jardin sont en fleurs, il fait beau, les oiseaux chantent, je suis toute la journée dehors, je n'ai plus peur, grésille sa voix lointaine au téléphone.

– Maman, ce n'est pas raisonnable, écoute-moi !

– Le soir, j'enlève mon appareil auditif, je n'entends pas les sirènes, je ne couche plus à la cave. Si on me tue dans mon sommeil, ce sera une belle mort, sans souffrance, ne t'inquiète pas, prends soin de toi, mon fils. »

Cette sale guerre balkanique commence à nous agacer. Dans la presse, à la télé, les journalistes ne parlent que d'elle. Il y a le tunnel du Mont-Blanc... Il y a aussi Monica... Et Monica ? Sa tournée en Europe a été annulée ! My God ! Bill, fais quelque chose au moins pour elle, pauvre Monica. On sait très bien que tu t'en fous des Albanais et des Serbes, complètement. Avec Monica, tu connais bien le sujet. Par cœur.

***Dragan Kotarac** est professeur d'éducation physique.*

Le vrai crime

par Olva Radosavljevic

MAIS où sont-ils donc, ceux qui parmi les Serbes, hommes et femmes de cœur, ne veulent pas être complices de Slobodan Milosevic, de ses macabres manipulations d'êtres vivants, de la purification ethnique ?

Où sont-ils donc ceux qui n'ont pas été embrasés par la haine, n'ont pas succombé à son aveuglement et qui voient, comme des êtres humains voient d'autres êtres humains, la souffrance des réfugiés kosovars ?

Pensent-ils que se taire et ne pas crier de toutes nos âmes que cette souffrance est intolérable soulagera celle des Serbes de Serbie ?

Pensent-ils que ne pas reconnaître la dignité de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants chassés de chez eux, blessés, humiliés et leur tendre la main est une trahison contre le peuple serbe lui aussi meurtri ?

Quel est ce manichéisme dégradant qui nous conduit à croire qu'être serbe, solidaire de notre peuple sacrifié sur l'autel des ambitions de Milosevic, nous interdit d'être solidaire aussi des réfugiés kosovars ?

En s'astreignant au silence, ne commettent-ils pas un crime contre leur propre humanité ? Ne voient-ils pas, enfin, que dire haut et fort que nous, Serbes, nous désolidarisons totalement de la politique menée par Milosevic, que nous dénonçons la politique de purification ethnique menée aujourd'hui au Kosovo et que nous reconnaissons le plein droit des populations d'origine albanaise à y vivre dans la dignité, est le meilleur service que nous puissions rendre à la Serbie, au peuple serbe, à nos enfants, Albanais ou Serbes ?...

Le poids mystérieux de l'orthodoxie

Suite de la première page

Il nous manque une anthropologie religieuse pour mieux cerner ces humeurs humiliées, ces fiertés blessées, ce « pliage » des individus sous l'unité salvatrice de la « grande nation serbe » comme seul recours identitaire. Mais aussi les réactions des Kosovars et des Albanais musulmans, qu'on a vite fait de ranger dans la seule catégorie des victimes.

Si nous devons penser dès maintenant à l'« après-guerre », la difficulté du voisinage entre Albanais, Kosovars et Serbes n'est pas la seule qui nous interpelle. Plus sournoise, autrement insoluble, me paraît être une autre question : comment reconstituer l'unité européenne par-delà la rupture entre les peuples orthodoxes et les autres peuples de la communauté européenne ? Car c'est bien pour conserver ces « monastères qui sont le berceau de notre civilisation » que s'accrochent au Kosovo aussi bien les manifestants des ponts de Belgrade que la cynique propagande du régime lui-même.

Le patriarche de Moscou appelle à la solidarité orthodoxe ; celui de Belgrade est supposé désapprouver l'épuration ethnique, mais il se tait. Les orthodoxes disséminés dans le monde entier sont troublés, ce qui ne les empêche pas de vibrer pour leurs « frères serbes ». Il ne semble pas y avoir de dissidents de Milosevic en Serbie, tandis qu'on en trouve en Algérie, en Iran, en Irak.

Il restera à apprécier quels sont les bénéfices que ces hommes et ces femmes ont pu trouver dans leur foi nationale-orthodoxe, au point de confondre le régime de Milosevic avec elle. Mais aussi quels obstacles cette foi oppose à leur entrée souhaitée et souhaitable dans la communauté européenne. L'athéisme communiste a-t-il vraiment transformé, sinon aboli, la nature psychique de l'homme religieux orthodoxe ? Ou l'a-t-il reconduite sous une forme larvée mais non moins opérante ?

Vu sous cet angle, le drame du Kosovo fait apparaître une division de l'Europe qui remonte au Grand Schisme de 1054 entre Byzance et Rome, entre l'orthodoxie et le catholicisme. Bien que les signes ostensibles de la religion ne soient pas toujours exhibés, la guerre entre Serbes et Kosovars est une guerre sourdement religieuse, et d'autant plus ravageante que les soubassements religieux sont vécus comme une évidence indiscutable. Une laïcité de surface, qui a absorbé la religion sous-jacente sans se l'avouer, signe l'échec même de la sécularisation. Par-delà les indiscutables différences nationales et historiques, le « problème serbe » risque de se révéler à une échelle plus vaste comme celui des peuples orthodoxes dans leur ensemble.

Les cinquante années de communisme qui sont passées sur ce fond religieux l'ont davantage refoulé que démantelé, et il n'est pas aisé d'apprécier ce qui reste aujourd'hui de la foi orthodoxe. Nombre d'observateurs remarquent que, malgré une désaffection apparente, les traditions religieuses restent vivaces, et qu'elles s'intensifient en temps de crise ou de guerre. Elles influencent – de manière souterraine, inconsciente – le mode de vie, les coutumes, les mentalités et les attitudes décisives des personnes dans l'organisation politique et économique de leur société. Lorsque les dogmes du communisme imposés par la violence cèdent, se remettent aussitôt en place des routines de conduite, sortes de « spontanéités » programmées par les traditions familiales.

Ma souffrance est due à l'impression de désarroi profond que me laissent les peuples slaves orthodoxes d'être libérés mais de ne pas être libres pour autant

Ma souffrance est due à l'impression de désarroi profond que me laissent les peuples slaves orthodoxes d'être libérés – mais de ne pas être libres pour autant. Je ne pense pas qu'il existe une « psychologie populaire » globale, car je crois profondément à la singularité des individus ; et je n'assigne pas non plus à la religion la force d'un déterminant unique des comportements, d'autant que je n'ignore pas combien son rôle est incertain dans des régions imprégnées de folklore et de paganisme comme les Balkans, et combien le désintérêt apparent des jeunes générations est grand à son égard.

Il n'en reste pas moins que, parmi d'autres facteurs de socialisation, la conception de la personne élaborée par la religion – façonnée par l'Histoire et la façonnant à son tour – laisse son empreinte sur tous, et qu'à notre insu elle influence nos psychismes et nos comportements. Les peuples qui souhaitent s'intégrer demain dans une Europe élargie se renvoient les uns aux autres leur conception spécifique et sous-jacente de l'individu, sous la forme de conflits qui se présentent (au pire) comme des guerres de religions ou (au mieux !) comme des pesanteurs, des incompatibilités insurmontables.

Prenons, pour l'exemple, une date symbolique – 1793 – afin de mesurer ce que nous ressentons aujourd'hui comme une incompréhension entre « eux » et « nous ».

En 1793, la Terreur ensanglante la liberté que la Révolution française vient tout juste de proclamer en 1789. Au moment même où la liberté s'affirme dans la trilogie républicaine – Liberté-Egalité-Fraternité –, en son nom on assassine ses ennemis.

En 1781, Kant a publié sa *Critique de la raison pure*, qu'il complétera par la *Critique de la raison pratique* en 1788, et qui contient la plus lucide méditation sur l'essence libertaire du soi humain, défini comme une âme libre dotée d'une volonté autonome, d'une capacité à commencer.

En cette même année 1793, le moine russe Païssi Velitchkovski traduit du grec une compilation de prières dite *« Philocalie »* (*« Prière du cœur »*) qui prône l'union intime de la spiritualité et du savoir. Connue en Grèce dès le XIe siècle, largement répandue pendant le XIVe siècle, cette tradition byzantine (*« Silence et paix de l'union avec Dieu »*) invoque une certaine « liberté » du croyant, qui n'est qu'un silence du moi, un déplacement de l'intelligence et de la raison vers le cœur, entendu comme le pôle d'un infini irreprésentable et la source d'une intuition de la divinité ineffable.

La lignée d'ascètes dits *« startsy »* s'en inspire : on se souvient du personnage de Zossima dans les *Frères Karamazov*, de Dostoïevski. En 1793, les peuples des Balkans sont encore sous occupation turque, et l'Eglise orthodoxe a deux têtes : Constantinople et Moscou. Mais, lorsqu'ils recouvreront l'indépendance politique, les sources communes de la foi orthodoxe, par-delà ses variantes, seront leur commun dénominateur.

Kant et l'entendement d'un côté, et la *« prière du cœur »* de l'autre. On est tenté de voir, dans ces deux extrêmes choisis à dessein, une figure de l'abîme qui sépare deux conceptions du sujet et de sa liberté : celle de l'orthodoxie, et celle de l'Occident, avec ses branches catholique et protestante. A moins qu'il n'y ait là une possibilité de dialogue entre deux pôles opposés mais complémentaires de la liberté.

A la clarté volontaire de l'entendement, à son insistance sur le questionnement et la critique, qui va jusqu'à mettre en question non seulement la divinité, mais le lien social lui-même, s'oppose l'exaltation orthodoxe d'une intimité religieuse ineffable et de la communauté ecclésiale dans laquelle cette intimité s'épanouit. Son enthousiasme mystérieux et fervent, son élan d'osmose qu'on peut qualifier de « mystique » vont se transférer dans le mouvement nihiliste, dans les courants athéistes et communistes aussi. De telle sorte que ces idéologies apparemment libératrices et critiques se transforment en idéologies religieuses de fait, en ce sens qu'elles reposent sur l'appartenance affective non critique des sujets qui s'en réclament.

Les tendances de l'orthodoxie à l'instrumentalisation politique, qui datent de bien avant le Grand Schisme de 1054, se retrouvent dans les diverses Eglises nationales – russe, grecque, bulgare, serbe, roumaine, etc. J'appelle « instrumentalisation » la dépendance ecclésiale vis-à-vis du pouvoir politique, et qui a souvent dégénéré en effacement, quand ce n'est pas en pure soumission. Cette instrumentalisation s'enracine dans le principe byzantin selon lequel le patriarche tient son territoire d'un acte de droit séculier, donc déterminé par la conjoncture politique – tandis qu'à l'opposé Rome se prévaut d'un droit divin.

Le *basileus* (l'empereur byzantin) se mêle des affaires de l'Eglise, il choisit le patriarche et, en échange, l'Eglise concourt à la stabilité sociale et à l'archaïsme de la religion. *« Pour un chrétien, pas d'Eglise sans empereur »* : la phrase du patriarche Antoine prononcée au XIVe siècle a eu une résonance extrême, quand on analyse les allégeances – voire les subordinations – politiques des Eglises orthodoxes pendant le XXe siècle, et notamment sous le communisme.

Cette interaction atteint son apogée dans l'identification de l'Eglise à la nation : porteuse des jeunes Etats slaves au Moyen Age (qui stimulent en particulier l'invention de l'alphabet cyrillique par les frères Cyrille et Méthode au IXe siècle), elle aboutit cependant à cette osmose instantanée entre foi et nationalisme dont la Serbie offre aujourd'hui un exemple dramatique.

On pourrait négliger les effets réducteurs et explosifs de cet amalgame quand il s'agit d'apprécier dans les Balkans le rôle libérateur de l'Eglise orthodoxe, notamment durant le XIXe siècle, contre l'occupation turque. Au contraire, toutes les dangereuses latences d'intégrisme, que cette osmose entre foi et nationalisme recèle, ont été exhibées depuis dix ans dans la tragédie yougoslave, et elles risquent de se manifester ailleurs.

Une écoute analytique pourrait cerner la dynamique psychique du sujet qui se constitue dans la Trinité orthodoxe, ainsi que ses conséquences pour les objets du désir et de la pensée (Olivier Clément a finement commenté son sens religieux, Alain Besançon en a avancé une interprétation psychanalytique). Le Saint-Esprit procède du Père par le Fils pour les orthodoxes (*« Per Filium »*) ; le Saint-Esprit procède du Père et du Fils pour les catholiques (*« Filioque »*). Tandis que le *« et »* catholique met à égalité Père et Fils, préfigure l'autonomie et l'indépendance de la personne (celle du Fils, tout autant que celle du croyant) et ouvre la voie à l'individualisme et au personnalisme occidentaux, le *« par »* orthodoxe suggère une délicieuse mais pernicieuse annihilation du Fils et du croyant.

Quand elle n'est pas tout simplement éliminée par l'adoration-féminisation du fils, la révolte ne peut s'exprimer que brutalement par la destruction – puisque l'autorité divine incommensurable ne peut ni se discuter, ni se critiquer, ni se négocier. Le pathos destructeur m'apparaît comme une autre conséquence de ce lien irreprésentable et symbiotique Père/Fils. La patiente négativité du jugement se laisse alors submerger par l'affect rageur et anéantisseur du nihilisme, qui démolit l'ancienne norme pour ériger une valeur opposée, tout aussi absolument indiscutable et incritiquable.

Tout en freinant l'individuation, l'orthodoxie a l'avantage de rendre possible l'expression de couches psychiques plus anciennes : celles du masochisme et de la dépression pré-œdipiens. De telles plongées ne peuvent que fasciner l'individu occidental contemporain, lorsque s'écroule la séduction de l'érotisme – désormais banalisé et commercialisé –, dans une société de plus en plus permissive, ce qui favorise la résurgence de régions du psychisme que l'œdipe a trop vite et mal recouvertes. Personne n'ignore que la dimension catastrophique et, tout particulièrement, dépressive du psychisme, dont les racines sont antérieure à l'élaboration et à la libération œdipiennes, fait retour aujourd'hui : elle creuse une béance à proprement parler innommable dans « notre » psyché moderne, et gît au cœur de ces « nouvelles maladies de l'âme » que sont le passage à l'acte violent dans la délinquance, la toxicomanie, les psychosomatoses, etc. Dans ce contexte nouveau, « leurs » excès de dépressivité et « leur » expérience à « eux » reflètent de manière explicite, crue et cruelle, notre malaise à « nous ».

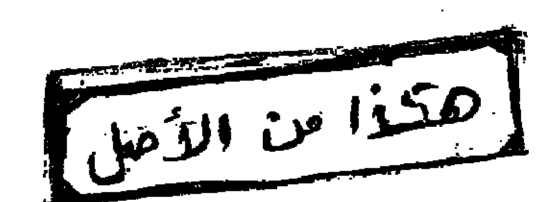
Une religion ne peut pas nous sauver. Encore moins son prétendu étouffement sous prétexte de laïcisation. Il serait historiquement juste de commencer par fédérer les divers courants du christianisme qui se partagent majoritairement la spiritualité en Europe. Tel est le devoir des Eglises, mais aussi des intellectuels. Sur la base de cette fédération, difficile mais indispensable à constituer, il s'agirait d'entreprendre une reconstruction morale et subjective des pays ex-communistes orthodoxes. Alors seulement, à partir de leur tradition revisitée et rénovée, deviendrait possible un véritable travail laïque et critique, d'éducation et d'interrogation philosophique, accueillant des questionnements plus audacieux et débouchant sur une véritable sécularisation. Mais on ne peut pas créer une administration et une économie démocratiques, ni même écarter les latences de cet état de guerre qu'on appelle « balkanisation » et qui culmine dans l'abjection de l'exode kosovar, sans rebâtir une subjectivité libre. Les deux tâches, politique et spirituelle, sont parallèles.

Posons-nous la question de savoir si la structure du nihilisme n'est pas secrètement intrinsèque à la mystique orthodoxe : et si c'était parce que Dieu est irreprésentable et incontestable que tout est permis ?

« Dieu est mort, tout est permis », clame le nihiliste dostoïevskien. Posons-nous la question de savoir si la structure du nihilisme n'est pas secrètement intrinsèque à la mystique orthodoxe : et si c'était parce que Dieu est irreprésentable et incontestable que tout est permis ?

« Eux » et « nous ». Il semble urgent de dépasser les schismes en réévaluant les trésors et en détectant les impasses qui se trouvent des deux côtés. La transmutation de la mémoire religieuse, comme la transmutation des métaux chère aux alchimistes, ne devrait épargner personne, ni « eux » ni « nous ».

Julia Kristeva



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Fracture à droite

LA droite française est décidément en bien triste état. La démission de Philippe Séguin de la présidence du RPR et son refus de continuer à mener la liste commune à son parti et aux libéraux pour les européennes confirme qu'elle est, contrairement à la gauche, incapable de jouer la carte de la pluralité. Que ce qui devrait être un véritable traumatisme pour l'opposition soit ressenti comme un atout pour le titulaire du seul vrai lieu de pouvoir à sa disposition – la présidence de la République – est tout autant révélateur de ses difficultés. Car Jacques Chirac est personnellement le seul bénéficaire du départ de celui qui avait tant fait pour lui ouvrir les portes de l'Elysée.

L'échec gouvernemental d'Alain Juppé et la défaite de la droite aux législatives de 1997 qui en était la conséquence avaient privé M. Chirac de la maîtrise du parti qu'il avait créé. Il avait dû en laisser les rênes à M. Séguin, c'est-à-dire à un homme qui pouvait, au moins autant que lui, se présenter en héritier du gaullisme mais qui en tirait une doctrine politique opposée à celle que le fondateur du RPR avait voulu mettre en œuvre après son élection à la présidence de la République. Depuis, l'Elysée n'a cessé de tout faire pour limiter l'autonomie du président du RPR. Le combat vient de cesser par abandon du *challenger*. M. Chirac redevient le seul vrai patron de la droite, du moins de la majorité de celle-ci. Mais s'il ne parvient pas à réunifier son camp, il n'aura plus d'excuses, et M. Séguin, s'il le souhaite, peut se placer, comme Edouard Balladur, en position de recours au cas où...

Car les ambitions et les querelles personnelles ne constituent pas l'essentiel de l'opposition entre les deux hommes. Il y a entre M. Chirac et M. Séguin des désaccords profonds : conversion au libéralisme contre vieil attachement au colbertisme, volonté de bâtir l'Europe face à la défense de l'Etat-nation, souci d'une profonde réconciliation franco-allemande opposée à une ancestrale réticence devant l'ennemi traditionnel... Et puis il y a le Kosovo. Certes, le président démissionnaire du RPR ne prononce pas ce mot dans sa lettre expliquant son geste. Mais le seul fait que l'engagement de l'armée française dans une guerre ne l'ait pas empêché de claquer la porte, suffit à confirmer que, sur les Balkans aussi, M. Séguin n'était pas en phase avec le chef de l'Etat.

Cette divergence est logique. Force est de constater que tous les « souverainistes », tous les « nationaux-républicains », en un mot tous ceux qui se sont opposés au traité de Maastricht n'acceptent pas, ou mal, l'intervention militaire de l'Alliance atlantique, et donc de la France, dans l'ex-Yougoslavie. Ils existent à droite et à gauche. Comme lors du référendum de septembre 1992 sur l'Union économique et monétaire de l'Europe. Cela n'avait pas empêché chacun de retrouver son camp d'origine dès les législatives de mars 1993. Mais une crise, et donc encore plus une guerre, sont des moments révélateurs. Le Kosovo le confirme avec force : une profonde fracture travaille la société politique française.

Des photos et des mots

par Robert Solé

LE MÉDIATEUR

LES IMAGES sont tenaces. Pour nombre de gens (qui ne le lisent pas), *Le Monde* reste *« un journal sans photos »*. Ce qui expliquerait sa *« grisaille »* et sa *« tristesse »*... En réalité, la photograhie y est présente depuis près de vingt-cinq ans ! Timidement introduite en septembre 1974 dans « Le Monde aujourd'hui », elle s'est étendue peu à peu à d'autres suppléments hebdomadaires, avant de faire son entrée dans la seconde partie du journal. Les pages « Enquête », « Culture » ou « Mode de vie » en sont devenues des utilisatrices quotidiennes. Même la « une » accueille des vignettes, en noir et blanc ou en couleur, pour mieux annoncer des cahiers spéciaux ou certains articles des pages intérieures.

Ces innovations s'inscrivent dans une politique générale visant à rendre le journal plus lisible et plus attractif. Désormais, la forme fait corps avec le fond. *« La forme, c'est le fond »*, dit le directeur de la rédaction, Edwy Plenel. Une direction artistique – terme inimaginable il y a encore quelques années – a été installée pour promouvoir des créations graphiques et assurer la cohérence de l'ensemble du quotidien. Rien ne se fait sans elle.

La dernière innovation date de quelques jours, avec la guerre en Serbie. Cette fois, *Le Monde* ne publie plus seulement des photos « mûries », un peu décalées dans le temps, pour accompagner des enquêtes, mais des clichés d'actualité qui viennent de lui parvenir et qui trouvent place en section internationale, dans le saint des saints.

Cette « première » méritait bien un débat. Il a eu lieu en comité de rédaction, le 13 avril, aussitôt après l'entrée en vigueur du nouveau dispositif.

Un débat intéressant, qui porte à la fois sur l'utilisation de l'image, l'identité du *Monde* et la manière de rendre compte d'un drame aussi complexe que celui du Kosovo.

Pourquoi des photos ? *« Parce que nous nous trouvons devant un événement répétitif, étalé sur une longue durée, qui occupe chaque jour une demi-douzaine de pages*, explique Edwy Plenel. *Il faut rythmer ces pages, les rendre aussi intéressantes que possible, même si cela peut paraître choquant à propos d'un tel sujet. La photographie est un langage universel, qui "parle" à tous les lecteurs. Tout en cherchant à garder une certaine distance, nous ne voulons pas bannir l'émotion. »*

Fournies par l'agence Reuters, ces photos d'actualité immédiate sont présélectionnées par la direction artistique, puis choisies en concertation avec la séquence International. Des légendes, aussi précises que possible, leur sont adjointes. Les lecteurs ont eu droit ainsi à des photos sur les Serbes à Belgrade dans *Le Monde* du 13 avril ; le train détruit par les frappes de l'OTAN le 14 avril ; la détresse d'un camp de réfugiés en Macédoine le 15 avril ; l'horreur consécutive au bombardement d'une colonne de réfugiés kosovars le 16 avril, etc.

La première question qui peut se poser à propos de ces images est d'ordre moral : le malheur et la détresse sont-ils compatibles avec de beaux clichés, bien cadrés, soignant les contrastes et les effets visuels ? *« Les photos doivent être aussi bien écrites que les textes »*, répond Dominique Roynette, la directrice artistique. Un correspondant de guerre est rarement accusé d'esthétisme parce qu'il a une plume élégante...

Deuxième question : n'est-ce pas un leurre de croire que l'on « voit » la guerre sur des photos ? L'essentiel y échappe, à savoir les combats ou les atrocités en train de se commettre. Par ailleurs, la rédaction ignore souvent dans quel contexte ces photos ont été prises et n'a pas le moyen de vérifier une manipulation éventuelle dont seraient victimes leurs auteurs. Chacun sait que la photo est une arme redoutable en temps de guerre : sa fixité la rend encore plus forte que des images défilant sur un écran. Aurions-nous publié « à chaud » la photo de Slobodan Milosevic serrant la main au chef kosovar Ibrahim Rugova ? *Le Monde* a heureusement attendu plusieurs jours, ne faisant paraître ce cliché que le 13 avril, en page « Horizons », accompagné d'un reportage d'une journaliste allemande qui lui donnait sa véritable signification. C'est dire à quel point des précautions sont nécessaires.

Troisième question : qu'apportent des photos, n'ayant même pas un caractère exclusif, alors que nous sommes abreuvés d'images par la télévision et les magazines ? Le royaume du *Monde*, sa « valeur ajoutée », c'est l'écrit. Quand l'un de ses envoyés spéciaux, Nathaniel Herzberg, se poste devant une cabine téléphonique et raconte la détresse des réfugiés en Albanie (*Le Monde* du 14 avril), ne donne-t-il pas « à voir » parfaitement ? On peut répondre que la photo est un autre regard, qui vient s'ajouter à celui du reporter. A condition, bien sûr, d'apporter réellement quelque chose.

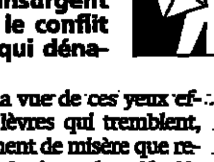
Quatrième et dernière question : *Le Monde* ne risque-t-il pas de se banaliser, sinon de se « déclasser », en publiant des photos ? L'évolution des grands journaux britanniques oblige à une réponse nuancée. D'une part, le *Financial Times* n'a nullement perdu de son prestige en publiant des photos en première page. D'autre part, les « unes » du *Times* ou de *The Independent* ont parfois l'air d'être calquées l'une sur l'autre avec les mêmes clichés.

La logique des réformes introduites pas à pas au *Monde* le conduira sans doute à manier la photo avec de moins en moins de complexes, en ne lui interdisant aucun thème et aucun espace. Un exemple supplémentaire vient d'en être donné le 16 avril, avec une photo en couleur sur les réfugiés kosovars, publiée en première page, sur deux colonnes.

Le Monde saura-t-il concilier sa singularité – servie par un format particulier et la publication d'un dessin en première page – avec une volonté de jouer sur tous les registres visuels ? L'expérience photographique tentée en plein drame des Balkans permettra déjà de le mesurer.

AU COURRIER DU MONDE

Les Eglises orthodoxes soutiennent-elles, par-delà les frontières et au nom d'une défense de la chrétienté, le nationalisme serbe et ses dérives ? Des lecteurs, issus de l'orthodoxie grecque ou slave, s'insurgent contre des raccourcis qui visent à réduire le conflit balkanique en une guerre de religions et qui dénaturent les valeurs spirituelles de l'Eglise d'Orient. Egalement dans le courrier de cette semaine : les impressions et réactions d'un homme qui, depuis le conflit vietnamien, jour après jour, a grandi entouré d'images de guerres plus ou moins lointaines, plus ou moins réelles, toujours mortelles.



APOCALYPSE NOW

Ma génération s'est réveillée dans la vision apocalyptique d'une sale guerre au Vietnam. Elle a grandi avec. Loin d'elle, mais avec. Pour cette triste malvenue, je ne remercie personne. (...)

Il y a une odeur fétide et une poisse gluante quand, dans une vie, on est obligé de supporter les informations, la banalité journalière d'un exode, et le sentiment, toujours le même, que le et les responsables sont encore dans la nature. C'est au fil d'une vie que l'on découvre, encore et toujours, ces hommes d'une cruauté inouïe et qui ne respectent rien ni personne. Je suis venu dans la souillure et, à n'en pas douter, je m'en irai dans la fange. Mais pour l'heure, j'interromps mes repas chaque soir, dans un hoquet inhabituel en des temps ordinaires, à la vue de ces yeux effarés, de ces lèvres qui tremblent, de ce déferlement de misère que représentent, malgré eux, les réfugiés du Kosovo arrachés à leur terre par un salaud. Ainsi ma vie se gâche et mes larmes se changent en haine.

Jacques Lagier
Pelissanne
(Bouches-du-Rhône)

GUERRE SAINTE

A *[en croire]* la lecture des *« fous des Balkans »* (la chronique de Pierre Georges du 13 avril), l'ensemble des orthodoxes seraient frappés d'un syndrome de paranoïa aiguë. Ils se seraient investis d'une mission sacrée de défense de la culture européenne et de la foi chrétienne. Le diagnostic n'est pas si simple. Je suis moi-même français et grec, de religion orthodoxe, et loin d'assumer une quelconque solidarité confessionnelle, je condamne les crimes et les atrocités du régime yougoslave. Ces derniers sont avant tout le fruit de haines ethniques. Le facteur religieux n'est que « secondaire ». Vous tombez dans le piège du dictateur serbe, qui tente de faire de sa politique barbare une guerre sainte. Je ne puis croire que vous associez la foi orthodoxe aux événements sur place.

Emmanuel Skoulios
Lille (Nord)

L'ORTHODOXIE FACE AU NATIONALISME

D'ascendance slave, je crois comprendre l'état d'esprit des Serbes en ces instants : on fait corps face à la menace, il faut survivre. Mais, aujourd'hui, cette solidarité assumée risque de faire plus de mal aux Serbes que de bien. Les opposants à Milosevic, et notamment les Serbes de France, doivent dire haut et fort que la protection de la serbitude (concept médiéval) ne peut se faire au prix de la falsification de l'histoire, du racisme national, du crime abject de la purification ethnique, du détournement des valeurs spirituelles de la religion orthodoxe, de la négation des valeurs démocratiques d'aujourd'hui. C'est aussi le devoir des médias occidentaux que de permettre à ces voix minoritaires de s'exprimer. Il en va de l'honneur de la Serbie. Face au crime de ses tyrans, on pourra dire : *« Mais il y a eu des gens pour résister à ce crime. »*

Marc Tutaj
par courrier électronique

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Naissance d'une république

LE ROI George VI a adressé ses vœux les plus sincères à la nouvelle République irlandaise, dont la naissance a été célébrée hier à Dublin. Dimanche soir à minuit, l'Irlande est devenue une république et elle a rompu ainsi le dernier lien légal qui la rattachait encore à la couronne de Grande-Bretagne. Mais la reconnaissance officielle de cette rupture n'a guère ému les Anglais et le message royal souligne d'ailleurs que *« les deux peuples demeurent très étroitement associés »*.

A deux reprises déjà, en 1916 et en 1918, les Irlandais avaient essayé d'établir une république indépendante. Les cérémonies officielles qui se déroulent aujourd'hui à Dublin doivent précisément commémorer le soulèvement antianglais du lundi de Pâques 1916. L'insurrection, écrasée par les troupes britanniques après six jours de combats, avait pris naissance au bureau de poste de Dublin. C'est sur les marches de ce même immeuble que le président O'Kelly vient d'annoncer hier avec trente-trois ans de retard la naissance d'une république complètement indépendante. Peu après minuit, l'écho des salves de canon a retenti dans les rues de Dublin, et le drapeau vert-blanc-orange a été hissé au sommet du bureau de poste, dont les colonnades étaient garnies de laurier.

Les Britanniques auraient évidemment préféré que l'Irlande ne quittât pas la grande famille du Commonwealth. Mais ils savent aussi qu'il convient de satisfaire la susceptibilité et l'orgueil national des Irlandais et que la rupture symbolique d'aujourd'hui n'empêche pas un resserrement des liens réels dans l'avenir.

(19 avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

De la difficulté de chiffrer la crise en Asie du Sud-Est

VOILÀ près de deux ans que l'Asie du Sud-Est affronte sa crise – économique, politique et sociale – la plus profonde depuis trente ans et les perspectives de rebond sont encore mesurées. Toutefois, de récents rapports soulignent que la situation n'y est pas toujours aussi catastrophique qu'on l'a rapporté précédemment.

En Indonésie, on avait officiellement annoncé, après la rentrée de juillet 1998, que le taux de fréquentation scolaire avait chuté de 78 % à 54 %. La baisse de ce taux a été corrigée depuis : elle n'a été que de 4 % à 5 %. En Thaïlande, selon une enquête menée en février et mars 1999, le taux de fréquentation scolaire n'est tombé que de 1,74 % depuis le début de la crise. Des estimations antérieures avaient fait état de l'abandon de leurs études, pour des raisons financières, par près de 800 000 enfants thaïlandais en 1998. Pour le moment, en Malaisie, pourtant le troisième pays le plus touché par la crise, le taux de fréquentation scolaire ne semble pas avoir été affecté.

Quant au nombre de pauvres, il s'est certes accru, mais dans des proportions moins dramatiques que celles parfois indiquées. En Indonésie, on avait évalué en 1998 à 39 % (pourcentage officiel) et même à 48 % (BIT) la part de la population tombée sous le seuil de pauvreté. Recourant au même critère de pauvreté (un revenu quotidien par tête inférieur à 3 francs), une étude de la Banque mondiale, qui date de janvier, fait état de 14 % de « pauvres » en 1998, contre 11 % en 1997. En Thaïlande, en revanche, le nombre de gens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté est passé de 8 à 11 millions, sur une population totale de 62 millions. Le revenu par tête demeure assez élevé en Malaisie pour maintenir ce pays à l'abri de la pauvreté.

AMPLEUR INÉGALE

Certes, la magnanimité des dommages est évidente. A la mi-mars, des experts financiers prévoyaient, en 1999, une récession de 6,2 % en Indonésie, contre 13,8 % en 1998, et une expansion de 1 à 2 % en Malaisie, contre une contraction de 7 % l'an dernier. En Thaïlande, où l'activité avait reculé de 8 % en 1998 et où des réformes ont été menées, un premier plan de plus de 20 milliards de francs (3,05 milliards d'euros), annoncé le 30 mars, a pour objectif de créer un demi-million d'emplois, de relancer la consommation et d'amorcer une reprise avant la fin de l'année.

L'Indonésie, pour sa part, n'est plus une économie émergente, si elle l'a jamais été. Comme ailleurs dans le tiers-monde, elle peut avant tout compter sur l'abondance de ses bras et de ses ressources naturelles dont les principales, le gaz et le pétrole, sont affectées par des prix relativement faibles. Sur le plan politique, les lendemains de dictature y sont bien incertains. Mais, pour leur part, la Thaïlande et surtout la Malaisie conservent leurs potentiels de « bébés-tigres » asiatiques. Avec une différence importante : si la popularité du gouvernement qui gère la crise à Bangkok n'est qu'en perte de vitesse, la Malaisie connaît de réelles divisions politiques.

Fin 1998, des estimations officielles ont mis l'accent sur une forte hausse du chômage en Indonésie, qui affectait alors 22 % de la population active. D'importants contingents de jeunes chômeurs, surtout dans les villes, forment donc des masses malléables à la disposition des concurrents qui se disputent les premières élections ouvertes depuis 1955 et prévues le 7 juin. Mais, dans une société sans filets sociaux, le travail est une obligation et le secteur informel semble plus réceptif que prévu. Cette observation est également vraie pour la Thaïlande, où le taux de chômage est plus modeste (10 %). Les effets sociaux et politiques de la montée du chômage en Malaisie (un taux de 4,5 % prévu en 1999, contre 3,9 % en 1998 et 2,6 % en 1997) sont encore difficiles à mesurer.

La crise ensuite a frappé inégalement. En Thaïlande, les premières victimes ont été les cols blancs du secteur financier. Vingt-deux mois plus tard, le monde rural semble le plus menacé et commence à se manifester. En Indonésie, les riches et les classes moyennes émergentes ont été des cibles privilégiées. Dans l'archipel indonésien, aux prises avec des bouffées de violence sociale, religieuse ou ethnique, la sécheresse et les incendies destructeurs de 1997 ne sont plus qu'un mauvais souvenir dans de nombreuses campagnes qui demeurent, dans l'ensemble, calmes, et où les poches de disette sont plus réduites qu'on l'avait annoncé voilà un an.

L'Asie du Sud-Est est, certes, loin d'être sortie d'affaire. Que les exportations y redeviennent le moteur de la croissance n'est pas encore acquis. Son secteur moderne, très fragilisé et endetté, reste tributaire d'une reprise au Japon, qui ne s'annonce pas, ou d'une dévaluation de la monnaie chinoise, qui ne peut être entièrement exclue. Confortés par un boom économique sans précédent pendant dix ans, les équilibres politiques ont été emportés par la tempête en Indonésie et sont mis à mal en Malaisie et même en Thaïlande. Mais la crise est assez profonde pour qu'il ne soit pas utile d'en rajouter.

Jean-Claude Pomonti

AÉRONAUTIQUE **Airbus devrait annoncer, mardi 20 avril, le lancement d'un avion de 107 places, l'A-318, le plus petit appareil de sa famille. Sous réserve du vote définitif du conseil de surveillance, ce nouvel avion sera assemblé à Hambourg. ● CET AVION permettra au consortium européen d'offrir une gamme aussi complète que Boeing sur le créneau des moyen-courriers, dont la demande est évaluée à 8 500 appareils pour les vingt prochaines années. ● BOEING et Airbus sont au coude-à-coude sur le marché des avions de petite taille, avec un carnet de commandes d'environ 2 000 appareils chacun. ● M. FORGEARD, l'administrateur-gérant d'Airbus, veut également renforcer sa gamme par le haut, avec l'A-3XX, qui pourrait transporter au minimum 550 personnes. Mais il devra convaincre ses actionnaires de lui donner carte blanche pour restructurer Airbus.**

Airbus élargit son offre commerciale, mais patine sur sa réorganisation

L'A-318, nouvel avion de 100 places, est lancé. Il devrait être assemblé à Hambourg, au détriment du site de Toulouse. Le projet d'un gros porteur de 550 places ne pourra voir le jour qu'après le changement de statut du consortium européen

LA FAMILLE Airbus s'agrandit. Le consortium européen devait annoncer, mardi 20 avril, le lancement d'un avion de 107 places, l'A-318, le plus petit appareil de la famille des appareils à couloir unique A-320. C'est l'usine allemande de DaimlerChrysler Aerospace (DASA), à Hambourg, qui devrait assembler ce nouvel appareil, au détriment du site de Toulouse. Jusqu'à présent, Hambourg réalisait l'assemblage final des A-319 et A-321 (810 appareils commandés au total), et Toulouse celui des A-320 (1 125 appareils) et les plus gros avions A-330 et A-340 (510 appareils). Conformément à l'organisation industrielle d'Airbus, le cockpit et le fuselage avant de l'A-318 seront construits par le français Aerospatiale, les ailes par le britannique British Aerospace, l'empennage par l'espagnol CASA, le fuselage central et la dérive par DASA. Le premier appareil devrait être livré en 2002.

Le conseil de surveillance, prévu lundi, devait voter la proposition préparée, vendredi, par le comité exécutif, présidé par Noël Forgeard, l'administrateur gérant d'Airbus. Après plusieurs mois de prospection, le management d'Airbus a réussi à réunir le nombre minimal de promesses d'achats, dont 50 appareils pour TWA et 30 pour le loueur américain ILFC, requises par ses actionnaires pour lancer le programme.

Près de 6 000 avions en quinze ans

PARTS DE MARCHÉ DES AVIONS DE 120 À 200 PLACES COMMANDÉS

BOEING 737
3 106 avions
(737-300 / 400
700 / 800 / 900)
53 %

AIRBUS FAMILLE A-320
1 925 avions
(A-319 / 320 / 321)

14 %

McDONNELL DOUGLAS
806 avions
(MD 80 - MD 90)

M. Forgeard considérait cet avion indispensable pour offrir une gamme aussi complète que son concurrent Boeing. Airbus avait envisagé de lancer cet avion en coopération avec les Chinois, mais les négociations avaient finalement échoué sur les risques de transferts technologiques. Boeing dispose déjà de deux appareils sur le créneau des avions d'une centaine de places : le plus petit des 737, le 737-600 (110 à 132 passagers) et le 717 (106 places), récupéré par Boeing lors du rachat de McDonnell Douglas et dont la survie n'est pas assurée.

Même si le segment des petits avions de 100 places est étroit et peu rentable, le marché total des avions de 100 à 200 places est évalué à 8 500 appareils au cours des vingt prochaines années ! Il n'était pas question pour Airbus de renoncer à l'A-318, alors que les compagnies aériennes sont de plus en plus « mono-constructeur » pour leurs avions moyen-courrier. En acquérant les avions d'un même fabricant, elles réduisent les coûts de maintenance et bénéficient de la polyvalence des pilotes, qui disposent des mêmes cockpits sur des avions de tailles différentes.

Air France a ainsi manifesté son intérêt pour l'A-318 pour ses navettes vers Nice, Toulouse et Marseille. Elle hésite toutefois à acquérir cet appareil, proposé pour l'instant avec des moteurs de l'américain Pratt & Whitney, alors que les autres appareils Air France de la famille A-320 ont des réacteurs fabriqués par CFM, filiale du français Snecma et de l'américain General Electric.

Sur les avions moyen-courrier, Boeing et Airbus sont au coude à coude. Grâce à une présence plus ancienne sur le marché, Boeing a vendu environ 3 000 appareils 737, et même plus de 4 000 si on inclut les modèles plus anciens. Airbus, qui a livré, jeudi 15 avril, son 1 000e appareil à Air France, totalise près de 2 000 appareils en commande. Mais si on comptabilise les ventes à partir du lancement du programme Airbus, les deux rivaux font pratiquement jeu égal. L'autre américain, McDonnell Douglas (800 avions vendus) est hors jeu depuis son rachat par Boeing.

Pour lutter à armes égales avec son rival américain, Airbus a également besoin de renforcer sa gamme par le haut. Le projet de l'A-3XX, qui pourrait transporter au minimum 550 personnes, sera plus difficile à mettre en œuvre. M. Forgeard s'est donné un an supplémentaire pour étudier la rentabilité de ce projet d'environ 10 milliards d'euros. Airbus veut aussi, avec cet appareil, rogner les marges de Boeing, qui profite largement du monopole de fait de son 747.

LA QUESTION DU STATUT

Déjà *« convaincu »* de la pertinence commerciale de ce projet, M. Forgeard veut pouvoir offrir au marché un avion *« de 15 % à 20 % moins cher à exploiter que le Boeing 747 »*. Pour cela, il doit convaincre ses actionnaires qu'il est temps de lui donner carte blanche pour restructurer Airbus. Encore faut-il que ceux-ci reprennent les discussions sur la transformation du groupement d'intérêt économique en véritable société indépendante, capable de connaître l'ensemble de ses coûts et de ses profits et à même de prendre, seule, ses décisions d'investissement. Les nombreux épisodes des restructurations aéronautiques européennes ont suspendu les discussions entre partenaires, en dépit du souhait exprimé par les quatre gouvernements concernés.

Alors que Boeing semble, enfin, retrouver le chemin de la rentabilité, avec un résultat trimestriel de 469 millions de dollars, contre un bénéfice de seulement 50 millions un an auparavant, Airbus aborde, fragilisé, le retournement du cycle aéronautique. Après une année 1998 record, avec 556 avions vendus, Airbus n'a enregistré qu'une trentaine de commandes au premier trimestre, tout comme son rival de Seattle. Et même si les carnets de commandes sont bien remplis, avec environ 1 300 appareils, il faudra livrer ces avions, au cours des cinq prochaines années, à des prix cassés par la lutte que se sont livrée les deux ennemis jurés.

Christophe Jakubyszyn

Les loueurs d'avions détiennent le tiers de la flotte mondiale

POURQUOI DIABLE le nouvel Airbus A-319 d'Air France, millième exemplaire de la famille A-320, fraîchement sorti de son atelier d'assemblage de Hambourg, dans le nord de l'Allemagne, est-il aller croiser dans l'espace aérien britannique pour rejoindre Toulouse, ce qui n'est pas *a priori* la route la plus courte ? Tout simplement parce que la compagnie aérienne nationale n'est pas propriétaire de cet Airbus et que la syndication bancaire qui a monté le plan de financement pour le loueur est de nationalité britannique. Pour des raisons fiscales, l'avion doit, au moins une fois dans sa vie, passer dans l'espace aérien britannique.

Les sociétés de leasing sont devenues des acteurs incontournables du marché aéronautique. C'est grâce à la plus grande d'entre elles qu'Air France vient d'acquérir son nouvel appareil : International Lease Finance Corporation (ILFC), filiale de l'assureur américain AIG, est spécialisée dans le financement d'avions. Le portefeuille d'ILFC est valorisé à quelque 19 milliards de dollars (17,5 milliards d'euros) et représente environ quatre cents appareils, répartis dans plus de cent vingt compagnies aériennes.

ILFC a réalisé la première opération de leasing de l'histoire de l'aviation commerciale en 1973 en louant un DC8-51 à AeroMexico, avant de devenir le premier bailleur d'avions à offrir tous types d'appareils, Airbus ou Boeing. Aujourd'hui, ILFC est devenu le plus gros client d'Airbus Industrie, avec un total de deux cent quatre-vingt-quatre appareils. En novembre 1998, le loueur s'est prononcé pour le futur A-318, le plus petit appareil de la famille A-320, qu'il compte placer dans les compagnies du monde entier.

Le rôle du loueur est devenu essentiel pour la gestion des flottes des compagnies aériennes. Sur les deux cent huit appareils qui volent sous le pavillon d'Air France, la moitié est en pleine propriété, un quart est en crédit-bail et le dernier quart est en location pour des périodes allant de deux à sept ans, parfois plus. Tous les acteurs y trouvent leur intérêt. Les compagnies n'ont pas à inscrire l'avion dans leurs comptes (ce ne sont donc pas elles qui s'endettent), elles peuvent en changer plus fréquemment, et, en cas de surcapacités, s'en séparer plus facilement. Les avions en pleine propriété sont difficiles à revendre à bon prix, surtout si d'autres compagnies font de même en raison de la conjoncture.

Le constructeur y trouve aussi son compte, car le loueur est généralement son premier client. Air France, par exemple, n'aurait pas pu obtenir le nouvel Airbus si ILFC ne s'en était porté acquéreur bien avant lui : la compagnie a pris conscience de son besoin alors que l'A-319 n'était plus disponible à la date voulue.

UNE ACTIVITÉ LUCRATIVE

Quant au loueur lui-même, son métier est proche de celui d'un spéculateur boursier : il parie sur le succès futur, à deux ou trois ans, d'un nouveau modèle d'avion. Une activité lucrative : ILFC a réalisé un résultat avant impôts de 562 millions de dollars en 1998. Ce métier est appelé à se développer. Les loueurs, qui ont fait irruption sur le marché il y a vingt-cinq ans, détiennent en moyenne un tiers des avions, toutes flottes confondues. Sans eux, nombre de compagnies, comme Air Liberté, n'auraient pas pu prendre l'air.

A l'image des grandes chaînes hôtelières, qui estiment qu'il n'est plus nécessaire de posséder les murs d'un établissement pour l'exploiter, les compagnies s'interrogent désormais sur leur métier. Celui de transporteur aérien consiste-t-il à être propriétaire de sa flotte et à l'entretenir, ou à faire voyager ses clients, dans les meilleures conditions possibles, au meilleur prix et dans les meilleurs délais ?

François Bostnavaron

L'accord secret avec Paribas qui gêne AXA

L'assureur n'a pas la liberté d'apporter ses titres Paribas à la BNP

L'ASSUREUR AXA risque d'être gêné dans le soutien qu'il apporte au projet de mariage à trois, BNP-Société générale-Paribas, défendu par la BNP. Selon un proche du dossier, AXA ne pourrait pas apporter ses actions Paribas à la BNP dans le cadre de l'offre d'échange que propose cette dernière, sans l'aval de Paribas. Le 17 mai 1989, AXA et Paribas ont signé un protocole d'accord stipulant que toute modification de la participation d'une partie dans le capital de l'autre doit être approuvée par l'autre partie. Ce contrat valable pour six ans, renouvelable par tacite reconduction, est toujours en vigueur.

Cette information sera publiée par Paribas, mardi 20 avril, dans une note d'information visée par la Commission des opérations de Bourse, qui reprend aussi la réponse du conseil de surveillance de la banque à l'offre de la BNP. Ce conseil s'est prononcé contre l'OPE de la BNP et pour la poursuite du rapprochement avec la Société générale le 6 avril. Cette position a été prise à l'unanimité moins deux abstentions et deux voix contre, dont celle de Claude Bébéar, le président du directoire d'AXA. Il soutient le projet de la BNP, dont AXA est actionnaire, et plaide pour que des discussions s'ouvrent entre les trois banques.

La position de M. Bébéar divergeant de celle du conseil de surveillance, Paribas a décidé de rendre public le protocole d'accord de 1989, resté secret. La réglementation boursière oblige la banque à signaler au marché toute information qui peut avoir une incidence sur la suite des offres boursières en cours. Selon Paribas, AXA ne pourrait pas apporter ses titres à la BNP sans courir un risque juridique. *« Nous sommes sereins*, déclare-t-on chez AXA, *car nous considérons que cet accord n'a pas d'effet en cas d'offre publique. Il a dix ans et n'a jamais été signalé dans aucun document public, auprès d'aucune autorité. Aucune des parties ne l'a jamais fait valoir. »*

En 1989, AXA et Paribas souhaitaient sceller la coopération entre leurs deux groupes et protéger leur capital d'un appétit étranger. Paribas venait d'aider AXA à se doter d'une holding et de lui apporter ses actions de la Compagnie du Midi. Cette amitié a bien fonctionné jusqu'à fin 1998 et Paribas ne désespère pas qu'elle puisse être restaurée. AXA détient 6,7 % de Paribas. La banque possède 22,7 % de Finaxa, la holding qui contrôle 20,8 % d'AXA.

AXA a, par ailleurs, annoncé, vendredi 16 avril, un programme de rachat d'actions pouvant porter jusqu'à 9,9 % de son capital pour un montant maximal de 6,4 milliards d'euros (42 milliards de francs). L'opération devra être effectuée au plus tard le 5 novembre 2000.

Sophie Fay

Dix grands laboratoires investissent dans le génome humain

LES DIX plus grands groupes groupes pharmaceutiques mondiaux se sont réunis au sein du SNP Consortium, pour exploiter certaines informations issues du programme actuellement en cours de séquençage du génome humain. Cette initiative, annoncée conjointement le 15 avril à Bâle, Londres et New York, vise à accélérer le développement de nouvelles voies diagnostiques et thérapeutiques dans la lutte contre les affections cancéreuses, les maladies neurodégénératives psychiatriques ou hormonales.

Sous l'égide du leader mondial Novartis, les groupes concernés (AstraZeneca, Bayer, Bristol-Myers Squibb, Hoffmann-La Roche, Glaxo-Wellcome, Hoechst Marion Roussel, Pfizer, Searle et SmithKline-Beecham) se sont associés à divers centres universitaires et fondations directement impliqués dans la recherche sur le génome humain : le Whitehead Institute/MIT Center for Genome Research, le Sanger Center du Wellcome Trust, le Stanford Humain Genome Center et le Cold Spring Harbour Laboratory. Leur programme représentera un investissement de près de 50 millions de dollars, sur deux ans. L'effort portera en priorité sur l'établissement d'une carte de marqueurs génétiques sous l'appellation de « polymorphismes de nucléotides simples » (SNP), qui pourraient constituer de puissants outils au service du décryptage du génome humain à des fins pharmaceutiques.

Dans l'espèce humaine, les différences existant entre les personnes ne correspondent qu'à une très faible proportion, moins de 1 % estime-t-on, de l'ADN qui constitue le génome. La plupart des caractéristiques qui permettent la distinction entre chaque individu résultent d'un nombre relativement faible de variations génétiques stables désignées sous le terme de « polymorphismes ». Certains d'entre eux sont à l'origine de caractéristiques morphologiques (couleur des yeux, des cheveux) alors que d'autres sont impliqués dans des processus physiopathologiques, comme dans le cas de la maladie d'Alzheimer. Le SNP, type le plus commun de ces variations génétiques, correspond à la modification d'un seul nucléotide, élément unitaire de la constitution de l'ADN.

Le SNP Consortium se propose d'identifier, parmi les 3 milliards de paires de nucléotides qui forment le génome humain, environ 300 000 SNP. Les chercheurs compareront ensuite les cartes ainsi obtenues chez des personnes saines avec d'autres, établies dans des groupes de personnes souffrant de telle ou telle affection.

PARTAGER LES RISQUES

Cette comparaison devrait permettre de progresser rapidement dans la compréhension des bases moléculaires de diverses pathologies ainsi que dans le développement de nouvelles pistes diagnostiques et thérapeutiques. Les responsables de cette initiative indiquent que les informations issues de cette recherche seront immédiatement rendues publiques et mises à la disposition de l'ensemble de la communauté scientifique internationale.

Les multinationales concernées expliquent avoir voulu ici *« partager le risque financier »* et *« réduire la duplication des efforts qui résulteraient d'une situation où chaque firme poursuivrait le développement d'une carte SNP pour son propre compte »*. *« Notre mission consiste à rendre largement accessible un important outil de recherche qui fera progresser notre compréhension des processus des maladies et, par extension, le champ de la médecine humaine »*, a déclaré Arthur Holden, PDG du SNP Consortium.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **NISSAN : 5 000 salariés du constructeur japonais**, dans le personnel administratif, devront partir en trois ans sur un total de 137 000 personnes, a indiqué, vendredi 16 avril, Yoshikazu Hanawa, son président. Le groupe, pour la première fois, ne versera pas de dividende.

■ **RENAULT : le groupe automobile** s'est déclaré *« soucieux de respecter le droit de la concurrence »* et prêt à *« apporter toute sa collaboration »* à la Commission européenne dans le cadre de son enquête : Bruxelles soupçonne le constructeur automobile français de refus de vente en Irlande et a perquisitionné au siège de Renault-France et à celui de Renault-Irlande.

■ **RENAULT VI : trois syndicats minoritaires** (CGC, CFTC, et FO) de la filiale véhicules industriels de Renault ont signé, vendredi, l'accord central sur les 35 heures dans l'entreprise. Lors d'un référendum, 81 % des salariés votant avaient rejeté cet accord (*Le Monde* du 16 avril).

■ **DAEWOO : le deuxième conglomérat sud-coréen** a décidé d'accélérer sa restructuration et de mettre en vente pour l'équivalent de 17 milliards de dollars (15,7 milliards d'euros) d'actifs. Dans la semaine, le gouvernement coréen avait menacé de sanctions financières les conglomérats et les banques qui tarderaient trop à se restructurer.

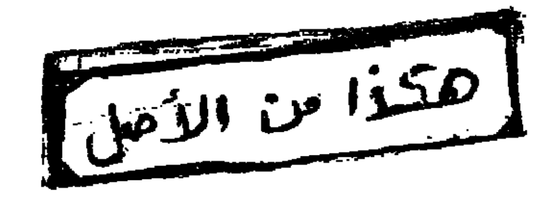
■ **CLUB MÉDITERRANÉE : Exor Group et Ifil, filiales du groupe Agnelli**, ont déclaré, vendredi, avoir franchi en hausse le seuil de 20 % du capital du Club Méditerranée. Elles précisent qu'elles *« ne visent pas le contrôle de la société mais pourraient poursuivre leurs achats et pourraient souhaiter que leur représentation au conseil de surveillance soit renforcée »*.

■ **BOLLORÉ : l'homme d'affaires breton** dit s'être intéressé de près à Eurotunnel, achetant l'an dernier des titres aux alentours de 5 francs pour les revendre récemment (l'action cote actuellement près de 10 francs). M. Bolloré a précisé qu'il ne détenait plus actuellement que *« quelques millions »* de titres, représentant moins de 1 % du capital d'Eurotunnel.

■ **TELECOM ITALIA/DEUTSCHE TELEKOM : le président du Conseil italien**, Massimo D'Alema, a eu, vendredi soir, un entretien téléphonique avec le chancelier allemand Gerhard Schröder sur une éventuelle fusion entre Telecom Italia et Deutsche Telekom. Alors que les discussions semblent à un stade avancé, l'opérateur allemand serait aussi en pourparlers en vue d'acquérir le britannique Cable + Wireless (C + W), affirme le quotidien *Die Welt* du 17 avril.

■ **CCF : le groupe belge KBC**, premier actionnaire du Crédit commercial de France, avec 12,29 % du capital, a déclaré ne pas exclure d'augmenter sa participation dans la banque dans les prochains mois. KBC indique, toutefois ne pas *« avoir l'intention de prendre le contrôle du CCF, dans les circonstances actuelles »*.

■ **BUNDESBANK : Ernst Welteke, président de la banque centrale régionale** de Hesse et proche du nouveau ministre des finances, Hans Eichel, serait pressenti pour diriger la Bundesbank, selon l'hebdomadaire *Focus* à paraître lundi. L'actuel président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, 67 ans, doit prendre sa retraite à l'automne.



هكذا من الأصل

Le succès du dispositif Périssol masque quelques pièges

Les avantages fiscaux liés à l'achat d'un logement neuf bénéficiant de l'amortissement Périssol ont attiré un grand nombre d'investisseurs. Mais cette réussite risque de se retourner contre les épargnants

PRÈS DE 97 000 logements neufs se sont vendus en 1998, dont plus de la moitié dans le cadre de l'amortissement Périssol. Ce dispositif est donc largement à l'origine de cette performance, qui bat un record vieux de dix ans. L'engouement des investisseurs a bien sûr été attisé par la fin programmée et progressive de cet avantage mis en place par l'ancien ministre du logement, mais la multitude des programmes Périssol ne joue-t-elle pas, à terme, contre les acquéreurs eux-mêmes ?

L'avantage du dispositif Périssol est la déduction possible du revenu foncier imposable de 10 % du prix d'achat lors des quatre premières années puis de 2 % les vingt années suivantes, soit 80 % du prix sur vingt-quatre ans : c'est pourquoi on parle d'amortissement. Cet avantage n'est accordé que s'il y a une mise en location continue du bien pendant neuf ans : pas de locataire, pas d'amortissement et, même, reprise de l'avantage fiscal consenti les années précédant l'interruption de la location, si elle dure plus d'un an !

Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, a programmé l'extinction du Périssol en fixant trois dates butoirs. Les promoteurs avaient jusqu'au 31 décembre 1998 pour obtenir les permis de construire des programmes « périssolables », jusqu'au 31 août 1999 pour signer les contrats de vente devant notaire et jusqu'au 31 décembre 2000 pour livrer les appartements. Conséquence : les autorisations de construire ont progressé de près de 80 % en novembre et décembre 1998 par rapport à la même période de 1997. Ce sont donc près de 55 000 logements locatifs privés qui seront mis sur le marché entre le second semestre 1999 et le premier semestre 2000.

Trois interrogations subsistent toutefois. Les promoteurs seront-ils tous en mesure de respecter ces délais ? Les acheteurs ne risquent-ils pas de surpayer le bien ? Les locataires seront-ils au rendez-vous et les logements seront-ils tous loués au prix escompté ?

Obtenir un coup de tampon sur une demande de permis de construire est une chose, livrer un immeuble en est une autre. Le permis peut, d'abord, faire l'objet d'un recours des tiers, les voisins, qui retardera d'autant la mise en chantier. Ce n'est pas une hypothèse d'école, puisque les recours de riverains, même mal fondés, sont de plus en plus fréquents. Nul promoteur ne prend, aujourd'hui, le risque d'engager un chantier tant qu'un risque quelconque d'annulation du permis subsiste.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Les tribunaux administratifs peuvent prendre plusieurs mois pour trancher la question, qui s'ajouteront aux douze mois de chantier pour un immeuble de 25 à 30 logements, dix-huit mois pour une opération plus importante. *« Lorsque les travaux n'ont pas démarré, le candidat acquéreur a donc intérêt à s'informer sur l'existence de recours éventuels »*, conseille Raymond Le Roy-Liberge, président des Provinces, un groupement de quatre promoteurs régionaux.

Un autre écueil menace l'avancement des chantiers : leur interruption *sine die* en cas de fouilles archéologiques imposées par les directions régionales de l'action culturelle (DRAC). La menace est réelle lorsqu'il faut creuser le sous-sol, notamment pour y créer un parking. Les promoteurs ne sont pas non plus à l'abri d'une hausse des prix de revient au moment des appels d'offres auprès des entreprises car, dans une période de surchauffe de la construction, les bons maçons se font rares. Le prix contenu dans le contrat de réservation n'étant pas définitif, il peut être majoré. Devant une hausse de plus de 5 %, l'acheteur n'a que le choix d'accepter le nouveau prix ou de renoncer à son achat. Il récupère certes son acompte, sans autre indemnité, mais a perdu de précieuses semaines dans sa course au Périssol.

Dans certains cas, on verra des promoteurs renoncer purement et simplement à une opération mal ficelée et rembourser leurs clients.

Voyant les échéances se rapprocher, la Fédération nationale des promoteurs constructeurs compte bien obtenir des délais de grâce : *« Nous demandons aux pouvoirs publics de supprimer ou de repousser cette date butoir de livraison des logements. Le dispositif est déjà clos avec le double verrou du permis de construire et de la signature de l'acte de vente*, plaide son secrétaire général. *Nul n'a intérêt à jouer la précipitation et faire monter les prix de construction, y compris des logements conventionnés Besson. »*

La frénésie d'achat de logements neufs fait, bien sûr, grimper les prix. Quelques promoteurs n'hésitent pas à augmenter leurs tarifs en cours de commercialisation d'un programme. Certaines résidences de vacances, bénéficiant du double avantage fiscal (Périssol et récupération de TVA), sont, par exemple, proposées à des prix de plus de 20 000 francs le mètre carré, ce qui, en province, n'est vraiment pas raisonnable. *« Les investisseurs ont intérêt à choisir des programmes qui s'adressent aussi à des accédants cherchant à se loger, car ces derniers ne sont pas talonnés par des échéances et jouent un rôle modérateur des prix »*, conseille Michel Bressot, PDG de Financière Rive Gauche.

DIFFICILE À ÉVALUER

Dans le dispositif *Périssol*, la revente est très pénalisée. Si elle intervient avant la fin de la période de location de neuf ans, le fisc est autorisé à reprendre l'avantage fiscal consenti depuis le départ, bien que quelques atténuations soient prévues pour des ventes motivées par un décès, un licenciement ou une invalidité. Le nouveau propriétaire ne récupère pas l'avantage Périssol avec le logement, et cette perte rend le prix de vente bien difficile à évaluer. Le scénario s'était déjà produit avec les avantages fiscaux Méhaignerie : au moment de la revente, les logements, dépourvus de tout avantage fiscal, se voyaient durement concurrencés par le parc existant et leurs prix chutaient.

La recherche des locataires est un élément-clé du dispositif. Seront-ils assez nombreux ? *« La demande locative est presque inépuisable*, estime André Massot, de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, *puisque, chaque année, 1 250 000 ménages s'installent dans le parc locatif privé. On peut donc estimer que ces 50 000 logements en Périssol ne déstabiliseront pas un marché nettement plus vaste. »* Michel Mouillart, professeur d'économie à Paris-X, n'est pas plus inquiet : *« Le dispositif Méhaignerie, dans les années 1986 à 1996, avait, sans encombre, produit un nombre comparable de logements locatifs neufs. »*

Il peut cependant exister, localement, dans certains quartiers de prédilection des investisseurs et des promoteurs ou sur certains types de logements une surproduction, dont l'effet mécanique sera de faire chuter les loyers ou d'augmenter la vacance. A Montpellier, par exemple, la FNPC locale annonce 80 % d'investisseurs dans la production de logements neufs en 1998. A l'époque du dispositif Méhaignerie, on avait observé un trop-plein de studios, notamment à Toulouse et à Lyon.

Enfin, le moment de la livraison de l'appartement a également son importance si l'acheteur ne veut pas le conserver vacant pendant les mois d'hiver : *« Les locataires s'y prennent de plus en plus tard pour rechercher un logement et le font en général entre les mois d'avril et d'octobre »*, remarque M. Le Roy-Liberge.

L'investisseur dans un logement à louer ne doit donc pas se focaliser sur l'avantage fiscal mais conserver à l'esprit les critères fondamentaux d'un placement : un loyer acceptable pour le locataire ; une rentabilité cohérente avec le prix d'achat et le loyer envisagé, sans descendre au-dessous de 6 % en province et en banlieue, de 5 % à Paris ; un crédit bien négocié, à un taux inférieur à la rentabilité attendue ; et, enfin, un logement de qualité, bien situé et qui conserve sa valeur, ce qui reste le critère le plus incertain et difficile à apprécier.

Isabelle Rey

Le décret Besson est prêt à fonctionner

IL NE MANQUAIT plus au dispositif de conventionnement Besson, théoriquement applicable depuis le 1er janvier 1999 et destiné à relayer l'amortissement Périssol, qu'un décret d'application, très attendu par les professionnels. C'est chose faite depuis le 29 mars.

Le texte du décret Besson fixe les prix de loyers applicables dans chaque zone, ainsi que les barèmes de ressources des locataires éligibles. Ils sont conformes à ce qui avait été annoncé : les propriétaires pourront louer 75 francs le mètre carré mensuel à Paris et dans les communes limitrophes, 65 francs en Ile-de-France, 50 francs dans les villes de plus de 100 000 habitants et 45 francs ailleurs. Dans l'ancien, les prix sont respectivement de 65 francs, 55 francs, 35 francs et 30 francs. Les ressources des locataires ne doivent pas, en Ile-de-France, dépasser 115 000 francs pour une personne seule, 189 000 francs pour un couple marié et, en province, 96 000 francs et 147 000 francs. Ces montants sont majorés pour chaque personne supplémentaire à charge. Il s'agit du revenu fiscal figurant sur l'avis d'imposition de l'avant-dernière année précédant celle de la signature du contrat.

Le point de discussion restait la définition de la surface prise en compte pour le calcul du loyer. Le décret tranche la question en adoptant la surface habitable telle qu'elle est définie par le code de la construction, à laquelle s'ajoute, à la satisfaction des professionnels, la moitié de la surface des locaux annexes, balcons, caves, cellier, dans la limite de 8 mètres carrés.

Par ailleurs, la Fédération nationale des promoteurs constructeurs approuve l'indexation des ressources des locataires sur le SMIC et celle des barèmes de loyers sur l'indice Insee du coût de la construction : *« Ce sont deux indexations indiscutables et automatiques, qui garantissent une évolution économique équitable au dispositif »*, se réjouit le délégué général de la FNPC. Une instruction à paraître devrait clarifier la règle de calcul du loyer des parkings, pour éviter toute tentation de détourner la règle en appliquant un loyer prohibitif à la place de stationnement tout en respectant le loyer réglementé pour le logement. La manœuvre avait été relevée et sanctionnée par le fisc dans le cadre de l'ancien dispositif Super Quilès, applicable de 1985 à 1996.

I. R.

Les Français ont majoritairement une bonne image de la Bourse

APRÈS AVOIR vanté les mérites de la place boursière parisienne auprès des investisseurs étrangers et plaidé sa cause auprès des pouvoirs publics, les responsables de Paris Europlace souhaitent améliorer l'image de la Bourse auprès des particuliers. L'association de promotion de la place de Paris va notamment prêcher la bonne parole en organisant à travers la France plusieurs forums. Il s'agit de *« faire comprendre l'utilité de notre industrie financière, qui emploie quelque 640 000 personnes, soit plus que l'industrie automobile, non pas tant pour elle-même, mais surtout pour l'économie du pays et pour nos entreprises, ainsi que les réformes à mettre en œuvre pour asseoir la compétitivité de la place de Paris »*, indique Marc Viénot, président de Paris Europlace, l'association chargée de la promotion de la place financière parisienne.

85 % des électeurs de gauche et 88 % des électeurs de droite jugent l'industrie financière utile

Jusqu'à présent, l'association n'a guère été entendue par les pouvoirs publics dans ses demandes de mise en place de fonds de pension ou d'une refonte de la fiscalité rendant plus attractif le placement en actions, deux réformes qu'elle juge pourtant indispensables. Contrairement à ce qu'elle pensait, elle devrait pouvoir compter sur une opinion publique majoritairement réceptive aux problèmes de l'industrie financière.

Selon un sondage commandé à Taylor Nelson Sofrès par Paris Europlace et réalisé les 26 et 27 mars auprès de 1 001 personnes, 51 % des Français interrogés ont une image *« positive »* de l'industrie financière ou du secteur financier et 84 % des Français estiment que l'industrie financière est utile au développement de l'économie. Autre enseignement de l'étude, il n'existe pas de clivage gauche-droite : 85 % des électeurs de gauche et 88 % des électeurs de droite jugent l'industrie financière utile, la séparation se faisant plus selon l'âge, 93 % des 18/24 ans partagent cette opinion contre 71 % des sondés.

Les moins de 24 ans, à hauteur de 69 %, ont par ailleurs *« une image positive »* de l'industrie financière, contre seulement 41 % pour les 50-64 ans. Toutefois, l'image de l'industrie financière reste *« négative »* pour un Français sur deux, notamment auprès des diplômés de l'enseignement supérieur (58 %) et des cadres et des professions libérales (56 %).

Les 47 % des Français qui ont une image négative de cette industrie invoquent plusieurs explications : *« le manque de confiance »*, *« la loi de l'argent »*, *« l'accentuation des inégalités »*, le fait qu'elle *« profite aux plus riches »*...

De plus, les Français se montrent très prudents quant à l'utilisation directe des marchés financiers pour leur propre usage. Moins de la moitié d'entre eux pensent avoir recours à l'industrie financière pour gérer leur patrimoine. Seulement 49 % des personnes interrogées sont prêtes à recourir aux placements financiers (actions, épargne-retraite, emprunts) dans les années à venir. Mais les jeunes affichent vis-à-vis de la Bourse une position plus positive que leurs aînés.

J. M.

Lancement du premier fonds européen des valeurs Internet

LONDRES
de notre correspondant à la City

Pour atteindre ses premiers 50 millions d'utilisateurs, l'Internet n'a eu besoin que de quatre ans, contre trente-huit ans pour la radio, treize ans pour la télévision et seize pour l'ordinateur portable. Le trafic sur le Web double tous les cent jours. En 1998, les compagnies servant la Toile ont battu tous les records boursiers. Pour exploiter ce formidable filon, le gestionnaire britannique Framlington, filiale à 51 % du CCF, lance le 19 avril le NetNet Fund, le premier produit financier européen entièrement consacré aux valeurs gravitant autour de l'outil interactif.

S'il a fallu douze ans au géant des supermarchés Wall-Mart pour réaliser un chiffre d'affaires de 150 millions de dollars, le « libraire » Amazon.com est parvenu au même résultat en trois ans avec... un site Internet et un seul entrepôt. Responsable du NetNet Fund, Paul Cook a recours à cette séduisante comparaison pour expliquer le potentiel représenté par le marché planétaire de 100 millions d'internautes. Un bon tiers des quelque soixante-dix compagnies figurant dans le fonds est constitué de valeurs n'existant que par le Net, à l'exemple d'Amazon, Yahoo ou E-Bay.

Deuxième composante du fonds, représentant la moitié des firmes choisies, les titres de fournisseurs de technologie Internet, à l'instar des pourvoyeurs de lignes téléphoniques, de logiciels, de banques de données. Enfin, les gestionnaires de Framlington ont sélectionné une *dizaine de sociétés ayant* massivement investi dans l'Internet comme Gap (détaillant en vêtements), Business Depot (fournitures de bureau), ou Charles Schwab (courtage financier). *« L'Internet a le potentiel de bouleverser la manière dont se traitent les affaires. Nous investissons dans des compagnies qui ont pris conscience de ce phénomène et s'y adaptent avec beaucoup d'intelligence et de voracité »*, explique Paul Cook. Si aujourd'hui seulement 5 % des utilisateurs du Réseau s'en servent pour procéder à des achats, essentiellement des disques et des livres, il s'agit là d'un marché au potentiel énorme comme l'atteste l'intérêt nouveau des publicitaires pour les consommateurs de la Toile ou le lancement de nouveaux services aux enchères.

Certes, comme tout investissement orienté vers les sociétés de haute technologie, cette *success story* comprend sa part de risques. A commencer par les titres des sociétés Internet jugés très onéreux si l'on tient compte seulement des cours boursiers moyens ou des possibles interventions des pouvoirs publics, inquiets des possibilités de fraude ou d'utilisation pour vendre la pornographie. Comme l'indiquent les pannes intervenues lors du lancement du service de courtage électronique E-Bay, en période de pointe, les difficultés d'opération peuvent aussi pénaliser le commerce sur le Net.

ROTATION DES CADRES

Enfin, la qualité du management des entreprises de l'Internet, facteur essentiel à la réussite de cette activité à croissance accélérée, peut souffrir de la rotation élevée de cadres facilement débauchés par les concurrents qui savent mettre le prix.

Malgré ces problèmes potentiels, pour les financiers, le créneau Internet présente deux atouts de poids. Le secteur est dominé par des larges compagnies car la rentabilité s'accroît avec la taille, et à l'inverse de l'industrie traditionnelle soumise à la loi des rendements décroissants, les nouveaux clients ne coûtent rien. S'ajoute l'attrait pour l'épargnant au comportement dynamique d'un placement lui permettant de se positionner sur un secteur en début du cycle par rapport aux autres produits de nouvelle technologie considérés comme mûrs dans leur développement.

Mais prudence, prévient Paul Cook, comme tout produit action soumis aux aléas de la conjoncture des affaires, NetNet est un placement à long terme – horizon cinq ans – réservé à ceux qui savent se montrer patients.

Marc Roche

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

16-04-99	en Euros	Diff.
Coflexip	68,65	[illegible]
Elf Aquitaine	136	[illegible]
Esso	75	[illegible]
Geophysique	40,20	[illegible]
Total	118,10	[illegible]

PRODUITS DE BASE

16-04-99	en Euros	Diff.
Air Liquide	150,50	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	35,50	[illegible]
Eramet	37,50	[illegible]
Gascogne	75	[illegible]
Metaleurop	5,23	[illegible]
Pechiney Act Ord A	40	[illegible]
Rhodia	17,89	[illegible]
Rochette (La)	2,70	[illegible]
Usinor	14,90	[illegible]
Vallourec	32,38	[illegible]
Grande Paroisse	20,80	[illegible]
Oxyg.Ext-Orient	390	[illegible]

CONSTRUCTION

16-04-99	en Euros	Diff.
Bouygues	224	[illegible]
Bouygues Offs.	31,19	[illegible]
Ciments Francais	53	[illegible]
Colas	175,30	[illegible]
Eiffage	62,50	[illegible]
Groupe GTM	86	[illegible]
Imetal	118,70	[illegible]
Lafarge	94,35	[illegible]
Lapeyre	70	[illegible]
Saint-Gobain	153	[illegible]
SGE	40	[illegible]
Vicat	92	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

16-04-99	en Euros	Diff.
Alcatel	124,80	[illegible]
Alstom	29,60	[illegible]
Bull#	5,95	[illegible]
Carbone Lorraine	48,80	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	53	[illegible]
Dassault-Aviation	140,10	[illegible]
De Dietrich	48,75	[illegible]
Fives-Lille	71,50	[illegible]
France Telecom	80,90	[illegible]
Intertechnique	300	[illegible]
Legrand	214	[illegible]
Legris Indust.	42,74	[illegible]
Sagem SA	502	[illegible]
Schneider SA	59,90	[illegible]
SFIM	36,36	[illegible]
Sidel	71	[illegible]
Thomson-CSF	27,80	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	206	[illegible]
Algeco #	62,80	[illegible]
CNIM CA#	39,80	[illegible]
Cofidur #	9,19	[illegible]
Entrelec CB #	37,90	[illegible]
GFI Industries #	31,45	[illegible]
Latecoere #	93	[illegible]
Lectra Syst.(B) #	7,28	[illegible]
Manitou #	128,20	[illegible]
Mecatherm #	26,10	[illegible]
Radiall #	54,60	[illegible]

AUTOMOBILE

16-04-99	en Euros	Diff.
Ecia	108	[illegible]
Labinal	224	[illegible]
Michelin	46,74	[illegible]
Montupet SA	32,62	[illegible]
Peugeot	161	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	77,65	[illegible]
Renault	37,07	[illegible]
Sommer-Allibert	27	[illegible]
Valeo	85,10	[illegible]
Sylea	58,25	[illegible]

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

16-04-99	en Euros	Diff.
BIC	45,90	[illegible]
Chargeurs	51	[illegible]
Christian Dalloz	45,15	[illegible]
Clarins	84,70	[illegible]
Deveaux(Ly)#	68,10	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	6	[illegible]
Essilor Intl	307	[illegible]
Hachette Fili.Med.	222	[illegible]
L'Oreal	571	[illegible]
Moulinex	10,32	[illegible]
Rhone Poulenc A	42,25	[illegible]
Sanofi	146,70	[illegible]
S.E.B.	62,05	[illegible]
Skis Rossignol	11,61	[illegible]
Strafor Facom	80,30	[illegible]
Synthelabo	190,10	[illegible]
L.B.D. Dupont #	—	[illegible]
Arkopharma #	55,95	[illegible]
Beneteau CA#	153,30	[illegible]
Boiron (Ly)#	56,75	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	29,50	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	43	[illegible]
EXEL Industries	43	[illegible]
Gautier France	45,45	-3,29
Guerbet S.A	17,20	-4,44
Guy Degrenne #	37	+2,77
Hermes intl	69,80	-3,65
Info Realite #	34,99	-6,69
Phyto-Lierac #	23,02	-0,34
Pochet	75	+7,34
Reynolds	34,71	+1,66
Robertet #	121,50	+4,74
Smoby (Ly) #	49	-13,80
S.T. Dupont #	7,50	-6,81
Virbac	48	+2,12
Walter #	87,50	-0,56

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

16-04-99	en Euros	Diff.
Bongrain	349,80	[illegible]
Danone	241,50	[illegible]
Eridania Beghin	132,50	[illegible]
Fromageries Bel	670	[illegible]
LVMH Moet Hen.	215	[illegible]
Pernod-Ricard	59,40	[illegible]
Remy Cointreau	15,05	[illegible]
Royal Canin	50,50	[illegible]
SEITA	59,30	[illegible]
Taittinger	590	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	96	[illegible]
L.D.C.	94,05	[illegible]
louis Dreyfus Cit#	17,70	[illegible]

DISTRIBUTION

16-04-99	en Euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	102,10	+2,51
Carrefour	718	-1,23
Casino Guichard	87	-2,19
Castorama Dub.(Li)	210	+2,53
Damart	64	-2,43
Galeries Lafayette	1202	+4,52
GrandVision	25,90	+0,03
Groupe Andre S.A.	123	-3,14
Guilbert	133,50	+1,13
Guyenne Gascogne	400	—
Pinault-Print.Red.	146,50	-8,77
Primagaz	68,25	-1,72
Promodes	610	-3,78
Rexel	73,20	+0,68
Comptoirs Mod.	—	—
Monoprix	89	+4,70
Bricorama #	40,77	+3,47
But S.A.	43,40	+5,72
Etam Developpement	33,99	-3,47
Hyparlo #(Ly)	100	-5,66
IMS(Int.MetalSer)#	10,34	+3,40
Manutan Inter.	46,55	+3,44
Rallye(Cathiard)Ly	54,50	-7,62
Rubis #	23,50	-1,95

AUTRES SERVICES

16-04-99	en Euros	Diff.
Accor	235	+6,81
Altran Techno. #	235	+4,44
Atos CA	75,50	[illegible]
BIS	82,20	-3,29
Canal +	280	-1,75
Cap Gemini	138,50	-14,60
Cegid (Ly)	141	-3,42
Club Mediterranee	89	+2,89
Dassault Systemes	34,21	-10,91
Euro Disney	1,22	+0,82
Europe 1	—	—
Eurotunnel	1,49	+3,47
Gaumont #	59,75	-0,41
Groupe Partouche #	63,30	-7,09
Havas Advertising	180	-1,36
Infogrames Enter.	68	-1,59
Ingenico	20,65	-1,47
Norbert Dentres.#	27,80	+8,97
NRJ #	173	-0,57
Pathe	235	+0,81
Publicis #	155	+1,30
Rochefortaise Com.	100	+1,01
S.I.T.A	199,60	-0,20
Sodexho Alliance	154	+6,08
Sogeparc (Fin)	71,75	+0,34
Spir Communic. #	56,55	+2,63
Suez Lyon.des Eaux	162	-6,34
Technip	109	+11,33
Vivendi	218,60	-8,61
Louvre #	68,80	-7,89
Assystem #	18,09	+0,55
CEGEDIM #	35,50	-3,19
Dauphin OTA	74,95	+0,86
Fininfo	158	-0,62
Fralkin 2#	48,90	+2,83
GEODIS #	67	-1,75
Groupe J.C.Darmon	55,50	-2,63
Leon Bruxelles	36,59	-3,71
LVL Medical Gpe	14,50	—
M6-Metropole TV	157	+3,28
Penauille Poly.CB#	237	-1,25
Seche Environnem.#	27,80	+4,86
Sopra #	51,90	-5,46
TF1	188	+3,18
UBI Soft Entertain	119	+5,96
Unilog	463	-2,42

IMMOBILIER

16-04-99	en Euros	Diff.
Bail Investis.	124	-0,80
Finextel	18,20	-5,40
Gecina	103,90	+1,86
Klepierre	83,95	-3,50
Rue Imperiale (Ly)	1000	-0,99
Sefimeg CA	60,75	-2,80
Silic CA	152	-4,40
Simco	81	+0,93
Soc.Fonc.Lyon.#	125	+1,95
Unibail	123	+1,65
Fonciere Euris	85	-7,45
Im.Marseillaise	1610	-3,59
Immob.Batibail Ny#	50,85	-3,14
Immob.Hotel. #	1,24	-15,06

SERVICES FINANCIERS

16-04-99	en Euros	Diff.
AGF	49,20	-3,52
Axa	121,50	-6,03
B.N.P.	75,20	-0,46
C.C.F.	90	+4,65
CPR	49,60	+20,38
Credit Lyonnais CI	38,50	+0,39
Dexia France	132,50	+3,11
Interbail	22,10	+0,18
Locindus	120,10	-0,74
Natexis	50,50	-0,98
Paribas	98	+0,66
SCOR	50	+0,40
Selectibanque	10,60	-0,65
Societe Generale	160	-4,36
Sophia	35,99	+2,53
Union Assur.Fdal	115	+4,54
Via Banque	28,14	-0,74
Worms (ex.Someal)	12,45	-3,33
Immobanque	110	-3,67
April S.A.#(LY)	71,10	-1,25
Assur.Bq.Populaire	96	-1,03
C.A. Paris IDF	149,50	-2,92
Factorem	145,80	+0,55
Union Fin.France	106,80	+0,65

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

16-04-99	en Euros	Diff.
Bollore	174	+4,75
Cerus	6,80	—
CGIP	47,10	-2,48
Christian Dior	112	-2,43
Dynaction	27,45	+6,80
Eurafrance	441,80	+1,56
Fimalac SA	96	-4,76
Gaz et Eaux	40,10	-3,37
ISIS	65,85	+8,84
Lagardere	30,70	+1,32
Lebon (Cie)	42,10	+0,23
Marine Wendel	162	-8,06
Nord-Est	26,23	-1,68
Salvepar (Ny)	73	-1,08
Albatros Invest	39	+0,54
Burelle (Ly)	39,22	+8,94
Carbonique	—	—
Contin.Entrepr.	33,10	-1,19
F.F.P. (Ny)	60,55	+4,39
Finaxa	93,95	-5
Francarep	45	—
Cie Fin.St-Honore	64,50	+8,15
Finatis(ex.Locain)	73,20	+9,25
Siparex (Ly) #	23,50	-1,67

La Bourse de Paris s'essouffle

MALGRÉ la fermeté de Wall Street qui donne habituellement le ton à la Bourse de Paris, le marché des actions françaises est resté très indécis cette semaine. Tiraillé entre les répercussions sur l'économie européenne de la guerre au Kosovo et les mouvements spécifiques sur tel ou tel titre, l'indice CAC 40 n'a pas réussi à suivre une tendance bien définie. Au total, il a abandonné sur la semaine 1,43 % à 4 300,91 points. Si les séances de baisse l'ont nettement emporté sur les jours de hausse (4 contre 1), les variations quotidiennes sont restées très faibles. La plus forte baisse en clôture au cours de la semaine a été enregistrée jeudi, où l'indice CAC 40 s'est replié de 0,89 % et la plus forte progression a été observée mardi avec + 0,28 %.

VALEURS

Le marché des actions françaises a en fait compensé bonnes et mauvaises nouvelles en provenance des sociétés. Les actions les plus recherchées ont ainsi été les valeurs dites cycliques, comme Usinor, aux premières loges pour bénéficier de la reprise de l'économie européenne attendue pour le second semestre. L'action Lagardère a également supporté en début de semaine la Bourse de Paris. Elle s'est octroyé un gain de 4,53 % mardi 13 avril grâce au lancement d'une offre publique d'achat sur le capital d'Europe 1, qui confirme la volonté du groupe de se renforcer dans le secteur de la communication.

Les investisseurs ont également plébiscité le titre Danone cette semaine qui a présenté un chiffre d'affaires pour le premier trimestre en forte hausse de 6,4 % à 3,185 milliards d'euros. Des données jugées excellentes par les analystes financiers qui ont vivement conseillé aux investisseurs d'acheter la valeur. Il n'en a pas fallu davantage pour que l'action prenne 6 % à 248,7 euros sur la seule journée du mercredi 14 avril. L'enthousiasme manifesté par les investisseurs sur Danone a ainsi permis de limiter la baisse de la Bourse de Paris, qui a finalement perdu 0,42 % au cours de la séance.

Le CAC 40 avait été affecté, ce jour-là, par de mauvaises nouvelles en provenance des Etats-Unis. Une progression moins importante que prévu des ventes au premier semestre 1999 annoncée mardi soir par Intel, le leader de la fabrication de micro-processeurs, a déçu la communauté financière car elle provenait d'une moindre demande d'ordinateurs personnels. Les investisseurs ont alors commencé à propager leurs doutes sur la santé de l'ensemble du marché des valeurs du secteur des technologies et de l'informatique en France. Après avoir fait baisser mercredi Cap Gemini et Atos respectivement de 2,7 % et 1 %, ils se sont attaqués de nouveau à ces deux titres le lendemain – les deux actions perdant respectivement 5,1 % et 4,7 % jeudi 15 avril –, en ajoutant à leurs ordres de vente les actions STMicroelectronics, qui ont perdu 5,8 %.

La communauté financière a également sanctionné cette semaine Vivendi (-8,4 % d'un vendredi sur l'autre) qui a émis 2,6 milliards d'euros d'obligations convertibles destinées à financer le rachat de la société US Filter. Les investisseurs ont douté de la réussite de l'opération malgré les dires du groupe français sur la sursouscription de l'émission.

Le CAC 40 n'est pas parvenu à se redresser vendredi 16 avril, et ce malgré la forte hausse d'Alcatel et d'Elf. Le premier titre a pris 6,8 % à la suite de rumeurs selon lesquelles le service en ligne américain AOL s'apprêterait à promouvoir son nouveau téléphone-Internet qui sera lancé en septembre aux Etats-Unis. L'action du groupe pétrolier a pour sa part bénéficié du soutien des investisseurs qui ont réagi positivement à l'annonce d'un important plan de réduction des effectifs : elle a gagné 2,5 %, vendredi, en clôture. La direction d'Elf envisage de supprimer 1 320 postes au sein de la société Elf Exploration Production, soit une baisse de 47 % de ses effectifs en France.

Cécile Prudhomme

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 9 avril

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 7,26 %, sur 5 ans : 38,60 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Val. liq. en Euros
Synthesis	GROUP CA	1	[illegible]	3	[illegible]	3309,35
Primance (C)	SG	2	[illegible]	44	[illegible]	2553,13
Primance (D)	SG	3	[illegible]	45	[illegible]	2042,29
Indocam Stratégie 7-10 (C)	GROUP CA	4	[illegible]	13	[illegible]	4994,17
Indocam Stratégie 7-10 (D)	GROUP CA	5	[illegible]	16	[illegible]	2927,41
Dresdner RCM Indice OAT (C)	KLEIN BE	6	[illegible]	4	[illegible]	4855,98
Dresdner RCM Indice OAT (D)	KLEIN BE	7	[illegible]	5	[illegible]	3334,42
OAT Indice Gestion	CDC ASSE	8	[illegible]	2	[illegible]	3595,76
Fructi-Première (D)	BQUE POP	9	[illegible]	8	[illegible]	2220,30
Lion Institutionnels	CL	10	[illegible]	6	[illegible]	8894,08
Fructi-Première (C)	BQUE POP	11	[illegible]	9	[illegible]	2587,03
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	12	[illegible]	1	[illegible]	4352,95
Fimindex Première	FIMAGEST	13	[illegible]	7	[illegible]	2143,35
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	14	[illegible]	29	[illegible]	1146,14
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	15	[illegible]	30	[illegible]	941,26
Unipremière	SANPAOLO	16	[illegible]	107	[illegible]	419,32
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	17	[illegible]	—	[illegible]	23162,49
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	17	[illegible]	—	[illegible]	23162,49
Arc en Ciel	CDC ASSE	19	[illegible]	41	[illegible]	36301,34
Generali Rendement	GENERALI	20	[illegible]	134	[illegible]	1812,56
Slivarente	CL	21	[illegible]	10	[illegible]	42,12
Croissance Mercure (D)	ABEILLE	22	[illegible]	26	[illegible]	550,17
Croissance Mercure (C)	ABEILLE	23	[illegible]	23	[illegible]	870,59
Morgan Net	JP MORGA	24	[illegible]	28	[illegible]	431,61
Soprane Long Terme (C)	BACOT	25	[illegible]	24	[illegible]	1365,02
Soprane Long Terme (D)	BACOT	26	[illegible]	25	[illegible]	987,38
France Obligations (C)	CDC TRES	27	[illegible]	119	[illegible]	86,82
France Obligations (D)	CDC TRES	28	[illegible]	120	[illegible]	74,94
CM Oblig Première (D)	CDT MUTU	29	[illegible]	57	[illegible]	3327,03
CM Oblig Première (C)	CDT MUTU	30	[illegible]	54	[illegible]	3873,29
UAP Alto	UAP	31	[illegible]	11	[illegible]	26,19
Haussmann Obligations	B WORMS	32	[illegible]	66	[illegible]	238,15
Capiscor	SCOR	33	[illegible]	21	[illegible]	234,32
Assur Ecureuil Croissance	CDC ASSE	34	[illegible]	79	[illegible]	39959,85
Uni-MT	SANPAOLO	35	[illegible]	163	[illegible]	193,79
Victoire Oblirea	COM FRAN	36	[illegible]	12	[illegible]	81,25
Ofima Oblig	OFIVALMO	37	[illegible]	98	[illegible]	2252,74
Topoblig	CPRGESTI	38	[illegible]	77	[illegible]	361,74
Objectif Rendement	LAZARD G	39	[illegible]	95	[illegible]	3247,89
CPR Oblig	CPRGESTI	40	[illegible]	53	[illegible]	407,21
Mutuassur Obligations	MRA	41	[illegible]	101	[illegible]	192,31
Fimarente (D)	FIMAGEST	42	[illegible]	56	[illegible]	315,82
Fimarente (C)	FIMAGEST	43	[illegible]	55	[illegible]	341,71
Lionplus (C)	CL	44	[illegible]	37	[illegible]	272,78
Lionplus (D)	CL	45	[illegible]	39	[illegible]	249,87
Saint-Honore Première	CF ROTHS	46	[illegible]	182	[illegible]	2570,72
Indocam Stratégie 5-7 (C)	GROUP CA	47	[illegible]	42	[illegible]	328,51
Indocam Stratégie 5-7 (D)	GROUP CA	48	[illegible]	46	[illegible]	224,86
Expansion Obligations	MIDLAND	49	[illegible]	108	[illegible]	2236,94
Bati Première (C)	INVESTIM	50	[illegible]	20	[illegible]	4181,04
Oblifutur (D)	GROUP CA	51	[illegible]	110	[illegible]	85,04
Partner VT (C)	BFSC	52	[illegible]	103	[illegible]	332,45
Partner VT (D)	BFSC	53	[illegible]	102	[illegible]	346,65
Oblifutur (C)	GROUP CA	54	[illegible]	58	[illegible]	95,61
UAP Première Catégorie (C)	UAP	55	[illegible]	59	[illegible]	2400,13
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	56	[illegible]	36	[illegible]	3431,57
Lion Trésor	CL	57	[illegible]	51	[illegible]	412,63
UAP Première Catégorie (D)	UAP	58	[illegible]	60	[illegible]	1897,53
Fimoblig Diversifié	FIMAGEST	59	[illegible]	—	[illegible]	176,51
Arbitrages Première	BQ TRANS	60	[illegible]	96	[illegible]	1730,99
CNP Assur-Oblig	CDC ASSE	61	[illegible]	—	[illegible]	206,62
Pyramides	VERNES	62	[illegible]	94	[illegible]	4510,94
Placements Réassurance	SCOR	63	[illegible]	27	[illegible]	184,23
Oblipar (C)	B PARIBA	64	[illegible]	31	[illegible]	3085,18
Oblipar (D)	B PARIBA	65	[illegible]	32	[illegible]	2824,50
GAN Rendement	GAN	66	[illegible]	33	[illegible]	922,93
Primerus France Etat LT (C)	CCF	67	[illegible]	14	[illegible]	245,15
Primerus France Etat LT (D)	CCF	68	[illegible]	15	[illegible]	232,10
Azur-Obligations (D)	GROUPAZU	69	[illegible]	17	[illegible]	55,86
OBC Court Terme	OBC	239	[illegible]	—	[illegible]	18553,51
Centrale Court Terme	CCR	240	[illegible]	205	[illegible]	4118,25
Sesterces	BFT	241	[illegible]	219	[illegible]	1479,81
CMN Court Terme (C)	CFCM NOR	242	[illegible]	229	[illegible]	3592,90
CMN Court Terme (D)	CFCM NOR	243	[illegible]	230	[illegible]	3176,51
BTP Moneplus	B BTP	244	[illegible]	233	[illegible]	3319,24
Orsay Première	ORSAY	245	[illegible]	240	[illegible]	323,66
BFT Court Terme	BFT	246	3,36	234	23,69	19815
Pasquier Sécurité	BIMP	247	3,36	—	—	1711,02
Opfis CT+	GERER CO	248	3,39	248	22,27	49241,88
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	249	3,28	249	22,26	2143,49
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	250	3,28	250	22,24	1736,92
Ecofi Arbitrage (D)	ECOFI FI	251	3,27	236	23,52	243,92
Ecofi Arbitrage (C)	ECOFI FI	252	3,27	237	23,52	295,27
Pasquier Varioblig	BIMP	253	3,26	—	—	1634,09
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	254	3,24	253	20,86	1532,59
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	255	3,24	254	20,85	1872,05
FBF Court Terme	GROUPAMA	256	3,20	—	—	1800,40
CPR Mobisécurite	CPRGESTI	257	3,20	228	24,49	3078,06
Reflex Première (C)	SCAF SA	258	3,17	43	49,76	359,94
Reflex Première (D)	SCAF SA	259	3,16	40	49,79	279,14
Prévoyance Ecureuil	ECUREUIL	260	3,14	157	35,07	15,99
Fima C.T.	FIMAGEST	261	3,12	238	23,40	338,04
Euroterme	PARIBAS	262	3,09	247	22,30	21052,15
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	263	3,06	241	22,85	1918,55
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	264	3,06	242	22,84	1632,77
Obli Taux Variables	CDT NORD	265	2,98	—	—	81,08
Pasquier Rendement (D)	BIMP	266	2,97	243	22,84	16,30
Pasquier Rendement (C)	BIMP	267	2,97	244	22,82	24,73
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	268	2,97	154	36,49	42,29
Elan Sécurité (D)	ROTHSCHI	269	2,92	257	18,17	2785,92
Elan Sécurité (C)	ROTHSCHI	269	2,92	257	18,17	2785,92
Real Performance	SOFIDEP	271	2,83	—	—	168,11
Acti Variable (D)	BBL FRAN	272	2,69	—	—	158,09
Acti Variable (C)	BBL FRAN	273	2,69	—	—	179,21
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	274	2,47	255	19,86	4406,84
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	275	2,47	256	19,86	3766,16
AA Moyen Terme	GERER CO	276	2,36	259	16,14	242,59
SBS France O.A.T. Plus	SBC BRIN	277	1,64	—	—	195,95

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 6,62 %, sur 5 ans : 34,92 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Val. liq. en Euros
Haussmann Multirevenus	B WORMS	1	8,84	4	39,74	214,77
Trilion	CL	2	8,36	7	38,18	791,95
Paribas Revenus	B PARIBA	3	8,18	2	41,42	16,53
CMN Renvenus	CFCM NOR	4	8,05	19	31,78	16,35
Trésor Trimestriel	CDC TRES	5	7,98	17	34,63	158,02
Natio Revenus	BNP	6	7,82	1	45,98	174,46
Norwich Remuneration	NORWICH	7	7,75	3	41,04	18,26
Etoile Trimestriel	CDT NORD	8	7,38	6	38,86	175,61
France Rendement (C)	CORTAL	9	7,29	8	37,99	211,75
CM Oblig Quatre	CDT MUTU	10	7,35	16	34,64	169,55
AGF Revenus	AGF	24	4,94	27	27,37	156,41
Intérêts Trimestriels	CORTAL	25	4,93	28	24,13	163,43
Fructidor	BQUE POP	26	4,62	21	37,85	39,47
Mensuelcic	CIC PARI	27	4,39	23	30,68	1518,74
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	28	2,06	10	37,05	312,97

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 6,61 %, sur 5 ans : 41,10 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Val. liq. en Euros
Dresdner RCM Obligations Europ	KLEIN BE	1	15,11	3	55,30	170,91
AXA Europe Obligations	AXA	2	12,09	38	39,65	23,55
Placements Europe Hts Rendem.	NSM	3	11,78	—	—	1690,21
Valeurs Intérêts Placements	KLEIN BE	4	10,47	16	46,91	24500,17
CPR World Capi	CPRGESTI	5	10	47	34,48	3385,64
Groupama Capitalisation	GROUPAMA	6	9,55	39	37,51	354,65
CDC Euro Souverains	CDC ASSE	7	9,42	2	58,73	239,44
ABF Obligeurope	ABF	8	9,23	—	—	190,94
Oblig-Europe	CPRGESTI	9	9,15	27	42,28	3389,42
CNP Assur-Euro	CDC ASSE	10	9,13	—	—	273,43
Cardif Obligtions Europe	CARDIF	11	9,08	21	44,64	17,10
CDC Monde Obligations	CDC ASSE	12	9,04	22	44,85	946,58
BP Obligations Europe	BRED	13	8,99	13	49,43	47,76
AGF Europe Obligations	AGF	14	8,97	7	53,09	176,31
Interoblig	SG	15	8,71	18	45,86	52,11
Crédit Suisse France Euro	CS AST F	16	8,70	—	—	17488,42
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	17	8,70	4	54,73	20,64
Objectif Capitalisation	LAZARD G	18	8,66	20	44,80	3651,20
Natio Euro Obligations	BNP	19	8,60	—	—	175,12
Ofima Europe	OFIVALMO	20	8,40	24	43,61	3265,05
Egfi-Eurotop	CRED COOP	79	4,60	63	26,76	1341,18
CPR Mobidiv	CPRGESTI	80	4,25	59	28,54	1558,79
ABP Taux	BQUE POP	81	4,22	—	—	11026,54
Univers-Obligations	GROUP CA	82	4,21	46	34,86	41,55
Sélection J (C)	CCF	83	4,18	53	29,99	3134,68
Sélection J (D)	CCF	83	4,18	53	29,99	3134,68
Uni-Obligations	SANPAOLO	85	4,12	60	27,73	578,18
Primset	SG	86	3,94	—	—	940,78
Pyramides Euro-première	VERNES	87	2,97	—	—	2059,44
MDM Oblig-Inter	MDMASSUR	88	2,83	32	41,73	23,81
Nord-Sud Développement (D)	CDC	89	2,71	25	42,41	362,54
Nord-Sud Développement (C)	CDC	90	2,66	26	42,41	426,09
Inter Union	CFCIC UE	91	-0,53	49	32,53	283,63
Barep Nouveaux Horizons	BAREP	92	-5,86	—	—	1484,85
CDC Planète Performance	CDC ASSE	93	-21,72	—	—	11015,25

Des perspectives peu favorables pour les sicav obligataires

L'AMPLEUR de la baisse des taux directeurs décidée, jeudi 8 avril, par la Banque centrale européenne (BCE) a surpris beaucoup de gestionnaires de sicav obligataires qui n'imaginaient pas les taux de base en Europe à 2,5 % avant la fin du mois de juin. Ce geste à permis aux rendements obligataires de retrouver leurs niveaux d'avant février, avant que les marchés obligataires enregistrent une violente correction en raison de la crainte d'une remontée des taux d'intérêt outre-Atlantique, pour cause de surchauffe économique.

Cette embellie s'est répercutée sur la performance des sicav obligataires. Celles qui misent essentiellement sur les titres français enregistrent une progression moyenne sur un an de 7,26 % contre 6,64 % lors de notre dernier classement, il y a un mois. Cependant, nous ne sommes plus dans une configuration de baisse des taux telle que nous l'avons connu au cours de ces quatre dernières années. La détente sur les marchés obligataires n'aura qu'un effet limité sur la performance des sicav obligataires qu'elles soient françaises ou européennes.

Mécaniquement, une baisse des taux fait apparaître des plus values sur les portefeuilles obligataires. Mais celles-ci devraient être limitées. « *La détente sur les marchés obligataires a été de courte durée* », note Véronique Blanchard gestionnaire de Dresner RCM Obligation Europe qui observe que les taux sur les obligations d'échéance dix ans remontent. « *Depuis le début de l'année, le rendement sur les marchés obligataires sur les échéances longues est resté globalement stable* », remarque pour sa part Arnault Dazat, gérant de CPR OAT Plus. Et le reste de l'année ne s'annonce pas favorable. « *Le profil des taux d'intérêt à long terme dans la zone euro devrait être globalement stable autour de 4 % à moyen terme* », notent les économistes de la BNP.

La probabilité pour que les sicav obligataires affichent des progressions à deux chiffres sur un an, comme c'est le cas aujourd'hui pour les meilleures d'entre elles, apparaissent bien minces. « *Les performances des fonds obligataires devraient rester attrayantes au regard de l'inflation. Mais nous arrivons à point d'inflexion. Si nous parvenons à une hausse de 6 % à 7 % sur les douze prochains, cela sera déjà très bien* », estime Vincent Cornet, responsable de la gestion obligataire chez Axa Investment Managers.

Joël Morio

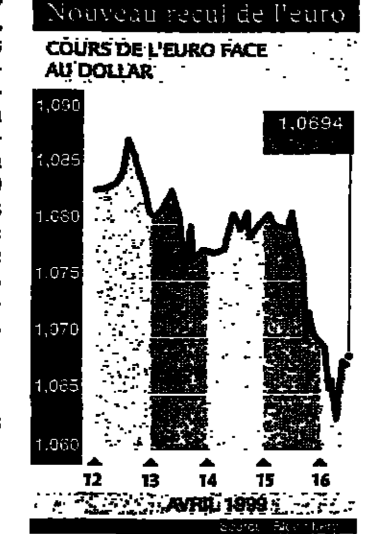


L'euro est affecté par le conflit dans les Balkans

La monnaie européenne a cédé du terrain, cette semaine, face au dollar et face au yen. Les opérateurs s'inquiètent des conséquences économiques et budgétaires, pour les pays de l'Euroland, de la guerre au Kosovo

La semaine a été marquée, sur les marchés financiers internationaux, par le nouveau recul de l'euro face au billet vert et face au yen. La monnaie européenne est tombée, vendredi 16 avril, jusqu'à 1,0630 dollar, le niveau le plus bas depuis son lancement. La guerre en République fédérale de Yougoslavie explique en partie, selon les experts, ce nouvel accès de faiblesse. Les opérateurs craignent que le conflit dans les Balkans ne s'enlise et n'affecte le moral des ménages européens, et donc leur consommation. Ils redoutent aussi les conséquences budgétaires de la guerre pour les Etats de l'Union monétaire, où la situation des finances publiques est loin d'être assainie. Les marchés obligataires européens ont reculé, cette semaine. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans est remonté – les taux progressent quand le cours des titres baisse – de 3,90 % à 4 %.

YEN FORT, dollar ferme, euro faible, c'est ainsi que s'est résumée, cette semaine, l'évolution des trois grandes devises sur le marché international des changes. La monnaie japonaise a gagné du terrain face à ses rivales américaine et européenne. Elle est montée jusqu'à 117,45 yens pour un dollar et 125,40 yens pour un euro, ses cours les plus élevés depuis la fin du mois de janvier. Les espoirs de reprise économique dans l'Archipel et les perspectives de *« renationalisation »* des portefeuilles nippons sont à l'origine de ce mouvement. Le ministre japonais des finances Kiichi Miyazawa a évoqué, vendredi 16 avril, de nouvelles baisses d'impôts pour stimuler l'activité, des propos qui ont réjoui les investisseurs. Par ailleurs, selon la presse nippone, les cinq plus grandes compagnies d'assurance-vie japonaises envisageraient de réduire de moitié en 1999 leurs achats d'obligations étrangères pour se concentrer sur le marché nippon. Leurs acquisitions se limiteraient à 900 milliards de yens (6,9 milliards d'euros) contre 1 800 milliards de yens en 1998. Enfin, le Japon a l'avantage géographique d'être très éloigné de la République fédérale de Yougoslavie et de se retrouver ainsi à l'abri d'une guerre qui commence à provoquer quelques turbulences sur les marchés financiers internationaux.



Les craintes que la guerre en République fédérale de Yougoslavie ne s'enlise affectent la monnaie européenne.

D'une part, le conflit des Balkans incite les investisseurs américains et asiatiques à s'éloigner de la zone européenne et à aller chercher refuge sur d'autres continents. D'autre part, les opérateurs s'interrogent sur les répercussions économiques de la guerre. Ils craignent que celle-ci s'enlise et finisse par affecter le moral des ménages européens, et donc leur consommation.

Ils redoutent aussi les conséquences budgétaires du conflit pour les Etats de l'Union monétaire. La Maison Blanche a informé jeudi les parlementaires qu'elle estimait à 5,9 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) les fonds d'urgence destinés à financer la participation américaine aux opérations militaires et humanitaires au Kosovo. Si cette facture ne pose guère problème aux Etats-Unis, compte tenu de leurs excédents budgétaires, il n'en va pas de même pour les pays européens, où la situation des finances publiques est loin d'être assainie. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé jeudi *« que, pour l'instant, sur le plan de la confiance des ménages et sur le budget, le conflit au Kosovo n'a pas eu de conséquences négatives (...) Mais, dans l'hypothèse où il durerait, les choses pourraient changer »*.

DÉRAPAGES BUDGÉTAIRES

Le ministère français de la défense a pour sa part estimé entre 250 et 300 millions de francs (38 à 45 millions d'euros) par mois le surcoût budgétaire de la participation des armées françaises à l'opération « Force alliée ». Encore ce montant ne prend-il en compte que les dépenses de fonctionnement et de personnel (carburants, munitions et indemnités supplémentaires versées aux soldats français en opérations à l'étranger). Il n'intègre pas, par exemple, les charges liées à la maintenance du matériel et au remplacement des munitions pas plus que le coût de l'opération humanitaire. Enfin, il s'envolerait en cas d'intervention terrestre. Les risques de dérapages budgétaires commencent visiblement à ébranler les marchés obligataires européens, premiers touchés par une éventuelle augmentation des besoins de financement des Etats : le taux de l'emprunt d'Etat français à dix ans est remonté cette semaine de 3,90 % à 3,99 %.

Les gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) ont-ils tenu compte des conséquences économiques de la guerre au Kosovo lorsqu'ils ont choisi, jeudi 8 avril, de réduire d'un demi-point leur principal taux directeur ? Ils n'y font, en tout cas, guère allusion. Ils ont préféré, cette semaine, lancer de nouvelles attaques contre les gouvernements.

« Nous ne sommes pas si naïfs : nous ne croyons pas que les responsables politiques vont réagir à notre décision de baisser les taux par un feu d'artifice de réformes dues depuis longtemps. Les résistances contre les mesures profondes et nécessaires de réforme sont comme auparavant élevées », a noté Otmar Issing, chef économiste de la BCE. *« Après notre décision, il va cependant être plus difficile pour les pouvoirs politiques de détourner l'attention de leur propre échec »*, a-t-il ajouté.

DIVERGENCES

M. Issing a même été jusqu'à rejeter l'idée d'une coordination des politiques économique et monétaire entre gouvernements et banques centrales. Il a fait valoir que cela conduirait les deux parties à agir de façon moins responsable. *« De la part des banquiers centraux, une telle façon d'agir serait plus que négligente. »*

La baisse des taux de la BCE est donc loin d'avoir apaisé les relations entre pouvoir politique et pouvoir monétaire. Reflet de leurs désaccords, le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé que le récent assouplissement monétaire européen ajoutera 0,2 point de croissance à l'économie européenne d'ici dix-huit mois.

Mais les dirigeants monétaires se montrent beaucoup plus circonspects. *« C'est un coup de pouce supplémentaire sur lequel il ne faut pas se faire d'illusions »*, a estimé M. Issing.

Ces divergences ne sont pas faites pour accroître la confiance des investisseurs dans la monnaie européenne. Yves Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des questions monétaires, s'est toutefois voulu confiant, vendredi. *« Il n'y a pas de faiblesse actuelle de l'euro, mais une force du dollar »*, a-t-il déclaré. Mais cet argument va perdre de sa pertinence si l'euro continue à se replier également face au yen.

Pierre-Antoine Delhommais

Début d'année difficile pour les hedge funds

Le début d'année a été difficile pour quelques-uns des plus grands fonds spéculatifs – les hedge funds. Le fonds vedette du célèbre financier américain George Soros, le Quantum Fund, aurait en effet perdu 15,5 % de sa valeur au premier trimestre 1999. Un mauvais pari sur le yen serait en partie à l'origine de cette contre-performance.

De même, le fonds Tiger Management, de Julian Robertson, se serait déprécié de 7,5 % durant la même période. Ces résultats décevants auraient déjà incité les investisseurs à retirer une partie de leur mise : 700 millions de dollars auraient ainsi quitté le Quantum Fund depuis le début de l'année.

Marché international des capitaux : bonnes dispositions

LES BONNES dispositions persistent, et c'est à peine si les spécialistes évoquent la crise du Kosovo. Ceux qui le font mettent surtout en évidence la menace que la guerre représente pour les actions qui, si elles devaient en pâtir, pourraient davantage encore attirer l'attention vers les obligations internationales.

Pour l'heure, deux catégories d'emprunts obligataires internationaux ont la faveur des investisseurs : les longs d'au moins dix ans de durée, pour ce qui est des affaires à revenu fixe, et les très courts, venant à échéance au plus tard dans deux ou trois ans, pour ce qui est de celles à revenu variable. Leur attrait s'explique par la même raison. Les rendements sont maigres et rien n'indique qu'ils remonteront sensiblement dans les mois qui viennent. Ceux qui ont des capitaux à placer pour plusieurs années s'engagent le plus loin possible afin d'obtenir des rémunérations satisfaisantes. Ceux qui recherchent avant tout la liquidité sont attirés par les obligations à taux variable, qui sont en fait des instruments comparables aux effets à brève échéance, émis sur le marché monétaire.

Les vues des emprunteurs divergent quelque peu. Certains tablent sur un léger repli des rendements à long terme et donc attendent avant de se lancer. D'autres estiment qu'il ne faut pas tarder à répondre à la demande. En tout cas, plusieurs de ceux qui ont l'emploi de la monnaie dans laquelle est libellée leur transaction récente à taux fixe n'ont pas cherché à s'assurer immédiatement contre une éventuelle baisse des taux. Aucun contrat d'échange n'était, par exemple, associé à l'émission des Charbonnages de France, qui vient de lever 500 millions d'euros pour une durée de onze ans, à un coût annuel de 4,28 % par an. Cette transaction, dirigée par deux banques, ABN Amro et Paribas, a d'ailleurs beaucoup fait parler d'elle, du fait de sa réussite spectaculaire. Les conditions en ont été arrêtées de façon à aller chez les investisseurs étrangers. Le rendement proposé au départ dépassait de 0,27 point de pourcentage celui des titres du Trésor français. On aurait pu se contenter d'offrir un peu moins en ne s'adressant qu'aux seuls investisseurs français. Cela a suscité tout un débat quant au prix à payer pour élargir le cercle des acheteurs d'obligations lancées par les débiteurs dont les besoins sont limités. Il reste que, grâce à cette transaction, les Charbonnages de France se sont fait connaître dans toute l'Europe, ce qui devrait leur permettre, à l'avenir, de se procurer des ressources à très bon compte.

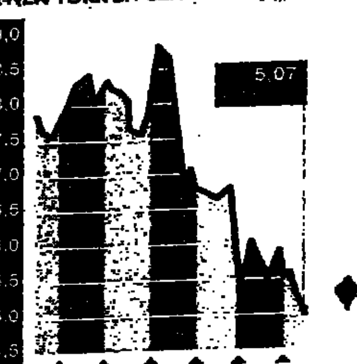
Plus immédiatement, il est probable que d'autres établissements publics français profitent sous peu de la forte impression laissée par les Charbonnages. Les banques espèrent ainsi l'arrivée proche de la RATP et de la SNCF ainsi que celle de deux émetteurs qui bénéficient de la garantie de l'Etat, celui qui se procure des fonds pour le financement des petites et moyennes entreprises et l'Agence française de développement, qui emprunte pour la contribution du pays au Fonds monétaire international. Cette dernière affaire pourrait être plus courte que les autres (on parle de sept ans) et il n'est pas sûr qu'elle soit libellée en euros. Les ressources devront être livrées en droits de tirages spéciaux (DTS), une unité de compte dans la composition de laquelle entrent également le dollar et la livre sterling. Le plus simple serait de retenir l'euro ou une de ces devises et de conclure plusieurs contrats d'échange afin d'obtenir un panier de monnaies qui reflète la pondération des DTS.

Parmi les rares opérations à taux fixe et de durée moyenne de ces derniers jours, celle de 300 millions d'euros qu'a émise pour cinq ans la société McDonald's, par l'intermédiaire de Merrill Lynch et de la Société générale, a retenu l'attention par le très bon accueil qui lui a été fait non seulement en Europe mais également au Moyen-Orient. D'une façon générale, la demande pour des titres libellés dans la monnaie européenne se développe dans cette partie du monde et certains spécialistes y voient la confirmation que l'euro commence à jouer son rôle de monnaie de réserve. Sur ce plan, rien de semblable ne se dessine ni en Amérique ni en Asie. Au contraire, les investisseurs japonais, qui en sont au début de leur nouvelle année fiscale, procèdent à d'importants dégagements et rapatrient le produit de leurs ventes.

L'opération à taux variable la plus en vue de la première moitié d'avril a été celle de 2 milliards d'euros pour trois ans que vient de lancer la Belgique. Deux banques s'en occupaient, une britannique, Barclays, et une allemande, Deutsche. L'affaire a tout pour plaire aux investisseurs les plus exigeants, notamment aux banques centrales qui représentent effectivement la catégorie d'investisseurs la plus importante. L'essentiel du placement (près de 90 %) s'est en tout cas effectué en Europe.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LE CONSOMMATEUR en fait tomber un morceau dans son café dans un flop réjoui. Puis il se régale de son breuvage ainsi adouci. D'autres, en revanche, font la grimace : ce sont ceux qui achètent ou qui vendent du physique ou des contrats. Parce que, si notre buveur ne paie pas son sucre moins cher chez le commerçant du coin, les producteurs, eux, ne s'y retrouvent plus, et les négociants sont anéantis. Le sucre blanc vient de connaître à Londres sur le Liffe son niveau historique le plus faible, à 180,2 dollars la tonne, perdant 20 dollars sur le mois dernier. A New York, les prix sur le CSCE se diluent presque jusqu'à l'inexistence. En cette fin de semaine, ils ont fondu à 5,07 cents la livre ; il faut remonter à treize ans pour retrouver un niveau aussi bas.

Il y a beau temps maintenant qu'en Asie aussi bien qu'en Russie notre consommateur ne sucre plus grand-chose. Bien sûr, l'Iran vient d'acheter 56 000 tonnes de sucre à la Thaïlande et à l'Afrique du Sud. De plus, les Philippines, dont la production devrait peiner à 1,6 million de tonnes, ont lancé un appel d'offres pour 50 000 tonnes de blanc pour le 26 avril et pourraient même en acquérir 350 000 tonnes supplémentaires d'ici à la fin août. Mais ce redoux ne fait pas passer la pilule amère des ventes du négoce et des fonds d'investissement. Et encore moins une production tellement abondante qu'elle en est indigeste. Le courtier britannique Czarnikow l'évalue à 131 millions de tonnes, 5 millions de tonnes de mieux que la campagne passée. Le Brésil en est le premier responsable. Avec une production de plus de 2 millions de tonnes, il représentera le quart des exportations mondiales cette saison. L'Union européenne, qui devrait réduire la superficie de ses plantations à 1,963 million d'hectares en 1999, contre 1,988 million en 1998, en obtiendra 16,108 millions de tonnes. Chez Merrill Lynch, on estime que le marché reste baissier et que les prix descendront plus bas. Tout en approuvant cette analyse, l'Allemand F.O. Licht semble déceler quelques lueurs d'amélioration du côté de l'Asie.

Carole Petit

Les places boursières asiatiques profitent des records à Wall Street

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ – 0,02%	↗ + 3,14%	↘ – 1,43%	↘ – 0,81%	↗ + 0,18%
16 851,58 points	10 493,89 points	4 300,91 points	6 420,60 points	5 143,02 points

SI L'HORIZON s'assombrit sur les places financières européennes, il s'éclaircit sur les Bourses d'Asie et du Pacifique. Cette semaine, l'indice Nikkei est resté stable (– 0,02 %) mais il affiche depuis le début de l'année une performance de 21,74 % et les perspectives sont attrayantes pour la place nippone.

Les gestionnaires estiment que l'économie nippone a touché le fond, même si les signes de reprise demeurent ténus : rebond de la masse monétaire, recul du nombre de défaillances d'entreprises. Vendredi, le ministre japonais des finances Kiichi Miyazawa n'a pas exclu de nouvelles mesures fiscales pour stimuler l'activité économique dans l'archipel. Enfin, dans son édition de mercredi, le journal économique nippon *Nihon Keizai Shimbun* a affirmé que les cinq plus grands assureurs-vie japonais allaient concentrer leurs investissements au Japon, ce qui pourrait constituer un important soutien pour la Bourse de Tokyo au cours des prochains mois. Dans la région, le rebond des autres places boursières est spectaculaire. Au cours de la semaine, la Bourse de Djakarta a gagné 13,85 %, Séoul 5,49 %, Kuala Lumpur 5,51 %, Manille 6,12 %, Singapour 6,28 %, Bangkok 8,22 %. La Bourse de Hongkong, de son côté, a progressé de 4,96 %. L'indice Hangseng des principales valeurs a même terminé, vendredi, à son niveau le plus élevé depuis le 20 octobre 1997. Depuis le début de l'année, il s'inscrit en hausse de 22,62 %. La confiance renaît à la faveur de statisitiques économiques – notamment le rebond de la production industrielle – suggérant que le pire de la crise est passé dans la zone.

De nombreux analystes restent pourtant très réservés sur la solidité du rebond des places asiatiques. Ils mettent en avant la stagnation de la demande intérieure, la fragilité persistante du système financier de ces pays et les incertitudes qui continuent à planer sur la parité de la monnaie chinoise. A propos de l'Indonésie, par exemple, le Fonds monétaire international (FMI) a estimé mardi 13 avril que la conjoncture économique de l'Indonésie devrait rester *« difficile »* et *« fragile »*. Il prévoit une contraction de 2 % du produit intérieur brut en 1999 et une croissance de 1 % en 2000. En 1998, l'économie indonésienne s'était contractée de 16 % !

INCERTITUDES

En dépit de ces incertitudes, les Bourses de la région progressent car *« l'argent de l'extérieur coule à flots, tout le secret est là »*, commente Howard Gorges, opérateur à la South China Securities, interrogé par l'agence Reuters. Les investisseurs étrangers, américains en tête, s'intéressent à nouveau à une région qu'ils avaient depuis longtemps désertée.

Il faut dire que Wall Street, Bourse sur laquelle ils réalisent la majorité de leurs investissements, affiche des sommets. Les gérants de fonds sont donc tentés de répartir leurs investissements alors que la polémique sur une surévaluation de la Bourse américaine bat son plein.

L'indice Dow Jones a atteint un nouveau record vendredi à 10 493,89 points. Il a progressé de 3,14 % d'un vendredi à l'autre malgré le choc provoqué par la révision en baisse des prévisions de bénéfices de Compaq, annoncée le 9 avril après la clôture du marché. Pour Abby Cohen, analyste chez Goldman Sachs, la hausse des actions américaines est *« entièrement justifiée »* par la persistance de conditions économiques favorables. Mais cette opinion est loin d'être partagée par toute la communauté boursière.

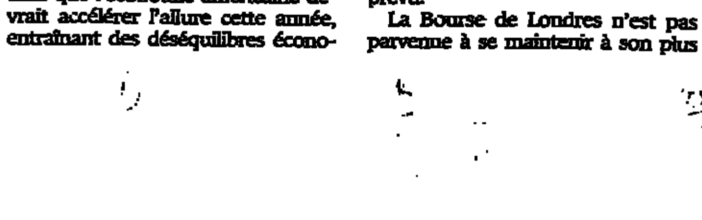
Dans son analyse mensuelle consacrée aux Etats-Unis, Olivier Gasnier, de la Société générale, estime que l'économie américaine devrait accélérer l'allure cette année, entraînant des déséquilibres économiques et financiers accrus avant d'entrer en récession en l'an 2000 à la suite d'un krach financier qui ferait perdre 30 % à Wall Street. Pour sa part, le très écouté financier américain Warren Buffett a conseillé jeudi de ne plus investir à la Bourse américaine en raison du niveau élevé atteint par les cours des actions.

Si les incertitudes sur l'évolution de la Bourse de New York semblent conduire les investisseurs américains à s'intéresser aux Bourses asiatiques, les places européennes ne bénéficient pas apparemment du même soutien. En dépit des baisses de taux décidées jeudi 8 avril par la Banque d'Angleterre et par la Banque centrale européenne, la plupart des marchés européens ont été mal orientés cette semaine, les investisseurs faisant preuve d'un certain attentisme alors que la guerre au Kosovo s'annonce plus longue que prévu.

La Bourse de Londres n'est pas parvenue à se maintenir à son plus haut niveau, enregistré mardi. Ce jour-là, l'indice Footsie 100 avait clôturé sur un record historique à 6 513,1 points, mais sur la semaine, il recule de 0,81 % à 6 420,60 points. A Paris, l'indice CAC 40 termine à 4 300,91 points en recul de 1,43 % d'un vendredi à l'autre.

Outre-Rhin, l'entrée en fonction mardi du nouveau ministre de finances allemand, Hans Eichel, n'a pas suffi à donner une impulsion aux actions allemandes. L'indice Dax s'inscrit en hausse de seulement 0,18 % sur la semaine. Deutsche Telekom a perdu 5,2 % en cinq séances, et près de 8 % au cours de la seule journée de jeudi, après l'annonce de perspectives peu engageantes pour ses bénéfices et chiffre d'affaires en 1999, et surtout d'une augmentation de capital prévue pour la fin juin. Mannesmann a chuté de 9,2 % à 117,06 euros après l'annonce de perspectives décevantes pour 1999.

P.-A. D. et J. Mo.





SPORTS Quatre mois après l'annonce officielle de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2008, la mise en place des structures a été retardée par des divergences autour du partage des responsabilités. Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, présidera finalement seul le comité de candidature, dont les membres restent à désigner. ● LE COMITÉ EXÉCUTIF sera placé sous l'autorité de Philippe Bourguignon, le PDG du Club Méditerranée, et d'un directeur général qui pourrait être Noël Saint-Pulgent, délégué interministériel de la Coupe du monde de football 1998. ● LES DEUX MEMBRES français du Comité international olympique, Guy Drut et Jean-Claude Killy, ne s'enthousiasment pas pour la candidature de Paris, qui avait été battu par Barcelone lors du choix des JO de 1992. En cas de succès, les sites graviteraient autour du Stade de France.

La candidature de Paris pour les JO de 2008 a du mal à s'organiser

L'élan suscité par l'annonce, au mois de décembre, de la candidature à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2008 a été freiné par des divergences sur le partage des responsabilités entre la ville et la région et les doutes émis par Guy Drut et Jean-Claude Killy

JEUDI 17 DÉCEMBRE 1998, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville de Paris. Assis au centre de la tribune, le sourire bienheureux et le sourcil enjoué, Jean Tiberi annonce officiellement la candidature de la capitale aux Jeux d'été de 2008. Dix jours plus tôt, Jacques Chirac lui a coupé son effet de surprise en ébruitant l'information. Mais, bon, peu importe, l'instant est solennel et l'assistance recueillie. Guy Drut et Jean-Claude Killy, les deux membres français du Comité olympique international (CIO), se relaient au micro pour exprimer leur enthousiasme. On parle d'une *« occasion historique »* de l'emporter. On s'embrasse, on se congratule.

Depuis ? Rien. Quatre mois ont passé dans un silence de cathédrale. Seule nouvelle, distillée sans un mot plus haut que l'autre : le report de l'annonce de la composition du comité de candidature. On l'attendait pour la fin du mois de février. Il faudra patienter, sans doute jusqu'à la fin avril, peut-être début mai. La faute au CIO, à sa poussée de fièvre et à son assemblée générale extraordinaire des 16 et 17 mars, explique-t-on à la Mairie de Paris. *« Prendre la moindre décision sans connaître les nouvelles dispositions concernant le mode d'élection pour les prochains Jeux aurait été stupide »*, confesse un conseiller de Jean Tiberi.

Dans l'intervalle, le dossier parisien n'a pas été abandonné sur un coin de bureau. Une demi-douzaine de réunions de travail se sont tenues, à un rythme régulier, depuis le début de l'année. A chaque fois, un même ordre du jour : le partage des responsabilités et la rédaction des statuts du futur comité de candidature. *« Chacun des camps voulait placer ses hommes »*, raconte un témoin. Principale pomme de discorde : le fauteuil de président. Jean Tiberi en a toujours parlé comme d'une affaire classée. L'usage, en pareil cas, veut que le maire de la ville candidate hérite de la fonction. Pas question, a pourtant rétorqué Jean-Paul Huchon, le président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France. *« La candidature de Paris est aussi celle de la région, partageons donc la présidence »*, a-t-il suggéré. La Charte olympique ne le prévoit pas. *« Eh bien, changeons-la »*, a-t-on même entendu proposer dans les rangs, au début des discussions. Réécrire les règles du jeu avant même le premier coup de dés, curieux début pour l'équipe parisienne.

UNE FUSÉE À TROIS ÉTAGES

Aujourd'hui, le calme semble revenu. Jean Tiberi héritera bien du portefeuille présidentiel. Jean-Paul Huchon devra se contenter d'une place de vice-président. La question est réglée, assurent les deux camps. Et chacun de répéter, la main sur le coeur, que le projet parisien est l'objet d'un *« consensus politique rarement rencontré dans un dossier de cette importance »*.

Reste l'essentiel, l'organisation du comité de candidature. *« Les choses ont beaucoup avancé ces dernières semaines »*, explique Henri Sérandour, le président du Comité national olympique et sportif français (Cnosf). *« Nous sommes près d'aboutir, les statuts sont presque bouclés »*, promet un conseiller de Jean Tiberi. Rien n'est encore officiel, mais la campagne parisienne devrait être menée par une association du type loi de 1901, organisée autour de trois entités : un comité de parrainage, composé de Jean Tiberi, Jean-Paul Huchon, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, et Henri Sérandour ; un comité de candidature de cinquante à soixante personnes, où se retrouveront des personnalités venues du secteur privé, des représentants du mouvement sportif, dont Guy Drut et Jean-Claude Killy, des anciens champions et des sportifs en activité ; une structure exécutive, enfin, chargée de porter la candidature au quotidien. Une fusée à trois étages, où devront cohabiter les quatre partenaires de la candidature, la ville, la région, l'Etat et le Cnosf.

Voilà pour le cadre. Il reste maintenant à en remplir les cases. Et, là, les zones d'ombre sont nombreuses. On sait que le comité exécutif sera placé sous l'autorité de Philippe Bourguignon, le PDG du Club Méditerranée, nommé vice-président délégué. Mais son directeur général n'a pas encore été officiellement nommé. Le nom de Jacques Lambert, qui occupait la fonction aux Jeux d'Albertville, puis encore au Mondial de football, a été suggéré. Mais sa réponse, un « non » définitif, a coupé court aux rumeurs. Depuis, on parle de Noël Saint-Pulgent, un inspecteur général des finances, délégué interministériel au Mondial de football 1998. Mais les réticences demeurent. Le poste de directeur financier n'a pas non plus trouvé preneur. Il devrait être prochainement confié à un contrôleur d'Etat. *« Par souci de transparence »*, explique un conseiller de Marie-George Buffet. Seule certitude, le secrétaire général sera Olivier Lenglet, l'ancien escrimeur (champion olympique à l'épée par équipes en 1988), aujourd'hui à la direction des sports de la Ville de Paris.

UN FINANCEMENT MIXTE

L'argent ? Le chiffre de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros) a souvent été avancé. Un budget de campagne confortable, sans être excessif. Pour mémoire, la candidature de Lille aux Jeux de 2004, finalement non retenue dans le groupe des six finalistes, disposait d'une enveloppe de 80 millions de francs. Elle en a dépensé seulement 65. Paris a placé plus haut la barre de ses ambitions. *« Mais les contribuables ne seront pas les seuls à payer »*, assure-t-on dans l'entourage de Jean Tiberi. Un groupe d'entreprises partenaires devrait apporter sa contribution à un financement partagé, par ailleurs, entre la Ville, la région et l'Etat.

« Il faudra encore faire des compromis », soupire un élu du comité national olympique. Et, surtout, rallier à la cause les deux membres français du CIO, Jean-Claude Killy et Guy Drut. Le premier ne cache pas, au moins en coulisses, son peu d'enthousiasme face à la candidature parisienne. Quant au second, il a jeté un pavé dans la mare, le 12 mars, en affirmant que la règle de l'alternance géographique empêcherait Paris de l'emporter, quatre ans après Athènes. Depuis, l'ancien ministre des sports a fait marche arrière et démenti certains de ses propos. A l'Hôtel de Ville comme au conseil régional, on peine encore à comprendre.

Alain Mercier

Les sites graviteraient autour du Stade de France

QUE PÈSE une grosse douzaine d'années dans la longue existence d'une capitale ? Trois fois rien. Mais ce court laps de temps a suffisamment transformé Paris et sa proche banlieue pour que les architectes du nouveau projet olympique s'abstiennent de ressortir des cartons les plans dessinés par leurs devanciers. En 1986, année du choix de la ville hôte des Jeux de 1992, le coeur du dossier parisien – battu par Barcelone de cinq voix – penchait lourdement vers l'Est. Il se tourne aujourd'hui vers le Nord.

La raison ? Le Stade de France, construit pour la Coupe du monde de football, a déplacé vers Saint-Denis et ses environs le centre de gravité du dispositif olympique pour les Jeux de 2008. Jean Tiberi, le maire de Paris, n'en a pas fait mystère au moment d'annoncer la candidature de la capitale : le Stade de France devrait accueillir les épreuves d'athlétisme, la finale du football, les cérémonies d'ouverture et de clôture. Les autres sites encore à construire devront donc graviter autour de lui. Un principe qui explique le choix, déjà quasiment acquis, de l'installation du vélodrome à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), celle du centre de presse à la Courneuve ou celle, encore floue, du village des athlètes dans une zone géographique située de part et d'autre du boulevard périphérique, autour de la porte de la Chapelle. Les terrains constructibles ne manquent pas, propriétés de la SNCF, de la Ville de Paris ou de la Caisse des dépôts.

En 1992, l'heure était à la réhabilitation du Grand Est, et les maîtres du dossier olympique avaient cherché à s'inscrire dans le cours de l'histoire. Le stade olympique, encore dans les cartons, devait se nicher au creux d'une vaste « tache verte », quelque part dans le bois de Vincennes. Les uns le voyaient sur l'emplacement de l'actuel stade Pershing, les autres le préféraient plus éloigné de Paris, au Tremblay. Les deux sites possibles, distants de moins de deux kilomètres, présentaient l'avantage d'être rapidement accessibles (dix minutes environ) du village des athlètes et du centre de presse, envisagés dans la zone Bercy-Tolbiac. Ce quartier de la capitale, de part et d'autre de la Seine, était présenté comme le coeur des Jeux. On y voyait alors un parc de treize hectares. Et la perspective de transformer ces équipements, une fois les compétitions achevées, en bureaux et logements sociaux.

LA GRANDE INCONNUE DE LA PISCINE

Manquait aussi à Paris un grand centre nautique, digne de recevoir les épreuves olympiques de natation, plongeon, water-polo et natation synchronisée. Il devait être construit près de la gare d'Austerlitz, dans le quartier de Tolbiac, à un jet de pierre du palais omnisports de Paris-Bercy. La défaite de la candidature française, le 17 octobre 1986, a enterré le projet sous quelques tonnes de regrets. Treize ans plus tard, il n'en est toujours pas sorti. Et la piscine des Jeux de 2008 reste l'un des grands points d'interrogation de l'actuel dossier. La ville de Créteil (Val-de-Marne) se dit prête à l'héberger. On parle également du Bourget (Seine-Saint-Denis), de Villepinte (Seine-Saint-Denis), de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (Insep, à Vincennes). Le bassin pourrait être démontable et disparaître de la carte une fois le rideau tombé sur la quinzaine olympique. Dénominateur commun à ces différents cas de figure : l'éloignement du centre de Paris. A croire que personne ne semble penser que la ville mérite une piscine olympique.

En 1986, le premier projet parisien se voyait bien marier les époques et promener athlètes et spectateurs du passé vers le présent. L'escrime devait prendre ses quartiers au Grand Palais. Le judo et la natation, disciplines moins ancrées dans l'histoire, étaient logées au CNIT, sur le parvis de la Défense (Hauts-de-Seine). Les Jeux étaient alors une affaire plus parisienne que régionale. Il fallait montrer Paris. Et séduire les membres du CIO en leur promettant une quinzaine autant touristique que simplement sportive. La candidature s'appuyait alors sur le prestige d'une ville dont le seul nom devait, à coup sûr, remplir les urnes. L'actuel dossier tourne, lui, le dos au coeur de Paris. Et la banlieue a désormais la part belle. Avant d'être ceux d'une ville, les Jeux seront ceux d'une région. Fatale erreur ou idée gagnante ? Réponse en juin 2001, date du vote du CIO.

A. M.

Huit concurrents potentiels

LE CIO (Comité international olympique) refuse pour l'instant de publier une liste officielle des candidatures à l'organisation des Jeux olympiques de 2008. Il est vrai que les dossiers peuvent être déposés jusqu'à l'été 2000 pour un vote prévu en juin ou septembre 2001, au congrès du CIO à Moscou. Néanmoins, huit villes, en plus de Paris, ont déjà manifesté plus ou moins clairement leur intérêt.

● **Pékin.** La capitale chinoise est l'adversaire le plus dangereux. Battue par Sydney pour les JO de 2000, elle présentera un dossier certainement très solide. Il lui faudra pourtant faire oublier deux encombrants boulets : le dopage et les droits de l'homme.

● **Kuala Lumpur.** La capitale de la Malaisie constitue un sérieux outsider. Elle a organisé en 1998 les Jeux du Commonwealth et elle pourrait récupérer les voix du bloc asiatique dans l'hypothèse où Pékin se montre incapable de faire l'unanimité.

● **Osaka.** Le Japon vient d'organiser, à Nagano, les derniers Jeux d'hiver. Et la crise asiatique a fortement affaibli le dossier d'Osaka. Une candidature *a priori* de faible poids.

● **Bangkok.** La capitale de la Thaïlande n'a pas encore fait savoir officiellement son intention de se porter candidate. Mais son nom est souvent cité depuis le succès des derniers Jeux asiatiques, qui se sont tenus à Bangkok en décembre 1998.

● **Toronto.** Le Canada n'a plus obtenu les Jeux d'été depuis ceux de Montréal en 1976. Toronto est la seule candidate d'Amérique du Nord, et elle est à prendre très aux sérieux. Toronto, elle, pourra compter sur l'influence du Canadien Richard Pound, l'un des possibles successeurs de Juan Antonio Samaranch à la tête du CIO.

● **Buenos Aires.** La capitale argentine fait partie des favoris, avec Pékin et Paris. L'économie du pays semble désormais de taille à supporter un tel projet. Et, argument peut-être décisif, l'Amérique du Sud n'a jamais obtenu l'organisation des Jeux olympiques. Malgré les cinq tentatives de Buenos Aires, candidate pour les Jeux de 1936, 1944, 1956, 1968 et 2004.

● **Istanbul.** On voit mal le CIO préférer le dossier de la ville turque à celui de Paris, par exemple. Une très grosse cote, donc.

● **Séville.** La France n'a plus organisé les Jeux d'été depuis ceux de Paris en 1924. L'Espagne a accueilli à Barcelone les JO de 1992. Les chances de Séville semblent donc assez minces.

Pourquoi la capitale française a vu les Jeux de 1992 s'échapper à Barcelone

ANALYSE

Erreurs de timing, désaccords internes et absence d'un porte-drapeau

LE 17 OCTOBRE 1986, les quatre-vingt-cinq membres du Comité international olympique (CIO) se réunissent en conclave à Lausanne (Suisse). Au programme de la journée, une double élection : le choix de la ville hôte des Jeux d'hiver de 1992, pour débuter. Puis, en plat de résistance, la désignation de celle qui accueillera les Jeux d'été.

Détail peu banal, mais combien déterminant : la France joue sur les deux tableaux. La Savoie fait corps derrière le duo composé par Jean-Claude Killy et Michel Barnier, l'aigle à deux têtes de la candidature d'Albertville (Savoie). Paris se range derrière la silhouette de Jacques Chirac, maire de la capitale et premier ministre, venu défendre en personne l'autre dossier français. Ses adversaires ? Barcelone (Espagne), Amsterdam (Pays-Bas), Birmingham (Angleterre), Brisbane (Australie) et Belgrade (Yougoslavie).

Au matin du scrutin, la rumeur annonce que le pays du baron Pierre de Coubertin, inventeur de l'olympisme, sera gagnant certain. Mais elle oublie de préciser de quelle ville il s'agit. A l'heure du déjeuner, Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, sort de la première enveloppe le nom d'Albertville, élue avec une confortable avance sur Sofia (Bulgarie) et Falun (Suède). Puis il simule une apparence de suspense pour annoncer l'autre gagnant, Barcelone, préférée à Paris après une rude bataille et pour seulement cinq voix d'écart. Jacques Chirac grimace puis, coiffant à la hâte sa casquette de chef du gouvernement, exprime publiquement sa *« joie que le CIO ait choisi la ville française d'Albertville »*.

PÉCHÉ D'ORGUEIL

L'équipe de campagne de Paris voyait la capitale désignée sans l'ombre d'un doute. Sur l'instant, elle refuse d'admettre les vraies raisons de l'échec. Elle montre du doigt Juan Antonio Samaranch, le président catalan du CIO, le soupçonne d'avoir usé de son influence pour favoriser Barcelone, sa propre ville. Depuis, le temps a lavé les rancoeurs. La vérité ne fait aujourd'hui plus aucun doute : Barcelone possédait le meilleur dossier.

Pareil au lièvre de la fable, Paris s'est élancé trop tard dans la course. Le premier a en avoir suggéré l'idée l'avait fait au plus mauvais moment, en 1980, après des JO de Moscou marqués par un boycottage d'une partie du monde occidental. A son retour d'URSS, Georges Marchais s'emballe pour le projet de Jeux d'été en France, dans et autour de Paris. Mais son propos ne rencontre aucun écho. A l'époque, le mouvement olympique traverse une crise que beaucoup croient durable. En 1972, les Jeux de Munich (Allemagne) ont été endeuillés par l'attentat palestinien contre la délégation d'Israël. Quatre ans plus tard, Montréal (Canada) reçoit l'événement mais, financièrement, y laisse sa chemise. A Moscou, en 1980, les absents sont tellement nombreux que les médailles sonnent presque creux.

Insécurité, faillite, boycottage. Qui voudrait se lancer dans une aventure vouée à un échec presque certain ? En France, la réponse se résume à un nom : Nelson Paillou. Elu à la tête du Comité national olympique (CNOSF) en mars 1982, il débute son premier discours de président en formulant le souhait que la France, autrement dit Paris, soit candidate pour les Jeux d'été de 1992.

Armé de sa seule conviction, Paillou frappe en même temps à toutes les portes du pouvoir. A l'Elysée, François Mitterrand trouve l'idée plutôt séduisante. Il l'assure même officiellement de son soutien. Mais Jacques Chirac fait preuve de moins d'enthousiasme. *« Je ne sais pas trop,* soupire-t-il. *Je ne peux dire ni oui ni non. »* Le maire de Paris traînera longtemps les pieds avant de s'engager pour une franche candidature. On le dit obsédé par la peur du passif. Et ferme sur une position de principe : l'Etat doit garantir de prendre en charge 50 % du déficit prévisionnel et l'intégralité du dépassement.

« TROP TARD »

En juillet 1984, Jacques Chirac fait le voyage vers Los Angeles (Californie) avec l'intention de présenter à la presse, pendant les Jeux, le dossier parisien. Mais il choisit mal son moment, en pleine épreuve de cyclisme sur route, et passe presque inaperçu. Près de quatre mois plus tard, le 28 novembre 1984, le protocole d'accord est enfin signé entre les représentants de l'Etat, de la Ville et de la région. L'après-midi même, Jacques Chirac annonce la création d'une Association pour la candidature de Paris. *« Tard, beaucoup trop tard »*, grimace Nelson Paillou.

DEUX ATOUTS

Autre faiblesse : l'absence, parmi l'équipe de campagne, d'une ou plusieurs personnalités mondialement reconnues. Reste l'essentiel : le dossier technique. A l'heure du vote du CIO, le 17 octobre 1986, l'équipe de campagne n'avait toujours pas réglé l'épineuse question du stade d'athlétisme. Nelson Paillou et le mouvement sportif français le voulaient dans le bois de Vincennes, à un lancer de flèche de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (Insep). Seul ennui : les élus de Paris et de la région Ile-de-France lui préfèrent le site du Tremblay (Seine-Saint-Denis), plus loin dans la banlieue Est. Une querelle de clocher qui ne sembla guère amuser les membres votants du CIO.

Pour sa nouvelle candidature, Paris a déjà deux atout : son Stade de France, et l'expérience d'un douloureux échec.

A. M.



مكبّر من الأصل

La moto séduit plus d'amateurs de 125 cc que le scooter

Pour répondre à la demande, les constructeurs multiplient les nouveaux modèles des deux catégories dans cette cylindrée

SIGNE EXTÉRIEUR de dynamisme ou véritable art de vivre, motos et scooters de 125 cc commencent à trouver leur place, entre téléphone mobile et ordinateur portable, parmi la panoplie du cadre urbain en quête d'efficacité. Derrière ce besoin de mobilité, se cache aussi une terrible envie de rompre avec la routine et de s'offrir un temps trop précieux pour être gaspillé dans les transports.

Depuis que la nouvelle réglementation, entrée en vigueur au milieu de l'année 1996, autorise les automobilistes titulaires d'un permis auto de plus de deux ans à chevaucher une 125 cc de moins de 15 chevaux (ou dès seize ans avec le permis AL), les ventes de ces deux-roues parfaitement adaptés à la ville se sont envolées. Après les 44 000 immatriculations recensées en six mois en 1996, les scores ont grimpé à 67 000 immatriculations l'année suivante avant d'atteindre 77 000 immatriculations en 1998.

Cette année, les prévisions tablent sur 90 000 unités. Sur les seuls départements de Paris et des Hauts-de-Seine, les 125 cc représentent 65 % des deux-roues immatriculés. Même les femmes, *jusque-là plutôt réticentes*, commencent à franchir le pas. Pour l'heure, elles représentent déjà près de 20 % des convertis.

Pour conquérir cette nouvelle clientèle, les constructeurs ont rivalisé d'ingéniosité et leur offre est désormais pléthorique. Le choix s'opère entre la moto (classique, basique, aventurière ou aguicheuse) et le scooter (rétro, utilitaire, cabriolet-pullman ou passe-partout).

Le marché compte aujourd'hui plus de cent modèles différents, adaptés au style de vie de chacun. L'automobiliste qui troque son volant pour un guidon paraît éprouver une certaine préférence pour le mythe Harley-Davidson *véhiculé par les modèles dits* « custom » avec leur guidon surélevé. Les chiffres de 1998 sont éloquents : dans la catégorie des 125 cc, il s'est vendu 77 % de motos, dont 48 % de customs, contre seulement 23 % de scooters. Entre raison et passion, entre *Vacances romaines* et *Easy Rider*, le néo-motard a tranché. Choisir entre le scooter et la moto, c'est opter pour la fonctionnalité du premier ou l'esthétique de la seconde.

Plus pragmatique, le scooter n'impose qu'un entretien réduit. Son tablier protecteur qui autorise toutes les tenues permet de supporter les giboulées tout en préservant les jambes. De même, l'absence de boîte de vitesses et de *sélecteur qui facilite la prise* en main ménage aussi l'apparence des chaussures. A cela s'ajoute une kyrielle d'astuces : une boîte à gants à l'avant pour glisser téléphone et agenda, des crochets pour sacs et casques, un coffre intégré sous la selle, ou à l'arrière, pouvant avaler, selon les modèles, un ou deux casques, un antivol et un imperméable roulé. Le Panthéon, un modèle Honda, accepte un dossier de format A 3. Certains *reçoivent un grand pare-brise ou* une prise de recharge pour téléphone portable.

Sur le point des équipements, la moto – même équipée d'un *top-case* (petit coffre que l'on installe derrière la selle) – n'arrive pas à la hauteur du scooter. Mais elle se rattrape sur la route, où elle affiche un meilleur comportement et une stabilité supérieure grâce à ses grandes roues qui s'adaptent plus facilement aux inégalités de l'asphalte. De même, ses suspensions au débattement plus important se révèlent plus efficaces et moins raides que celles des scooters. Une moto, c'est aussi la possibilité de se lancer dans des escapades routières et un véritable ticket pour le monde motard. On estime à plus de 30 % la proportion de néo-pilotes de 125 qui envisagent de passer leur permis « gros cube ».

Au feu rouge, le scooter est le plus rapide au démarrage. En revanche, la moto, une fois lancée, consent de bien meilleures reprises, et sa boîte de vitesses, qui permet de trouver le régime adéquat, rend les dépassements plus aisés. Elle l'emporte aussi sur les nationales, grâce à son réservoir qui lui permet une autonomie appréciable et à sa vitesse de pointe supérieure de 15 % à celle des scooters.

Côté freinage, la moto est plus franche, du fait de la qualité et de *la surface des pneus*, qui offrent une meilleure adhérence. En ville, le freinage des scooters se révèle suffisant pour parer aux traquenards, à condition toutefois qu'ils soient équipés de freins à disques. La technologie évoluant à grand pas, le Panthéon de Honda hérite, lui, d'un répartiteur de freinage pour assurer une stabilité en ligne, et le BMW C1 annoncé pour l'an 2000 proposera l'ABS en option. Reste à choisir la motorisation. Plus silencieux mais moins vif que le moteur deux-temps (mélange essence et huile), le quatre-temps est moins polluant, plus économique et surtout plus discret.

Enfin, aux couples circulant en duo, on conseillera plutôt le confort de la selle douillette du scooter aux mini-strapontins des 125 à la mode « custom » sur lesquels on peut tout juste poser la pointe des os iliaques.

Florence Serpette

★ **Motos 125 cc, compter de 13 990 francs à 36 720 francs (de 2 132 à 5 598 euros). Pour les scooters de même cylindrée, compter de 12 490 francs à 24 470 francs (de 1 904 à 3 730 euros).**

Apprendre à piloter un deux-roues

Pour assurer sa sécurité et sa sérénité sur la route, apprendre à s'immiscer dans la circulation et acquérir les réflexes de base, une formation au pilotage d'un deux-roues est vivement recommandée. La conduite d'une voiture est très éloignée du maniement d'une moto ou d'un scooter, qui réclame encore plus de sens de l'anticipation et une vigilance de tous les instants. Même si on a, dans un passé plus ou moins lointain, manié un deux-roues à moteur, il n'est pas non plus inutile de suivre une formation dans une moto-école avant de reprendre le guidon.

L'Association pour la formation des motards (AFDM) propose un stage de prise en main qui ouvre droit à une réduction de 25 % sur le contrat d'assurance de la Mutuelle des motards (environ 1 000 francs (152 €) les dix heures) dans 110 moto-écoles de France. Renseignements au 01-53-02-10-70.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT.** Le groupe automobile français PSA a présenté jeudi 15 avril un filtre à particules qui sera commercialisé en série, au début de l'an 2000, sur le moteur diesel HDI. Peugeot-Citroën a investi 400 millions de francs (61 millions d'euros) pour mettre au point ce filtre, une structure poreuse en carbure de silicium qui piège les particules et les brûle périodiquement.

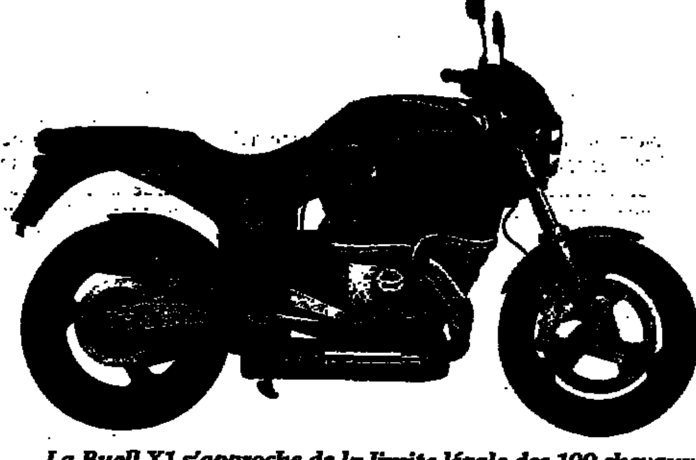
■ **VÉLO.** Le japonais Yamaha lance un nouveau vélo à assistance électrique, l'Easy, qui dispose d'un moteur de 235 watts alimenté par une batterie de nouvelle génération. Ce vélo, dont le poids est de 28 kg, diminue de moitié l'effort du cycliste jusqu'à 15 km/h. Son autonomie atteint 75 kilomètres. Prix : 7 590 francs (1 157 euros).

■ **MOTO.** Le constructeur italien Ducati propose une nouvelle série, les « *monster city* », des roadsters disponibles en trois cylindrées (600 cc, 750 cc et 900 cc) destinés « *à ceux qui veulent utiliser leur moto en ville sans pour autant renoncer aux sensations que seule une Ducati peut offrir sur la route* ». Prix : de 48 990 à 66 990 francs (de 7 468 à 10 213 euros).

■ **BUDGET.** Selon la Fédération française des automobile-clubs, le budget annuel moyen d'un automobiliste français a diminué de 5 % en 1998 pour se fixer à 38 704 francs (5 900 euros). Ce repli s'explique par la baisse du prix des véhicules neufs, des assurances, des frais financiers et du carburant. En revanche, les taxes versées par les automobilistes continuent d'augmenter.

La Buell, une Harley-Davidson sportive et musclée

La marque américaine vise l'Europe



La Buell X1 s'approche de la limite légale des 100 chevaux.

« *AMERICAN MOTORCYCLES* », est-il inscrit sur le réservoir. Voilà qui épaissit encore un peu l'énigme de cette moto dont la marque – Buell – n'évoque rien de connu. Trapue comme un roadster italien et carénée *a minima*, les entrailles mécaniques bien visibles, la Buell X1 cultive plutôt un genre de beauté résolument européen. Cette antithèse du placide custom américain couvert de chromes serait née sur la même terre que la Harley-Davidson ? Mieux même, la Buell (prononcer « bioul ») fait partie de la famille Harley. En guise de certificat de pedigree, elle peut faire valoir son bicylindre en V incliné à 45 degrés (1 203 cc), son énorme boîte de vitesses carrée et sa transmission par courroie.

Fondée en 1983 par Erik Buell, un ingénieur de chez Harley-Davidson passionné de compétition, cette marque (dont la firme de Milwaukee vient tout juste d'acquérir la quasi-totalité du capital) propose une version sportive du mythe de la moto américaine. L'idée n'est, au fond, pas si extravagante.

« MOTO DE MOTARD »

Aux Etats-Unis, les *bikers* chevauchent tranquillement à 60 miles à l'heure (110 km/h environ) des machines volontairement sous-motorisées. De leur gros moteur on peut, sans trop de difficultés, obtenir bien davantage que la soixantaine de chevaux que développe *une Harley-Davidson surchargée* de fanfreluches. A condition, bien sûr, de repenser de fond en comble la partie cycle. En appliquant cette recette, la Buell X1 atteint facilement les 95 chevaux – pour ne pas dépasser la réglementation française qui impose une limite de 100 chevaux. Son cadre allégé – rien à voir avec les énormes berceaux d'acier chers à la maison mère – mais très rigide permet des accélérations inimaginables au guidon d'une Dyna Glide ou même d'un Sporster.

Au pilote, cette Harley-Davidson musclée et raffermie (le vilebrequin a été allégé de 3 kilos...) ne laisse pas un instant de répit. La position de conduite impose d'être sans cesse en mouvement pour garder l'équilibre, et sa tendance sous-vireuse réclame quelques précautions, d'autant plus que l'engin n'est pas particulièrement léger.

Suspension raide comme un coup de trique, freinage énergique mais éprouvant pour les avant-bras, partie cycle saine quoique un peu trop rustique : la Buell est une « moto de motard ». Cette monture avec laquelle certains jouent au rodéo (les promoteurs de la Buell vantent sa capacité à réaliser des « roues arrière ») gratifie son cavalier de vibrantes vocalises. La Harley grogne, mais la Buell rugit. D'assez belle manière, au demeurant. La transmission par courroie et l'étagement assez long de la boîte de vitesses atténuent cependant la rugosité de la X1, qui, malgré la souplesse de son V-Twin, est fatigante à piloter en ville.

Assez proche de la philosophie motocycliste américaine – être un objet de loisir plutôt qu'un instrument de locomotion –, la Buell se destine néanmoins en priorité aux pilotes européens dotés d'un caractère bien trempé, en quête de sensations fortes et point trop soucieux de leur petit confort. Dès l'année prochaine, Buell compte d'ailleurs vendre davantage de motos sur le Vieux Continent (en France, 400 immatriculations ont été réalisées en 1998) qu'aux Etats-Unis.

Jean-Michel Normand

★ **Buell X1, à partir de 67 995 francs (10 366 euros).**

Fraîcheur et averses persistent

DIMANCHE, l'air froid et instable qui s'est installé sur le pays va nous valoir une journée souvent nuageuse et ponctuée d'averses. Toutefois, les régions de l'ouest et du sud-ouest peuvent entrevoir une amélioration l'après-midi, grâce au débordement de l'anticyclone des Açores.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Les averses essentiellement côtières en début de journée vont ensuite gagner l'intérieur. Dans l'après-midi, même si les nuages persistent, le temps devient plus sec en Bretagne. Il fera de 9 à 11 degrés.

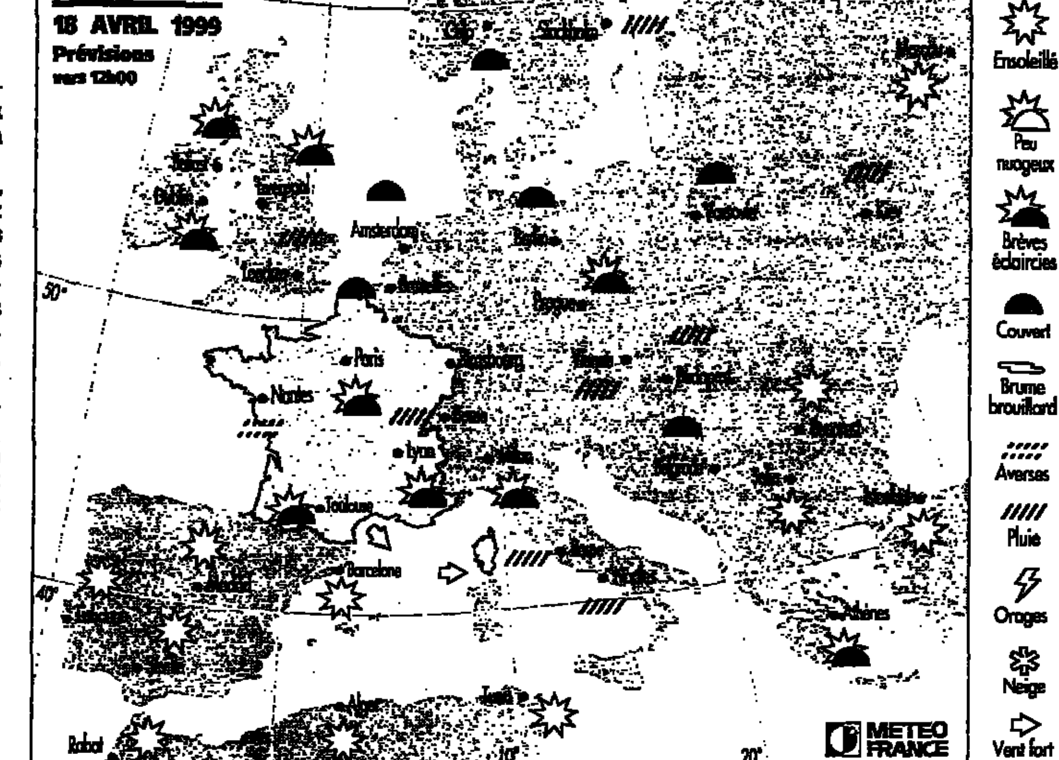
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.– Le temps calme et frais en début de journée devient capricieux par la suite. Les éclaircies s'amenuisent et les nuages menaçants donnent des averses, voire un orage sur l'extrême nord. Il fera 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.– En matinée, des pluies soutenues concernent la Franche-Comté et le sud de la Bourgogne. L'après-midi, le soleil malgré de fugitives apparitions ne vole pas la vedette aux nuages et aux averses. Il fera de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.– La matinée est maussade et pluvieuse du Pays basque au Midi-Pyrénées. Les autres régions bénéficient d'éclaircies. Scénario inverse l'après-midi où les nuages porteurs d'ondées vont s'attaquer au Poitou-Charentes. Il fera de 10 à 13 degrés.

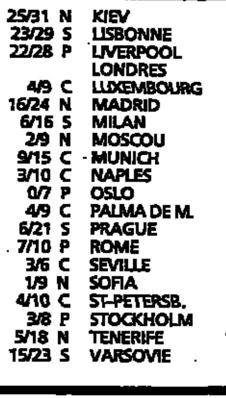
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.– Après une matinée agréable, le massif alpin se met au diapason des autres régions l'après-midi, c'est dire que le ciel y devient menaçant avec des averses, et de la neige à partir de 800 mètres. Il fera de 10 à 13 degrés.

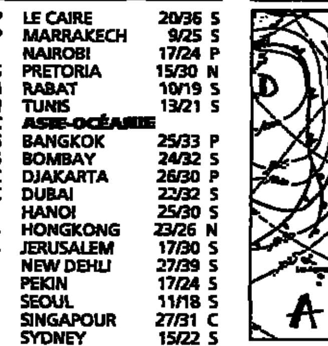
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le temps est changeant en Corse avec un risque d'averse. Sur le continent, le soleil prend l'ascendant sur des nuages inoffensifs mais le vent d'ouest souffle fort. Il fera de 15 à 17 degrés.

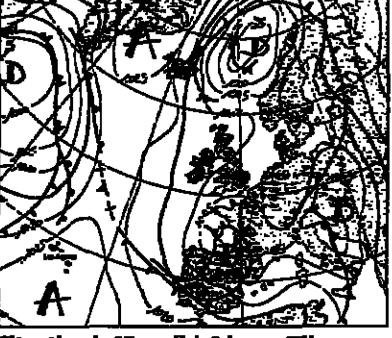


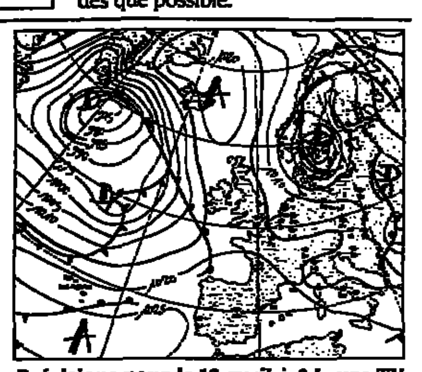
PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

		PAPEETE 25/31 N	KIEV 10/16 P	VENISE 9/12 P	LE CAIRE 20/36 S
		POINTE-A-PIT. 23/29 S	LISBONNE 10/18 S	VIENNE 7/10 P	MARRAKECH 9/25 S
		ST-DENIS-RÉ. 22/28 P	LIVERPOOL 3/9 N	**AMÉRIQUES**	NAIROBI 17/24 P
		EUROPE	LONDRES 3/9 P	BRASILIA 15/28 S	PRETORIA 15/30 N
		AMSTERDAM 4/9 C	LUXEMBOURG 3/7 P	BUENOS AIR. 8/18 N	RABAT 10/19 S
FRANCE métropole	NANCY 2/9 P	ATHENES 16/24 N	MADRID 3/16 S	CARACAS 23/29 N	TUNIS 13/21 S
AJACCIO 9/14 P	NANTES 2/11 N	BARCELONE 6/16 S	MILAN 7/18 N	CHICAGO 4/10 C	**ASIE-OCÉANIE**
BIARRITZ 8/12 N	NICE 7/17 S	BELFAST 2/9 N	MOSCOU 7/20 S	LIMA 17/23 S	BANGKOK 25/33 P
BORDEAUX 5/13 N	PARIS 3/9 N	BELGRADE 9/15 C	MUNICH 2/8 N	LOS ANGELES 15/23 S	BOMBAY 24/32 S
BOURGES 4/9 N	PAU 4/10 N	BERLIN 3/10 C	NAPLES 10/13 P	MEXICO 11/19 C	DJAKARTA 26/30 P
BREST 4/9 P	PERPIGNAN 6/14 S	BERNE 0/7 P	OSLO -1/3 C	MONTREAL 2/10 C	DUBAI 22/32 S
CAEN 5/8 N	RENNES 2/11 N	BRUXELLES 4/9 C	PALMA DE M. 4/18 S	NEW YORK 10/15 N	HANOI 25/30 S
CHERBOURG 2/10 P	ST-ETIENNE 2/8 N	BUCAREST 6/21 S	PRAGUE 3/10 N	SAN FRANCIS. 11/18 S	HONGKONG 23/26 N
CLERMONT-F. 3/10 N	STRASBOURG 3/9 P	BUDAPEST 7/10 P	ROME 8/13 P	SANTIAGO/CHI 4/25 S	JERUSALEM 17/30 S
DIJON 2/7 N	TOULOUSE 6/12 N	COPENHAGUE 3/6 C	SEVILLE 11/24 S	TORONTO 4/10 N	NEW DEHLI 27/39 S
GRENOBLE 3/10 N	TOURS 4/10 N	DUBLIN 1/9 N	SOFIA 7/18 S	WASHINGTON 10/17 N	PEKIN 17/24 S
LILLE 3/8 N	**FRANCE outre-mer**	FRANCFORT 4/10 C	ST-PETERSB. 10/23 S	**AFRIQUE**	SEOUL 11/18 S
LIMOGES 2/8 N	CAYENNE 24/29 P	GENEVE 3/8 P	STOCKHOLM 3/6 P	ALGER 8/19 S	SINGAPOUR 27/31 C
LYON 3/8 N	FORT-DE-FR. 24/29 S	HELSINKI 5/18 N	TENERIFE 12/18 N	DAKAR 20/25 S	SYDNEY 15/22 S
MARSEILLE 6/14 S	NOUMEA 22/26 N	ISTANBUL 15/23 S	VARSOVIE 4/10 C	KINSHASA 22/30 P	TOKYO 14/17 P






Situation le 17 avril à 0 heure TU


Prévisions pour le 19 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LIBYE.** Réaction rapide des compagnies étrangères après la levée de l'embargo aérien qui frappait la Libye : la Royal Jordanian devrait affréter son premier vol vers Tripoli le 20 avril et Egypt Air, dès le 18 avril, prélude à la reprise d'une liaison bi-hebdomadaire entre Le Caire et Tripoli et hebdomadaire entre Alexandrie et Benghazi. Royal Air Maroc reprendra sa desserte le 26 avril à raison de deux vols par semaine. Syrian Air proposera trois vols par semaine, deux vers Tripoli, un vers Benghazi. British Airways pourrait proposer des vols réguliers dans les jours prochains. Swissair, Austrian Airlines et Lufthansa sont en négociation tandis qu'Alitalia programmera, à compter du 1er mai, cinq vols par semaine vers Tripoli, au départ de Rome et de Milan. De son côté, la compagnie nationale libyenne (deux Boeing 727) entend reprendre ses vols internationaux dès que possible.

PRATIQUE

Trouver aide et soutien face à la maladie d'Alzheimer

« MAMY, je suis Béatrice, la femme de Philippe. » « Ah, parce que Philippe est marié ? Je suis bien contente, je ne le savais pas. » Pendant sept ans, jusqu'à son décès à quatre-vingt-treize ans, explique Béatrice, *« ma belle-mère a vécu chez nous, en croyant être arrivée la veille »*. Atteinte d'une démence de type Alzheimer, la vieille dame pouvait aussi [illegible] des éclairs de lucidité, et con[illegible] *n'avez vraiment [illegible] d'avoir une belle-mère comme moi ! »*

Cette fragilité, dont parfois les malades se rendent compte, est particulièrement poignante, commente Julien, qui a, lui aussi, accompagné pendant de longues années son épouse. *« Autrefois, j'étais intelligente »*, disait Françoise, en butant sur des mots croisés pour débutants, alors que, par le passé, elle noircissait sans peine les grilles les plus compliquées. *« Ce que je regrette le plus,* ajoute Julien, *ce sont les cinq-six ans qui ont précédé le diagnostic. Ignorant alors que Françoise était malade, je ne gardais pas mon sang-froid devant ses propos étranges, ni la soudaine impatience qu'elle manifestait à toute occasion. »*

Pertes de mémoire (des faits les plus récents aux événements les plus anciens), troubles du langage et de la motricité, désorientation spatio-temporelle correspondent à une destruction progressive et, pour l'instant, inéluctable des cellules cérébrales, pouvant conduire le malade à un état de totale dépendance physique et mentale. Ce drame qui d[illegible]oyenne, une [illegible] années, constitue une épreuve très lourde pour les familles, qui ont en charge 80 % des patients atteints.

METTRE EN MOTS LES DIFFICULTÉS

C'est pourquoi il est important de réagir afin de ne pas soi-même sombrer, explique Béatrice, qui a commencé par s'informer sur la maladie auprès de l'association France Alzheimer et Troubles apparentés : *« C'est essentiel,* estime-t-elle, *pour tenter d'adapter au mieux son comportement aux besoins du malade et savoir comment créer autour de lui un environnement sécurisant. »*

Grâce à ses nombreuses antennes locales, l'association peut aussi renseigner les aidants familiaux sur les services médicaux, publics et privés, existant dans chaque département, ainsi que sur les dispositifs sociaux permettant de bénéficier d'aides. *« Sachant que les patients sont de moins en moins en mesure de prendre une décision par eux-mêmes,* souligne Marie, animatrice d'un de ces relais, *nous conseillons également aux familles de se préoccuper rapidement de la situation financière de [illegible], et de prendre les mesures juridiques indispensables pour [illegible]ger ses intérêts. »*

Outre ce soutien pratique, France Alzheimer favorise la création de groupes d'entraide permettant à l'entourage d'exprimer son ras-le-bol, et la culpabilité ressentie à l'épro[illegible]. *« On s'aperçoit qu'on n'est pas seul et on échange des petits trucs qu'on a appliqués et qui peuvent être utiles aux autres »*, explique Geneviève qui, pendant huit ans, a pris soin de son mari, décédé à soixante-neuf ans.

« Ensemble, ajoute-t-elle, *il nous arrive également de rire des "bêtises" parfois inouïes de nos malades qui, évidemment, n'ont rien de drôle au moment où elles se produisent. »* La mise en mots de ses difficultés et l'écoute de celles des autres permettent de briser un isolement d'autant plus difficile à vivre qu'il est souvent renforcé par la défection de proches. *« Du jour où ils ont su mon père malade,* confie Sophie, *ses frères et ses amis se sont volatilisés, et nous nous sommes retrouvées, avec maman, dans un véritable désert. »*

Particulièrement exigeant, cet accompagnement, qui, progressivement, devient une mobilisation de tous les instants, doit conduire les familles à prendre soin d'elles-mêmes. Mais c'est beaucoup moins facile à faire qu'à dire, en particulier pour des raisons financières. Le coût d'une aide à domicile, font observer les responsables de France Alzheimer, est comparable aux frais à payer lorsque que le malade est mis dans une institution (publique ou privée) : soit de 8 000 à 12 000 francs (1 219 à 1 829 €) par mois en province, et de 10 000 à 19 000 francs (1 524 à 2 896 €) en région parisienne. Sans prise en charge de la Sécurité sociale. D'où l'intérêt des accueils de jour, à dominante plus conviviale que thérapeutique, qui se développent depuis une dizaine d'années, souvent à l'initiative d'associations de familles ou de professionnels de l'aide à domicile.

UN RÉPIT INDISPENSABLE

« Moyennant un prix de journée qui tourne autour de 120 francs (à la charge des familles), ces accueils – encore rares – constituent une formule particulièrement intéressante, tant pour les aidants que pour les patients », souligne Marie-Jo Guisset, responsable des actions personnes âgées de la Fondation de France, qui soutient le développement de ce type de projets.

Les malades peuvent s'y rendre, selon les cas, de façon régulière ou ponctuelle, une ou plusieurs fois par semaine, et bénéficier d'activités variées de détente et de resocialisation. Quant aux familles, elles disposent alors de l'indispensable répit permettant, un moment, de se ressourcer.

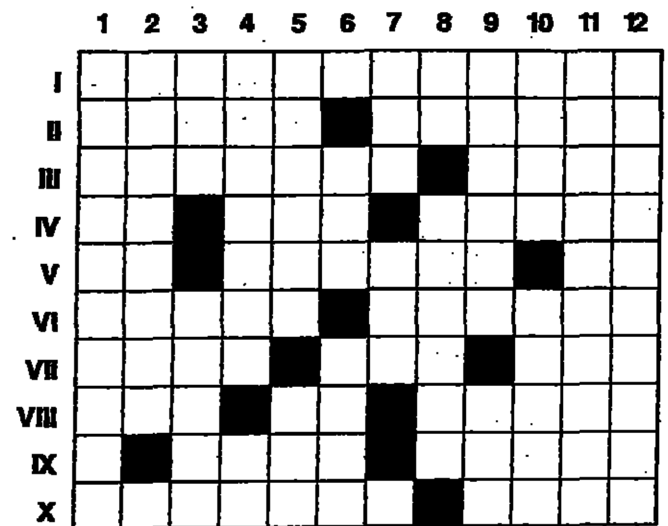
Caroline Helfter

Adresses

● **Association France Alzheimer et troubles apparentés,** 21, boulevard Montmartre, 75002 Paris, tél. : 01-42-97-52-41.
● **Fondation de France,** Marie-Jo Guisset, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, tél : 01-44-21-31-31.
● **Lectures.** *La Maladie d'Alzheimer*, d'Isabelle Jallenques, Hachette Littératures, 188 p., 88 F (13,4 €) ; *La Maladie d'Alzheimer*, d'Hubert Aupetit, Ed. Odile Jacob, 1998, 200 p., 83 F (12,6 €) ; *Parents à charge*, d'Yves Mamou, Grasset 1998, 364 p., 159 F (24,23 €) ; La *Revue du généraliste et de la gérontologie* (tél. : 01-40-07-11-21), dossier spécial no 16, 1995, 64 p., 35 F (5,33 €) ; *Je ne suis pas sortie de ma nuit*, par Annie Ernaux (témoignage), Gallimard Folio, 116 p., 20 F (3,04 €) ; *Small World*, roman de Martin Suter, Christian Bourgois, 1998, 360 p., 130 F (19,8 €).
● **Vidéocassettes.** *L'Accueil temporaire des personnes âgées*, document réalisé par Carole Roussopoulos, 1994, 300 F + port (45,73 €) à commander à la Fondation de France ; *Alzheimer mon amour*, par Carine Lefebvre, 1998, 100 F (15,24 €), à se procurer auprès de France Alzheimer.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99092



HORIZONTALEMENT

I. Il joue aujourd'hui avec une souris, mais il est toujours en fonction. – II. Pauvre devenu pingre. A retrouvé un toit. – III. Qui se fera encore attendre. Foyer. – IV. Article. Faisait bouillir. Lourd mais malléable. – V. En France et dans Paris. Soyeux mais cochon. Pris en long et en large. – VI. S'accroche quand il y a entente. Travailla finement. – VII. Perdue en déménageant. Délice vietnamien. Fait rire dans tous les sens. – VIII. Division du temps. Article. Mis en pièce par Molière. – IX. Arrive parmi nous. Mouille le N chez Cervantès. – X. Prépare la campagne dans les grandes largeurs. Déjà arrivées.

VERTICALEMENT

1. N'avait pas l'occasion de refaire son numéro au cirque. – 2. Remettre un peu d'ordre. – 3. Jeune d'aujourd'hui. Supprimé. – 4. Rare mais banal. Vient d'avoir. – 5. Reste dans son coin. Stylisé pour le roi. – 6. Sans bavure. Lac plein de mystères. – 7. Met sur le devant. Un point vite gagné. – 8. Voyelles. Fit disparaître les têtes. – 9. Changent des portugaises. Porteur de vérité. – 10. Grecque qui ne vaut rien chez nous. Sans différence. – 11. Très proche de la licence. – 12. Ont donc repris du service.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99091

HORIZONTALEMENT

I. Calomniateur. – II. Obituaire. Né. – III. Ratier. Est. – IV. OS. Tripoteur. – V. Love. Nèpes. – VI. Lui. Mêla. SPA. – VII. Arches. Gréât. – VIII. Idéal. Féal. – IX. Rissole. Lio (oïl). – X. Es. Esturgeon.

VERTICALEMENT

1. Corollaire. – 2. Abasourdis. – 3. Lit. Vices. – 4. Otite. Hase. – 5. Muer. Mélos. – 6. Narines. Lt. – 7. Il. PEL. Feu. – 8. Aréopage. – 9. Teste. Râ. – 10. Tesselle. – 11. Un. Pa. Io. – 12. Récréation (recréation).

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

ÉCHECS

N° 1840

TOURNOI OPEN
(Enghien-les-Bains, 1999)
Blancs : J. Lautier.
Noirs : I. Rausis.
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	20. Fxé6	Dxé6
2. ç4	é6	21. Txd6	Cf8
3. Cf3	b6	22. Fxf7+	Rxf7
4. a3 (a)	Fb7	23. Fxb6	Txa3
5. Cç3	Fé7 (b)	24. Tb1 (m)	Fé5
6. d5! (c)	0-0 (d)	25. Td8	Ta4
7. é4	d6	26. f4	Ff6
8. Fé2	ç6 (e)	27. Tb8	Fa8 (n)
9. 0-0	Cb-d7 (f)	28. é5 (o)	Cd7
10. dxé6! (g)	fxé6	29. Tç8	Fé7
11. Cg5 (h)	Cç5	30. Ff2	ç5
12. b4	h6	31. Tç7	Fé4 (p)
13. bxç5	bxg5	32. Td1	Ff5
14. çxb6	axb6	33. h3	Txç4
15. Fxg5 (i)	Cd7	34. g4	Fé6
16. Fé3	Ff6 (j)	35. f5	Fxf5
17. Dxd6! (k)	Fxç3	36. gxf5	Cxé5
18. Ta-d1 (l)	Tf7	37. Td5	Rf6 (q)
19. Fg4	Df8	38. Txé7	abandon (r)

NOTES

a) Le système Pétrossian, qui évite, après 3. Cç3, le clouage 3..., Fb4.

b) Une suite inférieure dont la réfutation par J. Lautier est exemplaire. 5..., d5 est courant.

c) L'occupation de la case d5 est la réponse la plus appropriée.

d) Après 6..., éxd5 ; 7. çxd5, 0-0 ; 8. é4, d6 (ou 8..., Té8 ; 9. Fd3, Ca6 [9..., ç6 ; 10. 0-0, çxd5 ; 11. çxd5, Ca6 ; 12. d6!, Ff8 ; 13. b4 avec avantage aux Blancs, comme dans la partie Marjanovic-Forintos, Bar, 1980] ; 10. 0-0, Cç5 ; 11. Fç2, d6 ; 12. Cd4, Ff8 ; 13. f3, a5 ; 14. Tb1, g6 ; 15. b4, axb4 ; 16. axb4, Cç-d7 ; 17. Fa4! [Nemet-Denker, New York, 1994]) ; 9. Fç4, ç5 ; 10. 0-0, a6 ; 11. Cb-d7 ; 12. Ff4, et les Blancs sont nettement mieux (Rodriguez-Milanovic, Pancevo, 1985).

e) Les efforts déployés par les Noirs pour faire sauter le verrou que constitue le pion d5 sont vains.

f) 9..., Ca6 suivi de Cç7 vaut mieux, bien que le C-D n'ait qu'un rôle purement défensif.

g) Après la réfutation théorique 6. d5!, la combinaison de milieu de partie qui gagne un pion.

h) On retrouve cette idée dans une partie Petrossian-Keres (Zurich, 1961) : 5..., Fé7 ; 6. d5!, d6 ; 7. é4, ç6 ; 8. dxé6, fxé6 ; 9. Cg5. Après 9..., Fç8 ; 10. f4, 0-0 ; 11. Fd3, é5 ; 12. f5, ç5 ; 13. g4!, les difficultés des Noirs sont énormes.

i) Les Noirs ont perdu un pion sans compensation.

j) Attendant la continuation normale 17. Dd2.

k) Une nouvelle et superbe réfutation du plan ennemi.

l) Un clouage très désagréable pour les Noirs. Si 18..., Cç5 ; 19. Fxç5, bxç5 ; 20. Dxé6+ et 21. Txd8. Si 18..., Cé5 ; 19. Dxé6+. Si 18..., Fç8 ; 19. Dxé6+, Rh8 (et non 19..., Tf7 à cause de 20. Fh5, Df6 ; 21. Fxf7+, Dxf7 ; 22. Dxç6) ; 20. Dh3+, Rg8 ; 21. Fg4, Tf7 ; 22. Td3!

m) Résultat : une entrée en fin de partie facilitée par un gros avantage matériel en faveur des Blancs : T et trois pions contre F+C.

n) Pauvre F indien.

o) Le reste est facile pour J. Lautier.

p) Si 31..., Cf8 ; 32. Fxç5.

q) Ou 37..., Cf3+ ; 38. Rg2, Ch4+ ; 39. Fxh4, Txh4 ; 40. Té5.

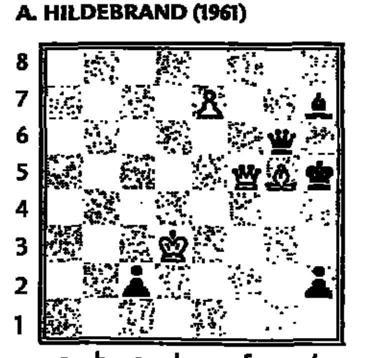
r) Si 38..., Rxé7 ; 39. Txé5+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1839
H.-M. LOMMER (1965)

(Blancs : Rf4, Df7, Th4, Cb1. Noirs : Rb4, Dd5, Th5, Pa3 et ç3.)

1. Ré3+, Rb3 (si 1..., Rç5 ; 2. Txh5!) ; 2. Txh5!, Dxf7 ; 3. Tb5+, Rç4(a4) ; 4. Cxa3(ç3) mat. Ou bien 3..., Ra2(ç2) ; 4. Cxç3(a3)+ suivi de 5. Tb1 mat.

ÉTUDE N° 1840
A. HILDEBRAND (1961)



Blancs (4) : Rd3, Df5, Fg5, Pé7.
Noirs (5) : Rh5, Dg6, Fh7, Pç2 et Rh2.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

هكذا من الأصل

PRINTEMPS DE BOURGES Dimanche 18 avril, en fermeture du festival, Enrico Macias rendra hommage à son beau-père et professeur, le musicien algérien Cheikh Raymond Leyris, assassiné à Constantine en 1961. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le chanteur souligne l'importance de cette transmission de maître à élève, notamment pour ce genre difficile qu'est le malouf, chant arabo-andalou auquel il s'exercera dimanche en compagnie de Taoufik Bestandji. ● LES METISSAGES sont au cœur des mouvements qui animent les nouvelles musiques, mixité des genres et des techniques, comme ces racines lointaines mêlées à l'électronique qui font le succès de State of Bengale. ● EN CONFIANT à deux routards de la musique underground, à peine trentenaires, l'organisation de cette 23e édition, le Printemps de Bourges aura su retrouver une âme et ranimer la flamme.

Enrico Macias, ambassadeur de la réconciliation des juifs et des musulmans

Dans un entretien au « Monde », le chanteur explique son choix de présenter au festival un concert en hommage à Cheikh Raymond Leyris, son beau-père et son professeur, expert du répertoire musical arabo-andalou

« Né le 27 juillet 1912, Cheikh Raymond Leyris, grand maître de la musique algérienne, est mort assassiné le 22 juin 1961 à Constantine. Il était votre beau-père et votre professeur. Vous lui rendez hommage à Bourges, c'est une première.

– Cheikh Raymond était un très grand musicien et chanteur, un maître du *malouf*, le répertoire arabo-andalou joué à Constantine, quatorze noubas chantées en arabe classique. A l'âge de vingt ans, Cheikh Raymond, qui avait été l'élève de Cheikh Abdelkrim Bestandji, avait constitué un orchestre avec tous les maîtres de musique de la ville, et mon père y jouait du violon. J'y suis rentré à quinze ans – j'ai donné mon premier concert à l'Université populaire de Constantine en 1954. Je jouais de la guitare, interdite jusqu'alors. Je buvais cette musique comme de l'eau, à la source. Quand Cheikh Raymond a été assassiné, j'étais encore instituteur. Alors, j'ai dévié vers la musique. C'est génétique, inscrit dans le destin.

– Cheikh Raymond est né d'un père juif mort sur le front de la Somme en 14-18 et d'une mère chrétienne. Il était le gardien de la tradition arabo-andalouse de Constantine. Son assassinat fut-il politique ?

– Totalement. Il a été revendiqué par le FLN. Avec sa mort – une balle dans la gorge –, ils ont fait partir toute la communauté juive de Constantine. C'était un complot, qui avait commencé par des rumeurs – on disait qu'il était allé en Israël, etc. A l'époque, j'étais responsable des deux familles. Tonton Raymond m'avait chargé de prendre les billets de bateau pour tout le monde.

» Son père appartenait à une famille de notables juifs, propriétaires d'une sucrerie à Batna. Veuf, il était tombé amoureux de Céline, une jeune fille d'une très grande famille de l'Ardèche. A l'époque, il était impensable qu'un juif épouse une catholique, une catholique un musulman, etc. C'était comme ça. Céline a caché sa grossesse, et mon beau-père a atterri dans une famille très pauvre, les Halimi.

– Le 16 mars, un hommage à Cheikh Raymond a été organisé par Taoufik Bestandji, l'arrière-petit-fils de Cheikh Abdelkrim Bestandji, au très officiel Centre culturel algérien. Vous y étiez ?

– Bien sûr. C'était la première fois que l'on rendait hommage à mon beau-père depuis son assassinat, il y a quarante ans. Deux heures magnifiques. A la fin, j'ai pris le luth, j'ai chanté deux chansons. Leila Chahid, la représentante de l'OLP, était là, elle m'a juré qu'elle viendrait à Bourges.

– Pourquoi avoir choisi le Printemps de Bourges ?

– On m'avait proposé de rendre cet hommage en Israël. J'ai dit non : je le ferai soit en Algérie, mais je ne peux pas y aller, soit en France, où vit une grande communauté juive et arabe. Car c'est de la musique judéo-arabe, pas juive. Dans l'histoire du peuple juif, c'est l'islam qui nous a le mieux traités, si l'on compare avec les Polonais, les Russes, les Allemands... Et quand, en 1492, Isabelle la Catholique a expulsé les juifs d'Espagne, d'où ma famille est originaire, les musulmans sont partis avec, et l'Empire ottoman nous a accueillis. La musique arabo-andalouse est le fruit de cette histoire. Elle a ensuite induit le flamenco, le raï et le style Enrico.

– Le malouf est un genre difficile. Comment l'avez-vous appris ?

– Le charme de la musique arabo-andalouse est d'être rigoureuse, de ne supporter aucun charlatanisme. Elle est puissante, elle soigne. Au lever du jour, cette musique a une couleur particulière ; si vous la jouez le soir, c'est comme mettre un manteau de fourrure dans un désert. Tout cela vient de la tradition turque. Elle est transmise de père en fils, d'homme à homme. Cheikh Raymond était l'élève de Cheikh Bestandji : il lui portait son instrument, il était son assistant, pas pour un salaire, mais pour apprendre. J'en suis l'héritier, et je dois reconstituer la mémoire de cette musique non transcrite, et qui, pour cette raison, donne libre cours à des différences d'appréciation.

» L'artiste doit remuer le couteau dans la mémoire. Moi, quand je répète avec Taoufik Bestandji et son orchestre, typiquement constantinois, je mets le doute. D'autant que chaque famille avait sa chanson, son style.



FRANCK COURTÈS POUR « LE MONDE »

Enrico Macias : « La musique arabo-andalouse est le fruit de notre histoire. Elle a ensuite induit le flamenco, le raï et le style Enrico. »

– Vous avez écrit des succès en français, dont *J'ai quitté mon pays*, hymne des Français d'Afrique du Nord. En février, on vous a vu aux Victoires de la musique chanter en arabe avec le chanteur de raï oranais Cheb Mami. Vous l'a-t-on reproché ?

– Pas du tout. Et après trente-sept ans de carrière, je n'ai plus de considérations mercantiles. Je me lance ce défi : faire connaître cette musique qui n'avait aucun potentiel à mon arrivée d'Algérie en 1962. Je suis juif pied-noir, Algérien, mais somme toute, je suis de l'ONU *[chargé d'une mission pour la paix par l'Unesco]*. En 1962, je me suis dit que ce qui barbait le public était peut-être la langue, l'arabe dialectal, non par racisme, mais par incompréhension du texte. On a traduit des chansons, elles n'avaient plus de charme. J'ai donc créé un répertoire, j'avais tout en moi. Dès que je pouvais, je mettais une derbouka, un oud à la place de la guitare électrique. Je recevais des lettres : *« On aimait beaucoup tes chansons, mais maintenant que tu mets des sons arabes... »* Le temps a passé, il y a eu l'avènement du raï, qui, comme le couscous, est passé dans les moeurs françaises.

» Un duo avec Mami, cela va au-delà de la chanson : on va faire beaucoup pour l'Algérie, pour le Moyen-Orient. Avant les politiques, comme les joueurs de ping-pong dans le rapprochement entre la Chine et les Etats-Unis. Mami, Khaled sont là. C'est mon sacrifice. J'ai été authentique avec ma conscience. J'ai bouclé la boucle. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

★ Hommage à Cheikh Raymond Leyris, avec Taoufik Bestandji et son orchestre Malouf-Foundouk, le 18 avril, à 15 heures. Tél. : 02-48-24-30-50. www.printemps-bourges.com/. A écouter : *Cheikh Raymond Leyris, concert de malouf à l'Université populaire de Constantine*, 1954, 3 CD Al Sur/ Media 7.

INSTANTANÉ

BAMS CULTIVE SON PRINTEMPS

Depuis qu'elle a joué mercredi après-midi dans la sélection « Découvertes » du Printemps de Bourges, son nom est sur beaucoup de lèvres. Comment Bams peut-elle faire fructifier le « buzz », cet écho favorable dont on parle entre initiés ? Dans la journée, la rappeuse des Yvelines passera de longs moments à l'« accueil pro ». Rencontres, interviews, visages à ne pas oublier. Sakho, efficace manageuse, fournit les dossiers de presse et un premier *single*, *Différente*. *La nuit, d'autres* concerts servent à rebondir. Le Nain Jaune est l'un des vingt-huit bars qui animent le « Printemps dans la ville », manière de « off » plus ou moins officiel. Vendredi, sur une simili-affiche, on a griffonné *« 0 h 30 : Bams-tchatche d'enfer et physique de reine »*. Traverser une salle comble, bruyante et enfumée, pour atteindre une petite scène. Une ambiance plus propice aux chansons à boire qu'au rap. Larsen, crispation, beats et scratches étouffés. L'ex-championne de triple saut s'accroche fièrement à ses mots. Ce sont eux qui la distinguent dans l'éclosion foisonnante des rappeuses du moment. Trop souvent, les filles du hip-hop ne sont que des répliques assez pauvres de leurs homologues masculins. *Bams se méfie des uni*formes, des tics de langage et du maniérisme suburbain. *« Banlieusarde anonyme, maïeuticienne dans le style. »* Sans manquer de rage ni de bonnes intentions – *« Je rappe, comme toi, pour manger! mais je n'oublie pas les choses que j'aimerais voir changer »* –, ses textes sont pensés, creusés, travaillés. Un timbre clair, légèrement voilé, impose un point de vue de femme. Accompagnée d'un DJ et parfois d'un acolyte tchatcheur (tous deux membres du groupe Malédiction du Nord), elle revendique ses origines camerounaises, son insoumission, s'inquiète de la venue de Jean-Marie Le Pen à Bourges, le 24 avril, assume sa *« violence libératrice »* et ses choix amoureux. Son album sortira le 8 juin.

Stéphane Davet

L'électronique au service des musiques du monde

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Même en décomposition provisoire, le Front national est chaque jour combattu par les artistes fédérateurs que le Printemps de Bourges a invités à l'Igloo, chapiteau de plus de quatre mille places, plein à craquer depuis trois soirs. Le 16 avril, Rachid Taha y reprenait son hymne anti-FN, *Voilà, voilà*, sorti il y a quelques années, quand Jean-Marie Le Pen osait sa théorie du *« détail »*. Le mélange de techno-derbuka *et d'oud électrifié est* implacable, on danse, et le credo est inchangé : l'Algérie de Taha est ici chez nous.

L'ex-chanteur de Carte de séjour, groupe de rock gentil qui eut l'audace de reprendre *Douce France* en l'arabisant, chante en se détruisant la voix et la santé, mais il invente des sonorités neuves avec l'énergie nécessaire. Taha pourrait continuer la nuit durant, mais les enfants attendent Tryo, nouvel engouement à cousinage reggae, et peut-être, pour le final vers 2 heures du matin, le Nigérian Femi Kuti, fils de Fela.

SOIRÉE CRÉATIVE ET RISQUÉE

C'est une drôle de soirée, créative et risquée. En ouverture du concert de l'Igloo, des Indiens du Rajasthan, les Musafir, nomades du désert du Thar, avec tablas, danseuses, et riches costumes. Il est 19 heures et le public entre à peine à la queue leu leu. DJ Mutamassik, Italo-Egyptienne de New York, est chargée des intervalles, à contre-emploi, pendant la pause bière-cigarettes roulées. C'est dommage : Mutamassik marie les séquences rythmiques et le hip-hop new-yorkais avec une science industrielle. Des tricheurs de Sinsemilia (vague reggae français) aux légers Tryo, la soirée la plus world music de ce Printemps tentait tout de même de tracer la route, de ses sources jusqu'à l'électronique.

Ce même souci d'appartenance communautaire règne sur Germinal, salle plus expérimentale. La veille, au coeur de la nuit, on y avait vu surgir Cornelius, phénomène nippon, ainsi nommé en référence à *La Planète des singes*, technoïdes accros à l'histoire du rock et débarquant en conquérants dans le monde des Game Boy, vidéos comprises. Ce fleuron du label américain indépendant Matador malaxe hip-hop, BPM et échantillons musicaux dans d'épais murs de guitares, sans hésiter à ingurgiter les gimmicks guimauves de la télévision japonaise.

Vendredi soir, les Tokyoïtes repartis dans leurs rêves en toupies, State of Bengale, parrain de l'asian beat londonien, occupent la place. Bassiste, chef de la bande, Sam Zaman a la transe en tête. Fondateur du label Anokha avec Talvin Singh, petit frère de Raki, le chanteur très politique d'Asian Dub Fundation, ce musicien bonhomme donnait à Bourges son premier concert live en France.

Découvert ici comme DJ et producteur de Björk, Sam Zaman n'évolue pas sur des motifs de musiques orientales. Mais il en use la trame, rythmée, répétitive, circulaire, où se glisserait à merveille la voix de Nusrat Fateh Ali Khan, maître pakistanais du chant qâwwali, mort en 1997 et une des idoles de State of Bengale. Au lieu de cela, ce résident des clubs The End et 333 à Londres s'est entouré d'un batteur noir à l'exceptionnelle légèreté, Mark Gillmoore, et d'un guitariste blanc qui égrène des bribes de rock léger au phrasé plaisant mais pouvant déraper à tout moment : chaque musicien dispose de systèmes permettant de déclencher des séquences rythmiques torrentielles contenues dans des machines postées en arrière-plan.

V. Mo.

Ces deux « gamins » qui ont redonné une âme au festival

BOURGES
de notre envoyé spécial

L'âme retrouvée du Printemps de Bourges ? Le directeur, Daniel Colling, fait le pari de confier les rênes du programme 1999 à Emmanuel Barron, vingt-neuf ans, dit *« Manu »*, et à Christophe Davy, trente et un ans, dit *« Doudou »*. Quatre mois pour monter un plateau rajeuni, entre rock, rap et musique électronique. Avec 7 millions de francs de budget. Daniel Colling sourit, fier de son coup : *« Il fallait retrouver un esprit créatif. Je vis une belle aventure avec ces gamins. »*

Manu, tenue de jogging gris et visage adolescent, a fait ses preuves en programmant des centaines de concerts, dominés par la musique électronique, dans sa région lilloise et en Belgique. Doudou, jeans-baskets, est un producteur exigeant installé à Angers, dans une tendance rock – il produit Miossec, Beck, Sloy, Foo Fighters, Elliott Smith, Placebo – et vit à Bourges sa première expérience de programmateur. *« Ils sont complémentaires,* juge Daniel Colling, *Manu est plus artistique et Doudou plus concret. »*

Leur parcours, nourri par l'explosion des radios locales dans les années 80-90, a commencé par une *« claque musicale »*. Pour Manu, à treize ans, avec *Purple Rain*, de Prince. *« J'étais un petit punk hard rock, et j'ai découvert un artiste qui balayait les conventions. »* Pour Doudou, à vingt ans, un concert au Bar Beige, à Angers : *« J'avais dans la tête de la musique de radio. J'ai pris de plein fouet l'énergie d'un groupe punk parisien. »*

En faire un métier est une notion qui n'a alors pas de sens. C'est en *« vivant en direct »* la musique qu'ils ont eu *« le désir de faire entendre »* ce qu'ils aiment. Surfer sur les tendances, établir des connexions entre *« les chapelles »* est pour Manu *« une passion plus sociale que culturelle »*. Doudou, après avoir *« uniquement pensé au foot »*, s'est retrouvé, à vingt-deux ans, *« six mois sur la route »* avec le groupe angevin The Thugs, avant de présenter Nirvana, alors inconnu, à cent cinquante curieux, à la MJC d'Issy-les-Moulineaux.

Tous deux sont d'abord venus à Bourges en spectateurs. Doudou en 1986, pour voir les Cramps. Manu, avec sa maman, quand il était gamin. Cette année, Manu revient par la grande porte, toujours avec sa maman, sa femme et sa fille. Ce n'est pas anodin : *« Je suis un fils de soixante-huitards pour qui faire un enfant représentait un idéal. Mon père est journaliste, ma mère peintre. Ils m'ont gavé de musées, de politique, de cinéma et de lectures. A onze ans, j'étais abonné à* Métal hurlant *; à douze ans, je voulais habiter seul et, à quinze ans, je voulais travailler. »* Manu se retrouve à San Francisco. *« J'ai appris l'anglais de rue, j'ai gagné ma vie en cassant des immeubles au marteau piqueur avec des Chicanos. Je n'ai jamais autant lu et écouté de musiques qu'à cette époque. Beaucoup de hip-hop, de musique black, du jazz. »* Il retourne à Lille, *« bosse »* dans le bar Thémis où il nettoie les toilettes, colle des affiches, fait le barman et commence à faire venir des groupes. Il ne s'arrêtera plus, programmant ensuite 200 spectacles par an, entre 1995 et 1998, à L'Aéronef de Lille.

Manu dit qu'il vit *« dans un réseau »*. Il assiste à 200 concerts chaque année, va deux fois par an aux Etats-Unis, une fois par mois *« minimum »* à Londres, une ville qu'il trouvait *« mille fois plus festive que Paris »*. Sa dernière émotion est un concert du jazzman Pharao Sanders au Little Theater de New York ; il aime le PS'One de New York pour ses *« happenings musicaux »*, le Democray à Gand, la Belle de Mai à Marseille.

Pour *« rester « vigilant »*, Manu s'oblige à acheter 2 000 francs de disques par mois depuis cinq ans ainsi que de nombreuses revues américaines, anglaises ou françaises. Ses découvertes sont convoitées. *« Je viens de parler de groupes avec un directeur de scène nationale. Et puis j'ai remarqué que sa secrétaire notait les noms que je donnais. Plutôt que de nous inviter à collaborer, on nous pompe. »*

L'angoisse de Manu, pour ce Bourges 99, était de savoir *« s'il y aurait du monde dans les salles »*. Daniel Colling répond que les 48 000 billets annoncés seront vendus. Ils s'étaient dit qu'ils pourraient continuer ensemble trois ou quatre ans. Daniel Colling le confirme. *« On est parti pour aller au bout de l'aventure. »*

Michel Guerrin



Un air de Meknès en plein Paris

Une copie de Bab el-Mansour, porte de la cité marocaine, est installée place de la Concorde. Un symbole pour ouvrir l'année France-Maroc

APRÈS la Grande Roue illuminant les nuits d'hiver et avant la tribune du 14 Juillet, la place de la Concorde renoue jusqu'en juin avec la tradition des expositions universelles. Devant l'entrée des Tuileries, elle accueille un monument éphémère : une grande porte, copie dans les dimensions de l'original de Bab el-Mansour, la plus célèbre des entrées de la médina fortifiée de Meknès, au Maroc.

Constitué de toiles peintes tendues sur une charpente métallique, l'ouvrage, haut de quinze mètres et large de quarante, est dû à Catherine Feff, spécialiste des bâches architecturales. Le décor a été réalisé par une quarantaine d'artisans au Maroc après un relevé détaillé du portique magistral que Meknès doit à son sultan bâtisseur, Moulay Ismaïl, émule et contemporain du Roi-Soleil.

Apparue tel un mirage derrière l'obélisque, qui prend, vu des Champs-Elysées, l'allure d'un minaret, cette effigie précise fait figure d'affiche spectaculaire afin d'annoncer que Paris est entré dans « le temps du Maroc ». Musique et théâtre, architecture et cinéma figurent au programme qui se déploiera au long de l'année, et notamment durant le Festival d'automne. Depuis quelques semaines, une « caravane du livre » parcourt la France, vitrine ambulante de la création littéraire. L'ensemble des manifestations est issu d'un lent processus de diplomatie culturelle et fait l'objet d'une programmation conjointe, préparée depuis deux ans par Frédéric Mitterrand (France) et Tajeddine Baddou (Maroc).


GASTON BERGERET

Une reconstitution monumentale de Bab el-Mansour, l'une des portes de la ville de Meknès (XVIII[e] siècle), est érigée pour trois mois place de la Concorde.

ART ET ARCHÉOLOGIE

Dans la capitale, c'est d'abord à un parcours dans l'art et l'archéologie que le public est convié, en attendant la ville contemporaine (Casablanca), sujet d'autres expositions fin mai. De l'Antiquité (au Petit Palais) à nos jours (au Musée des arts décoratifs), c'est un voyage dans le patrimoine, sélectif et ambitieux à la fois. Classée par stances chronologiques puis départagée par disciplines pour les arts décoratifs (le cuir, le bois, les broderies, l'orfèvrerie), l'exposition du Petit Palais est fidèle à son intitulé : « Trésors du royaume » se propose d'offrir le meilleur des pièces recueillies – particulièrement des bronzes hellénistiques de Volubilis importés à une époque d'indépendance et de prospérité, celles des derniers rois maures – pour illustrer les étapes d'une histoire complexe. Celle de ces terres occidentales du Maghreb, romaines avec ou sans Rome, résistant plus longuement que leurs voisines à l'emprise de l'islam jusqu'à sa victoire en 703, puis magnifiant les arts graphiques, architecturaux et décoratifs liés à sa pratique. Un pays où les métissages n'ont pas pour autant effacé les confrontations entre différentes traditions.

Evitant trop sagement interférences ou croisements entre des disciplines qui, pourtant, répondent à des codes graphiques communs, ce panorama court jusqu'au XIX[e] siècle, évoque l'œuvre des artistes européens attirés par des tonalités plus puissantes et d'autres lumières, et s'ouvre sur le XX[e] siècle avec les photographies de Bruno Barbey, vision vive et amicale d'une harmonie idéalisée.

OBJETS DU QUOTIDIEN

La vie moderne, artistement agencée aussi, mais d'une manière plus dynamique, on la retrouvera au Musée des arts décoratifs, qui consacre son cinquième étage à une présentation intitulée « L'objet désorienté ». Résultat d'un travail mené par Jean-Louis Froment avec quelques artistes européens et l'école des beaux-arts de Tétouan, c'est un bazar ordonné qui réunit et place dans une perspective inhabituelle des objets de la vie quotidienne, anciens et nouveaux. L'installation confronte des matériaux – poteries, tissages, matières plastiques –, des couleurs – teintes vives des mules à fleurs, des bassines, des boîtes de conserve –, des formes archaïques – des plats à tajine aux cafetières en métal.

Empilés, répétés, alignés selon des échafaudages dirigistes, ces éléments modestes acquièrent un statut graphique qui les dépasse. Une archéologie du dérisoire, au croisement du patrimoine et de la création ; même si le fil peut sembler mince, il témoigne de la vivacité d'une génération de créateurs nés dans les années 70, prêts à exercer leur curiosité sans timidité.

Michèle Champenois

★ **Maroc, les trésors du royaume. Petit Palais, Musée des beaux-arts de la Ville de Paris. Avenue Winston-Churchill, Paris 8[e]. Tél. : 01-42-65-12-73. Entrée : 45 F (6,9 €).** *Catalogue :* **390 F (59,5 €). Jusqu'au 18 juillet.**

★ **L'objet désorienté. Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 111, rue de Rivoli. Paris 1[er]. Tél. : 01-44-55-57-50. Entrée : 20 F (3 €). Jusqu'au 29 août.**

Calendrier

Deux cents manifestations sont programmées pour l'année.

● **Caravane du livre** : colloques et rencontres avec des romanciers et essayistes, dans quinze villes de France. Partie de Tanger, la caravane a fait étape dans le Sud-Ouest, en Bretagne et en Champagne. Elle parcourra, à partir du 1[er] mai, la vallée du Rhône et la Provence puis sera à Montpellier du 10 au 15 juin.

● **Art** : après La Laiterie à Strasbourg (jusqu'au 30 avril), les oeuvres des peintres d'Essaouira seront exposées à Bourges et à Lyon. « Peintres en partage » rassemble quarante artistes français et marocains, à Paris, du 20 avril au 2 mai, à l'Espace des Blancs-Manteaux. A partir du 28 mai, à Paris, deux expositions auront pour thème Casablanca : urbanisme et architecture à l'Espace Electra (jusqu'au 18 juillet), création artistique au couvent des Cordeliers (jusqu'au 25 juillet). Une exposition « Matisse et le Maroc » est programmée à l'Institut du Monde arabe en octobre.

● **Cinéma** : outre les sorties en salles de films marocains en avril et mai, plusieurs festivals (Reims et Toulouse en juin, Lyon, Amiens) ont prévu des journées cinéma marocain.

● **Musique** : à partir de fin mai, le couvent des Cordeliers, à Paris, accueillera tous les week-ends un spectacle (avec débat). A l'abbaye de Royaumont (tél. : 01.34.68.05.50), dix concerts et une exposition illustreront le chant mozarabe, du 13 juin au 11 juillet. Le chant traditionnel sera présenté dans le cadre du Festival d'automne et une programmation musicale est annoncée en octobre et novembre à l'Institut du monde arabe.

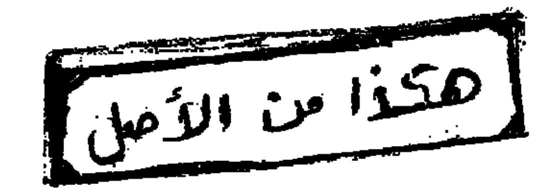
● **Renseignements** : Association française d'action artistique (AFAA), 1 *bis*, avenue de Villars, Paris 7[e]. Tél. : 01-53-69-83-00.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le jury du 52[e] Festival de Cannes,** qui se tiendra du 12 au 23 mai, sera présidé par le cinéaste canadien David Cronenberg et composé des actrices Dominique Blanc et Holly Hunter, de la cantatrice Barbara Hendricks, de l'auteur dramatique Yasmina Reza, de la cinéaste Doris Dorrie, des cinéastes André Téchiné, George Miller, Maurizio Nichetti, ainsi que de l'acteur Jeff Goldblum. Présidé par l'auteur de *Festen*, Thomas Vinterberg, le jury des courts métrages réunit Virginie Ledoyen, Greta Scacchi, Cédric Klapisch et Walter Salles.

■ **JAZZ : les huitièmes Django d'or** ont été décernés, mardi 13 avril, à la Cité de la musique, à Paris. Les récompenses sont les suivantes : « Musicien français de jazz », le contrebassiste Henri Texier pour le disque *Mosaïc Man* (Label bleu/Harmonia Mundi) ; « Musicien étranger de jazz », le pianiste américain Herbie Hancock pour *Gershwin's World* (Verve/Polygram) ; « Formation européenne de jazz », le trio du pianiste Joachim Kuhn, du batteur Daniel Humair et du contrebassiste Jean-François Jenny-Clark avec *Triple Entente* (Emarcy/Universal Music) ; « Espoir français pour un premier disque », le pianiste Franck Avitabile avec l'enregistrement *In Tradition* (Dreyfus Jazz/Sony Music) ; « Album blues », le chanteur Olu Dara pour *In the World* (Atlantic/WEA) ; « Jazz vocal », la chanteuse Shirley Horn pour *I Remember Miles* (Verve/Universal Music) ; « Prix de l'audiovisuel », Philippe Adler et l'émission hebdomadaire « Jazz 6 », sur la chaîne de télévision M 6.

■ **VENTES : une *Mise au tombeau*, icône crétoise** peinte par Emmanuel Lamprados (entre 1593 et 1647), a été adjugée, mercredi 14 avril à Drouot, 5,9 millions de francs (0,9 million d'euros), par l'étude Delorme et Fraysse. C'est un record mondial, qui dépasse le précédent établi le 15 juin 1995 par Sotheby's, à environ 2,28 millions de francs (0,35 million d'euros). Partie d'un ensemble de sept icônes grecques provenant de la collection de M[me] Hélène Stathatos, qui a totalisé un produit de 7 millions de francs (1,07 million d'euros), la *Mise au tombeau* a été emportée par un acheteur américain qui enchérissait au téléphone.



هكذا من الأصل

Les couleurs débordent et se révoltent

Galeries. Paul Jenkins, Sam Francis et André Stempfel laissent vagabonder la peinture

PAUL JENKINS, Galerie Patrice Trigano, *4 bis, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 01-46-34-15-01. Du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 mai.*
SAM FRANCIS, Galerie Jean Fournier, 22, rue du Bac, Paris 7e. Tél. : 01-42-97-44-00. Du mardi au samedi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.
ANDRÉ STEMPFEL, Galerie Florence Arnaud, 10, rue de Saintonge, Paris 3e. Tél. : 01-42-77-01-79. Du lundi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 mai. Egalement, jusqu'au 24 avril, à l'Espace Vallès, 38400 Saint-Martin-d'Hères. Tél. : 04-76-54-41-40. Et à la Nouvelle Galerie, 5, rue Génissieu, 38000 Grenoble. Tél. : 04-76-46-01-24.


CLAUDE GERMAIN
« Phenomena Sacred Cauldron 1998 », de Paul Jenkins, acrylique sur toile (124 x152 cm).

Les dernières toiles du peintre américain Paul Jenkins, né à Kansas City (Missouri) en 1923, risquent de surprendre ceux qui ne retiennent de son œuvre qu'une peinture éthérée, raclée au couteau d'ivoire, transparente et vibrante de couleur. Certes, Jenkins a toujours la passion des teintes tour à tour suaves et acides de l'arc-en-ciel. Il l'avait définie en 1986, par le truchement du livret de *Prisme du chaman*, une pièce chorégraphique présentée l'année suivante à l'Opéra de Paris : *« Un homme, voulant extraire son esprit de l'obscurité de la caverne, évoque les couleurs du prisme. Elles ne sont point brouillées, mais jaillissent dans leur nudité minérale et, une fois éveillées, ne retournent plus au sommeil, maintenant prisonnières de la lumière du prisme. Elles résistent à la lumière, qu'elles croient incarnée par un homme, le chaman, et se rebellent même contre lui... »*

Jenkins excite cette révolte de la couleur depuis sa première exposition à Paris, en 1954, chez Paul Fachetti, qui fut l'introducteur en France de Jackson Pollock. Mais ses matières se sont durcies, et ses peintures, qui avaient autrefois la ductilité et la légèreté transparente de l'aquarelle, ont gagné en complexité et parviennent à faire cohabiter jus, glacis et empâtements, avec, de temps à autre, des plans craquelés et fissurés, textures terrestres qui lui mettent un pied dans la glèbe, tout en lui laissant la tête dans les nuages.

Il professe également un intérêt délicieusement obsolète pour les théories de Goethe sur la couleur. C'est un des points qui le relient à son compatriote Sam Francis (1923-1994), dont Jean Fournier a réuni une dizaine de toiles, la plus ancienne de 1962, la plus récente de 1967, de la série « Edges » (Bordures). Parce que la couleur n'y subsiste que dans les marges. Le blanc est partout au centre de la toile, repoussant la peinture vers les côtés du châssis. Leçon de l'œuvre tardive de Matisse, *via* son gendre Georges Duthuit, qui fut un ami de Sam Francis ? Beaucoup le pensent. D'autres penchent plutôt pour une influence extrême-orientale, teintée de zen, Sam Francis, grand globe-trotter, ayant toujours manifesté une forte inclination pour le Japon. Quoi qu'il en soit, l'effet produit est extraordinaire : l'œil se repaît du blanc, glisse à la surface de la toile jusqu'à ce qu'il bute sur les plages colorées. Petits rivages subtils, une dizaine de centimètres de large, tout au plus, mais que le regard heurte avec intensité, après sa traversée du blanc. Sur les revers de la toile, de fines giclures et quelques coulures, qui soulignent la profondeur du châssis, semblent prolonger la peinture vers le mur. La couleur déborde presque.

PEINTURE ET 3e DIMENSION

Chez André Stempfel, elle déborde pour de vrai. Contrairement aux deux précédents, Stempfel n'est pas mystique pour deux sous et pratique ce qu'il est convenu d'appeler une abstraction géométrique. Tendance rigolote, comme celle de François Morellet. Ses tableaux sont des monochromes, uniformément recouverts d'un jaune baptisé *« Sénégal »* par un fabricant de couleurs en mal d'exotisme. Ils fonctionnent le plus souvent par groupe de quatre, parfois cinq, et racontent une histoire : celle du carré jaune dont la partie supérieure se détache du mur, penche en avant, se décolle comme une affiche mal appliquée, et finit enroulée, recroquevillée sur le sol. Ou d'un autre carré, tout aussi jaune, qui soudain, pris d'une pudeur de jeune fille, se replie, et se retourne contre le mur pour se dérober aux regards.

Dans d'étranges sculptures, qu'il baptise « peintures sur socles », le carré jaune glisse lentement de son piédestal comme un escargot le ferait d'un mur. Stempfel parle d'un monde joyeusement baroque et un peu loufoque où des tableaux sont accrochés droit et les portes percées de travers, mais pose, sans appuyer, mine de rien, avec l'élégance de l'espièglerie, la question, vieille comme la peinture, de la troisième dimension.

Harry Bellet

L'Orchestre de Chicago entre moins l'infini et plus l'infini

JOHN ADAMS : *Century Rolls,* **pour piano et orchestre ; ANTON BRUCKNER :** *Symphonie nº 6.* **Emanuel Ax (piano). Orchestre symphonique de Chicago, Christoph Eschenbach (direction).**
SYMPHONY HALL, Chicago, le 15 avril.

CHICAGO
de notre envoyé spécial

Serait-ce – si l'on cherche absolument à trouver une logique à l'accouplement de ces deux pièces – la confrontation de deux façons de penser la musique : le minimalisme de l'Américain John Adams (né en 1947) et le « maximalisme » d'Anton Bruckner ? A moins qu'il ne s'agisse d'une *même façon d'envisager le matériau* ? Car si Adams a trouvé l'une des sources de sa grammaire musicale dans le minimalisme des origines (Glass, Riley, Reich), il a fait du genre non une fin mais un moyen, un outil (parmi d'autres) plutôt qu'une finalité esthétique. *Century Rolls* est minimaliste dans la mesure où il conditionne le minuscule en majuscule, développe une arche par l'étirement et l'accumulation d'un matériau de base assez réduit. Et Bruckner est-il, dans sa *Sixième Symphonie*, le chantre d'une riche polyphonie distendue ? En observant le *Finale*, son traitement d'un répertoire mélodique assez fruste, on finirait par le qualifier de minimaliste, lui aussi... Pas si fortuit, ce programme...

On avait eu un sentiment très mitigé, à Amsterdam la saison dernière, lors de la création européenne de *Century Rolls* (1997) (*Le Monde* du 22 avril 1998). L'acoustique réverbérée de la salle du Concertgebouw, le manque de contrôle des équilibres entre le clavier très énergique d'Emanuel Ax et l'orchestre (dirigé par John Adams) nous avaient fait douter de la nature de la pièce. S'agissait-il d'une fantaisie avec piano principal ou d'un « vrai » concerto ? Dans l'acoustique plutôt sèche du Symphony Hall de Chicago, la nature de la pièce apparaît plus clairement. Mais on se demande à ce stade s'il ne s'agit pas davantage d'un commentaire de concerto que d'un concerto en soi. La technique, l'habileté sont, comme toujours chez Adams, redoutables ; mais la « sincérité » semble comme mise entre guillemets, encombrée par trop de références (Ravel, Satie et une certaine idée du piano swinguant). L'Orchestre de Chicago donnait une lecture prudente (et parfois hésitante – les grands coups d'archet de la fin) de cette partition rythmiquement redoutable. En fin de cette série de trois concerts, ces musiciens remarquables seront probablement plus à leur aise.

Dans la *Sixième* de Bruckner, l'orchestre reprend consistance, à l'exception de quelques passages un peu raides (le début du *Scherzo* chez les premiers violons). Le nouveau patron de l'Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach, dirige avec un mélange admirable de calme et d'énergie. Son geste diffuse clairement les idées, sa manière évite la grandiloquence, la vulgarité. D'où vient ce sentiment gênant de plasticité peu sensuelle, d'absence d'émotion, même lorsque les cordes entonnent le bel *Adagio* ? C'est un Bruckner lisible, magnifique de lucidité, mais plus clinique qu'austère. On n'est pas touché par l'élégance d'Eschenbach en ce cadre.

Renaud Machart

« Hi-Text 6 », théâtre musical elliptique à Nanterre

SONGS'99 : HI-TEXT 6 : œuvres de Toru Takemitsu, Paul Méfano, Philippe Leroux, Eric Tanguy. Textes d'Olivier Cadiot. Improvisations de Dominique Pifarely et de Pierre-Stéphane Meugé. Avec Pierre Baux, Juliette Failevic, Violaine Schawartz (comédiens), Richard Dubelski, Mathias Jung, Isa Lagarde, Aïcha Sif, Donatienne Michel-Dansac (voix), Juliette Hurel (flûte), Pierre-Stéphane Meugé (saxophone), Dominique Pifarely (violon).
THÉÂTRE DES AMANDIERS, Nanterre (92), le 13 avril.

La seconde saison de T&M-Nanterre s'achève, comme la première, avec un ensemble de spectacles hors normes – *Songs'99* – parmi lesquels on a plaisir à retrouver le principe du *Hi-Text* conçu par Richard Dubelski (*Le Monde* du 30 mai 1998) : *« Ni concert, ni lecture, ni performance, mais de tout cela... »*, ainsi que le rappelle un inénarrable générique à quatre voix conviviales. *Hi-Text 6* montre que la formule a de l'avenir. Sobrement mises en scène, pages vocales et instrumentales s'enchaînent comme différentes parties d'une pièce de théâtre musical, elliptique mais enrichissante.

Juliette Hurel livre d'abord une version très mystérieuse de *Voice*, une œuvre de Toru Takemitsu qui présente tout ce que l'on peut attendre d'une flûte de l'âge moderne sans jamais rompre avec la tradition ancestrale de l'hypnose associée à l'instrument. Pierre Baux lit ensuite un texte d'Olivier Cadiot qui se demande pourquoi il est devenu artiste. La musique est toujours là, dans les intonations du comédien, dans le rythme de ses phrases et dans son souffle, fil conducteur de la soirée. Le saxophone alto de Pierre-Stéphane Meugé illustre cette orientation de manière très physique en rugissant aux détours de *Périples* de Paul Méfano alors que Donatienne Michel-Dansac la traduit au deuxième degré dans une vocalité plaisamment haletante. *Je brûle dit-elle un jour à un camarade*, solo (très technique sous des dehors badins) de Philippe Leroux, procède en effet par glissades récurrentes et variées pour atteindre un long roucoulement terminal (*« Oui ! »*) qui laisse penser que la voix joue ici avec le texte comme la main avec la peau caressée...

ADRESSÉ AUX PURS ESPRITS

La stylisation distanciée des textes d'Olivier Cadiot ne permet pas de poursuivre sur cette pente et s'adresse aux purs esprits, notamment par le rendu stéréophonique d'un monologue bizarrement réparti à deux voix puis par l'expérimentation superficielle d'un canon (parlé) à trois. Beaucoup plus aventureuse, l'improvisation effectuée par Dominique Pifarely affiche davantage d'éloquence quand elle est marmonnée (dans un insolite brouillage du violon) que lorsqu'elle s'impose des efforts de diction (séquence centrale progressivement mesurée).

Tandis que *Wadi* d'Eric Tanguy zigzague sagement autour de l'intervalle de la tierce, l'ultime improvisation réalisée par Pierre-Stéphane Meugé (au saxophone soprano) nous entraîne dans l'inouï grâce à une stupéfiante maîtrise de la respiration circulaire. Combiner concert, lecture et performance sans temps mort pendant une heure comme y est parvenu *Hi-Text 6* relève aussi quelque part de la respiration circulaire.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Pina Bausch
Tanztheater Wuppertal
L'œuvre de Pina Bausch est inséparable de celle de ses décorateurs. On se rappelle, heureux, les icebergs et les ours de Rolf Borzik dans *Renate wandert aus*, ses crocodiles de *La Légende de la chasteté*. Depuis le tout début des années 80, c'est Peter Pabst qui est chargé d'inscrire dans notre mémoire des images inoubliables. Cactus de *Ahnen*, mur écroulé de *Palermo, Palermo*, forêt pétrifiée de *Nur du*, montagne de pivoines écarlates du *Laveur de carreaux*. Pour *Masurca Fogo*, il a fait fort : une coulée de lave s'étend du haut en bas de la scène. Cette masse noire, brillante, va être un merveilleux, et très périlleux, terrain de jeux pour jeunes gens en maillots de bain ou vêtements multicolores. La pièce a été construite à Lisbonne, entre Afrique et Brésil, innervée de l'énergie d'une jeunesse qui passe ses nuits dehors. On en conserve l'impression d'une gaieté diffuse, tempérée par la nostalgie de l'Afrique, l'archaïsme des rituels – qu'ils soient animistes ou vaudous. (Tentez votre chance : des petits « malins » vendent déjà des places chaque soir.)
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Les 24, 25, 26, 28, 29 et 30 avril et les 3, 4 et 5 mai, à 20 h 30 ; le 2 mai, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 40 F à 190 F.

Kishori Amonkar
Née en 1931 à Goa, elle est la doyenne du *khyal*, longs chants classiques créés à la cour des Moghols. Personnalité très forte et singulière, cette diva exemplaire se produit rarement en dehors de l'Inde (son dernier passage au Théâtre de la Ville remonte à 1990), où elle est, dit-on, la chanteuse classique la mieux rémunérée.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. e 18, à 11 heures ; le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

The Freestylers
Les Freestylers ont une notion assez tonitruante du mélange des genres. Additionnant les forces les plus dynamiques de la house, du hip-hop, du raga et du rock, ces Britanniques aux vertus euphorisantes constituent, avec leur compatriote Fatboy Slim, les militants les plus efficaces du courant *big beat*.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 18, à 18 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 110 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Chute de la maison Usher
de Roger Corman, avec Vincent Price, Mark Damon, Myrna Fahey.
Américain, 1960, copie neuve (1 h 25).
Reflet Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).
Le crime était presque parfait
d'Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland.
Américain, 1954 (1 h 45).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Scarface
de Brian De Palma, avec Al Pacino, Steven Bauer, Michelle Pfeiffer.
Américain, 1983, copie neuve (2 h 45).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e.

SÉANCES SPÉCIALES

36 fillette
(Catherine Breillat, 1987).
En présence de la réalisatrice (dans le cadre de la Cinémathèque de l'ARP).
Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 18, à 11 heures. Tél. : 01-53-42-40-20. 26 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
The Fin comes a little bit earlier this siècle (but business as usual)
de Miet Martins, mise en scène de Jan Fabre et Miet Martens, avec Renée Copraij, Els Deceukelier, Jan Decorte, Katja Noelmans, Sandra Noelmans, Erna Omarsdottir, Riina Saastamoinen, Jurgen Verheyen, Sigrid Vinks et le Spiegel String Quartet.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Academy of Saint Martin of the Fields
Mozart : *Quintette à cordes KV 515.* Beethoven : *Quintette à cordes op. 29.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 18, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.
Soulfly (metal rock)
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 17, à 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 125 F.
Claudia Solal Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 18, à 22 h 30. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Brigitte Fontaine
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18e. Mº Anvers. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-05. 143 F.
Rachel des Bois
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 100 F.
Nicole Rieu
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. Le 17, à 20 h 30 ; le 18, à 17 heures. Tél. : 01-44-07-37-43. 140 F.
Bevinda
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 17, à 20 h 30 ; le 18, à 17 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 135 F.
Diego Pelaez Band
Installé à Paris depuis 1981, cet « ambianceur » vénézuélien a enregistré à Cuba un premier album rutilant et sans temps mort (*Melosofias/BMG*).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 17, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 60 F.

RÉSERVATIONS

Laurent de Wilde
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Les 28 et 29 avril et le 1er mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.
Rufus Wainwright
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 4 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 132 F.
Baaba Maal
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Le 29 mai, à 18 h 30. Tél. : 01-43-14-35-35. 126 F.
Bruce Springsteen & the E-Street Band
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Le 3 juin, à 20 heures. Tél. : 01-44-68-44-68. De 249 F à 337 F.

DERNIERS JOURS

25 avril :
Mark Rothko
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 35 F et 45 F.
Le Grand Cabaret de la peur et Richard III
deux nouvelles créations de Geneviève de Kermabon.
Espace chapiteau du Parc de La Villette, Paris 19e. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Surfeurs
de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur.
King
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.
L'Inspecteur général
de Nikolaï Gogol, mise en scène de Matthias Langhoff.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 140 F.
26 avril :
Un ami de Cézanne et de Van Gogh : le docteur Gachet (1828-1909)
Galeries nationales du Grand Palais, avenue Winston-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. 35 F et 48 F.

DISPARITIONS

Albert Mirlesse

Le créateur de l'escadrille Normandie-Niemen

ALBERT MIRLESSE, l'un des « mousquetaires » de l'escadrille franco-russe Normandie-Niemen qu'il contribua à créer pendant la seconde guerre mondiale, est mort lundi 12 avril à Genève (Suisse) dans sa quatre-vingt-septième année.

A vingt-six ans, officier de réserve de l'armée de l'air française, spécialiste des simulateurs de vol, le lieutenant Albert Mirlesse, né en France de parents juifs russes qui ont fui la police tsariste, réussit, depuis le sanatorium du plateau d'Assy où il soigne ses poumons fragiles, à gagner Londres, dès mai 1940, par Bordeaux en passant par Douala (Cameroun), puis par Dakar (Sénégal) où il reçoit son galon de capitaine. Pilote amateur, il est un des premiers officiers navigateurs des Forces aériennes de la France libre (FAFL) et il en devient le chef du service de renseignement sous les ordres du futur général Martial Valin.

Malgré les réticences anglaises à utiliser un groupe de chasse français, le G.C.3, qui est, en réalité, une unité fantôme, le général de Gaulle envoie à Moscou le jeune Mirlesse, qui parle russe et qui deviendra la cheville ouvrière des négociations aboutissant à la mise sur pied d'une escadrille française libre susceptible de combattre à l'Est, aux côtés des Soviétiques, face à la Wehrmacht et à la Luftwaffe.

Albert Mirlesse était *« l'obstination faite homme »*, écrit Yves Courrière dans un livre qu'il consacra, en 1979, à l'histoire du groupe Normandie-Niemen. Une fois aplanis les obstacles diplomatiques et techniques, qui furent nombreux et paralysants, et une fois gagnée la grosse chaleur de l'amitié des Soviétiques de l'époque, l'escadrille franco-russe inscrivit, entre mai 1943 et avril 1945, deux cent soixante-treize avions ennemis à son palmarès, et un grand nombre d'objectifs terrestres. Tous volontaires, cent dix-sept de ses membres obtiendront des distinctions soviétiques, mais trente et un moururent en service commandé.

Les survivants rentreront en France avec leurs appareils, des Yak pour la plupart, dont les Soviétiques leur feront cadeau. Certains de ces survivants tomberont encore en Indochine. Le groupe de chasse Normandie-Niemen fut fait compagnon de la Libération, le 11 octobre 1943. Après la guerre, Albert Mirlesse deviendra un homme d'affaires international, rompu aux négociations les plus délicates.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Albert Mirlesse était officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **BERNARD PÈRE**, journaliste de télévision, est mort jeudi 15 avril à Bruges (Belgique) des suites d'une attaque cérébrale. Il était âgé de cinquante-neuf ans. Passionné de football et de basket, Bernard Père a commencé sa carrière en 1963, aux informations générales de la RTF, pour ensuite intégrer le service des sports et participer à « Sport Dimanche » avec Raymond Marcillac. En 1968, il quitte la télévision pour devenir chef des sports à France-Inter. Début 1975, il réintègre Antenne 2 en qualité de grand reporter et participe à la création de « Stade 2 ». Pendant quelques années, il commente avec Thierry Rolland les grands événements du football. Depuis 1995, Bernard Père était coordinateur du football et responsable des opérations exceptionnelles à France Télévision. Il était à Bruges pour préparer la retransmission de la phase finale du Championnat d'Europe des nations en 2000.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 16 avril est publiée :

● **Polices municipales** : la loi relative aux polices municipales.

Au *Journal officiel* du samedi 17 avril sont publiés :

● **Enseignement agricole** : un décret relatif à l'organisation administrative et financière des établissements publics nationaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.

● **Conseil d'Etat** : un arrêté relatif à la création par le Conseil d'Etat d'un site Internet.

NOMINATION

EGLISE CATHOLIQUE

LE PÈRE JEAN-PAUL LARVOL a été nommé secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France, chargé de l'apostolat des laïcs, en remplacement du Père Paul Destable.

[Né le 16 septembre 1945 à Quimper (Finistère), Jean-Paul Larvol passe sa licence de théologie au séminaire de l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre en 1973 pour le diocèse de Quimper, il est vicaire de paroisse à Brest de 1974 à 1982. Il entre ensuite dans l'équipe animatrice du séminaire interdiocésain de Vannes, où il enseigne la théologie. En 1990, il est nommé supérieur du séminaire.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Odette Rey-Gaudart,
sa grand-mère,
Françoise et Henri-Philippe Gaudart,
ses parents,
Laurence et Benoît Maurissens,
Gwenaëlle et Pauline,
Nicolas et Guillaume Gaudart,
Les familles Gaudart, Wagnon et Rey,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick GAUDART,

survenu le 16 avril 1999, à Lyon.

Une messe sera célébrée en la chapelle de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Lyon-2e, le lundi 19 avril, à 9 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Véran d'Avignon, vers 16 heures.

– Lilette Leroux,
sa femme,
Ses collègues,
Et ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Georges LEROUX,
relieur,

survenu le 28 mars 1999 à Ivry-sur-seine.

– Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie française
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Daniel OSTER,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chargé de mission
pour la publication du dictionnaire,

décédé le jeudi 15 avril 1999, à Paris, dans sa soixantième année, à l'hôpital Laënnec.

Le service religieux sera célébré à Paris, dans l'intimité familiale, le lundi 19 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption.

Ni fleurs ni couronnes.

(*Le Monde* du 17 avril.)

– Mme Louis Robaglia, née Josette Colombani,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Louis ROBAGLIA,
médecin colonel (e.r.),
croix de guerre 1939-1945,
médaillé TOE,
croix de la valeur militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Marseille, le 15 avril 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Remerciements

– Mme Stella Kac,
Dorothy et Rolland Bénichou,
Annie et Jean-Paul Tedgui,
Nicole et Sydney Ohana,
Marcel et Anne Rose Herszbojn,
Et tous les enfants,
remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Michel KAC,

survenu le 9 avril 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Anniversaires de décès

– Le 19 avril 1979,

Henri GARIH

quittait ce monde mais son doux et cher souvenir est toujours très présent dans le cœur de sa famille et de tous ses amis qui l'ont connu et estimé.

Pierre LOIZEAU

est mort il y a un an.

Nous pensons à lui et à tous ceux qui l'aimaient.

Eliza, Manon, Emily.

Marie PELLETIER.

Il y a cinq ans, le 18 avril 1994.

*« Promène-toi dans d'autres galaxies
Va connaître une ville lointaine. »*
Charlotte.

– Il y a dix ans, le 18 avril 1989,

Charles SOUSSAN

nous quittait.

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à elle pour une pensée affectueuse.

Souvenir

« A mes côtés pleurent le Désir et la Mort. »

Le docteur Jean-Louis FRASCA,

mon compagnon, assassiné à trente-six ans, le 14 septembre 1996.

Conférences

**LES ENTRETIENS
DU TROISIÈME MERCREDI
avec Jean AMBROSI**

« Les charges fantômes
en Médiation Thérapeutique. »
Espace L'Harmattan,
21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e.
Mercredi 21 avril 1999,
à 20 h 30.
Entrée libre.

Communications diverses

– Des familles des déportés

**du convoi 73
parti de Drancy
le 15 mai 1944**

recherchent des descendants ou amis des hommes de ce convoi, en vue d'activités de mémoire.

Renseignements : L. Cohen,
01-43-58-72-37 ou 03-81-80-83-07.

Soutenances de thèse

– **Eve Nicolas**, vingt-sept ans, a soutenu le 18 mars 1999, à l'université de Toulouse, une thèse de doctorat en droit, « **Le rôle de la jurisprudence civile dans la responsabilité des constructeurs** ».

Le jury, composé de Mme et de MM. les professeurs Saint-Alary-Houin (université de Toulouse), directeur de thèse, Thomasin (université de Toulouse), Pousson (université de Pau), Périnet-Marquet (université de Poitiers), Me Villien (conseiller auprès de la 3e chambre civile de la Cour de cassation de Paris), lui a décerné la mention « Très Honorable », à l'unanimité.

Tél. : 01-39-71-65-92.

– **Mlle Laure Verdetti** soutiendra sa thèse de pharmacie, le 19 avril 1999, à 11 heures, amphi nord, La Tronche (Isère).

« Rôle du pharmacien dans la prévention des troubles de la grossesse. »



SAMEDI 17 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Invité : Umberto Eco. — LCI
23.20 Pompei, découverte d'un monde perdu. — Forum Planète

MAGAZINES

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 17 avril 1949. Irlande 1949, entre guerre civile et compromis. Invité : John Hume, homme politique irlandais et prix Nobel de la paix 1998. — Arte
20.20 Le Club. Jean Yanne. — Ciné Classics
21.05 Thalassa. L'Odyssée du vaisseau spatial. — TV 5
21.15 Carte blanche à... Henri Troyat. — Forum Planète
21.40 Metropolis. Une promenade à travers le Berlin de Vladimir Nabokov. L'Etat, l'art et la politique. Cyber-News. L'agenda culturel. — Arte
22.15 Envoyé spécial. Céline Dion. La noblesse russe. Les Français dans la guerre. — TV 5
22.45 T'as pas une idée ? Invité : Alain Decaux. — Canal Jimmy
23.40 Place au livre. Jean Vautrin, Christian Millau. — LCI

DOCUMENTAIRES

20.25 Histoire de l'eau. [2/4]. Ses différentes utilisations. — Odyssée
20.30 Henri Troyat. — Forum Planète
20.35 Planète animal. Les ours. — TMC
20.45 L'Aventure humaine. Galilée, le messager des étoiles. — Arte
21.00 Divas. — Muzzik
21.15 Inde, naissance d'une nation. Le cinéma. — Odyssée
21.50 Blue Jeans. — Canal Jimmy
22.05 Les Moines du Mont Athos. — Planète
22.30 Rome et Pompei. — Forum Planète
22.40 Dans les coulisses de... L'infirmerie du lycée. — France 3
23.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. — Planète
23.00 Les Descendants. [10/13]. Les Tolstoï. — Histoire
23.55 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [3/4]. — Planète
0.05 Music Planet. Backstreet Boys. — Arte

SPORTS EN DIRECT

18.45 Football. Championnat de France D2. Caen - Sedan. — Eurosport
19.30 Basket. Pro A : play-off (demi-finale aller) : Pau-Orthez - PSG. — Canal + Vert
19.30 Basket-ball. Championnat de France féminin. Finale. Bourges - Valenciennes-Orchies. — AB Sports
20.30 Arts martiaux. 14e Festival des Arts Martiaux de Bercy. — Paris Première
20.35 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale : Lens - Sochaux. — France 3
20.45 Basket-ball. Pro A : Demi-finale. ASVEL - Le Mans. — Eurosport
22.45 Golf. PGA américaine. MCI Classic. 3e tour. — AB Sports

MUSIQUE

20.30 Thésée. Opéra de Lully. Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. — Mezzo
20.59 Soirée Divas, je vous aime. — Muzzik
22.05 Björk Live. Cambridge 88. — Canal +
23.10 The Return of Maria Callas. Londres 1973. — Muzzik

TÉLÉFILMS

18.40 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. — Ciné Cinémas
20.30 Molière pour rire et pour pleurer. Marcel Camus [3/3]. — Festival
22.40 Un amour de vache. Tomi Streiff. — Arte

SÉRIES

20.50 Columbo. Meurtre au champagne. — TF 1
20.50 Charmed. Menace du futur. — M 6
20.55 Spin City. Un maire à Miami. O. — Canal +
21.00 Comment devenir une rock star ? (v.o.). — Canal Jimmy
21.45 The Sentinel. Un ange dans la nuit. — M 6
21.55 The Practice. Le sens du devoir (v.o.). La vérité et ses conséquences (v.o.). — Série Club
22.40 C-16. Meurtre en exclusivité. — M 6
1.00 L'Hôtel en folie. The Wedding Party. — Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

20.45 Galilée, le messager des étoiles

Troisième titre de la série « L'aventure humaine » à être adapté d'un ouvrage de la très fertile collection « Découvertes » chez Gallimard, il scelle la rencontre de Jean-Pierre Maury, auteur du livre, et de Jean-Claude Lubtchansky, réalisateur du film, autour de Galilée, qui, parce qu'il avait la tête dans les étoiles, remit à l'humanité les pieds sur terre.

FRANCE 3

22.40 Dans les coulisses de l'infirmerie du lycée

L'infirmerie du lycée Ravel, à Paris. La réalisatrice, Caroline Veslot, y a installé ses caméras. Postée dans le couloir, elle filme les allées et venues des élèves et, parfois, les accompagne de l'autre côté de la porte. Bien que réalisé un peu maladroitement, ce film met en lumière l'importance du rôle des infirmières en milieu scolaire, notamment auprès des adolescents.

CINÉ CLASSICS

23.00 L'Invincible Armada ■ ■

Reconstitution historique soignée, ce film de William K. Howard obtint la médaille d'honneur 1937 du Comité cinématographique international de la Société des nations. Mais la petite histoire a retenu que, dans la partie purement romanesque de l'intrigue, Vivien Leigh et Laurence Olivier, mariés chacun de son côté, étaient en plein roman d'amour. A l'écran, leur passion brûle... En v.o.

FILMS

14.45 Chercheuses d'or 1935 ■ ■ ■ Busby Berkeley (1935, N., v.o., 95 min) O. — Ciné Classics
16.20 Demain est un autre jour ■ ■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) O. — Ciné Classics
17.55 Le Comédien ■ ■ Sacha Guitry (France, 1947, N., 95 min) O. — Cinétoile
23.00 L'Invincible Armada ■ ■ William K. Howard (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min) O. — Ciné Classics
23.00 Assurance sur la mort ■ ■ ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min) O. — Cinétoile
23.00 No Smoking ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 145 min) O. — Cinéstar 1
0.30 L'Equipée sauvage ■ ■ ■ Laslo Benedek (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 80 min) O. — Ciné Classics
0.45 To be or not to be ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min) O. — Cinétoile
1.05 Les Grandes Familles ■ ■ Denys de La Patellière (France, 1958, N., 90 min) O. — Arte
1.25 Underground ■ ■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 155 min) O. — Cinéstar 1



1.25 Les Granges brûlées ■ ■ Jean Chapot. Avec Alain Delon, Simone Signoret (France, 1973, 95 min) O. — Ciné Cinéma 2
1.50 Ce soir rien de nouveau ■ ■ Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) O. — Ciné Classics
1.55 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. — Cinéstar 2
2.45 La Planète des singes ■ ■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.o., 110 min) O. — Canal +
3.00 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) O. — Ciné Cinéma 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills. O.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Columbo. Meurtre au champagne. O.
22.35 Hollywood Night. Cap sur le danger. Téléfilm. Serge Rodnunsky. O.
0.15 Rallye. Rallye de Tunisie.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Le monde est petit.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Politiquement correct.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Samedi soir chez Estelle.
23.10 Tout le monde en parle.
0.45 Journal, Météo.
1.10 Friends. Celui qui a du jus. O.
1.30 Bouillon de culture. Télévision et Internet : liberté ou tyrannie ?

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.08 Football. Coupe de la Ligue. Lens – Sochaux. 20.30 Coup d'envoi.
22.40 Dans les coulisses de... L'infirmerie du lycée.
23.35 Météo, L'Euro, Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 et 2.40 Saturnales. Journal des spectacles. 0.45 Le Chemin parcouru. 1.40 *Thésée* (extraits). Opéra de Lully.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 T.V. +.
19.59 Jean-Luc et Palpassa. O.
20.00 Daria. O.
20.25 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. 20.36 Evamag. Il était une fois... O. 20.55 Spin City. Un maire à Miami. O. 21.20 A la une. Tel est pris... O. 21.45 South Park. Joyeux Noël Charlie Manson. O.
22.05 Björk Live in Cambridge.
23.00 Les Fantômes du passé ■ Film. Bob Reiner. O.
1.05 Pour une nuit ■ Film. Mike Figgis (v.o.). O.

ARTE

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 17 avril 1949.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.15 100 % kascher. [3/6]. O.
20.45 L'Aventure humaine. Galilée, le messager des étoiles.
21.40 Metropolis.
22.40 Un amour de vache. Téléfilm. Tomi Streiff. O.
0.05 Music Planet. Backstreet Boys.
1.05 Les Grandes Familles ■ ■ Film. Denys de La Patellière. O.

M 6

19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.45 Rallye. Rallye de Tunisie.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 La Route de votre week-end.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Charmed. Menace du futur. O. 21.45 The Sentinel. Un ange dans la nuit. O. 22.40 C-16. Meurtre en exclusivité. O.
23.35 Le Venin de la discorde. Téléfilm. Tim Fywell. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. Comédie-Française. *Don Juan et Faust*, de Christian Dietrich Grabbe.
22.35 Opus. Jean-Claude Risset.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 La Dame blanche. Opéra de Boïeldieu. Par le Chœur Desoff, Manners Chamber Singers et l'Orchestre de l'Opéra de New York, dir. Eve Queler.
23.07 Présentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Max Bruch, compositeur. Œuvres de Mendelssohn, Bruch, Saint-Saëns, Brahms.
22.00 Da Capo. Clara Haskil, piano. Œuvres de Scarlatti, Mozart, Beethoven, Brahms, R. Schumann, Hindemith.

DIMANCHE 18 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées. Invité : Umberto Eco. — LCI
18.30 Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité : Alain Madelin. — LCI
19.00 Public. Invité : François Bayrou. — TF 1
22.40 Politique dimanche. Invité : Jean-Louis Debré. — France 3
23.10 Algérie, la démocratie à quel prix ? — Forum Planète

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Tibor Fischer, Pascale Casanova, Fouad Laroui. — La Cinquième
12.30 Arrêt sur images. Réfugiés : information ou compassion ? Avec Marine Jacquemin, Divina Frau-Meigs. — La Cinquième
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Noël Jeanneney, Mona Ozouf, Christian Delporte. — Histoire
15.30 Envoyé spécial, les années 90. Les derniers sidérurgistes. — Histoire
16.30 Le Sens de l'Histoire. Le Québec : Le chemin du Roy. Invités : Lucien Bouchard, Alain Peyrefitte. — La Cinquième
18.30 Le Gai Savoir. — Paris Première
19.00 Le Club. Jean Yanne. — Ciné Classics
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Pierre Brûlé, Dominique Poulot, Christine Bard, Jean-Claude Caron. — Histoire
20.50 Capital. Les nouveaux casseurs de prix. Téléphone fixe : peut-on payer moins cher ? Air discount. Hypermarchés : la guerre des marques. Téléphone portable : la jungle des tarifs. — M 6
21.05 Faut pas rêver. Chine : L'héritage des missionnaires. France : Les clochettes de Leyment. Russie : Paris, Oural. Invité : Thomas Romero. — TV 5
21.45 Envoyé spécial, les années 90. Le racket à l'école. Romans-photos. — Histoire
23.15 Le Week-end politique. — LCI
0.35 Soirée «El Gran Mix». Invités : Bianca Li, Alberto Garcia Alix. — Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

18.40 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [3/3]. — Planète
19.00 Le Flambe. La vie quotidienne des accros du jeu. — Odyssée
19.35 Un siècle d'aviation. [2/4]. Un siècle d'aviation militaire française. — Histoire
19.40 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [3/4]. — Planète
20.35 Thema. L'arme du rire. — Arte
21.00 L'Archipel hawaiien du Pacifique. — Odyssée
21.25 Trois grands peintres. [2/3]. Goya (1746-1828). — Odyssée
21.30 Les Armes de la victoire. [2/12]. Le Bell «Huey». — Planète
22.00 Pays d'octobre. [1/4]. Oxford Mississippi. — Planète
22.10 Quelque part en Laponie. — Odyssée
22.15 Grand document. La Commission de la vérité [2/2]. — RTBF 1
22.35 Voix indiennes. — Odyssée
22.55 Cinq colonnes à la une. — Planète
23.00 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [1 et 2/6]. — France 2
23.15 Mémoire arménienne. 1915. — Histoire
0.00 Mémoire arménienne. Les survivants dans la tourmente. — Histoire
0.45 Les Authentiques. Le combat du Beaufort. — Odyssée

SPORTS EN DIRECT

14.25 Cyclisme. Coupe du monde. Liège - Bastogne - Liège (245,5 km). — France 3 - Eurosport
14.45 Tennis. Open de Nice. Finale. — TMC
15.30 Hippisme. Prix du Président de la République. A Auteuil. — France 3
17.00 Tennis. Fed Cup. Russie - France. — France 3
17.00 et 20.00 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. 1/4 de finale. — Eurosport
20.35 Football. Coupe de la Ligue. 1/2 finale : Metz-Montpellier. — France 3
22.30 Golf. PGA américaine. MCI Classic. Dernier tour. — AB Sports

MUSIQUE

18.20 Paraphrases de Liszt. Avec Daniel Barenboïm, piano. — Mezzo
18.45 La Passion selon saint Jean, d'Arvo Pärt. Cathédrale de Durham, en Angleterre. Avec John Potter, Pilate ; Michael George, le Christ. Par le Hilliard Ensemble et the Western Wind Choir, dir. Paul Hillier. — Muzzik
19.00 Maestro. Gala lyrique à Dresde. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Giuseppe Sinopoli. — Arte
20.00 François-Frédéric Guy joue Liszt, Prokofiev & Eric Tanguy. — Muzzik
21.00 Cesaria Evora. Montréal 1995. — Muzzik
22.30 The London Community Gospel Choir. — Mezzo
23.10 Luther Allison au Metropolis. Montréal 97. — Paris Première
23.20 Adib Daykh et l'ensemble Al Kindi. Fès 1996. — Mezzo

TÉLÉFILMS

20.55 L'Inconnue de Belfast. Michael Winterbottom. — Téva
22.10 Le Tueur du dimanche. José Giovanni. — Festival
22.15 La vérité est un vilain défaut. Jean-Paul Salomé. — TV 5
0.40 Entre femme et loup. Ben Bolt [3/3]. — 13ème Rue

COURTS MÉTRAGES

23.00 Arménie 1900. Jacques Kébadian. — Histoire
0.35 La Bataille de Miggershausen. Georg Woelz. — Arte
0.45 Noces marines. Horst von Möllendorf. — Arte

SÉRIES

18.00 The Practice. Le sens du devoir. La vérité et ses conséquences. — Série Club
18.05 Daktari. Reportage à Wameru. — La Cinquième
18.55 Stargate SG-1. [1/2]. La Tok'ra. — M 6
19.45 Ally McBeal. You Never Can Tell (v.o.). — Téva
20.00 Frasier. Ethique en toc. — Série Club
20.00 Seinfeld. Du bon pain (v.o.). — Canal Jimmy
20.15 Ellen. Makin' Whoopee. — RTL 9
20.25 The Closer. Dobbs Takes a Holiday (v.o.). — Série Club
20.30 Dream On. Melville, je t'adore (v.o.). — Canal Jimmy
20.45 L'Instit. Samson l'innocent. — RTBF 1
21.00 Friends. The One with the Girl Who Hits Joey (v.o.). — Canal Jimmy
21.15 Docteur Katz. Fructose (v.o.). — Série Club
21.30 Absolutely Fabulous. Bonne année ! (v.o.). — Canal Jimmy
21.50 Homicide. Canicule. — Série Club
22.40 Brooklyn South. Œil pour œil. — Série Club
22.40 New York Police Blues. Le videur (v.o.). — Canal Jimmy
23.40 Dark Skies, l'impossible vérité. Autodestruction. — TSR
23.55 Comment devenir une rock star ? (v.o.). — Canal Jimmy
0.45 La Vie à cinq. [1/2]. La fin d'une époque. — Téva

Le Monde TÉLÉVISION

LA CINQUIÈME

10.00 Arts : Gaston Chaissac

Paysan de naissance, cordonnier par accident, peintre et écrivain par vocation, Gaston Chaissac a vécu et travaillé dans les patelins les plus bouseux de la Vendée. Le portrait de ce créateur hors normes, à mi-chemin de l'art brut et de l'art « cultivé », que brosse Jean-Paul Fargier est sans doute un poil plus serein et enjoué que ne l'était Chaissac, mais son film inspiré est un régal.

FRANCE 2

23.00 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne

Cette série britannique exceptionnelle réalisée en 1995-1996 retrace les événements qui ont conduit à la guerre en ex-Yougoslavie, jusqu'aux prémices d'un accord de paix. A raison de deux épisodes trois dimanches de suite (jusqu'au 2 mai), France 2 rediffuse ce document, qui reste, aujourd'hui encore, un outil primordial pour comprendre l'Histoire en marche.

ARTE

20.35 Le Dictateur ■ ■ ■

Chaplin conçut dès 1938 ce film destiné à ridiculiser Hitler. Il termina le scénario en mars 1939 et le tournage au printemps 1940. Pour la première fois, il avait consenti à se servir du parlant et inventé pour le dictateur hystérique une sorte de charabia. Le génie de Chaplin est d'autant plus éclatant que la tragédie est constamment présente sous l'humour noir et le burlesque. En v.o.

FILMS

17.25 Chercheuses d'or 1935 ■ ■ ■ Busby Berkeley (1935, N., v.o., 95 min) O. — Ciné Classics
18.00 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. — Ciné Cinéma 1
19.30 Poil de Carotte ■ ■ ■ Julien Duvivier (France, 1932, N., 90 min) O. — Cinétoile
19.35 Les Granges brûlées ■ ■ Jean Chapot (France, 1973, 100 min) O. — Ciné Cinéma 2
20.30 L'Equipée sauvage ■ ■ ■ Laslo Benedek (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 80 min) O. — Ciné Classics
20.30 Marion ■ ■ Manuel Poirier (France, 1996, 105 min) O. — Cinéstar 1
20.40 Le Dictateur ■ ■ ■ Charles Chaplin. Avec Charles Chaplin, Paulette Goddard (EU, 1940, N., v.o., 130 min) O. — Arte
20.40 1941 ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 130 min) O. — RTL 9
21.00 City of Hope ■ ■ John Sayles (Etats-Unis, 1992, v.o., 130 min) O. — Paris Première
21.00 La Nuit du chasseur ■ ■ ■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., 95 min) O. — Cinétoile
21.15 Sailor et Lula ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1989, 125 min) O. — Ciné Cinéma 2



21.50 La Croisière du Navigator ■ ■ ■ Buster Keaton et Donald Crisp (Etats-Unis, 1924, N., v.o., muet, 65 min) O. — Ciné Classics
22.40 Maigret tend un piège ■ ■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 120 min) O. — 13ème Rue
22.55 Justice est faite ■ ■ André Cayatte (France, 1950, N., 105 min) O. — Ciné Classics
23.15 Scandal ■ ■ Michael Caton-Jones (GB, 1989, 120 min) O. — TF 1
23.20 Un homme parmi les loups ■ ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. — Ciné Cinéma 2
23.55 Luna Park ■ ■ Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, v.o., 110 min) O. — Cinéstar 1
0.05 Les Camarades ■ ■ ■ Mario Monicelli (Italie, 1963, N., v.o., 130 min) O. — France 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.05 Mitch Buchannon. O.
17.00 Dawson. O.
17.50 Vidéo gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.58 L'Euro en poche.
19.00 Public.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Soleil levant ■ Film. Philip Kaufman. O.
23.05 Ciné dimanche.
23.15 Scandal ■ ■ Film. Michael Caton-Jones. O.
1.15 Rallye. Rallye de Tunisie.

FRANCE 2

16.20 Naturellement.
17.15 L'Euro.
17.20 Les Cinglés de la télé.
17.55 Parcours olympique.
18.00 Stade 2.
19.10 et 22.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Vivement dimanche prochain.
19.50 Politiquement correct.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Sens unique ■ Film. Roger Donaldson. O.
23.00 Lignes de vie. Yougoslavie, suicide d'une nation européenne [1 et 2/6].
0.45 Journal, Météo.
1.10 Musiques au cœur. Quoi de neuf ?

FRANCE 3

17.39 Keno.
17.43 L'Euro, mode d'emploi.
17.45 Va savoir.
18.25 Le Mag du dimanche.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Bingo.
20.17 Football. Coupe de la Ligue. Metz - Montpellier. 20.35 Coup d'envoi.
22.38 L'Euro, mode d'emploi.
22.40 Politique dimanche.
23.40 Météo, Soir 3.
0.05 Cinéma de minuit. Cycle Aspects du cinéma italien.
0.06 Les Camarades ■ ■ ■ Film. Mario Monicelli (v.o.). O.

CANAL +

17.05 Invasion planète Terre. O.
17.45 Rex the Runt. O.
18.00 Le Bossu ■ Film. Philippe de Broca. O.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.15 Ça cartoon.
20.35 Romance sur le lac ■ Film. John Irvin. O.
22.00 *L'Equipe du dimanche.*
0.35 Commandements ■ Film. Daniel Taplitz. O.
2.00 Docteur Chance ■ Film. F.G. Ossang. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

16.00 La Cinquième Dimension.
16.30 Le Sens de l'Histoire.
18.05 Daktari. O.

19.00 Maestro. Gala lyrique à Dresde.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Si Shakespeare m'était conté. [2/4] La nuit des rois. O.
20.35 Thema. L'arme du rire. 20.40 Le Dictateur ■ ■ ■ Film. Charles Chaplin (v.o.). O. 22.50 Ducktators. Donald s'en va-t'en guerre. 23.35 Quand Hitler rêvait de Mickey. Dessin animé et croix gammée. 0.35 La Bataille de Miggershausen. Georg Woelz. O. 0.45 Noces marines. Horst von Möllendorf. O.
1.00 Metropolis.

M 6

16.45 Plus vite que la musique.
17.15 Bienvenue à Bellefontaine. Téléfilm. Gérard Louvin. O.
18.55 Stargate SG-1. La Tok'ra. O.
19.50 et 0.55 Rallye. Rallye de Tunisie.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M6.
20.35 et 0.45 Sport 6.
20.50 Capital. Les nouveaux casseurs de prix.
22.45 Météo, La Minute Internet.
22.50 Culture pub. Ça tourne à Baïkonour.
23.20 Le Diable rose. Film. Pierre B. Reinhard. O.
1.00 Motocyclisme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Le Concert. Transcontinentales. 4+3, de Jean-Marc Padovani.
21.45 Laissez-Passer.
22.35 Atelier de création radiophonique. L'adoration de la Terre.
0.05 Radio archives. Pierre Schaeffer.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Comme de bien entendu. Invitée : Anne Queffélec, piano.
20.30 C'était hier. Œuvres de Haydn, Beethoven, Schubert.
22.00 En musique dans le texte.
23.07 Transversales.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Simon Boccanegra*. Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. Claudio Abbado, Renato Bruson (Simon Boccanegra), Ruggero Raimondi (Jacopo Fiesco), etc.
22.08 Soirée lyrique (suite). Œuvres de Schubert, Kreutzer.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde
DIMANCHE 18 - LUNDI 19 AVRIL 1999

Grève illimitée des internes des hôpitaux à partir de lundi

LES SYNDICATS d'internes des hôpitaux, de résidents (internes en médecine générale) et d'internes de pharmacie ont décidé de maintenir leur préavis de grève des gardes et des astreintes pour une durée illimitée à compter du lundi 19 avril. Deux ans après le long conflit du printemps 1997 qu'ils ont mené contre le plan Juppé, ils veulent exprimer leur mécontentement devant le projet d'arrêté sur le statut de l'interne, qui conduirait à ne plus rémunérer systématiquement les gardes.

La circulaire du secrétariat d'Etat à la santé du 17 mars enjoignant aux agences régionales de l'hospitalisation le paiement systématique des gardes pour 1999 ne constitue pas une assurance aux yeux des trois organisations d'internes. Selon Jean-Charles Odin, président de l'Inter syndicat national des internes des hôpitaux, *« le projet d'arrêté ne respecte pas les termes de l'accord conclu en juin 1998 avec* [la ministre de l'emploi et de la solidarité] *Martine Aubry et* [le secrétaire d'Etat à la santé] *Bernard Kouchner, après notre grève de quarante-huit heures, et qui prévoyait la rémunération des gardes et l'obtention d'une récupération d'une demi-journée par garde »*. Au secrétariat d'Etat, on réaffirmait, samedi matin, le principe des gardes payées et on précisait que les discussions doivent porter sur les conditions du « repos de sécurité », à prendre le lendemain de la garde, qui ne constitue pas juridiquement une *« récupération »* : *« Comme dans d'autres métiers où existe un système de gardes, on ne peut pas à la fois être payé et bénéficier d'une journée de récupération à prendre à sa guise. »*

Les internes sont les premiers à reconnaître qu'enchaîner l'activité de jour, une garde de nuit puis, à nouveau, une journée dans leur service est préjudiciable à des soins de qualité. *« Nous ne voulons pas prendre le risque de nous retrouver en prison après une erreur médicale parce que nous n'avons pas fermé l'œil de la nuit »*, plaide Frédéric Pénit, président du Syndicat national des jeunes médecins généralistes, lui-même résident. Dans ce domaine, une directive européenne de novembre 1998, applicable avant la fin 2000, impose un repos de sécurité de onze heures qui doit commencer dans les six premières heures suivant le travail de nuit. Or *« l'assimilation de ce repos à une récupération provoquerait la disparition de la rémunération des gardes »* puisque le projet d'arrêté parle de gardes *« rémunérées ou à défaut récupérées »*, argumente un communiqué commun des trois syndicats d'internes.

« Il ne s'agit pas d'un problème limité aux internes, plaide M. Odin. *A l'hôpital, tous les médecins qui effectuent des gardes sont concernés. En faisant récupérer et en ne rémunérant plus les gardes, les pouvoirs publics entendent à la fois réaliser des économies budgétaires et mener des restructurations hospitalières à marche forcée. »* Les représentants des internes affirment que leur base est déterminée. Les trois syndicats, qui ont demandé à être reçus, mardi 20 avril, par Bernard Kouchner, entendent poursuivre leur mouvement jusqu'à la publication de textes réglementaires confirmant le principe de la rémunération systématique de leurs gardes.

Paul Benkimoun

Les élections législatives en Turquie s'annoncent très serrées

Les islamistes et le parti du premier ministre au coude-à-coude

ISTANBUL
de notre correspondante

La Turquie se rend aux urnes, dimanche 18 avril, pour élire à la fois les députés qui représenteront la population à l'Assemblée nationale et ses autorités locales. Les Turcs espéraient que ce scrutin leur donnerait enfin un gouvernement fort, capable de s'attaquer avec détermination aux problèmes du pays.

Depuis l'arrestation, le 15 février, du dirigeant kurde Abdullah Öcalan, le premier ministre Bülent Ecevit a le vent en poupe. Nationaliste convaincu, réputé intègre, ce vétéran de la politique turque, âgé de soixante-treize ans, a impressionné ses concitoyens par son comportement digne, qui contraste avec l'attitude belliqueuse de ses rivaux. Selon les derniers sondages, son Parti démocratique de gauche (DSP) se dispute la première place avec les islamistes du Parti de la vertu (Fazilet Partisi), qui demeurent une force incontournable.

Bien que les islamistes aient modéré leur discours et qu'ils présentent, cette fois-ci, 17 candidates, dont 8 portant le foulard, leur présence sur la scène politique continue de gêner les institutions laïques. La Cour constitutionnelle examine en ce moment deux dossiers demandant l'interdiction du Parti de la vertu, accusé de vouloir renverser le régime laïque, et du parti pro-kurde Hadep, accusé d'avoir des liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). La procédure légale devrait durer plusieurs mois.

Plusieurs candidats du Hadep, dont son chef Murat Bozlak, se trouvent actuellement en prison. Le procureur Vural Savas a, à deux reprises au cours des semaines écoulées, demandé au tribunal d'interdire le parti avant les élections, faute de quoi, a-t-il déclaré *« des centaines, voire des milliers de députés et maires terroristes »* seraient élus. Sa requête n'a pas été acceptée, mais la campagne électorale du Hadep s'est déroulée dans des conditions pour le moins peu satisfaisantes : des centaines de sympathisants du parti ont été arrêtés, mardi 13 avril, lorsque les autorités ont décidé, à la dernière minute, d'interdire un meeting politique à Diyarbakir.

TRACTATIONS EN VUE

Malgré – ou à cause ? – du harcèlement dont il est l'objet, ce parti, qui offre actuellement aux Kurdes la seule voie légale d'exprimer leurs frustrations, va vraisemblablement rassembler une partie importante des votes dans le Kurdistan de Turquie. Bien que le Hadep ait peu de chances d'obtenir les 10 % nécessaires au niveau national pour entrer au Parlement, le parti va, en revanche, conquérir de nombreuses municipalités, dont celle de Diyarbakir. Compte tenu du durcissement de la position officielle depuis la capture de M. "Ocalan, les relations entre les élus locaux et le gouvernement central risquent d'être tendues.

Le retour en force de M. Ecevit avait laissé espérer qu'un gouvernement composé seulement de deux partis pourrait être formé. Les milieux d'affaires, ainsi que l'armée, dont l'influence continue de marquer la scène politique, auraient vu d'un bon œil une coalition entre le DSP de Bülent Ecevit et le Parti de la Mère patrie (ANAP) de Mesut Yilmaz, une formule qui aurait offert une certaine stabilité et laissé à l'écart les islamistes, qui demeurent *personae non gratae* au sein de l'establishment politique. Les récents sondages suggèrent cependant que les deux partis ont peu de chance d'obtenir une majorité suffisante à l'Assemblée.

Contrairement aux prévisions selon lesquelles seules quatre formations politiques entreraient à l'Assemblée, cinq, voire six partis pourraient franchir la barrière des 10 %. Les 550 sièges au Parlement seraient alors répartis entre eux et la participation de trois partis, au moins, serait nécessaire pour former une coalition.

Au lendemain de ces élections, de longues négociations entre les dirigeants de ces partis seront vraisemblablement nécessaires pour la constitution d'une majorité. Le gouvernement qui résultera de telles tractations a peu de chance d'être en mesure d'entreprendre des réformes profondes et de répondre aux attentes d'une population de plus en plus désenchantée.

Nicole Pope

La candidate de la CFTC à la présidence de la CNAF suscite une vive polémique

LA PRÉSIDENCE de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), historiquement détenue, depuis sa création en 1967, par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), va-t-elle *« tomber aux mains des intégristes »* ? C'est la question que se posent les opposants internes au président de la CFTC, Alain Deleu, dans une lettre anonyme circulant depuis plusieurs jours parmi les membres du conseil d'administration de la CNAF, où elle suscite une vive émotion.

Ce texte évoque les attaches confessionnelles de Nicole Prud'homme, vice-présidente de la centrale chrétienne et candidate à la présidence de la CNAF. Celle-ci y est présentée comme une *« assidue de Saint-Nicolas du Chardonnet »*, fief des catholiques intégristes à Paris. Ce texte révèle par ailleurs l'engagement du mari de Mme Prud'homme dans une association catholique traditionaliste du Val-de-Marne.

Les auteurs du tract, engagés depuis plusieurs mois dans un affrontement violent avec l'équipe dirigeante de la CFTC, affichent leur inquiétude *« quant à la politique réactionnaire que pourrait prendre la CNAF sous une telle présidence »*. En effet, les administrateurs de la Caisse disposent, grâce notamment au Fonds d'action sociale, d'un levier puissant pour orienter les investissements collectifs (crèches, halte-garderies, etc.) en matière de politique familiale.

Les membres du conseil d'administration de la Caisse – 13 représentants des cinq confédérations syndicales (CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC), 13 représentants du patronat, 5 représentants de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), et 4 personnalités qualifiées – se montrent également très réservés sur la candidature de Mme Prud'homme au conseil et, plus encore, à sa présidence. L'UNAF a fait part de son *« émotion »* face à des *« informations que la CFTC ne conteste pas »* et elle n'exclut pas de présenter son propre candidat à la présidence de la CNAF, si cette candidature *« inimaginable »* était maintenue.

« Si les choses se confirmaient, Nicole Prud'homme aurait peu de chances d'être élue », avance, pour sa part, une administratrice de la CGT, sans comprendre les raisons pour lesquelles *« Alain Deleu compte maintenir cette candidature qui pose de graves problèmes, au risque de voir la CFTC perdre la présidence de la CNAF »*. En attendant d'avoir *« davantage de précisions sur les positions de Mme Prud'homme »*, Force ouvrière envisage, elle aussi, de présenter son propre candidat à la présidence. De leur côté, la CFDT, la CGC et le Mouvement des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) estiment qu'ils n'ont pas à intervenir *« dans les problèmes internes des organisations syndicales »*. François Linger, de la CFDT, résume cependant l'avis général en expliquant qu'une autre candidature de la CFTC *« arrangerait tout le monde »*.

« ATTAQUES PERSONNELLES »

Cette *« campagne de délation et de diffamation »*, dénoncée par Alain Deleu dans un communiqué, vendredi 16 avril, intervient alors que la nomination de Mme Prud'homme comme membre du conseil d'administration de la CNAF n'a toujours pas été confirmée par un arrêté du ministère de l'emploi et de la solidarité. *« Les attaques personnelles visant à accréditer l'idée que la CFTC pourrait être sous une influence extérieure quelconque sont grotesques et sortent de l'imagination de personnes décidées à lui nuire »*, ajoute Alain Deleu, avant de préciser que Nicole Prud'homme, décorée de la légion d'honneur en 1998, n'a jamais *« été prise en défaut, ni pour déloyauté, ni pour manquement à la stricte indépendance de la CFTC par rapport à tout groupement extérieur »*.

Annoncée le 26 février par le Conseil confédéral de la CFTC, la candidature de Mme Prud'homme résulte de la destitution brutale de Jean-Paul Probst, actuel président de la CNAF et principal opposant à la direction de la CFTC. Celui-ci avait été démis, la veille, de tous ses *« mandats de représentation extérieure »* par le « parlement » de la centrale chrétienne, qui lui reprochait d'avoir tenu *« des propos publics dirigés depuis longtemps contre la direction confédérale dont il est membre »* (*Le Monde* du 27 février).

Alexandre Garcia

La justice innocente le producteur Alain Sarde

Mis en examen pour viol, il obtient un non-lieu

LA JUGE D'INSTRUCTION parisienne Marie-Paule Moracchini a rendu, jeudi 15 avril, une ordonnance de non-lieu en faveur du producteur de films Alain Sarde et de l'ancien joueur de tennis Wojciech Fibak, respectivement mis en examen pour *« viol et tentative de viol »* le 8 juillet 1997 et pour *« agression sexuelle et tentative de viol »* le 28 septembre 1997. La magistrate a estimé que ces soupçons n'étaient aucunement fondés. Tout en indiquant, dans son ordonnance, que *« dans le cas d'Alain Sarde, il est constant que ce dernier a eu recours régulièrement au cours de la période considérée aux services de prostituées qui lui ont été présentées par Jean-Pierre Bourgeois »*, elle conclut *« qu'il n'existe pas de charges suffisantes contre Alain Sarde et Wojciech Fibak d'avoir commis les infractions »*. En d'autres termes qu'il n'y a pas eu de violences, de contrainte ou de menace.

Les faits reprochés à MM. Sarde et Fibak étaient apparus au cours d'une instruction menée, à Paris, sur l'existence d'un réseau de proxénétisme international impliquant les entourages d'hommes d'affaires et de princes saoudiens et qataris. A cette occasion, les enquêteurs avaient découvert que le photographe Jean-Pierre Bourgeois, condamné, depuis, à cinq de prison, dans le volet central de l'affaire, conduisait des jeunes femmes, sous couvert de sa profession, chez le producteur et le joueur de tennis. Le juge d'instruction saisi, à l'origine, de ce dossier, Frédéric N'Guyen, avait estimé que M. Bourgeois avait argué de prétextes fallacieux, souvent liés à l'espoir d'obtenir une séance de photos ou une apparition cinématographique, pour les convaincre de se rendre chez M. Sarde. Deux jeunes femmes avaient, en particulier, expliqué aux policiers que ces rendez-vous cachaient des violences sexuelles et psychologiques. La première, Nadia, âgée de dix-huit ans, au moment des faits, pensait, à en croire ses déclarations au juge, pouvoir sortir de son foyer de jeunes travailleurs en se lançant dans la photo. La seconde, Laurence, après avoir tourné dans des films pornographiques, souhaitait débuter une carrière d'actrice à part entière.

Le juge N'Guyen s'étant dessaisi au profit de Marie-Paule Moracchini, cette dernière a apprécié différemment le dossier. Pour la jeune Nadia, la magistrate écrit, dans son ordonnance, qu'elle n'a, *« à aucun moment, manifesté par un simple mot ou un geste de refus de consentir au rapport sexuel, face à un homme qui était convaincu d'avoir affaire à une prostituée et qui l'a payée après l'acte. Dans ces conditions, quelles que soient pour la jeune femme les difficultés à assumer un statut de prostituée, le malaise intérieur en découlant ou la déception ressentie parce que les promesses faites par Jean-Pierre Bourgeois n'ont pas été tenues, le crime de viol reproché à Alain Sarde n'apparaît pas constitué »*. Le juge Moracchini explique le non-lieu concernant Laurence par *« le peu de cohérence des récits successifs qu'elle donne des événements et de sa connaissance préalable du type de visite qu'attendait Alain Sarde »*.

Jacques Follorou

Christine Malèvre remise en liberté

L'INFIRMIÈRE de l'hôpital François-Quesnay à Mantes-la-Jolie (Yvelines), Christine Malèvre, 28 ans, qui avait reconnu avoir pratiqué l'euthanasie auprès de plusieurs patients incurables du service de pneumologie-neurologie, a été remise en liberté, vendredi 16 avril, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, après huit jours de détention (*Le Monde* du 15 avril). En l'absence *« d'éléments réels nouveaux »* dans le dossier et de *« trouble profond à l'ordre public »*, la chambre d'accusation a déjugé le magistrat instructeur et n'a pas suivi les réquisitions de l'avocat général. Mise en examen le 8 juillet 1998, Mme Malèvre avait été écrouée le 8 avril. Son avocat, Me Olivier Fontibus s'est félicité que la cour ait rendu *« en toute sérénité une décision conforme au droit en vigueur, et ce quelles que soient les charges qui pèsent »* sur sa cliente.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la requête de Roland Dumas demandant la récusation des juges Eva Joly et Laurence Vichnievski**, chargées du dossier Elf, pour *« partialité »*, a été rejetée, vendredi 16 avril, par le premier président de la cour d'appel de Paris, Guy Canivet. Le magistrat a fait valoir que les moyens de récusation soulevés par M. Dumas, en congé de la présidence du Conseil constitutionnel, ne sont pas de nature à mettre en doute l'impartialité des juges et que les conditions d'un procès équitable ne sont pas méconnues.

■ **POLICE : Yves Marchand, ancien directeur de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN)**, la police des polices, a été mis en examen, mardi 13 avril, pour *« faux en écritures publiques »* et *« établissement d'un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, et usage »*, selon *Le Parisien* du 16 avril. M. Marchand, 59 ans, est poursuivi pour avoir modifié la première page d'un procès-verbal de perquisition, effectuée dans le cadre d'une enquête administrative dans le bureau de Patrick Rougelet, ex-commissaire principal des renseignements généraux, révoqué de la police en 1995.

■ **PARITÉ : le président de la République a justifié**, vendredi 16 avril, le recours à la loi pour promouvoir la parité homme-femme, jugeant que *« la modernisation de notre vie publique ne se fera pas toute seule comme portée par un mouvement naturel de la société »*. Mais Jacques Chirac a mis en garde la majorité contre la tentation d'en profiter pour modifier le mode de scrutin.

■ **EUROPE-PROCHE-ORIENT : le conflit israélo-arabe a perturbé**, vendredi 16 avril, la fin des travaux de la conférence ministérielle des 27 pays européens et méditerranéens, réunie depuis la veille à Stuttgart. Israël et la Syrie se sont violemment opposés durant la réunion sur la formulation du communiqué final concernant la reprise du processus de paix au Proche-Orient. Les participants se sont néanmoins entendus pour élaborer à terme une *« charte euro-méditerranéenne pour la paix et la stabilité »*. – (AFP.)

Tirage du *Monde* daté samedi 17 avril 1999 : 528 604 exemplaires. 1 - 3



هكذا من الأصل

(Publicité)